

ΑΦΑΤΡΙΑΣΤΟΣ

Ἐπικρατεῖται κατὰ τὰς διατάξεις τοῦ κοινοτικοῦ κανονισμοῦ ἡ ἐκλογὴ τῶν ἀντιπροσώπων τῆς ἡμετέρας κοινότη-
τος καὶ δι' αὐτῶν ἡ τῶν ἐφόρων, δι'
ὧν ἐπὶ διετίαν θὰ διακυβερνηθῇ ὑπὸ
τὴν προεδρίαν τῆς Α. Π. τοῦ Μητρο-
πολίτου ἡμῶν τὸ σκάφος αὐτῆς.

Ὡς ἡμέρα ἐκλογῆς ὁρίσθη ἡ ἐπο-
μένη Κυριακὴ 18ῃ ἰσχυμένου μηνός,
καθ' ἣν θὰ κληθῶσιν ἐν τῇ Ἱερῇ Μη-
τροπόλει οἱ συνῶδα τῶν κανονισμῶν κε-
κτημένοι τὸ δικαίωμα τοῦ ἐκλογέως
ἵνα ἀναδείξωσι τοὺς ἐκλεκτοὺς τῆς ἡ-
μετέρας κοινότητος.

Τὸ δικαίωμα τοῦτο τοῦ ἐκλογέως
ὅσον ἀπλοῦν φαίνεται, τόσον εἶναι πολ-
υσημάντων ἀποτελοῦν ἐν ταύτῃ τὸ
σοβαρότερον τῶν καθήκοντων τοῦ πολ-
λίτου. Διὰ τοῦτο ἡ ἐξάσκησης τούτου
ἀπαιτεῖ ἀναλογισμένην σκέψιν καὶ βα-
θεῖαν ἐκτίμησιν τῶν παρ' ἡμῖν προσώ-
πων καὶ πραγμάτων, καθ' ὅσον ἐξ αὐ-
τῶν ἐξαρτᾶται ἡ τιμὴ καὶ ἡ ἀξιοπρέπεια
τῆς κοινότητος καὶ σὺν αὐταῖς ἡ πάσα
αὐτῆς πρόοδος καὶ προκοπή, ἡ ἐξ ἐναν-
τίας ἡ ταπεινότης αὐτῆς καὶ ἀδύνα-
μία καὶ σὺν ταύταις ἡ στασιμότης καὶ ἀπο-
στασις.

Ὁ τύπος ὁ ἐξ ἄγνων καὶ εἰλικρινῶν
προθέσεων ὑπὲρ τῶν τιμαλφεστέων
τῆς κοινότητος συμφερόντων διαπευ-
όμενος, ὁ ἐξ ἀνωτέρας περιωπῆς καὶ ἀ-
προσπονητικῆς τὰ καθ' ἡμῶς πράγ-
ματα ἐξετάζων, ὁ δυνάμενος ἐν ἑλπί
πεφωτισμένην ἀντιλήψιν τῶν συνθη-
κῶν, ὅφ' ἂς διατελεῖ αὐτὴ καὶ τῶν ἀ-
ναγκῶν, ὧν ἐπιτακτικῶς ἐπιβάλλεται ἡ
πληρότης. Ἐκεῖ καθήκον, καθήκον ἱε-
ρὸν καὶ ἐπιμελητέον, ὅπως υποβοη-
θῇ τὸ ἔργον τῶν ἐκλογέων πρὸς τὴν
ἐπιτυχιστέραν ἐκπληρώσιν τοῦ καθή-
κοντος αὐτῶν καὶ μὴ ἀφήσῃ τούτους ἐν
παρρησιᾷ ἐκ τῶν συνθηκῶν παρα-
πειστικῶν μέσων ὑπὲρ τούτου ἡ ἐκεί-
νων τοῦ ἐκλογέου λόγῳ ἀλλῆς προσω-
πικῆς συμπαιδείας ἢ ἐπιβολῆς φιλοῦ
ὀνόματος, ἢ τὸ χειριστὸν πάντων, λόγῳ
φαιριστικῆς ἢ κομματικῆς προκατα-
λήψεως.

Τὸ καθήκον ἡμῶν τοῦτο βαθύτατα
συνασπασμένοι δὲν θὰ παραμελήσω-
μεν καὶ ἐν τῇ προκειμένῃ περιπτώσει,
ἀλλὰ τασσόμενοι παρὰ τὸ πλεονὲς τῶν
ἐκλογέων συμπόλιον μας θὰ ὑποβοη-
θῶμεν, τὸ γ' ἐφ' ἡμῖν, εἰς τὴν ἐπι-
τυχιστέραν τοῦ ἐκλογικοῦ αὐτῶν δι-
καιώματος ἐξάσκησιν.

Καὶ ἀπὸ σήμερον καθορίζοντες ἐν
γενναίᾳ γραμμασί τὴν γνώμην, ἥτις
νομίζομεν εἰς δέον νὰ περὶαυθῇ κατὰ
τὰς ἐπιμελόμενας ἐκλογάς, ἐκθύ-
μως συνιστῶμεν ὡς βάσιν καὶ πρό-
γραμμα αὐτῶν τὴν ἀποχὴν ἀπὸ πάσης
κομματικῆς σκέψεως καὶ τὴν ἀπομά-
κρυνσιν ἀπὸ πάσης φαιριστικῆς ἐνε-
ργείας.

Καὶ τοῦτο διότι παρ' ἡμῖν, ὡς
ἔχει ἡ κοινότης ἡμῶν, ἀπολαύουσα
τῶν ὑψηλῶν αὐτοκρατορικῶν προνο-
μίων, ὀφειλόμενος εἰς τὴν μεγαθυρίαν
καὶ πολιτικῶν περὶ τὴν ἀπονομήν
ἐκκαταστάσεων, οὐδεὶς μὲν λόγος
δικαιολογεῖ τὴν ὑπαρξιν καὶ διάκρισιν
κομματικῶν ἀποχρώσεων, οὐδεμίαν δὲ
ἐπαφελὴ ἐπιδρασίαν δύναται ν' ἀσκήσῃ
ἡ φαιριστικὴ διαίρεσις, τοῦναντίον
δὲ μεγίστην βλάβην καὶ ἐπὶ τῇρεαν.

Παρ' ἡμῖν μόνον προσωπικὴ ἐκνό-
της ἀπαιτεῖται, μόνον προσωπικῆς
ἀντιπροσωπεύου ἐνδεκτικῆς συνειδή-
σεως τὰ ἀπαραιτήτα ἐκεῖνα πλεονεκτή-
ματα, ἅτινα πᾶς πολίτης εἶναι εἰς θέσιν
νὰ καθορίσῃ.

Περὶ τὴν ἐκλογὴν λοιπὸν προσώ-
πων ἐκλογῶν καὶ καταλλήλων καὶ οὐχὶ
κομματικῶν καὶ φαιριστικῶν πρέπει οἱ ἐκ-
λογεῖς νὰ στρέψωσιν ὅλην τὴν προσοχὴν
αὐτῶν, μηδὲν λαμβάνοντες ὑπ' ὄψιν
τὴν κομματικὴν ἀπόχρωσιν, ἐάν ποῦ
τοιαυτὴ ὑπάρχῃ, ἀφοῦ ὁμοῦ δὲ ἡ
κοινότης ἡμῶν διεκτενεῖται ἥδη κατ'
ἐπανάληψιν ἐπὶ ἀπληρώσει τοῦ κομ-
ματικοῦ σκόληκος, ὅστις κατέτρωγε τὰς
ἐκλογὰς αὐτῆς καὶ μονοτονίαν εἰς πλῆρη
μαρμασμὸν περιήγεν.

Τὰ προσωπικὰ λοιπὸν πλεονεκτή-
ματα τοῦ ἐκλογέου δέον νὰ προσελ-
κυστοῖ τὴν προσοχὴν τοῦ ἐκλογέως
καὶ ἐν αὐτοῖς νὰ συγκεντρωθῶσιν αἱ
ἐκλεκτικαὶ ψήφοι.

Τοιαῦτα δὲ δυνατόν νὰ συνοψισθῶ-
σιν ἐν τοῖς ἐξῆς κυριωτέροις.

Εὐθύτης χαρακτῆρος καὶ παρηγοσία,
γνώμης, ἀντιλήψεως πεφωτισμένη καὶ
γνώμης τῶν καθ' ἡμῶς καὶ ἐπὶ τούτοις
σθένους ψυχῆς ἀνατάξις καὶ δρα-
στηριότης δεδηλωμένη.

Τοιοῦτων δὲ ἀνδρῶν σήμερον εἴπερ
ποτὲ καὶ ἄλλοτε ἔχει ἀνάγκη ἡ κοι-
νότης ἡμῶν καὶ τοιοῦτους ὀφείλει ν'
ἀναδειξῇ ἀντιπροσώπους ἐαυτῆς. Τοι-
ούτους δέον νὰ συμπεριλάβῃ τὸ κοι-
νὸν ψηφοδέλτιον καὶ περὶ ἐπιτυχίας
τοιοῦτων δέον νὰ γείνη συνεννόησις
καὶ συνεργασία τῶν εἰλικρινῶς ὑπὲρ
αὐτῆς ποιοῦντων. Πρὸς ἐκλογὴν τοι-
ούτων δέον νὰ διεσχῇ εὐγενῆς ἐκ-
λογικὸς ἀγὼν τὴν ἐπομένην Κυριακὴν,
καὶ ἐξουδένωσιν πάσης τυχόν ἀντιδρά-
σεως ἐκ κομματικῶν ἢ προσωπικῶν
βλέψεων προερχομένης.

Ἐάν δὲ μὴ τοιοῦτους ἀναδείξωμεν,
καὶ ἐπιπολέσωσιν οἱ ἀδελφεοὶ καὶ ἀνί-
καιοι καὶ οἱ φαιριστικὴν κόνιστραν
τὴν κοινότητα ἡμῶν ὑπολαμβάνοντες,
τότε πᾶσαν βλάβην αὐτῆς καὶ πᾶσαν
ταλαιπωρίαν καὶ κακοδιαμονίαν ἐξίμης
αὐτοῦς ὀφείλομεν ν' ἀποδώσωμεν ἐπα-
ληθεύοντες τὴν ὑπαίτιαν τοῦ Περι-
κλέους πρὸς τοὺς παῖδας Ἀθηναίους
οἷσιν: «Μαλλόν γὰρ πεφρόβηται τὰς
οἰκίας ἡμῶν ἡμαρτίας ἢ τὰς τῶν ἐναν-
τίων διανοίας».

ΠΟΙΚΙΛΙΑ

Ἑλληνικὴ πολυγλωσσία

Ἐν Κιέβῳ ἔτι εἰς φητῶν, ὅστις προ-
καλεῖ τὸν θανατοῦν ἀπὸ τῆς πόλεως.
Λέγεται περὶ αὐτοῦ ὅτι ἔχει μεγάλην
ἐνδοξίαν ὡς ἀπὸ τῆς πόλεως καὶ τα-
χέως, ἀνεὶν τῆς χαρακτηριστικῆς ὁμοιο-
τητος τῶν ἄλλων ὁμοφώνων του, περὶ τῆς
τέσσαρας γλώσσας.

Ἡ διδασκαλία τῶν γλωσσῶν αὐτῶν ἐ-
γένετο, εἰς τὸν εὐφρόνιστον πολλὸν ἀν-
θρώπων φητῶν, ὅπου τὸν πολλὸν θε-
ρηπαινεῖν καὶ τροφῶν τῶν μικρῶν τέ-
κνων τῶν Ρώσων, αἵτινες ἐξ ἐπὶ τὸ
πολλὸν ἐνὲς ἐκείνου καὶ συναρπάζονται πε-
ρὶ τοῦ κλωδοῦ τῆς Δωροῦ — εἰνε τὸ ὅ-
νουν τοῦ φητῶν — οὐλοῦσαι τὰς μετρι-
κὰς γλώσσας ἐν τῇ κλασικῇ τῶν γυ-
νακῶν φητῶν. Τονοτοτόπος τὸ
πληρὸν ἐξέτασε καὶ τὴν Γαλλοῦ, τὴν
Ρωσικῇ, τὴν Γερμανικῇ καὶ τὴν
ἡσυχαστῇ τὸν Πολωνικῇ γλώσσῃ. Τώρα
ἀπομένει εἰς τὸν φητῶν αὐτὸν καὶ ἡ
ἐκμάθησις τῆς ἐσπεράντο διὰ νὰ γίνῃ δι-
εθνῆς.

Ὁ πρότος

Εἶνε δυνατόν διὰ μίαν νεάνίδα νὰ φθῇ
εἰς ἡλικίαν 29 ἔτη χωρὶς ποτὲ νὰ ὀ-
μῇ... εἰς ἀνδρᾶ; Παρὰ τὸ ἀπιδυνά-
μειον τοῦ πράγματος, τὸ φαινόμενον τοῦ-
το παρατηρήθη εἰς Βασιλιτσά τῆς Ἀ-
μερικῆς. Ἡ αἰς Πράτ, ὅς ἀγγέλλει τὸ
τὸ «Λαίβν» ἐξήρασε τὸ Λονδίνον, ἀπό-
λεσε τὸν πατέρα τῆς πρὶν γεννηθῆ. Μετὰ
τὴν χροῖαν τῆς ἡμέρας Πράτ εἰχε
περιμένει ὑπὸ τὴν ἐπίδρασιν μίας φί-
λης τῆς, ἥτις εἶπεν ἰδίᾳς θεοσκεπτικῆς
ἀρετῆς ἥς δόγμα ἦτο τὸ πρὸς τὸν ἀνδρᾶ
μῖσος.

Αἱ δόδοκα μαθητρίαι τῆς γυναικῆς ἐ-
κείνης ἐκτελέσθησαν εἰς μίαν οἰκίαν καὶ ἐ-
παναστατικῶς ἐκπονήσαντες τὸν ἀν-
δρᾶ.

Ἡ μὲς Πράτ ἐμεγαλύνοντο εἰς τὸν κό-
κλον αὐτῶν, καὶ ἐπὶ 29 ἔτη ἐδεσθῆσαν τὰς
ἰδέας τῆς μητρὸς τῆς.

Ἐργατικὸς ὁμοῦς ἡ μὲς Πράτ συνειδή-
σει τὸν ἑαυτῆς καὶ τὸν κοινῶν ἡμῶν ἡμῶν
ἐν ἡμέρῃ τῇ ἐξήρασε νὰ ἐξετάσῃ τὸ
πρωτοπόπον ἡγεμονισμὸν. Ἡ μὲς Πράτ
συγκάτενευσε καὶ ἐξήρασε. Καθ' ὅσον ἡ
φίλη τῆς συντηρήθη ἐν ἑνῇ γνώμῃ τῆς καὶ
ἡ μὲς Πράτ ἐκκοιταχθεῖς ἥδη διὰ
πρόπτην φανερὰ παρουσιάσθη εἰς ἀνδρᾶ.

Ἡ συνειδήσις τῆς νεανίδος ὑπῆρξε τό-
σον μεγάλη, ὥστε ἡμερομηνίαν, ἀλλὰ ὑα-
τίως, νὰ λησμονήσῃ τὸν πατέρα ἑαυτῆς
εἰς δὲ ἀπὸ τῆς τῶν λόγων. Ἐδύνατο
εἰς δὲ συγκρατῆς τῇ ἐπὶ τῇρεαν νὰ ἐπα-
νῇ, καὶ τὴν Πράτ εἰς τὴν Πράτ εἰς τὴν
καρδίαν, διότι ἡ θυγάτηρ τῆς ἐπανδρεῖται
μὲ τὸν πατέρα ἑαυτῆς, τὸν ὅποιον ἐ-
γνώρισε.

Δύο...

Ὁ Ἀγγλὸς καθηγητὴς παρουσιάσεν ἐν
τῇ φητῇ ἐταιρίᾳ τοῦ Λονδίνου δύο
δείγματα ἀμμου... ὁμοῦς. Ἡ ἀμμος
αὕτη ἔχει τὴν ιδιότητα, ὅταν εὐδαιμονίαν
ἐντὸς ἐνός ἀγγέλου καὶ ἐλθῇ εἰς ἐπαρῇ
μετὰ τὸν στερεὸν ἀντικείμενον, ν' ἀποδίδῃ
ἡμῶς κατὰ τὸ μᾶλλον καὶ ἥτον ἰσχυ-
ροῦς καὶ κρυσταλλικούς.

Τὸ φαινόμενον αὐτὸ ἀποδεικνύει ὅτι ἡ
ἀμμος ἀποτελεῖται ἐκ κόκκων ἰσομε-
θῶν, οἵτινες καταλαμβάνουσιν ὑποκὸν ἡ-
ρόν, ὅταν αὐτὴ εὐδαιμονίαν ἐν ἀντικει-
μένῳ μῶς αὐτῇ κινήσῃ, οἱ κόκκοι συγ-
κροῦνται ἀλλήλοισι ἀπὸ τῆς ἀπαιτήσεως
τῆς περὶ τῶν ἐκείνης ἀπαιτήσεως.

Τὰ δύο δείγματα τῆς ἀμμου ἡμῶν,
αἵτινα ἐξέδωκε ὁ καθηγητὴς Σάντερ,
προέβησαν εἰς Ἀμερικῇ, καὶ συντηρή-
σθησαν ἐκ τῶν μικρῶν ἡμῶν τῆς Μί-
ν.

ἑσπερ - Μασσαχουσέττ - καὶ τῆς Σινά-
Πόλη.

ΙΣΤΟΡΙΚΟΝ ΑΝΕΚΔΟΤΟΝ

Ρωμαῖος εὐπατρίδης κατὰ τὸν παρελ-
θόντα αἰῶνα, εἶχε θανασίαν ἐλάφον ἐν
τῷ κόλπῳ του. Μίαν ἐξ αὐτῶν κατὰ τὰ
ἄσπερα ἐφύοντο εἰς ὑπὸ τῆς τῆς, ὅστις
φωθῆναι τὸν ὄγρον τοῦ κωλύον τοῦ φρε-
νὸς εἰς Γενοῦν ὅπου αἰχμαλωτίζεται ἀπὸ
Ἀλγερινῶν πειρατῶν. Ὄταν ὁ εὐπατρί-
δης ἐκείνην ἀπὸ εὐδοκίας, ὁ δὲ δόλος, με-
τέδωκε παρὰ τὴν κληρονομίαν μεσοβαλ-
η παρὰ τῇ Προξένῃ τῆς Γαλλίας ἐν
Ἀλγερίᾳ, διὰ ν' ἀνοήσῃ ἀντὶ πάσης τι-
μῆς τὸν δόλον. Ὁ κληρικός ἐνδοξια-
σμένος διὰ τὴν ἀγαθὴν τοῦ εὐπατρίδου
πράξιν κατενόησεν τὴν ἀπελευθέρωσιν
τοῦ αἰχμαλώτου.

Ὁ εὐπατρίδης ἐπλήρωσε τὰ λῦτρα καὶ
παρὰ τῆς ἐλπίδος τὰ κτήματά του τὸν ὑπὲρ-
βῆναι τὸν ἐφύοντο ὅπως τὸν τιμωρήσῃ
διὰ τὸν φόνον τῆς ἐλάφου.

ΓΝΩΜΑΙ

Ὀδδεῖα μεγαλειότης λήπει, ἀπὸ τοῦ νὰ
ἐνδοῦται καὶ καὶ τοῦ εὐτυχίας εἰς τὴν
δυστυχίαν του.

— Ἐάν θέλετε ν' ἀνέλθετε ὑψηλὰ, μετα-
χειρῶσθε ὡς κλίμακα τοὺς ἰδίους πό-
δας σας.

— Οἱ φευδὲς φίλοι εἶνε ὡς τὰ διαβατικά
πτηνὰ τὰ ὅποια ἐργάζονται τὴν καλὴν ἐπο-
χὴν καὶ φεύγουν τὴν κακὴν.

— Ἡ καρδία σπανίως αἰσθάνεται δι' ἐκ-
φράζει τὸ σῶμα. Ὄταν τὸ σῶμα λέγῃ
ναί, ἡ καρδία λέγει ὅχι.

— Πότε δὲν μὲς καθιστᾷ τὸσον με-
γάλους ὅσον ἡ λήπει.

ΑΠΟ ΤΗΣ ΚΟΜΜΟΥΝΙΣΤΗΣ ΤΗΣ ΕΡΩΣ

Ἐκείνη. — Δὲν θέλεις λοιπὸν νὰ μοῦ
παρηγορήσῃς τὴν καλοκαίρι ἡμῶν του-
αἰτῆ; Ἀμφοτέρωθεν γὰρ τὴν ἀγάπην μου;
Ἐκείνος. — Ὅχι αὐτὸ, ἀλλὰ ποῦς ἔ-
χει ἀνὰ τὴν ἀγάπην ἀκόμη, ὅταν θὰ γί-
νῃ τὸ φέρεμα.

ΕΠΙΣΤΗΜΟΝΙΚΑΙ ΣΕΛΙΔΕΣ

Η ΘΕΡΜΟΚΡΑΣΙΑ ΤΟΥ ΗΛΙΟΥ

Ἡ θερμότητα τοῦ ἡλίου ἀποτελεῖ
λίαν ἐνδιαφέρον ζήτημα ἐν τῇ φυσικῇ
καὶ τῇ ἀστρονομίᾳ. Λέγεται μὲν ἐν αὐ-
τῇ ὅτι αὐτὴ ἀνέρχεται εἰς πολλὰς χι-
λιάδας βαθμῶν ἀλλ' ἀκριβῶς ποῖος εἶνε
ὁ ἀριθμὸς τῶν βαθμῶν τούτων δὲν ὀρί-
ζεται. Ἡ κατωτέρω μελέτῃ Γάλλου ἐ-
πιστήμονος παρέχει ἡμῖν ἰδέαν περὶ τοῦ
ἀριθμοῦ τῶν βαθμῶν τῆς θερμότητος,
ἣν ἐκπέμπει τὸ ἄστρον τῆς ἡμέρας, ἡ
πηγὴ τοῦ φωτός καὶ τῆς θερμότητος,
ἐξ ἧς ἀρτίζεται ἡ ἡμετέρα γῆ τὸ φῶς αὐ-
τῆς καὶ τὴν θερμότητα πρὸς ὑπαρξιν
ἐπ' αὐτῆς τῶν ὁργανικῶν ὄντων, τῶν
φυτῶν, τῶν ζώων καὶ ἡμῶν τῶν ἀν-
θρώπων.

Ἡ θερμότητα τοῦ ἡλίου προσδιορί-
ζεται διὰ καταμετρήσεως, τῇ βοήθειᾳ
εἰδικῶν ὁργάνων, τῶν καλουμένων ἀ-
κτινομέτρων, τῆς ἐντάσεως τῆς ἀκτινο-
βολίας εἰς θερμαντικὰς μονάδας τοῦ
ἄστρου τῆς ἡμέρας.

Ἐπιτευθείσης τῆς καταμετρήσεως
ταύτης ἐφαρμόζεται ὁ νόμος τοῦ Στέφαν,
ὅστις δύναται οὕτω νὰ διατυπωθῇ: Ἡ
θερμότητα φωτεινῆς τινος δεικνύει ἐκ-
πεμπόμενης ὑπὸ βεβαίμολογούμενου ἀ-
κτινοβολίας εἶνε ἀνάλογος πρὸς τὴν τε-
τάρτην δύναμιν τῆς θερμότητος τοῦ
ἀκτινοβολήσαντος.

Κατ' ἀρχὴν, ὁ προσδιορισμὸς τῆς
θερμότητος τοῦ ἡλίου φαίνεται ἐπὶ τῇ
βάσει τοῦ νόμου τούτου ἀρκούντως εὐ-
χερῆς, ἐν τῇ πρακτικῇ ἐφαρμογῇ ὅμως
δύναται νὰ παρουσιάσῃ μεγάλας δυσκο-
λίας καὶ ἀνακρίβειαν, ἰδίως ὡς πρὸς

τὸν ἀκριβῆ προσδιορισμὸν τῆς ἐντάσεως
τῆς ἀκτινοβολίας, τὴν ἀναγκαίαν διόρ-
θωσιν, ἥτις ἐξαρτᾶται ἐκ τῆς ἀπορροφῆ-
τικῆς τῆς θερμότητος ἐνεργείας τῆς γῆ-
νης ἀτμοσφαιρας.

Διὰ τὸν ἀκτινομέτρων τῶν μᾶλλον
γνωστῶν, οἷον τοῦ Σωσσύρου, τοῦ Βιόλ-
λη κλπ. προσδιορίζεται τῇ βοήθειᾳ θερ-
μομέτρου ἢ ποσότητος τῆς ἀπορροφούμενης
θερμότητος διὰ μέλανος σώματος ἐκτι-
θεμένου εἰς τὰς ἀκτίνες τοῦ ἡλίου ἐπὶ
ὁρισμένον χρονικὸν διάστημα. Διὰ τοῦ
ἀκτινομέτρου τοῦ Κρόβα τοῦτο ἐπιτυγ-
χάνεται τῇ βοήθειᾳ θερμοληκτρικῆς
στήλης.

Ἡ ἀναγκαία διόρθωσις ὡς ἐκ τῆς
ἀπορροφτικτικῆς τῆς ἀτμοσφαιρας δυνά-
μεις ἐπιτυγχάνεται διὰ συγκριτικῆς κα-
ταμετρήσεως τῆς ἀπορροφούμενης θερμό-
τητος εἰς τὰς πεδιάδας, ἐν αἷς μεγάλῃ
ποσότητι ὁδρατικῶν ὑδάτων, ἀπορροφούν-
των θερμότητα, καὶ εἰς μεγάλα ὕψη,
ἐν οἷς ἡ ποσότης τῶν ἀτμῶν κατέρχεται
εἰς ἀνεπαίσθητον σημείον.

Αἱ συγκριτικαὶ αὗται παρατηρήσεις
ἐγένοντο ἐν τῇ ἀστεροσκοπείᾳ τοῦ Ζάν-
σεν εἰς τὴν κορυφὴν τοῦ Λευκοῦ ὄρους
ὑπὸ τοῦ Βιόλλη ἐν πρώτοις καὶ ἐσχάτως
ὑπὸ τοῦ Μιλλοσιῦ.

Ὁ τελευταῖος οὗτος πειραματιστὴς
μετεχειρίσθη ἐν ταῖς παρατηρήσεσιν αὐ-
τῶν πυρομετρικῶν τηλεσκοπίων, ἀποτε-
λούμενον κυρίως ὑπὸ ἐνὸς κατόπτρου,
εἰς τὴν ἐστίαν τοῦ ὁποίου ἐτέθη ἐν δι-
κτυοῦν διὰ διαγράμματος θερμοληκτρικῶν.

Ὁ Μιλλοσιῦ διὰ τῶν καταμετρήσεών
των, γενόμενος μετὰ πολλῆς ἐπιμελείας,
ἐξήγαγε τὸ συμπέρασμα, ὅτι ἡ θερμο-
κρασία τοῦ ἡλίου ἀνέρχεται ὡς ἐγγιστα
εἰς 5400 βαθμοὺς ἐκατονταδικούς.

Δέον νὰ σημειωθῇ ὅτι ὁ ἀριθμὸς οὗτος
προσεγγίζει εἰς τὸν ἀριθμὸν, ὃν παρέχει
ἡ ἐφαρμογὴ τοῦ νόμου τῆς φυσικῆς ἐπὶ
τῆς ἀκτινοβολίας τῶν σωμάτων.

Ὄταν δὴλ. ἔχομεν ἀκτινοβολίαν σῶμα,
τὸ ποσὸν τῆς ὑπ' αὐτοῦ παραγομένης
θερμότητος ὑπὸ τοῦ μήκους τοῦ κύμα-
τος, τοῦ ἀντιστοιχοῦντος εἰς τὸ μέγιστον
τῆς ἐντάσεως ἐν τῇ φάσματι, εἶνε στα-
θερόν. Ἡ σταθερὰ αὕτη ποσότης προσ-
διορίζεται πειραματικῶς ἐν ἐν τῇ
πρὸς 2900. Τὸ δὲ μέγιστον τῆς ἐνεργεί-
ας ἐν τῇ ἡλιακῇ φάσματι ἀντιστοιχοῦν
εἰς μήκος κύματος 0,5 μ. παρέχει διὰ
τῆς ἐφαρμογῆς τοῦ προηγουμένου νόμου
τὸν κατωτέρω ἀριθμὸν, ὀρίζοντα τὴν
θερμότητα τοῦ ἡλίου, καὶ δι' ἀπλῆς
διαίρεσεως ἐδρικομένου:

2900 = 5800°
0,5

Πάσαι δὲ αἱ μέθοδοι, ὧν ἐγένετο χρῆ-
σις ἐπὶ τῇ προβλήματι τούτῳ δίδουσι

RÉDACTION
RUE GÉRANION
N° 44

ADMINISTRATION
RUE GÉRANION
N° 44

LE MESSAGEUR

D'ATHÈNES

Journal international paraissant toutes les semaines

ABONNEMENTS
GRÈCE un an 35 fr. | ÉTRANGER, un an 40 fr.
six mois 20 fr. | six mois 25 fr.

A. Z. STÉPHANOPOLI
PROPRIÉTAIRE-RÉDACTEUR EN CHEF

ANNONCES
Annonces ordinaires 50 centimes la ligne ou son espace
Réclames, 2 francs la ligne.—Faits divers, 3 fr. la ligne.

Les abonnements et annonces pour la Grèce et pour l'Etranger sont reçus : A Athènes, aux Bureaux du Journal, Rue Géraniou N° 44.— Pour Paris et le reste de la France, chez MM. Havas, Laffitte et Cie 8, Place de la Bourse et chez MM. John F. Jones et Cie, Compa-

gnie générale de publicité étrangère, 31 bis, rue du Faubourg Montmartre. — Pour la France et l'Allemagne, chez M. Ammel, à Strasbourg, 5, rue Brûlée. — Pour la Suisse, chez MM. Haasenstein et Vogler à Genève.

SOMMAIRE

La politique.—Le Kaiser et le Pirée. — La marine grecque.—Les Grecs au Soudan. — La diplomatie anglaise.—Lord Percy et Sir Edward Grey. Une nouvelle triple alliance.—La maison d'André Chénier.

BULLETIN

La Crète à la Chambre italienne. — Finasseries turques.—Aime bien qui est bien châtie.—Un mot malheureux de Sir Edward Grey.—Les Musulmans en Eubée, en Thessalie et en Crète.—Grèce et Serbie.—Persécutions des Grecs en Roumélie-Orientale. —M. Théotokis.—Bulgares contre... Bulgares.—Serbes contre Bulgares.

NOUVELLES

Dernières nouvelles de Samos.—Encore le Théâtre Royal.—La famille royale.—Un bon démarque.—L'Alliance française.—Sévère mais juste admonestation. — M. Etienne Streit. — Hilmi pacha et les Grecs de la Macédoine. — Un appel désespéré. — En Crète.—Reproche immérité. — Le nouveau ministre d'Italie. — François Coppée.—L'acte de brigandage d'Aghii Saranta.

LA POLITIQUE

Il est des cas où « l'insurrection est le plus saint des devoirs », disait Robespierre. C'est aujourd'hui le cas des Samiens. Ils ont à défendre leurs libertés menacées, leur Statut violé par la puissance suzeraine, grâce à la coupable connivence d'un gouverneur chrétien oublieux des obligations que lui imposent sa religion et sa nationalité. Ils ont à repousser les attentats de la Porte contre les privilèges de Samos, de l'incorrigible Porte que l'exemple de la Crète, soustraite définitivement à son autorité, n'a pas guéri de son penchant pour l'arbitraire. Ils sont justifiés et absous à l'avance de tous les actes où le désespoir peut les pousser.

La lutte entre la Porte, décidée à étrangler la Charte samienne, et la population de l'île, non moins décidée à la défendre, remonte déjà à plusieurs années. Une jonchée de gouverneurs en marque les étapes. Les uns, comme Carathéodoris, dévoués aux intérêts de la principauté, tombèrent victimes des intrigues du gouvernement impérial. Les autres, tels Georgiadis effendi, pour leur zèle trop manifeste à servir les projets du maître, furent expulsés par leurs administrés. Mais les défaites de la Porte ne lui firent rien

perdre de la ténacité qu'elle aurait pu, plus avantageusement, employer au service d'une meilleure cause. Georgiadis chassé, elle trouva Copassis.

Celui-ci, en venant, avait fait naître les meilleures espérances. Son origine crétoise, son instruction et surtout ses paroles semblèrent d'un excellent augure. Mais ses actes ne tardèrent pas à démentir ses discours. Georgiadis effendi, dès la première proclamation au peuple de Samos, s'était posé en adversaire déclaré du Statut. Son règne éphémère se passa en acrimonieuses discussions avec le Sénat samien, qui est le conseil des ministres et auquel il prétendit dénier le droit, découlant de la Charte, de participer à la nomination des fonctionnaires. Copassis effendi, moins brutal ou se croyant plus habile, attendit plusieurs mois avant de se démasquer. Il inventa différents prétextes pour ajourner la convocation de l'Assemblée nationale avant de déclarer aux ministres qu'il avait seul qualité pour fixer la date de la convocation.

La Charte en effet ne désigne pas de date. Mais l'habitude veut que l'Assemblée nationale de l'île, composée de trente-neuf délégués et de l'archevêque de Samos, se réunisse tous les ans, une ou deux semaines après Pâques, pour voter le budget et les lois nécessaires, approuver les comptes de l'exercice écoulé et nommer au scrutin secret les quatre ministres qui partagent avec le prince l'administration de l'île. Et il est non moins certain que Copassis effendi ne pouvait se soustraire indéfiniment au contrôle parlementaire. De là le conflit sanglant sur lequel nous n'avons pas encore de détails très-précis.

Le peuple de Samos, exaspéré par le refus du prince de convoquer l'Assemblée, s'était livré à des manifestations violentes. Copassis effendi demanda protection au gouvernement impérial. Aussitôt un contre-torpilleur turc amena trois cents soldats, en violation du protocole de Londres qui fixe à trente hommes la force armée que la Turquie peut entretenir à Samos. Les Samiens essayèrent d'empêcher le débarquement de la petite troupe. Elle riposta par une vive fusillade, soute-

nue par les canons du contre-torpilleur. Il y eut de nombreux morts et blessés.

Toutes ces nouvelles nous parviennent confuses, par les chemins les plus détournés, la censure turque—une rupture des fils télégraphiques selon les autorités ottomanes—ayant interrompu toutes les communications directes entre Samos et la Grèce. Le consul de Grèce à Vathy n'a pu transmettre une courte dépêche au gouvernement grec que par l'intermédiaire de son collègue de Chio, averti par un exprès qui fit la traversée de Samos à Chio en barque. Il est certain cependant que la situation dans l'île est inquiétante.

Des familles entières, comme aux jours sinistres des massacres de Chio, ont pris la mer pour chercher un refuge en Grèce. Plus d'une centaine de femmes et d'enfants sont déjà arrivés à Syra. De petits voiliers, pleins de fuyards, sont arrêtés au milieu de l'Archipel par le manque de toute brise.

Le gouvernement a donné ordre au transport *Sphactéria* d'aller recueillir les bâtiments en détresse. M. Scouzes, ministre des affaires étrangères a attiré l'attention des représentants des puissances sur la violation du Statut samien commise par la Porte.

Samos, on le sait, par le protocole de Londres est placé sous la haute protection de la France, de la Russie et de l'Angleterre. Il est par conséquent probable que l'envoi de quelques navires de guerre rappellera promptement le Sultan et ses ministres au respect des libertés garanties par les trois puissances protectrices à la principauté autonome de Samos.

La Porte s'est trompée dans ses calculs si elle a cru prendre à Samos une revanche pour la perte de la Crète. L'Europe a admis en dogme qu'une population chrétienne ne peut plus revenir sous le joug de la Turquie une fois soustraite à sa domination directe. Et c'est peut-être hâter l'affranchissement définitif de Samos qu'attenter sans cesse à ses privilèges, conquis par une participation glorieuse aux guerres de l'Indépendance.

LE KAISER ET LE PIRÉE

Le port du Pirée, dont le développement tient du prodige, a été l'objet de conversations, nous avons failli dire d'échange d'idées entre le roi Georges et l'empereur Guillaume pendant le séjour de S. M. I. à Corfou. Les déductions de ces conversations ont été communiquées à M. Calogéropoulos, ministre de l'intérieur et des finances, qui, d'ordre du Roi, les a portées à la connaissance du président de la commission du port. Le Kaiser a dit en substance au roi des Hellènes :

« Je connais bien l'état actuel du premier port de la Grèce, du Pirée où touchent régulièrement les paquebots de trois grandes compagnies allemandes de navigation à vapeur et, à des époques déterminées, des yachts des deux plus grandes compagnies allemandes. J'ai remarqué que le port est très loin d'être outillé, pour l'embarquement et le débarquement des marchandises, comme le sont les grands ports internationaux où abordent les grands transatlantiques. Si l'insuffisance de l'outillage cause maintenant un sérieux préjudice à un port dont le mouvement peut soutenir la comparaison avec les premiers ports de la Méditerranée, je m'imaginais ce qu'il en sera lors de l'union des chemins de fer turco-helléniques alors que plusieurs transatlantiques allemands y toucheront pour prendre et débarquer des marchandises et voyageurs. »

« Il importe donc au gouvernement hellénique de doter son premier port de l'outillage nécessaire au prompt débarquement des voyageurs et des marchandises, passant de l'Europe en Afrique et en Asie et inversement. Et il faut que cet outillage soit complet le jour où l'union des voies ferrées fera du Pirée la tête de ligne entre les trois continents, sinon la marine allemande cherchera un autre port et le Pirée perdra son caractère international. »

M. Alexandre Retzinas, président de la commission du port à qui le ministre de l'intérieur communiqua les observations de l'empereur d'Allemagne, répondit qu'en prévision de l'union des voies ferrées la commission avait fait faire des études préparatoires pour le complément de l'outillage du port. Un ingénieur, M. Ghinis, a visité les principaux ports de l'Europe et s'est enquis minutieusement, de ce qui manque à celui du Pirée. Son étude servira de base aux plans qui seront appliqués le plus tôt possible afin que tout soit prêt à l'heure prévue par l'empereur d'Allemagne.

LA MARINE GRECQUE

Les articles de M. de Lanessan, ancien ministre de la marine, dans le *Siècle* de Paris, ont été fort remarqués dans les milieux navals et dans les cercles politiques grecs. Nous devons, à la vérité de dire, que l'interview de l'amiral Fournier et un article qui semble de la même origine publiés dans une grande feuille parisienne, article et interview destinés à pallier les effets des articles du rédacteur en chef du *Siècle*, l'ont été beaucoup moins. L'avantage reste donc à M. de Lanessan, qui

s'est prononcé pour la création de forces offensives.

« Si le gouvernement grec, dit-il, veut bien envisager le problème au double point de vue que je viens d'exposer (au point de vue de la dépense et à celui de la défense), il se convaincra facilement que cent millions dépensés en quatre ou cinq très forts cuirassés de 10,000 tonnes donneraient à la Grèce une force supérieure à celle que pourrait lui procurer la même somme dépensée en navires défensifs. Il s'assurera aussi que la première de ces forces sera la plus facile à entretenir, la plus durable et la moins coûteuse en personnel. »

La conclusion de M. de Lanessan est pour ainsi dire topique : « Il devra se dire surtout (le gouvernement grec) que la Grèce ne saurait faire exception au principe d'après lequel toute nation qui se borne à l'offensive est une nation vaincue d'avance. »

On ne saurait mieux dire. Mais il y a, dans ce que l'on nous a donné comme étant — ce qui reste encore un peu vague — le programme de l'amiral Fournier trois parties bien distinctes, et qui ne forment pas un bloc indivisible.

En première ligne la construction d'un port de refuge et de dépôts de charbon fortifiés. En ce moment la Grèce a deux ports de refuge, l'ancien arsenal de Poros, insuffisamment outillé et plus encore mal défendu, et l'arsenal de Salamine, mal outillé aussi — il ne possède même pas des bassins de radoub et des cales sèches pour les besoins du matériel flottant actuel — et tout aussi insuffisamment fortifié que l'ancien arsenal de Poros. L'amiral Fournier veut un port de refuge tout à fait bien outillé et pouvant être défendu contre les attaques de l'ennemi. Il veut aussi des dépôts de charbon fortifiés, l'un dans l'Égée et l'autre dans la mer Ionienne afin qu'en tout temps les escadres puissent, sans trop s'écarter de leur centre éventuel d'opérations, se ravitailler en charbon et en munitions de guerre.

L'amiral Fournier estime, croyons-nous, que le personnel de la flotte, le personnel technique surtout, a besoin de plus d'entraînement et d'une plus solide « instruction technique ». Il avait parlé aussi de la nécessité de rajeunir les cadres, fût-ce en abaissant la limite d'âge qui est un peu trop élevée dans nos armées de terre et de mer.

Enfin, l'amiral Fournier a parlé de la construction des unités de combat. Mais l'idée de renforcer la petite marine défensive n'exclut pas celle de renforcer la marine offensive. C'est, comme disait l'amiral Lejeune, l'organisateur de la marine grecque, « une question de gros sous ».

Le rajeunissement — pour nous servir du mot grec que nous traduisons ainsi, — de nos cuirassés et l'adjonction de fortes unités de combat à la force navale actuelle n'est pas, que nous sachions, exclue de l'adoption du programme de l'amiral Fournier. De plus, les unités de la petite marine défensive, que l'on avait en vue, mais que l'on pourra abandonner, n'entamaient pas sérieusement la somme destinée à la réfection et au complément du matériel naval.

L'amiral français faisait remarquer, et

tout le monde ou à peu près a fait la même remarque, qu'avec son port de refuge, ses deux dépôts de charbon fortifiés, la flotte grecque, reconstituée d'après un nouveau programme (nous ne connaissons, encore une fois, que fort imparfaitement celui de l'amiral Fournier) aurait la maîtrise de l'Archipel. Et que si, par hasard, une grande nation maritime devait opérer dans les mers du Levant, elle serait heureuse d'avoir l'alliance de la Grèce qui, naturellement, bénéficierait des avantages de cette alliance. N'est-ce pas un peu où il faudrait en arriver ?

LES GRECS AU SOUDAN

Nous avons publié dans notre dernier numéro des extraits d'une réponse faite par la Chambre de commerce grecque d'Alexandrie aux calomnies formulées sur les Grecs d'Égypte par lord Cromer dans son célèbre *Modern Egypt*. Avec beaucoup de dignité l'auteur de la réponse se contentait de mettre en contradiction flagrante les déclarations de lord Cromer écrivain et celles de lord Cromer administrateur. Il ne fallait plus ni mieux.

On assure cependant — et ceci n'a pas l'air d'une fable — que l'une fois comme l'autre lord Cromer fut sincère, sincère au point de vue britannique s'entend, ce qui ne veut pas dire sincère selon la véritable définition du mot. On prétend en effet que l'administration anglaise voit d'un œil fort soupçonneux, d'un côté les rapides progrès de l'élément grec en Égypte, de l'autre l'ascendant des Hellènes sur les Fellahs. Les Grecs sont les seuls Européens qui sachent s'entendre avec l'élément indigène et sur celui-ci, mouvant comme les sables de la Lybie, à juste raison l'influence anglaise ne se sent pas solidement assise. Les Grecs étaient bons comme pionniers de l'Angleterre. Ils ont cessé de l'être depuis que, obéissant à leurs penchants naturels, ils multiplient le long du Nil leurs colonies florissantes toutes pleines de cet esprit nationaliste qui, en moins d'un siècle, a diminué la Turquie des deux tiers de ses possessions européennes.

Il ne faut pas, assurément, exagérer. Mais on ne saurait nier les efforts de l'administration anglaise pour arrêter, en même temps qu'elle empiète sans cesse sur les droits acquis de la France, l'essor des colonies grecques, sans rivales dans la Haute-Égypte et le Soudan.

Ce dernier pays est autant entre les mains des Grecs qu'entre celles des Anglais. Si ceux-ci ont le pouvoir, les autres détiennent le commerce. On a pu dire qu'ils sont arrivés à Khartoum avant Gordon et depuis lors leur situation ne fait que grandir.

« Ils sont 5,685 sur un total de 13,000 étrangers, nous dit en substance M. Scotidis, consul général de Grèce, dans une très-intéressante étude sur le Soudan qu'il vient de publier avec l'autorisation du gouvernement hellénique. Ils forment 31 colonies comptant de 60 à 3,000 habitants. »

« Khartoum où 3,000 Grecs sont établis en est la principale. On compte encore parmi les étrangers dans la capitale du Soudan qui a une population de 16,528

âmes, 326 Italiens, 64 Arméniens, 23 Autrichiens, 20 Allemands et — ce qui en dit encore plus long que les autres chiffres sur la nouvelle manière de lord Cromer et l'hostilité manifeste de sir Eldon Gorst envers les Hellènes — 20 Anglais, le minimum indispensable de fonctionnaires. La ville a 1179 maisons dont la plupart appartiennent à des Grecs de même que la majorité des terrains non bâtis. Sur 397 magasins 283 appartiennent aux indigènes, 78 à des Grecs et 34 à d'autres européens. Le commerce extérieur, céréales, ivoire, plumes d'autruche, peaux, cotons, huile, bois, gomme, caoutchouc, pour ne citer que les principaux produits, est à peu près monopolisé par les Grecs. Les comptoirs de M. Capatos, un Grec de Céphallénie qui est le plus gros négociant du pays, s'étendent dans toutes les provinces du Soudan et jusqu'en Ouganda, au Congo, en Erythrée et en Abyssinie.

« Tout le Soudan est parcouru par des commerçants hellènes, jusque dans ses extrémités les plus reculées. Le manque de moyens de communications ne les embarrasse pas. Une centaine de marchands Grecs sont installés dans la province de Sénar, quatre-vingt à El-Obéid, principale ville du Kordofan. On en trouve jusque dans le Bahr-el-Gazal, célèbre par l'expédition du capitaine Marchand.

» La province du Nil-Blanc est visitée tous les ans par 500 ou 600 Grecs achetant de la gomme. El-Duein, ville principale de la province, compte 80 Hellènes établis à demeure de même que Wad-Medani, capitale du Nil-Bleu. De vastes étendues de terrains ont été achetées par des Hellènes en prévision du développement que ne manqueront de prendre ces deux provinces après l'exécution des travaux projetés par le gouvernement.

« Atbara, dans la province de Berber, est encore en construction ; cependant 500 Grecs, ingénieurs, entrepreneurs, ouvriers, s'y trouvent déjà établis. Dans la province de Souakim, près d'un millier de commerçants Hellènes sont groupés dans les trois grands centres de Port-Soudan, Souakim et Takar.

Aussi, dans un dîner officiel, le secrétaire de la justice de l'Etat du Soudan a pu dire : « Aucun autre n'aurait pu faire et ne peut faire au Soudan ce que les Grecs ont fait et ce qu'ils font ». L'hommage était mérité. Le gouvernement soudanais y a ajouté sa consécration en reconnaissant la personnalité morale à la Communauté grecque de Khartoum, privilège qui n'a été octroyé à aucune autre communauté, même en Egypte. Il a encore fait don à la communauté d'un terrain pour bâtir une église, en remplacement de celle « partie pour la Macédoine ».

On connaît l'anecdote. M. Edmond Théry l'éminent directeur de l'*Economiste européen* l'a rapportée dans une des conférences organisées par la Ligue française pour la défense des droits de l'Hellénisme. M. Edmond Théry, qui est un grand philhellène et le trésorier de la Ligue, avait visité Khartoum où la colonie grecque lui fit le plus chaleureux accueil. Il s'étonna de ne pas voir d'église grecque : « Elle est partie pour la Macédoine » lui répondit M. Capatos, le riche négociant dont parle

M. Scotidis dans son étude. Et comme son interlocuteur ne comprenait pas, il expliqua que les sommes recueillies par souscription pour construire l'église et s'élevant à deux cent mille francs avaient été employées à soulager les victimes de la férocité bulgare en Macédoine.

Les Grecs du Soudan, comme les Grecs de l'Egypte, sont de vrais Grecs, aventureux, intelligents, travailleurs, attachés à l'idée nationale, bref la sorte de gens que la libérale Albion n'aime pas à rencontrer sur son chemin. Elle commence à le leur faire sentir.

LA DIPLOMATIE ANGLAISE

La révoltante partialité de la diplomatie britannique a été sévèrement appréciée par les feuilles d'Athènes et tout particulièrement par une feuille du soir qui, naguère encore, ne jurait que par l'Angleterre. Voici ce qu'on peut lire dans l'« Hestia » à propos du dernier Blue Book que nous avons signalé dans notre dernier numéro.

Plus on avance dans la lecture de ce Blue Book, plus on est saisi d'indignation et d'horreur pour le mépris que la diplomatie anglaise professe à l'endroit de la vérité. Certes, les crimes bulgares n'excitent pas plus d'aversion que la politique des faux témoins officiels et des juges qui s'efforcent d'en atténuer l'horreur.

Nous sommes désolés d'avoir à tenir un pareil langage, mais nous sommes encore plus désolés de ne pouvoir nous servir des expressions qui conviendraient à qualifier la politique anglaise en Macédoine. On ne respecte pas même pour la forme l'intelligence du public dans la correspondance officielle anglaise. L'amour pour les Bulgares se trahit avec tant de jubilation, il domine tellement les pensées et l'action de la diplomatie anglaise qu'elle en oublie souvent jusqu'au savoir-vivre. Certes, la Grèce n'a jamais subi pareille rudesse diplomatique ; les pages de l'affaire Pacifico sont, de fait, polies comparées à l'attitude de Sir Edward Grey et des représentants de l'Angleterre à Constantinople et en Macédoine.

Les Grecs n'ont pas le droit de se défendre, et si, dans leur défense, il tombe un seul cheveu de la tête des Bulgares, l'Angleterre s'empresse de faire au gouvernement des observations injurieuses, avec, en guise de conclusion, la menace de « prendre de sévères mesures contre la Grèce », contre la Grèce qui n'attache pas tous les Grecs de la Macédoine pour les faire servir de cible aux Bulgares.

Viennent les épouvantables égorgements de Rakovo et de Négovani, les représentants de l'Angleterre n'en parlent pas seulement avec un flegme imperturbable, ils s'efforcent encore de les justifier. Et lorsque le gouvernement anglais est invité à appuyer à Sophia les représentations austro-russes, il recommande à son représentant de le faire de manière à ce qu'elles aient un caractère amical. Le ministre anglais parle comme s'il s'efforçait d'exprimer ses condoléances au gouvernement bulgare de ce que les actes des comitadjis lui font tort et pourraient lui porter préjudice.

Les rapports anglais sur les massacres

de Rakovo et de Négovani parlent de « quelques meurtres d'Hellènes par des Bulgares provenant de représailles » ; ils s'efforcent de qualifier la mort sauvage par les flammes des femmes et des enfants comme « mort par asphyxie », chose que les Comitadjis eux-mêmes n'ont osé dire pour atténuer l'horreur de leur crime.

Jamais, certes, la politique d'aucun gouvernement européen ne s'est moquée à ce point de la vérité et de la justice. Car, jusque dans ses décisions inhumaines, la diplomatie a le courage de ses idées.

Ironie des temps ! Alors que l'on montre tant d'irrévérence pour les droits humains, un si grand mépris pour le sang grec versé en Macédoine par des mains bulgares, la sensibilité britannique lutte dans les deux Chambres pour faire passer un bill interdisant l'importation de plumes précieuses pour cause de protection... d'innocents oiseaux ! Nous ignorons si les corbeaux y sont compris.

LORD PERCY ET SIR EDWARD GREY

L'ancien sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, originaire de la petite ville normande de Percy, est fier de son origine française. Il le disait tout dernièrement à un rédacteur de la *Liberté* de Paris. Mais ce n'est pas là ce qu'il a dit de plus intéressant. Il a raconté quelques unes de ses impressions d'Orient ; il s'est montré sceptique quant à la solution du problème macédonien et considère comme grave le mouvement panislamique qui se dessine dans les possessions anglaises de l'Asie et dans les possessions françaises de l'Afrique.

En ce qui concerne le problème macédonien, le Sultan — nous n'osons pas nous nommer après lui — a dit à l'ambassadeur de Constantinople à Londres : « Le mal provenant des bandes ne pourra être réduit par des mesures de rigueur, tant que des puissances européennes soutiennent et encouragent par leurs sympathies les espérances des Etats balkaniques ». Or, l'Angleterre et la Russie, l'Angleterre encore plus que la Russie, encouragent les espérances des Bulgares et l'Autriche ne décourage personne.

L'organisation d'une espèce de ligue panislamique est l'idée maîtresse du règne d'Abdul-Hamid. On l'a dit, à cette même place, avant la dernière guerre gréco-turque et notre directeur a signalé l'existence du mouvement panislamique, dans une série de communications adressée à cette même époque au *Temps* de Paris. On ne s'en est inquiété cependant que lors de l'entrée des troupes turques en Thessalie alors que les Tunisiens, les Algériens, les Marocains et les musulmans de l'Inde anglaise célébraient les victoires de l'Islam sur les chrétiens. Il fallut même, pour couper court aux démonstrations des musulmans dans l'Afrique française, de sévères avertissements de la part des autorités.

Pour en revenir à lord Percy qui aime un peu plus la vérité que les Bulgares, il s'est bien gardé d'afficher comme le fait avec tant d'ostentation Sir Edward Grey, une irréductible aversion

pour l'Hellénisme. Il a flétri, comme ils méritaient de l'être, du haut de la tribune anglaise, les crimes des comitadjis et n'a jamais dit cette phrase vraiment haineuse que nous ne cesserons de reprocher au ministre anglais. «J'entends ignorer l'action bulgare avant l'apparition des bandes grecques en Macédoine». Lord Percy n'était pas philhellène. Edward Grey est un mishellène impénitent.

Sir Edward Grey pourrait cependant, comme tous ceux qui s'occupent de la question macédonienne, jeter un coup d'œil sur les discours de lord Percy, qui connaît l'Europe Orientale pour l'avoir visitée et pour en avoir étudié sur les lieux mêmes la constitution ethnologique. Voici le résumé d'un discours qu'il prononça en octobre 1903, alors qu'il était encore sous-secrétaire d'Etat, au grand banquet annuel de l'Université de Cambridge :

Depuis plusieurs mois, des bandes bulgares passent continuellement les frontières de la principauté et entrent en Macédoine aux fins de forcer les populations chrétiennes à participer au mouvement révolutionnaire. Elles emploient à cet effet la menace sans reculer devant de barbares cruautés.

L'armée turque n'est pas parvenue à chasser les bandes des positions qu'elles occupent dans les montagnes. Telle était la situation lorsque j'étais il y a quatorze mois en Macédoine. Je sais, pour m'en être enquis personnellement qu'à cette époque plusieurs villages chrétiens craignaient beaucoup plus les bandes bulgares que les troupes turques.

Depuis, on a recruté des bandes irrégulières et des actes de violence ont été commis contre les populations chrétiennes. Ceux qui méritent les sympathies de l'Angleterre sont les chrétiens qui sont restés tranquilles, forcés de se prononcer entre la vengeance des bandes et les poursuites de l'armée turque.

N'est ce pas la condamnation de la politique de Sir Edward Grey dans la question macédonienne ?

UNE NOUVELLE TRIPLE ALLIANCE

Le roi d'Angleterre, en train de devenir le plus populaire des souverains de l'Europe, a reçu M. Fallières comme le chef d'un grand Etat ami et allié de son pays. Son peuple s'est associé à lui et a multiplié les démonstrations pour bien affirmer que l'entente cordiale n'est pas seulement établie entre les deux gouvernements, mais aussi entre les deux grandes nations libérales que séparent la Manche et le Pas-de-Calais. Depuis les lords, en grande partie d'origine française, jusqu'aux petits bourgeois de la Cité, tous se sont empressés de montrer, avec une spontanéité admirable, leurs vives sympathies pour la France. Celles du Souverain sont depuis longtemps connues. C'est à elles, autant qu'à la nécessité politique, qu'est dû un rapprochement nécessaire au maintien de la paix européenne et au progrès de l'humanité. Car un conflit armé entre la France et l'Angleterre — on ne le sait que trop par le passé — c'est la guerre dans toutes les mers et sur tous les continents.

Après la visite de M. Fallières, le roi Edouard se rendra en Russie auprès du tzar Nicolas. Il avance donc la date d'un voyage qui avait été décidé, mais qui paraissait moins proche. La rencontre des deux souverains aura lieu le 9

juin à bord du yacht royal *Victoria and Albert*, dans la rade de Revel, située, comme on sait, dans le golfe de Finlande. Le roi d'Angleterre ne débarquera pas donc pas sur le sol russe, comme il en avait d'abord manifesté l'intention. Ce revirement tient à des motifs de politique intérieure. La Douma siégeant encore à cette époque, la situation du souverain britannique n'eût pas manqué d'être assez délicate : le rôle de l'assemblée, au cas d'une visite de souverain étranger, n'ayant été, jusqu'ici, réglé par aucun protocole.

L'entrevue de Revel n'en comporte pas moins la haute signification que l'on souhaitait lui attribuer. Elle scelle le rapprochement définitif entre l'Angleterre et la Russie et sera fertile en conséquences sur lesquelles il serait téméraire de se prononcer, au moins en ce qui concerne les intérêts de l'Hellénisme.

La rapidité avec laquelle s'exécute le plan d'Edouard VII, dit une feuille parisienne, est digne de remarque : le public européen sera également frappé du moment choisi pour lier les conversations de Londres et de Paris. Aussi comprenons-nous la jubilation des journaux anglais et l'enthousiaste conclusion d'un article du *Globe* de Londres :

«Une triple entente entre l'Angleterre, la France et la Russie est la meilleure garantie de la paix de l'Europe, à laquelle les signes de troubles n'ont pas manqué ces temps derniers».

On dit déjà couramment, en parlant de ces manifestations d'alliés et d'amis, qu'elles forment sinon une triple alliance, au moins une triple entente. La triple entente, c'est neuf et cela sonne bien, dit un journal de Paris. «Cela a un air tout à fait pacifique et la paix n'a cessé d'être, comme l'on faisait dire naguère à M. Prudhomme, le plus précieux de tous les biens. Et puis il fait bon de voir derrière la triple alliance dont on voit flamboyer les canons et briller les bayonnettes», le coq Gaulois claironnant la paix à l'Ours britannique et au Léopard anglais — afin que les autres n'en ignorent. La triple entente, personne ne peut s'y tromper, est la contrepartie de la triple alliance.

L'Hellénisme doit-il se réjouir ou s'attrister de cette nouvelle combinaison diplomatique ? La chose n'a été abordée, et encore de façon superficielle, que par un de nos confrères. Il a conclu que la Grèce sera forcée de se tourner vers la triple alliance si la triple entente abonde dans le sens slave en ce qui concerne les affaires du proche Orient. La triplique formera alors un bloc ininterrompu des rives de la Baltique à celle de l'Egée. A notre sens, la Grèce et, par elle l'Hellénisme, doit rechercher surtout la paix. Avec la paix, l'avenir travaille pour elle, la force d'expansion de l'Hellénisme étant incomparablement supérieure à celle des nationalités rivales des Balkans. N'a-t-on pas démontré, à cette même place et avec des documents à l'appui, que c'est pour avoir désespéré de gagner la Macédoine par les voies pacifiques, que les Slavistes ont commencé la guerre à mort que l'on sait contre l'Hellénisme ? Cela nous dispense de conclure d'une manière plus précise.

LA MAISON D'ANDRÉ CHÉNIER

D'un l'article de M. Gaston Deschamps sur la maison d'André Chénier, qui a paru dans le *Temps*, nous détachons les passages suivants :

J'ai entendu chanter, dans ma mémoire, les noms harmonieux de Sestos et d'Abydos. J'ai songé, en voyant les rives merveilleuses de l'Hellespont et du Bosphore, que ces terres illustres et malheureuses, où la nature est plus belle que l'humanité, ont été un paradis terrestre, ouvert à l'influence douce et puissante des lettres et des arts. Constantinople fut le dernier asile de l'humanisme athénien. C'est d'ici que sont partis, après une effroyable catastrophe, les initiateurs de la Renaissance italienne et de la Renaissance française. C'est d'ici qu'est venu le grand poète qui a rajeuni, rafraîchi aux sources antiques la poésie de notre nation... Je suis allé voir, ce matin, dans le quartier français de Constantinople, la maison natale d'André Chénier.

Entre la tour de Galata et le rivage de la Corne d'Or, tout près de l'église Saint-Pierre, il y a une grande bâtisse carrée, bien construite en pierres de taille, et dont la solide apparence fait ressortir, par un saisissant contraste, le délabrement des masures d'alentour. C'est une de ces maisons que l'on appelle ici des *hans*, que l'on nomme des *fondouks* sur les côtes barbaresques, et où nos compatriotes d'antan, exilés dans ces parages, étaient quelquefois obligés de se barricader pour résister aux entreprises des Arabes ou des Turcs. Les murs de ce vieux logis sont épais comme ceux d'une forteresse. Les fenêtres du rez-de-chaussée sont hautes et toutes défendues par de forts grillages en fer. Lorsqu'on lit, dans les mémoires du comte de Ferriol, qui fut ambassadeur de France près de la Sublime-Porte, le récit des avanies auxquelles étaient exposés jadis les Français de Péra et de Galata, on n'est point tenté de penser que ces précautions furent inutiles. Au-dessus de ces fenêtres, on lit, sur une plaque de marbre blanc, cette inscription :

ANDRÉ CHÉNIER
NAQUIT
DANS CETTE MAISON
LE
30 OCTOBRE 1762

Un Grec très savant et très lettré, qui a bien voulu me guider dans ce pèlerinage littéraire, me dit que l'appartement où naquit notre André Chénier est maintenant habité par un gradué de l'université de Paris, M. Constantin Sarifopoulo, avocat licencié de notre Faculté de droit. Un des étages de la maison d'André Chénier est actuellement occupé par la chambre de commerce hellénique. L'aimable secrétaire de cette compagnie m'a montré plusieurs pièces de cette demeure historique, où j'ai eu le plaisir de voir une bibliothèque composée de livres français et comprenant notamment les *Annales* de notre Ecole des sciences politiques.

L'inscription commémorative de la naissance d'André Chénier a été gravée par les soins d'un de nos compatriotes, M. Régis Delbeuf, qui a profité de plusieurs années de séjour dans la dernière capitale de l'humanisme hellénique pour consacrer un très intéressant travail aux *Origines d'André Chénier*.

Voici l'acte de naissance d'André Chénier :

L'an du Seigneur 1762, le trentième jour d'octobre, je soussigné, frère Mariano Timoni, de la congrégation orientale de l'ordre des Frères prêcheurs, vicaire général et recteur de la paroisse des saints apôtres Pierre et Paul, à Galata, déclare avoir baptisé André-Marie, fils du sieur Louis Chénier, Français, et de dame Elisabeth Lomaca, époux légitimes. L'enfant a été tenu sur les fonts baptismaux par le sieur Claude Amic, Français, au nom du sieur André Bevant, natif de Carcassonne, et de dame Marie Lomaca.

Marie Lomaca, tante et marraine d'André Chénier, devait épouser, quelques années plus tard, M. Claude Amic. Elle fut la grand-mère de M. Thiers...

André Chénier fut l'avant-dernier des huit enfants qui sont issus du mariage de Louis Chénier et d'Elisabeth Santi-Lomaca. Un de ses frères, Constantin-Xavier, né le 4 août 1757, entra dans le

carrière consulaire. Sa sœur Hélène-Christine épousa, en 1786, le comte de la Tour-Saint-Ignest. On connaît la destinée du poète Marie-Joseph Chénier, qui fut le dernier-né de cette famille très littéraire. Le sixième enfant d'Elisabeth Lomaca fut baptisé, en l'église Saint-Pierre, sous le nom de Louis-Sauveur, le 27 novembre 1761. Domicilié à Paris, pendant la Révolution, il fut détenu sous la Terreur, et put atteindre sans trop d'encombre la date libératrice du Neuf-Thermidor. Il épousa, dans des circonstances romanesques, dont M. Régis Delbeuf nous doit le récit détaillé, une jeune et jolie veuve qui s'était intéressée à son malheureux sort. Sa descendance s'est éteinte en 1880, dans la personne de M. Gabriel de Chénier, à qui l'on doit une très importante édition des œuvres d'André.

Les recherches de M. Régis Delbeuf ont eu pour objet d'élucider principalement les questions relatives à l'ascendance d'Elisabeth Lomaca. Il a retrouvé une épitaphe, qui nous donne l'état civil du grand-père d'André Chénier :

D.O.M
ET MEMORIAE D. ANTONII SANTI EHOMACA
IN EXERCENDA GEMMARUM MERCATURA
CELEBERRIMI
ET
IN STUDIO RERUM ANTIQVARVM
PERITISSIMI
NEG NON
ERGA PAUPERES
BENEFICENTISSIMI
etc.

Traduction :

A Dieu très bon, très grand, et à la mémoire du sieur Antoine Santi-Lomaca, très célèbre dans le commerce des pierres précieuses, très expert dans l'étude des antiquités, et très bienfaisant envers les pauvres, etc.

Le grand-père d'André Chénier était donc quelque chose comme joaillier et antiquaire. Ces deux métiers ne sont pas, en somme, très éloignés de la poésie... Cet ami des antiquités et des pierres précieuses eut pour femme Elisabeth Petri, dont voici l'épitaphe :

Ici repose dame Elisabeth Petri, dont la patience fut merveilleuse, et dont la prudence, en mainte occasion, fut remarquée. Elle se distingua par la suavité de son caractère ainsi que par la pureté de sa vie. L'esprit tourné vers Dieu et vers l'éternité, morte pour le monde pendant qu'elle vivait, elle obtint une sainte mort, digne de sa vie, le 21 novembre 1776 à l'âge de 58 ans. Ce monument de pieux souvenir lui a été consacré par Antoine Santi-Lhomaca, son époux.

On ne retrouve pas, chez le poète de l'*Hermès*, le mysticisme de cette bonne grand-mère dévote, qui mourut quasiment en odeur de sainteté. Elle eût craint, si elle avait vécu assez longtemps pour lire les *Eglogues* ou les *Idylles*, de deviner dans la vie et dans les livres du jeune ami des frères Trudaine et de Fanny un paganisme excessif. Ce n'est pas d'elle, évidemment, qu'il tint sa dévotion aux dieux de l'Olympe et aux héros de l'Hellade.

Les recherches et les découvertes de M. Régis Delbeuf sont très intéressantes. Ses conclusions sont parfois imprévues. Il refuse, par exemple, malgré l'opinion généralement accréditée, de considérer André Chénier comme le fils d'une Grecque. Il incline à voir dans la famille Lomaca, la descendance d'une tribu catalane... « Les Lomaca, dit-il, vinrent sans doute avec les caravelles espagnoles du treizième siècle, de Barcelone ou des îles Baléares. » A vrai dire, je n'en sais rien du tout. Mais ce que je sais bien, c'est que M. Régis Delbeuf remarque lui-même qu'André Chénier « avec sa mère parlait toujours grec ». Et il ajoute :

C'est elle qui apprit le grec à son fils, comme une langue maternelle. De tous ses enfants, André était le préféré. La Muse en secret l'avait sans doute avertie, et ce fut à ses lèvres qu'elle versa la goutte de lait sacrée. André tint de sa mère la sensibilité, l'enthousiasme, la vivacité d'esprit et d'intelligence, l'amour passionné du beau. Grâce à elle, il se plut à puiser aux sources de la poésie grecque ses premières inspirations...

A la fin de ce travail, que devront lire tous

ceux qui sont curieux de mettre quelque précision dans l'histoire littéraire, M. Régis Delbeuf cite avec un juste sentiment d'admiration ces beaux vers de son auteur :

Salut, dieux de l'Euxin, Hellé, Sestos, Abyde,
Et nymphe du Bosphore et nymphe Propontide,
.....
Hèbre, Pangée, Hæmus, et Rhodope et Riphée !
Salut, Thrace, ma mère et la mère d'Orphée,
Galata que mes yeux désiraient dès longtemps :
Car c'est là qu'une Grecque, en son jeune printemps,
Belle, au lit d'un époux nourrisson de la France,
Me fit naître Français dans les murs de Byzance.

Alors, pourquoi contester une origine que ce grand poète, helléniste, philhellène et admirablement Français, revendique si nettement au nombre de ses titres de noblesse ?

BULLETIN

La Crète à la Chambre italienne. — Au Parlement italien, à la Chambre comme au Sénat, le nom de la Crète a toujours éveillé de vives sympathies. D'autre part, M. Tittoni, ministre des affaires étrangères, a parlé, chaque fois que l'occasion lui en a été donnée, de la grande île de manière à faire entendre que l'Italie était loin d'être hostile à la réalisation des vœux des Crétois et que le gouvernement italien serait heureux de saisir la première occasion qui lui semblerait propice pour donner aux Crétois des marques non équivoques de ses sympathies.

M. Tittoni a tenu parole, s'il est vrai que c'est à son initiative qu'est dû le rappel des troupes internationales. Il n'a rencontré d'opposition de la part d'aucune des puissances tutrices ou protectrices et le plus chaud appui de la part du gouvernement de la République française.

Le 13 mai, M. Galli, l'ardent et sympathique philhellène, a questionné, à Montecitorio, le ministre des affaires étrangères sur les suites que pourrait comporter la protestation de la Porte relativement à l'évacuation de la Crète par les troupes internationales. M. Pamfili, sous-secrétaire d'Etat du ministère des affaires étrangères, a répondu que l'évacuation était prévue dès 1896 par les puissances protectrices à certaines conditions qui se sont réalisées depuis. L'évacuation ne modifie pas la situation, ni les obligations prises par les puissances envers la Turquie. Par conséquent, l'ordre ayant été consolidé à l'intérieur et la sûreté de l'élément musulman assurée, sur la proposition du Haut-Commissaire, et après accord intervenu entre les puissances, les troupes internationales devront avoir évacué l'île dans l'espace d'une année à partir de l'embarquement de la première section.

M. Galli répliqua en exprimant la reconnaissance des philhellènes au gouvernement italien pour son heureuse initiative. Il fit ensuite l'éloge de la Grèce et celui de M. Zaïmis et félicita la Grèce de posséder des hommes politiques de cette valeur. Il a terminé en faisant des vœux pour que l'union de la Crète à la Grèce vienne aussi de l'initiative de l'Italie.

Finasseries turques. — Un télégramme de Paris nous apprend que la Porte fait retomber sur le consul de Grèce à Vathy la responsabilité des troubles de Samos. Elle avait même annoncé qu'elle allait demander à la Grèce le rappel de ce consul dont les agissements avec M. Sophoulis, chef de l'opposition, auraient surexcité les esprits des Samiens contre leur prince. Il est, en effet, bien blâmable M. Zouloumis. N'a-t-il pas prévu d'avance ce qui est arrivé ? Et n'a-t-il pas, à ce qu'on affirme, informé le prince que ses atermoiements à l'endroit de la convocation de l'assemblée ne pouvaient manquer d'avoir de fâcheux effets pour la sûreté publique ?

Il se confirme que la Porte a demandé à la Grèce le rappel de son consul à Samos. Le gouvernement hellénique a répondu qu'il priait la Porte de formuler ses griefs autrement que par de vagues généralités. A noter que le consul, M. Zouloumis,

a souvent, par une discrète intervention, calmé les esprits qu'irritaient l'arbitraire des gouverneurs.

Aime bien qui est bien châtié. — On sait que nous aimons à retourner les proverbes pour bien exprimer ce qu'ils veulent dire. Le proverbe « Aime bien qui châte bien » renversé selon notre système s'applique admirablement aux Turcs. Depuis longtemps les Bulgares se conduisent envers eux d'une façon fort incorrecte, leur causent toutes sortes d'ennuis et d'embarras. Ils leur ont enlevé la Roumélie-Orientale, ont créé la situation actuelle en Macédoine, situation qui leur a valu, avec une diminution de leur autorité, l'humiliation d'un contrôle international et des difficultés qui finiront par leur faire perdre cette province.

Et cependant, les Turcs favorisent, par tous les moyens l'expansion bulgare, accordent aux Bulgares toutes sortes de faveurs, alors qu'ils gardent toute leur rigueur pour le clergé grec, pour les Serbes et pour les Grecs, qui souffrent comme les musulmans, toutes sortes d'avaries de la part des descendants de Kroum. Si cela continue, nous conseillerons aux Hellènes et aux Serbes d'imiter l'exemple des Bulgares convaincus que les Turcs « aiment bien qui les châtie bien ».

N'a-t-on pas télégraphié, ces jours-ci, que la cour criminelle turque de Scopia (Uskub) a condamné à plusieurs années de travaux forcés huit instituteurs serbes du sandjak de Novi-Bazar et l'archimandrite Karamatiévitch de Novarez aux travaux forcés à vie pour n'avoir pas remis à temps leurs « brevets » aux autorités turques ? Et cela pendant que de nombreux instituteurs bulgares sont des comitadjis avérés ?

Nous ne dirons rien de l'attitude des autorités turques envers leurs sujets hellènes. Ne force-t-elle pas tous les jours le patriarcat œcuménique, leur protecteur légal et naturel, à faire des représentations au Divan ?

Un mot malheureux de Sir Edward Grey.

Dans une conversation avec le ministre de Grèce à Londres, le ministre des affaires étrangères de S.M. Britannique a eu un mot malheureux que nous avons relevé dans notre dernier numéro : « J'entends ignorer, a-t-il dit en substance, l'action bulgare antérieure à l'apparition des bandes grecques en Macédoine ».

Ce qu'a été cette action scélérate, les ruines qu'elle a accumulées, le sang qu'elle a fait verser, nos lecteurs le savent aussi bien, peut-être mieux que la diplomatie anglaise, car nous l'avons racontée au jour le jour avec un luxe de détails à dissiper tous les doutes.

Au reste, le comte Percy, ex-sous-secrétaire d'Etat au ministère des affaires étrangères, l'a qualifiée d'une manière précise à la Chambre des Communes. Répondant (en février 1905) à M. Stephenson qui l'avait interpellé « au nom des Comités bulgares représentants », disait-il, de tous les chrétiens de Macédoine », lord Percy répondit :

« Non pas. Les comités ne représentent personne. Car ils sont odieux à l'immense majorité de la population, musulmane et chrétienne. Ils ne sont qu'un obstacle à l'application des réformes. Si celles-ci ne prospèrent que lentement, la part la plus lourde de responsabilité doit revenir aux comités révolutionnaires bulgares ».

Ce n'est pas l'avis, paraît-il, de Sir Edward Grey, mais c'est l'avis de tous ceux qui connaissent aussi bien que lui les choses de Macédoine et celui de tous ceux qui n'entendent pas ignorer l'action bulgare antérieure à l'apparition des bandes grecques.

Les Musulmans en Eubée, en Thessalie et en Crète. — Le Times, dit la Rhizospastis, a complété l'œuvre de dénigrement contre les Hellènes commencée par le Blue Book. Il s'efforce d'entretenir des inquiétudes sur le sort des musulmans de Crète après l'évacuation de l'île par les troupes internationales.

Ce n'est pas, au surplus, la première fois que l'on sert ce plat sur les bords de la Tamise. Il a

été déjà servi lors de l'annexion de la Thessalie à la Grèce.

«Les Chrétiens, disait en 1887 un député aux Communes, sont fort opprimés sous un gouvernement turc. Mais qui peut nous assurer que, sous un gouvernement hellénique les Turcs jouiront de l'égalité des droits?»

Gladstone répondit : «Le coexistence de diverses religions n'est pas une difficulté insurmontable. Dans le royaume libre de Grèce, vivent tranquilles et contents sous un gouvernement chrétien de nombreux Turcs propriétaires terriens».

Les Turcs restés en Eubée après l'annexion de cette île à la Grèce ont toujours vécu en fort bonne intelligence avec leurs concitoyens Hellènes. Ils recevaient une instruction hellénique. D'aucuns fréquenterent les cours de l'Université, furent admis aux emplois de l'Etat et il en est même, parmi ceux-là, qui occupent, aujourd'hui, de hautes situations à Constantinople.

Que dire, maintenant, des musulmans de la Thessalie ? On peut affirmer que, s'il y a eu quelque inégalité, elle a été faite pour protéger plus efficacement les Turcs au détriment des Grecs. A la Chambre et aux conseils municipaux des musulmans ont été souvent envoyés par la majorité hellène. Plusieurs des lois votées pour l'assimilation avaient surtout en vue le bien de musulmans. Cette délicatesse de sentiments se fit sentir même pendant la guerre de 1897, alors que des Turcs de Larissa étaient mal comportés envers les Grecs pendant l'occupation ottomane.

Il en est de même en ce moment en Crète. Et il en sera ainsi après l'évacuation de l'île par les troupes internationales.

Grèce et Serbie.—L'échange de bons procédés entre Athènes et Belgrade, l'extériorisation des sentiments qui n'ont jamais cessé d'exister entre Hellènes et Serbes ont mis à l'envers les cervelles bulgares. Leurs agences d'informations, leurs journaux, les journaux qui se font à l'étranger les organes de leurs appétences ont mis en circulation un nombre incalculable de fausses nouvelles et de faux bruits pour montrer que l'entente gréco-serbe se fait au détriment de la Bulgarie et qu'une ligne de conduite commune est sur le point d'être arrêtée, si elle ne l'est déjà, pour anéantir l'élément bulgare en Macédoine.

La colère vraie ou feinte des Bulgares montre combien ils redoutent une entente entre les Grecs et les Serbes, entente qui confinerait, sans trop d'efforts, l'action bulgare dans ses limites historiques et naturelles. Elle montre aussi que les efforts de la diplomatie russe pour concilier les intérêts opposés des Bulgares et des Serbes sont, jusqu'ici, demeurés sans effet.

Le plus étrange de tous les bruits propagés par les Bulgares est, sans contredit, celui qui attribue l'entente gréco-serbe à la médiation officieuse de l'Autriche-Hongrie. Et cela, on a quelque peine à le deviner, pour se débarrasser de la propagande que la Serbie n'aurait cessé de faire en Bosnie et en Herzégovine depuis que ces deux grandes provinces sont passées sous l'administration austro-hongroise.

M. Théotokis.—Le président du conseil a abrégé sa villégiature à Corfou par suite des troubles de Samos qui ont mis en émoi le monde hellénique. Il est arrivé hier et a eu, immédiatement, une longue conférence avec le ministre des affaires étrangères. Il a approuvé tout ce qui avait été fait et les protestations du gouvernement hellénique et les mesures prises pour venir en aide aux réfugiés Samiens aussi bien que l'envoi d'un navire de guerre pour la protection des sujets hellènes. Disons, en passant, que dans sa conversation avec M. Limbritis, exécutif testamentaire de feu Avérof, S. M. le Roi a dit, entre autres choses intéressantes que M. Théotokis avait beaucoup fait pour amener le retrait des troupes internationales de Crète.

Persécutions pratiquées contre les Grecs en Roumélie Orientale.—Le locum tenens de l'archevêque de Philippopoli a adressé au

patriarcat œcuménique un rapport que publie l'Ecclesiastiki Alithia et duquel nous traduisons les passages suivants :

«Nous avons passé les fêtes de Pâques dans la douleur et l'abattement. A l'exception d'un tout petit nombre d'entre nous qui ont pu assister aux offices divins dans la chapelle de M. Tzoukalas, aucun autre n'a pu s'approcher de la Saint-Table. Il en est de même à Kouklaina, à Tatar Bazardjik, à Péristera et aux villages d'alentour dont les églises ont été volées aux Grecs pendant les persécutions de juin et dont les prêtres ont été forcés d'abandonner leurs cures.

«Par contre les Bulgares ont pompeusement célébré les offices dans les églises qu'ils nous ont volées. A la cathédrale de Aghia-Marina de Philippoli qui nous a été enlevée, l'évêque bulgare, Maximos a officié, ostensiblement entouré du préfet, du maire et de toutes les autorités civiles et militaires de la ville».

«Et pendant que la persécution continue les journaux bulgares déblatèrent contre le Patriarcat protestant. Ces journaux prétendent que l'ordre et la tranquillité règnent dans les communautés grecques de la Bulgarie et que les Hellènes possèdent leurs églises et leurs écoles, qu'ils jouissent de toutes les libertés, qu'ils sont protégés par les autorités et que l'on calomnie les Bulgares en affirmant le contraire».

Les journaux de Sophia ont trouvé de l'écho dans un journal de création récente, la Dépêche d'Orient qui se publie à Paris et qui pourrait s'appeler tout aussi bien la Dépêche bulgare.

Bulgares contre...Bulgares.—On a crié à la diffamation, à la calomnie lorsque nous disions, bien qu'avec documents et preuves à l'appui, qu'une partie, et non la moindre, des Bulgares tués en Macédoine, étaient victimes de la haine de leurs propres frères. Un rapport du consul général d'Angleterre à Salonique, que nous trouvons dans le Blue Book, est venu, fort à propos, lever les derniers doutes que l'on aurait pu avoir encore à ce sujet.

Au point de vue politique, dit en substance ce rapport, les Bulgares ont perdu du terrain cette année. Ils ont, il est vrai, arrêté la marche des Grecs vers Monastir et Moribovo, mais ils ont été forcés de reculer devant eux vers le sud et vers le nord devant les Serbes. En outre, les Bulgares s'épuisent constamment vers le nord-ouest. Ils sont même chassés de plusieurs cantons par les Arnauts. Il ne faut pas perdre de vue que si les autres nationalités sont un ou deux adversaires, toutes, à l'exception des Vlaques, sont ennemies des Bulgares. Et ce qui est à noter, un nombre très important des victimes bulgares sont égorgées par des Bulgares qui leur reprochent leur indifférence et leur tiédeur pour la cause nationale.

Une autre chose est encore à noter dans ce passage du rapport du consul anglais, l'aversion de tous les chrétiens, à l'exception des Vlaques, pour leurs prétendus libérateurs.

Après cela, nos confrères roumains ne nous accuseront plus de calomnier la propagande roumaine et le gouvernement de Bucarest, qui la subventionne, quand nous redirons qu'ils font cause commune avec les assassins et autres malandrins que déverse la Bulgarie sur la Macédoine.

Serbes Contre Bulgares.—Dans la Vieille Serbie, dont l'extrémité méridionale seule devrait être comprise dans la Macédoine, l'autre partie, la plus grande, en ayant été toujours séparée, Serbes et Bulgares se livrent une lutte acharnée. Inutile de dire que les Bulgares ont commencé là comme en Macédoine la propagande par le fait après avoir échoué dans leurs tentatives d'expansion par l'idée. Pour défendre la conscience nationale de leurs «homogènes», les Serbes se sont, comme les Grecs avaient fait peu de temps auparavant, armés pour arrêter les empiètements des Bulgares. De là les sanglants conflits qui affligent la Vieille-Serbie, où la majorité de la population est d'ailleurs de race albanaise convertie au mahométisme. Ces Albanaï, qui ne veulent être ni Serbes ni Bulgares sont de rudes adversaires pour les uns et pour les autres et leur font souvent sentir qu'ils veulent rester les maîtres chez eux. Mais, pour le moment, la lutte armée est principalement engagée entre les

Serbes et les Bulgares dont les bandes parcourent le pays en se faisant tout le mal possible. Aussi des centaines de Serbes ont dû chercher un refuge en Serbie et presque autant de Bulgares sur le territoire de la principauté. Tout dernièrement les Bulgares avaient mis des villages entiers à feu et à sang. Au début de cette semaine une dépêche de Vienne nous annonçait qu'une nombreuse bande serbe avait envahi le village de Strakianos et tué une vingtaine de Bulgares.

NOUVELLES

Dernières nouvelles de Samos.—L'arrivée d'un commissaire impérial, chargé de faire une enquête, aurait produit une détente. Cependant, si l'on en croit des dépêches de Constantinople aux journaux de Vienne, Copassis effendi et la troupe turque seraient toujours cernés. Des télégrammes de Vienne disent que les consuls demandent protection pour eux et leurs familles. Les Samiens continuent à fuir leur pays. Des réfugiés arrivés à Chio, disent mais le fait n'est pas confirmé, que 150 Samiens ont été tués par les Turcs et que toutes les femmes et les enfants de Vathy sont en fuite.

Les ambassadeurs des trois puissances protectrices ont appelé l'attention de la Porte sur les événements de Samos.

La Porte a contremandé l'envoi de nouvelles troupes à Samos à la suite des représentations des ambassadeurs.

Le Sénat samien a envoyé aux consuls des trois puissances protectrices un mémoire expliquant l'attitude de la population. Les Samiens n'ont pas pris les armes contre la Turquie mais contre le prince attentant à leurs libertés. Ils les déposeront dès que la présence d'un navire de guerre étranger aura garanti la sécurité de leur vie et de leurs privilèges.

Encore la fermeture du Théâtre Royal.

—M. Philarétos, dans le «Rhizospastis», a l'air de croire que ce n'est pas avec l'argent de S. M. le Roi qu'a été bâti le Théâtre Royal, que d'aucuns considèrent comme une annexe de la Cour. Beaucoup, dit-il, pensent qu'il a été bâti avec l'argent donné à différentes époques au Roi, argent que S. M. devait employer à des œuvres d'utilité nationale.

M. Philarétos rappelle la question qu'il avait posée à la Chambre à ce propos. Il dit que, d'après feu Aristide Ikonomos, le Roi avait reçu depuis 1864 des sommes évaluées à cinq millions sans compter les intérêts. Mais, à cette époque, une feuille d'Athènes contesta les chiffres d'Aristide Ikonomos. M. Philarétos n'insistait pas plus qu'il ne confirmait ce chiffre de cinq millions. Mais comme le journal dont il s'agit prétendait, ce qui n'a pas été démenti, qu'il tenait ses renseignements de la Caisse royale, il n'y a aucune raison d'en contester la vérité. Voici maintenant, en traduction, la partie de la question de M. Philarétos relative aux sommes données au Roi pour être employées à des œuvres d'utilité nationale.

Le 6 juin 1886, la feuille en question publiait les renseignements qui suivent : Le 10 janvier 1877, la Caisse Royale déposa à la Banque Nationale 33,000 francs ; le 3 août de la même année 10,000 ; le 2 septembre 1250 ; le 9 septembre 1881, 30,000 ; le 19 juin 1882, 28,325 ; le 23 janvier 1883, 651,187. En tout 754,362 francs. De plus, des Grecs d'Angleterre ont mis 375,000 fr à la disposition du Roi, qui a déposé, de son côté 60,000 francs à la Banque Nationale, contre-valeur de la forêt de Baphi qui lui fut cédée par l'Etat. D'autres sommes, s'élevant à 783,000 francs, proviennent d'autre source... C'est donc à plus de un million et demi, sans compter les intérêts que s'élèvent les sommes données au Roi dans le but que l'on vient d'indiquer.

La famille royale de Grèce.—S. M. le Roi passera à Dékélia—que d'aucuns s'obstinent à désigner encore sous le nom barbare de Tatoï—le temps qui reste à s'écouler jusqu'à son voyage annuel dans l'Europe occidentale. LL. AA. RR. le Diadoque, le prince Georges et la princesse Marie sont arrivés à Paris. La Princesse royale et son fils aîné font un court séjour à Rome avant de se rendre en An-

gleterre en passant par Paris, S. M. la Reine et la princesse Hélène sont à St-Petersbourg : les princes Nicolas et Christophoros en Crimée. S. M. le Roi partira pour Aix-les-Bains au retour du Diadoque qui sera investi des hautes fonctions de la régence.

Un bon démarque. — Un bon démarque, que l'on peut offrir en exemple, est M. Cartalis, démarque de Volo. Il vient d'offrir à sa commune un terrain de 20,000 piques carrés pour la construction d'une école de tir. Il a fait, de plus, dresser le devis d'après lequel la dépense pour la construction de la dite école s'élèvera à 50,000 francs. Il annonça au conseil municipal le don du terrain et le dépôt qu'il faisait de 50,000 francs à la Banque Nationale pour la construction et l'aménagement de l'école de tir. Les travaux commenceront prochainement.

L'Alliance Française. — Dimanche dernier a eu lieu au «Parnassos» la distribution annuelle de prix de la section athénienne de l'Alliance française, sous la présidence de M. de La Boulinière, ministre de France.

Sans bruit chaque année l'Alliance française élargit à Athènes le cercle de son influence. Ses cours du soir sont de plus en plus suivis. Les écoles de l'Etat et les établissements libres envoient leurs meilleurs élèves à ses concours. L'Alliance française n'oublie pas même l'Ecole du Parnassos et des prix spéciaux sont réservés aux petits lutteurs de la vie comme disent les Grecs, aux petits décroisseurs et com missionnaires qui vont se reposer le soir à l'école du travail de la journée.

La cérémonie a commencé par un petit discours de M. Brissaud, président du Comité athénien de l'Alliance française. M. Brissaud, doyen des professeurs de français à Athènes et l'un des plus actifs propagateurs de la langue française a fait le compte-rendu des travaux de la section au cours de l'année dernière. Puis des jeunes gens récitèrent des morceaux choisis et de beaux livres furent distribués aux nombreux lauréats.

A la fin M. de La Boulinière, au milieu des applaudissements chaleureux des assistants, exprima les remerciements du gouvernement français aux membres de l'Alliance et à tous ceux qui contribuent à la propagation du français en Grèce, resserrant ainsi les liens de sympathie qui unissent la Grèce et la France.

Sévère mais juste admonestation. — M. N. Hadjidakis, qu'il ne faut pas confondre avec son homonyme G. N. Hadjidakis, est, comme celui-ci, professeur à l'Université Nationale, professeur de mathématiques. Il se sert, dans son enseignement d'expressions empruntées au jargon que l'on enseigne comme du grec à l'Ecole des langues orientales de Paris et s'efforce même de faire de la propagande en faveur de ce patois. M. Stéphanopoulos, ministre de l'instruction publique, l'a rappelé au respect des convenances et de la langue nationale en lui infligeant une sévère admonestation. M. Stéphanopoulos l'a mandé par divers lui et lui a enjoint d'avoir à se servir désormais, dans son enseignement de la langue nationale. En cas de récidive, lui a-t-il dit sévèrement, je me verrai dans la nécessité de vous faire révoquer.

Il est étonnant qu'après la consultation nationale sur le patois des Chevelus et le débat qui a eu lieu à la Chambre sur l'initiative de M. Mavromichalis, le ministre français de l'instruction publique n'ait pas fait à l'endroit du professeur du prétendu grec moderne enseigné à l'Ecole des langues orientales les mêmes remontrances que M. Stéphanopoulos vient de faire à M. Hadjidakis. Pourtant nous savons de bonne source que la consultation et le compte-rendu du débat ont été envoyés au Président du Conseil M. Clemenceau, au ministre des affaires étrangères et au ministre de l'instruction publique.

En Grèce, tous ceux qui ont quelque souci de la dignité nationale et de l'unité morale de l'Hellénisme sont surpris de voir que l'on continue à enseigner comme «grec moderne» un patois de facture barbare qui n'est guère compris dans le bassin oriental de la Méditerranée où le grec est resté la langue dominante.

M. Etienne Streit. — Après un court séjour à Madère et le périple de la Méditerranée, le gouverneur de la Banque Nationale est rentré à Athènes plein de vigueur et débordant de santé. A son retour, il a eu la gracieuse surprise de trouver sur

sa table de travail le diplôme de professeur honoraire de droit international à l'Ecole de droit d'Athènes. C'est la juste récompense de vingt-cinq années d'un fructueux enseignement, car avant d'être élu gouverneur de la Banque Nationale, M. Etienne Streit, dont on avait remarqué les brillantes qualités financières alors qu'il dirigeait la section du contentieux de notre premier établissement de crédit, avait professé le droit international avec autant d'autorité que son prédécesseur M. Saripolos, que son grand talent avait fait nommer membre correspondant de l'Institut de France.

Hilmi pacha et le Grecs de Macédoine. —

Le gouverneur général vient de faire une tournée en Macédoine pour s'assurer par lui-même de la situation dans laquelle se trouve ce malheureux. Encore qu'elle soit mauvaise, nous écrit-on de Serres, elle n'est pas, au dire de Hilmi pacha, aussi mauvaise que la dépeignent la plupart des feuille européens. Hilmi pacha a été particulièrement étonné de la prospérité relative des communautés grecques et de la bonne intelligence qui règne entre elles et leurs chefs religieux. Il a pu constater encore une fois que les populations grecques créent le moins d'embarras possible aux autorités ottomanes et ne demandent à la Turquie que de les protéger contre les comitadjis dont l'audace s'accroît tous les jours, quoi que disent les documents du Foreign Office.

Notre correspondant nous dit qu'Hilmi pacha a été partout bien reçu par les populations grecques, qu'il s'est enquis avec beaucoup d'intérêt de leurs besoins et des mesures qu'ils jugent nécessaires pour le rétablissement et l'affermissement de l'ordre.

Un appel désespéré. — Les Grecs émigrés dans la Louisiane ont adressé au Roi Georges cet appel désespéré :

Sire, Pour échapper à une mort certaine et affreuse par la faim, à laquelle ont déjà succombé deux de nos malheureux compatriotes, pour échapper à la douloureuse situation que crée le manque de travail, source du désespoir et de la détresse auxquels sont en proie les trois quarts des Grecs émigrés dans cet immense pays, nous vous envoyons ce cri douloureux de désespoir et nous supplions Votre Majesté de daigner ordonner ce qu'il faut pour notre rapatriement qui nous sauvera d'une mort certaine.

S. M. le roi a recommandé ce télégramme au ministre de l'intérieur. M. Calogéropoulos a déclaré ne pouvoir prendre, faute de crédits, les mesures nécessaires pour le rapatriement des émigrés qui voudraient rentrer dans leur pays. Cette opération, a-t-il dit à un de nos confrères, coûterait à la Grèce des millions. Au reste, la situation s'améliore, et ils pourront trouver sous peu le travail qui manque aujourd'hui.

En Crète. — La nouvelle de la prochaine évacuation de l'île par les troupes internationales a été accueillie par toutes les populations avec les plus vives démonstrations de joie. Elle est considérée comme un pas de plus vers la réalisation des vœux bientôt séculaires du peuple crétois. Les musulmans eux-mêmes, qui se résignent d'ailleurs facilement à l'inévitable et qui sont convaincus que l'union avec la Grèce est une question de temps n'ont fait le moindre mouvement de mauvaise humeur. Il en est même qui se sont félicités avec les chrétiens et qui ont adressé leurs félicitations au haut-commissaire des puissances. Toutes les mesures ont été, d'ailleurs, prises pour leur assurer unité de traitement et de droits avec les chrétiens. C'est ce qu'on peut appeler «les précautions inutiles, étant donné l'esprit de tolérance religieuse et politique, qui est le fond même du caractère hellène.

La Chambre crétoise se réunit le 21 mai de notre style. L'ordre du jour sera,

dit on, chargé, mais elle devra s'occuper, avant tout du budget qui se soldera en déficit si l'on n'accroît, par de nouveaux impôts ou des surtaxes les revenus du Trésor, et de l'emprunt sans lequel le relèvement financier et économique sera fatalement retardé.

Un concours de tir a eu lieu la semaine dernière entre des miliciens crétois et des soldats des troupes internationales. Les Anglais sont venus les premiers, puis les Crétois, les Français, les Italiens et les Russes.

Serbes et Monténégrins. — Le procès des personnes impliquées dans le complot contre le prince Nikitas se poursuit devant la cour criminelle de Cétigné. De la déposition des témoins, il résulte que le complot a été ourdi en Serbie, que le gouvernement serbe connaissait et encourageait les menées des conspirateurs.

Il faut attendre, avant de se prononcer sur des incidents de nature à créer des haines et des difficultés entre les deux pays, de plus amples détails. D'aucuns pensent que le complot est l'effet de l'idée qui avait germé naguère dans beaucoup de cerveaux serbes et monténégrins que la prospérité et l'avenir des deux pays réside dans l'union entre les peuples serbe et monténégrin.

Le nouveau ministre d'Italie en Grèce.

— Le marquis André Carloti a été nommé ministre d'Italie à Athènes. Il a débuté comme attaché à l'ambassade italienne à St-Petersbourg, puis en la même qualité à Constantinople d'où il est entré au ministère des affaires étrangères. En 1891, il fut nommé conseiller d'ambassade à Constantinople, passa plus tard, en la même qualité, à l'ambassade de Vienne, et fut ensuite nommé sous-secrétaire d'Etat au ministère des affaires étrangères.

François Coppée. — Un des plus grands poètes contemporains vient de s'éteindre à Paris, quelques jours seulement après sa sœur qui l'avait aimé avec la tendresse affectueuse d'une mère. Affligé d'un cancer qui lui rongait la langue, il ne recevait plus, aux dernières semaines de sa vie, que de rares amis avec lesquels il ne pouvait plus causer que du regard et de la main et qui s'en allaient attristés par les souffrances que le poète endurait avec une résignation vraiment chrétienne.

M. François Coppée a été soutenu dans sa longue agonie par sa foi chrétienne, qu'il confessait hautement, sincèrement en toutes circonstances, surtout depuis qu'il croyait le christianisme persécuté autant, sinon de la même manière, que dans l'Eglise naissante. Les dernières productions de ce grand poète, qui fut aussi un noble cœur, se ressentent de sa conversion. Il convient de constater, avant tout, dit Gaston Deschamps, que François Coppée fut un admirable homme de lettres, profondément dévoué à son art... La sincérité du deuil qui afflige aujourd'hui les lettres françaises est la meilleure récompense de ce poète sincère qui laisse dans la mémoire des hommes plusieurs chefs-d'œuvre dignes d'être appris par cœur et déjà sûrs d'obtenir l'audience de la postérité attendrie et charmée.

L'acte de brigandage d'Aghii Saranta.

— Des dépêches de Janina disent que 40 membres de la bande qui ont pillé les agences hellénique et italienne à Aghii Saranta ont été capturés par les Turcs. Il y a parmi eux, trois chrétiens seulement. Les autres sont des musulmans presque tous d'origine albanaise. Le fait qu'une bande de 63 brigands a pu, inaperçue, traverser de vastes régions et venir au bord de la mer piller des agences de navigation à vapeur montre sous un jour vraiment lugubre l'état de la sûreté publique en Epire. D'ailleurs, des cas de brigandage sont signalés dans d'autres régions de cet infortuné pays.

Le gouvernement turc accordera les dédommagements nécessaires et un sévère châtiment attend les coupables qui n'ont pas tardé, comme on l'a vu, à tomber entre les mains des autorités.

Pourquoi Edouard VII aime la France, son opinion sur les Français, ses souvenirs du Parisien qu'il était quand il n'était que prince de Galles... vous trouverez tout cela dans les «Annales» de cette semaine, et dix autres articles sensationnels sur l'actualité; les «Premières communiantes» par René Bazin et Chantavoine; des fragments du «Chérubin» de Francis de Croisset; les plus belles pièces récitées au salon des poètes, d'Edmond Haraucourt; des chroniques de Jules Bois, Yvonne Sarcey, Adolphe Brissot, Jules Truffier; musique, gravures, etc.

Partout : 25 centimes. Abonnement : 10 fr. par an : 12 fr. 50 pour l'Union postale. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.



LOTÉRIE EN FAVEUR DE LA FLOTTE NATIONALE ET DES ANTIQUITÉS DE GRÈCE ANNÉE 1908

DRACHMES 225,000

Une drachme chaque billet valable pour un des trois derniers tirages du 29 Juin, du 26 Octobre et du 31 Décembre.

LOTS

1 Gros Lot.	de 100,000	Drachmes
1 Lot.....	de 25,000	»
1 Lot.....	de 10,000	»
3 Lots.....	de 5,000	»
etc.,	etc.,	etc.

Au total : Mille lots atteignant un montant de Drachmes 225,000 pour chaque tirage.

Les billets sont mis en vente dans les bureaux des caissiers de l'Etat et des autres fonctionnaires publics, dans les Banques Grecques, dans les gares et stations des chemins de fer Héliéniques, dans les agences des monopoles et de vente des journaux.

Les demandes de billets doivent être adressées : au Ministère des Finances (Bureau de la Loterie de la Flotte) à Athènes, aux trésoriers et autres fonctionnaires publics de l'Etat grec, aux Banques et dans les Agences de journaux.

Le Chef de Section
G. N. COFINAS

BANQUE NATIONALE DE GRECE

Dépôts à intérêts

La Banque Nationale de Grèce accepte des dépôts à intérêt à échéance fixe ou permanents.

Les dépôts sont reçus en billets de Banque et en or, francs ou livres sterling. Les dépôts en or et leurs intérêts sont payés par la Banque dans les monnaies dans lesquelles les dépôts ont été effectués, ou en chèque à vue sur l'étranger, au choix et sur ordre de l'obligataire.

Le capital et les intérêts sont payables à Athènes au Siège Central de la Banque et sur la demande des déposants par ses Succursales. A Corfou, Céphalonie et Zante, les intérêts et le capital sont payés à la demande du déposant par les Succursales de la Banque Ionienne Limited.

Intérêts des dépôts

1 1/2 o/o	par an	pour dépôts de 6 mois
2 o/o	»	»
2 1/2 o/o	»	»
3 o/o	»	»
4 o/o	»	»

Les obligations des dépôts à intérêts sont émises au choix du déposant nominatives ou au porteur.

Imprimerie
Anestis Constantinidis

BANQUE NATIONALE DE GRECE

SITUATION SOMMAIRE AU 30 AVRIL 1908

ACTIF		30 Avril 1908	31 Mars 1908
Caisse	Encaisse métallique..	3,061,443.11	3,033,468.48
	Billets de la Banque Ionienne..	204,485.—	322,375.—
	Idem de une et de deux drachmes.	1,278,914.—	1,073,836.—
Comptes à l'étranger	valeur en drachmes de l'or à l'étranger.	43,647,716.—	45,099,589.92
	Produit de l'emprunt 4 o/o 1902 Ch. de fer Hellénique.	4,025,683.83	4,548,170.83
Prêt à l'Etat en vertu de la Loi du cours forcé,		63,778,575.42	63,778,575.42
	Idem en billets de banque de une et de deux drachmes..	10,500,000.—	10,500,000.—
Obligations des Emprunts de l'Etat..	(en or. dr. 24,709,175.— (en billets 34,310,200.—	59,019,375.—	59,019,375.—
Emprunt National Agricole pour la Thessalie		1,000,000.—	
Bons du Trésor Hellénique en billets de banque.			
Portefeuille.		24,454,113.57	25,304,603.30
Effets de commerce échus		3,007,048.43	
Avances sur titres.		16,581,246.29	2,948,085.03
Avances sur marchandises.		4,542,763.23	16,052,237.80
Prêts et comptes-courants sur hypothèque..		67,727,995.90	6,002,852.52
Prêts aux Communes, ports et autres personnes légales.		43,865,019.61	67,623,227.06
Effets agricoles.		15,505,814.65	43,649,242.44
Effets agricoles échus		4,626,681.11	15,121,962.35
Actions de Sociétés locales.		4,662,218.—	4,662,097.19
Participation Banque de Crète		1,250,000.—	4,662,218.—
Obligations de l'emprunt à lots de la Banque Nationale de Grèce 2 1/2 o/o.		805,190.—	1,250,000.—
	en billets de Banque..		
Coupons divers			805,390.—
Locaux de la Banque et Immeubles adjugés à la Banque.		8,840,359.—	8,850,519.05
Créances en souffrance.		2,979,217.60	2,971,732.13
Frais d'établissement principalement pour confection de billets de Banque.		1,478,218.77	1,474,686.37
Comptes divers.		1,552,943.80	2,637,210.07
Comptes divers à l'étranger			
Commission Financière Internationale (Compte du Service des Emprunts d'Etat en or).		3,465,072.67	1,766,134.05
Rachat de la Participation de l'Etat aux bénéfices de la Banque		1,290,240.—	1,290,240.—
Rachat du privilège de la Banque d'Epiro-Thessalie.		800,000.—	800,000.—
Commission de la conversion de l'emprunt à lots, en billets de Banque..		200,000.—	200,000.—
Divers..		1,008,742.80	858,737.74
Dr.		395,159,077.79	396,270,565.75
PASSIF			
Capital social divisé en 20,000 actions..		20,000,000.—	20,000,000.—
Fonds de réserve		13,500,000.—	13,500,000.—
Billets de banque en circulation pour compte du Gouv. dr.	63,778,575.42		
	de la Banque dr.	53,110,862.18	
		116,889,437.60	119,154,324.43
Billets de Banque de une et de deux drachmes.		10,500,000.—	10,500,000.—
Dépôts en espèces sans intérêts		6,958,616.42	8,079,180.65
Dépôts sans intérêts.		17,298,183.72	13,515,581.69
Billet à ordre		1,103,326.28	1,149,968.23
Dividendes non réclamés		265,560.—	358,065.—
Commission Financière Internat. Compte des Versements	(en or 765,711.16 (en billets 8,384,346.41		
de revenus affectés		9,150,057.57	7,900,806.65
Service des emprunts d'Etat en or		10,641.80	5,894.30
Service des emprunts d'Etat en billets de banque		263,753.62	313,055.12
Dépôts de l'Etat en or.		541,686.93	2,386,279.54
Dépôts de l'Etat en billets de banque		14,331.48	714,331.48
Dépôts de l'Etat en or pour la construction du chemin de fer Pirée.		4,025,683.83	
Demerli-Frontières.		5,532,313.83	4,548,170.83
Dépôts de l'Etat en billets de banque pour la construction du chemin de fer.			
Pirée-Demerli-Frontière		92,709.21	91,699.21
Dépôts à intérêt.		113,616,361.93	112,685,284.39
Emprunt à lots de la Banque Nationale de Grèce 3 o/o en or.		42,449,880.—	42,449,880.—
	2 1/2 o/o en bil. de Banq.	20,470,000.—	20,476,000.—
Service de l'emprunt à lots 3 o/o en or		1,385,006.—	1,677,632.—
	2 1/2 o/o en billets de Banque.	203,492.50	230,490.—
Caisse d'Epargne		10,772,217.89	10,757,818.88
Divers.		5,615,071.01	5,776,163.65
Dr.		395,159,077.79	396,270,565.75

Athènes, le 7/20 Mai 1908.

Le Chef de la Comptabilité
P. A. COUTSALEXIS

LE SALON DE LA MODE

TOUS LES SAMEDIS

Le plus Élégant et le plus Pratique de Journaux de Modes

PREMIERE EDITION

AVEC GRAVURES NOIRES

Union postale : Un An, 18 fr; Six Mois, 9 fr. 50

SECONDE EDITION

AVEC 25 GRAVURES COLORIÉES

Union postale : Un An, 26 fr; Six Mois 13 fr. 50

Ajouter UN franc par trimestre pour recevoir 28 grands patrons découpés par an

Adresser mandats-poste ou valeurs à vue sur Paris à

M. Henry PETIT, Directeur, 5, Rue des Filles-Saint-Thomas, Paris

ΑΙΑ ΩΡΑ
ΙΣ ΤΗΣ ΣΑΜΟΥ
ΟΥ ΒΟΜΒΑΡΔΙΣΜΟΥ
ΠΑΝΙΚΟΣ ΤΩΝ ΚΑΤΟΙΚΩΝ
ΣΤΑΤΙΔΩΝ ΔΥΝΑΜΕΩΝ
τοῦτ' αὐτὴν ἐν τελείῳ ἀποκλεισμοῦ
Περὶ τοῦ βουρβαρισμοῦ τοῦ Βαθὸς
ἀποκλεισμοῦ ἀποκλεισμοῦ

ἀφῆλθυσαν αἱ νεοστίς εἰς ζυβὸν πρὸς
 σφυγίναν, οἱ δὲ τοιχοκτίς στόλος καὶ
 οἰονόβων τὰ ὑψώματα εἰς τὰ ὁποῖοι
 ἔχουν καταφύγει οἱ Σάμιοι, ἐξετόπισε
 αὐτοὺς εἰς τὸ ἑσωτερικὸν τῆς νήσου
 πελίσται δὲ τῶν ριπτομένων βομβῶν
 πεσοῦσαι ἐντὸς τῆς πόλεως καὶ παρὰ
 τὸ μέγαρον τοῦ Ἡγεμόνος, ἐπήνεγκον
 μεγάλας καταστροφάς εἰς τινὰ οἰκή

κατα και ἐπροφηνῆσαν πολλὰς πυρ-
καίτας.

ΚΑΙ ΑΛΛΟΙ ΠΡΟΣΦΥΓΕΣ ΕΙΣ ΣΥΡΟΝ

Πᾶν τοῦ «Λατίου» κατέπευσε χθὲς
εἰς Σύρον τὸ ἀτόπιστον «Ταχυδρόμου» ἀπο-
βίδασαν αὐτοῖς· τεσσάραντο πρόσφυγας
ἐς Σάμου ἐπιβασάντες εἰς Τήρανόν. Οἱ ἐ-
λόγῳ ἐπιβάται καθὼς καὶ οἱ πλοῦραροι ἀρη-
γούνται εἰς τὸ δημαρχεῖον Τηριανῶν ἀνελθόν-
τες ἐπὶ τοῖς ἀπριλοῦνσι ἐτοιμοὶ πρὸς ἀναχώρη-
σιν· εἰπὼν δὲ κατέπευσαν ἐκεῖ τοῦρκικὴν πολε-
μικὴν ἐρ' οὐ ἐκμύνατῃ λευκῇ σπυρίαι καὶ δὲ
ἀναχώρησαν ὁμοῦς ἐπὶ τῇ διαβεβασμένῃ
καρπῇ ἐκεῖ ὅρα ἤντινα. Προσέβησαν δὲ δὲ

ἀρχα ἡσυχία ἐπικρατεῖ εἰς τὸ Καρλόβασι καὶ
τὸ ἑσωτερικὸν τῆς νήσου καὶ ὅτι τὸ Μεσσα-
ζερὴ τῆς γραμμῆς θελήσαν νὰ προσεγγίσῃ εἰς
Βαθὺ παρημποδίσθη ὑπὸ τῶν τουρκικῶν πολε-

ΤΗΛΕΓΡΑΦΗΜΑΤΑ ΤΟΥ ΝΟΜΑΡΧΟΥ ΣΥΡΟΥ

Ἐλήφθησαν χθές εἰς τὸ ὑπουργεῖον τῶν Ἐσωτερικῶν τὰ κάτωθι τηλεγραφήματα τοῦ νομάρχου Κυκλάδων ἀναφέροντα περὶ τῆς αὐτοῦ ἀρτίως τῶν ἐκ Σάμου προσπαγίων :

ΣΥΡΟΣ. Διὰ τοῦ ἀπομπόλιον « Ἀστέρως » προερχομένου ἐκ Σάμου κα

τοῦ «Παυελλήριον» ἐξ Ἀμοργοῦ ἀφί-
κοντο περὶ τοὺς ἑκατὸν πρόσφυγες
οὓς τοποθετῶ εἰς τὸ λοιμοκαθαρι-
στικὸν παρθεῶν καὶ τὰς πρῶτας περὶ-
τάλλειρε. Αἱ ἀγνήρεις τὸν εἶνε συγ-
κεντρεῖν καὶ ἀντιγαταί.

ΣΥΡΡΟΣ. Διὰ τοῦ «Παυελλήριον»
ἀφίκοντο ἐξ Ἀμοργοῦ οἱ βουλευταὶ
Σοφοῦλης καὶ Χατζηδάκης καὶ ὁ
ἀστυνόμος Βαθιός.

Νομάρχης Λοιζιῶτης

ΥΨΟΜΒΑΡΕΙΣΜΟΥ

Ερῶς πιασά, κατόπιν συνενοή-
σεως τούτου μετὰ τοῦ Χαλλή
πασα, ἡ ἐκτύπος αὐτών.
Αφ' οὗτοιο ἤρξατο τὸ «Ίτε-
θῆν» σφοδρὸν κατὰ τὸν ἐπαναστα-
τικὸν κωνονοβολισμοῦ, ἀφ' οὗ πρώ-
τον περὶ ἡλεκτρικῶν προβολῶν κη-
ρωρήθησαν καὶ ἐξηρυνήθησαν αἰ-
θέρες, τῆς ὁποίας κατέχον
οὕτοι.

Τοῦ κωνονοβολισμοῦ μετέσχον
καὶ ἄλλα τέσσαρα πολεμικά ἐξ
ἄλλων σημείων.

4) κοινωνοπολιτισμικός αυτός, ὁ-
στις ἐγένετο μετὰ τὸ μεσονύκτιον
τῆς ἑβδόμητης πρὸς τὴν Περαι-
σκευὴν, μολοντός τιν ἐσπρέφον-
τα κατὰ τῆς πόλεως, ἐν τοῦτοις ἐνέ-
σπευρε τὸν πεικνὸν εἰς τοὺς ὀλί-
γους ἀπομεινάντας καὶ ἐγκατελί-
σμένους εἰς τὰς οἰκίας των κατ'Οἴ-
κους.

Ἐπέφρασε δὲ τὸ ἐπιδικωκόμενον

ἀποπέσεισιν·
 Διότι οἱ ἐπανάσταται ἐξ ἡνυ-
 κήθησαν ἐν ὑποχωρήσειν, καὶ
 οὕτω εὖρε εὐκαίρην καὶ ἀπεβίβη-
 σθαι στρατόν·

ΚΑΙ ΚΑΤΑ ΤΗΣ ΠΩΛΕΩΣ

Τὴν ἡμετέραν τῇ; ἔκρη-
 σεν ἡ ἐφ' ἣν καὶ ἄλλος στρατός
 διὰ τὸ ὑπερκαίων καὶ ἤρξαντο ἡ
 ἀποβίβησιν καὶ τοῦτον·

Οἱ ἐπανάσταται ὅμως, οἱ ὅ-
 ποιοι εἶχον ἐπινέβητες εἰς τὰς θέ-
 σεας τὸν, ἤρξαντο πυροβολοῦντες
 πρὸς παρεμβόδισιν·

Ἐκ τῶν πυροβολησάντων τοῦτων
 ἐφανεύθησαν πολλοὶ Τοῦρκου
 στρατεύων, ἐπληρώθη δὲ καὶ ὁ

ἀρχηγὸς τούτων Ἰσμηλῆ.
 Ἐκ τούτου ἐξεμάνθησαν οἱ Τοῦρ-
 κοὶ καὶ πικροὺς κληνοὺς οὐλοῦσας
 κατηυθύνετο ἔτι πλέον μόνον ἐ-
 ναντίον τῶν ὑπὸ τῶν ἐπαναστατῶν
 κατεχομένων ἐψωμάτων, ἄλλὰ καὶ
 ἐναντίον τῆς οὐλώσεως.

ΔΙ ΚΑΤΑΣΤΡΟΦΑΙ

Ἐκ τῶν κανονιστικῶν κατεστράφη τὸ πλεῖστον μέρος τῆς πόλεως. Μεταξὺ τῶν καταστραφέντων οἰκοδομημάτων εἶνε ὁ Μητροπολιτικὸς ναός, τὸ ἡγεμονικὸν μέγαρον, τὸ Ἀσπυροσκοπεῖον, τὸ μέγα ξενοδοχεῖον τῆς πόλεως, ἡ ἐκκλησία Δημητρεῖλλῃ, ἡ ἐκκλησία Γ. Καραῖλλῃ καὶ ἄλλαι πολλαί. Ἀν περιουσίωσαν δὲ μόνον εἰς ὕλην ὅτις αἱ καταστροφάς. Ἀνταυτὰς ἀριθμοῦνται καὶ πολλὰ θύματα, ἰδίως γυναῖκες καὶ παῖδα. Μεταξὺ τῶν φονευθέντων εἶνε καὶ ὁ ἐκ Πειραιῶς Ἀθ. Δασκαλάκης, ὅστις πρό τινος εἶχε μεταθῆναι εἰς Σάμον καὶ μετ' ὅσοντος ἐκεῖ κατέστη.

RÉDACTION, ADMINISTRATION et IMPRIMERIE
5-7, rue Général-Dufour, 5-7Le Journal de Genève ne répond pas des
manuscrits qui lui sont adressés et ne se
charge pas de les renvoyer.

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse.....	Fr. 2.50	7	12	20
Genève local.....	—	5	10	20
Union postale.....	Fr. 4.—	11	20	37

Les abonnements partent du 1^{er} ou du 16 de chaque mois.

PRIX DU NUMÉRO : 10 centimes

JOURNAL DE GENÈVE

NATIONAL, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

QUOTIDIEN

Deux éditions : 5 heures du soir et 5 heures du matin

VENTE AU NUMÉRO
à l'Administration du JOURNAL DE GENÈVE
et dans tous les kiosques et gares de la Suisse

ANNONCES

Payables d'avance
La ligne de sept points, ou son espace 40 cent.
Réclames : Fr. 1.25 la ligne

BUREAUX des ANNONCES

HAASENSTEIN & VOGLER

16-17, Corratier, 16-17

GENÈVE

et Succursales en Suisse et à l'Étranger.

L'administration du Journal de Genève rappelle que toute demande de changement d'adresse doit indiquer, en même temps que la nouvelle, la dernière adresse à laquelle le journal a été envoyé, afin d'éviter les confusions de noms et de faciliter les recherches.

GENÈVE, 12 mai 1908

Le second tour

Notre correspondant de Paris nous écrit le 11 mai :

A un double point de vue, la journée d'hier a été bonne pour la république. Tout d'abord, on a vu d'anciens fiefs de la réaction monarchiste tomber entre les mains du parti républicain. C'est un phénomène qui se reproduit, depuis plusieurs années, chaque fois que le suffrage universel français est consulté. Il ne se observe maintenant que dans les circonscriptions de moyenne et de petite importance, les grands centres étant tous gagnés à la république.

Ensuite, les socialistes unifiés ont subi tant d'échecs que la somme en fait un désastre. Il est rare que des élections municipales donnent une indication aussi catégorique. Mais il n'y a pas à s'y tromper, le pays tient en médiocre estime les unifiés, les amis de M. Jaurès, tous ceux qui se sont compromis avec ce chef inconsistant dans l'amitié du cabotin universitaire dont on a trop prononcé le nom et dans toutes sortes de compromissions avec de soi-disant théories antipatriotiques.

L'accident est assez grave pour que, contrairement aux mœurs politiques en cours, ceux qui l'ont subi l'avouent tout simplement. Après le premier tour de scrutin il était plus aisé, de la part de l'organe du parti unifié, l'Humanité, de nier les défaites subies, fallût-il pour cela contester la véracité des statistiques du ministère de l'intérieur. C'est ce que l'on ne manqua pas de faire, afin de ne pas décourager, pour le second tour, le zèle électoral des forces du parti. Mais, ce matin, il n'y a plus rien à cacher et l'Humanité se plaint avec une certaine douceur. Comme de juste, elle ne s'en prend pas à elle-même, mais aux radicaux qui ont abandonné et même combattu ceux qu'ils traitaient en frères il n'y a pas très longtemps encore.

Ce qu'il y a de plus grave, au point de vue socialiste, ce n'est pas ce qui s'est passé hier, c'est ce qui se passera demain. En effet, le parti unifié a pu bénéficier, hier encore, de l'appui de certains radicaux mal fixés sur le véritable état d'esprit du corps électoral. Des hommes dont la montre retardait ou qui croient qu'en dehors de la coalition des gauches il n'y avait pas de véritable sentiment républicain et que l'on ne pouvait sortir du communisme que pour tomber dans la réaction comme M. Combes l'enseigna. A ces gens-là les faits viennent de donner une leçon exemplaire. S'il y a encore des succès collectivistiques partiels dans les centres où les ouvriers sont en grande majorité, il n'y a plus rien pour l'ancien bloc. Le général André échoue pitoyablement dans son propre pays, la Côte-d'Or, pour avoir fait liste commune avec les unifiés. Par contre, nous voyons à Paris trois unifiés tomber sous les coups de radicaux-socialistes qui avaient refusé de se désister en leur faveur.

Ce ne sont que des exemples isolés ; on pourrait généraliser l'observation. Tout le monde comprendra que l'alliance collectiviste est dangereuse et, comme le métier politique rend prudent et moutonnier, la rupture dont tant de candidats ont donné l'exemple deviendra bientôt une règle générale. On comprendra alors, enfin, que les Jaurès, les Sembat, les Vaillant qui dirigent le parti révolutionnaire n'ont dû quelques années de lustre et une certaine grandeur apparente qu'aux radicaux et à leur tactique de casse-cou. Le peuple français n'a jamais sanctionné le pouvoir dont ont joui ces énarques. La majorité radicale-socialiste n'a été acquise que par des artifices et au moyen de fantômes agités sous les yeux des électeurs.

Il faut prévoir les conséquences politiques immédiates de l'indication ainsi donnée par le corps électoral. La Chambre élue dans la période d'agitation antirépublicaine et sous l'impression laissée par des années de dénégations et d'alarmes, a encore devant elle deux ans de vie. Pen-

dant deux ans, le pays sera gouverné par un Parlement qui ne représente plus ses tendances et ses vœux. M. Jaurès continuera sa tactique de terrorisme parlementaire, de façon que ses cinquante partisans comptent pour deux cents. Cette agitation servira non seulement ses vues, mais encore celles de tous les insatisfaits de l'aile gauche du radicalisme, des jaloux, des ambitieux et notamment de ceux pour qui la France était si belle sous M. Combes parce qu'ils avaient la joie de la tenir à leur merci.

Un temps de gâchis et de troubles inutiles se prépare. Il y aurait un seul moyen de l'éviter : c'est de redresser l'instrument faussé. Le remède me paraît être la dissolution des élections parlementaires nouvelles. La mesure est absolument constitutionnelle, elle est aussi tout à fait démocratique et rien, en effet, ne peut l'être plus que le recours au corps électoral lorsque la représentation parlementaire ne reflète plus exactement sa tendance politique. On aurait peut-être quelque peine à amener l'opinion à envisager les choses ainsi. Elle est, cette opinion, plus livrée au sentiment qu'à la raison, et le souvenir du 16 Mai a faussé pour longtemps son jugement. Trop de gens en France envisagent la dissolution comme une arme dangereuse entre les mains d'un gouvernement qui voudrait s'emparer triomphalement d'un pouvoir plus grand que celui dont il dispose, afin de modifier l'essence même de l'Etat.

Quoi qu'il en soit, la nation française a manifesté sa volonté d'une façon très claire. Elle est attachée profondément à la République, elle penche nettement vers la République radicale et elle envisage comme ennemis de son bonheur aussi bien les collectivistes que les monarchistes. De hautes barrières s'élèvent à la frontière gauche des partis républicains comme à la frontière droite ; par contre, les divisions qui existent dans la République elle-même sont ramenées à leur véritable caractère et non plus exagérées grossièrement comme cela avait été fait sous des ministères moins clairvoyants que celui qui vient de remporter ce grand succès.

Une brillante année

Berne, 11 mai.

(F.) Sous ce titre j'ai déjà résumé, dans le numéro du 26 février dernier du Journal de Genève, le résultat de l'année 1907 au point de vue économique, d'après le bilan provisoire du commerce extérieur de la Suisse.

Les chiffres définitifs viennent d'être publiés ; ils constituent, à tous les points de vue, un véritable record. L'extraordinaire activité commerciale et industrielle, qui a persisté pendant la plus grande partie de 1907, l'augmentation de la consommation, combinée avec un relèvement général des prix, portent le chiffre de nos importations au total énorme de 1700 millions de francs, exactement : 1 milliard 687 1/2 millions contre 1 milliard 460 millions en 1906. Et cette augmentation extraordinaire de 218 1/2 millions provient pour un tiers (72 millions 700,000 fr.) du relèvement des prix et, pour les deux tiers (145 millions 800,000 francs) de l'augmentation des importations. Celle-ci porte surtout sur les céréales, avec 191 millions contre 160, les cotons, avec 140 millions contre 110, les soieries, avec 222 millions 400,000 contre 193, les denrées coloniales, 81 millions contre 68, le charbon, 93 millions 200,000 contre 74 millions 600,000, les métaux précieux, 72 1/2 millions contre 58 millions 750,000, le fer, 107 millions 300,000 contre 97 millions, et les machines, 46 millions contre 36.

Pour les exportations, le chiffre n'a pas varié et je n'ai pas à modifier les indications de ma correspondance du 26 février. Les importations dépassent de 531 millions et demi les exportations. Cette différence est la plus forte qui ait jamais été atteinte ; elle était de 350 millions environ en 1904 et de 400 millions en 1905 et 1906.

On voit donc que 1907 a été, au point de vue économique, une brillante année. Ce n'est guère que dans le quatrième trimestre que les premiers symptômes de la dépression se sont fait apercevoir. On peut se demander quel sera le résultat de 1908, sans qu'il soit encore possible de le prévoir. M. T. Geering, le savant économiste bernois, constate dans un article des *Basler Nachrichten* que le produit des douanes présente jusqu'ici une diminution presque insensible, tandis que plusieurs de nos principales industries d'exportation accusent un recul très marqué. La diminution de l'importation des matières brutes n'est guère sensible, en effet, au point de vue du rendement des douanes, puisque la plupart entrent en franchise. Mais il est très

certain que les résultats de 1908 seront bien au-dessous de ceux de 1907.

On peut déjà s'en apercevoir par les chiffres de l'exportation suisse aux Etats-Unis, pendant le premier trimestre 1908, que le télégraphe vous a déjà signalés, comparés à ceux de la période correspondante de 1907. Ils présentent l'image d'une dépression générale par laquelle aucune de nos grandes industries n'est épargnée. Les résultats, établis suivant les différents districts consulaires, donnent pour janvier à fin mars 1908 un total de fr. 28,887,260 contre 39,330,717 francs dans le premier trimestre de 1907. C'est une diminution de fr. 10,443,457. Ce qui représente, en moyenne, de 26 3/4 pour cent.

Toutes nos industries sont touchées. Les broderies, la plus importante en ce qui concerne les Etats-Unis, tombent de 21,266,196 en 1907 à 15,635,546 en 1908 ; cette diminution ne fera que s'accroître jusqu'à la fin de l'année, et l'on sait que la situation est extrêmement difficile pour les fabricants et les ouvriers de la Suisse orientale. Les soieries, spécialement les rubans, sont également en diminution, de même que les articles de coton et de laine, les couleurs d'aniline, les fromages, etc.

La deuxième en importance de nos industries d'exportation, l'horlogerie, souffre également beaucoup du manque de commandes de la part de l'Amérique, du Japon et de la Russie. En ce qui concerne les Etats-Unis, l'exportation, pour le premier trimestre de 1908, est de 1,910,586 francs contre 2,856,583 francs en 1907 ; c'est une diminution de près d'un million, soit le 32 3/4 pour cent.

Ces quelques chiffres confirment ce que je disais tout à l'heure, que les résultats de 1908 ont bien peu de chance de ressembler, même de loin, à ceux de 1907, à moins que, d'ici à la fin de l'année, la crise ne cesse brusquement. Et c'est malheureusement bien invraisemblable.

Les Elections baloises

Bâle, 11 mai.

Elles ont été calmes. On n'en attendait rien de très neuf, et les partis s'étaient bornés à rappeler leurs programmes d'action, leur travail dans la dernière législature et leurs mérites respectifs. On ne s'attendait guère au succès de la liste socialiste et de la liste catholique. Et c'est pourtant ce qui est arrivé.

Le Grand Conseil de Bâle-Ville compte 130 membres, mais le nombre des candidats désignés par les partis était beaucoup plus considérable. Les radicaux en portaient 94, le centre libéral 50, les socialistes 67, et les catholiques 49. Restaient encore quelques listes d'ad hoc, celle du Dr Schär, radical-dissident, et la liste particulière du gros village de Riehen, protégée par le parti libéral.

Dimanche soir, à 8 heures, les résultats étaient publiés aux vitrines des grands journaux, où la foule s'écroulait, et la participation s'était révélée forte, relativement : 13,000 électeurs sur 20,000 ont défilé devant les urnes des onze cercles électoraux du canton. Succès à l'extrême-gauche et à droite : les socialistes triomphaient, faisant passer 43 de leurs candidats et gagnant ainsi sept sièges. Le parti catholique, lui aussi, qui n'a pourtant pas la chance d'avoir, comme le socialisme, un pied dans le gouvernement, élevait de dix à dix-sept le chiffre de ses députés. Quant aux radicaux, ils perdent douze de leurs sièges et n'en conservent que 40. Pourtant, avaient-ils assez promis de choses ! Leur programme, long d'une aune et demi, d'un rouge alléchant, conjurait les électeurs baloises de voter compacte la liste radicale, s'ils voulaient voir le Grand Conseil assurer la protection de l'enfance et beaucoup d'autres choses avec. Efforts inutiles et peine perdue.

Le parti libéral, lui, avait loyalement exposé au corps électoral, la semaine dernière, son désir de progrès intelligent et calme. Il n'avait pas craint de dire qu'à la faveur de ses principes il mettait en avant des hommes étrangers à toute activité politique, même libérale, et qu'il tenait aux hommes de valeur plus qu'aux hommes de parti. Son attitude à l'égard de l'adversaire est restée jusqu'au bout courtoise et digne. Il a même souligné tout ce qui le rapproche du parti radical, en mettant en lumière, toutefois, sa politique plus accentuée de prudence financière, sa résistance plus énergique au socialisme doctrinaire et sa sollicitude plus grande pour les institutions de culture intellectuelle. Le corps électoral balois l'a bien compris, et 26 candidats libéraux ont passé dimanche, avec les deux candidats de la liste de Riehen, soutenue, comme je l'ai dit, par le parti libéral.

La réélection du Conseil d'Etat par le peuple s'est faite sans incident remarquable. Si les partis bourgeois n'ont pas inscrit sur leur liste commune le nom du candidat socialiste M. Wullschlegler, qui, depuis trois ans, préside le département de l'intérieur et dont la gestion a été, de l'avis unanime, excellente, c'est tout simplement que le parti socialiste n'a pas jugé utile de voter pour les autres candidats. M. Wullschlegler n'en a

d'ailleurs pas souffert. Aucun candidat bourgeois ne lui était opposé, et il a obtenu du premier coup la majorité absolue. Le Conseil d'Etat, composé de quatre radicaux, de deux libéraux et d'un socialiste, sort donc intact de l'épreuve.

Reste la morale de l'histoire. Un homme politique balois qui présidait un bureau de vote me disait tout à l'heure que, sans aucun doute, le parti socialiste et le parti catholique ne l'ont emporté que grâce à leur solide discipline. Presque tous les bulletins bourgeois — j'excepte ceux des catholiques — avaient subi d'ingénieuses et meurtrières sophistications. Tandis que les bulletins socialistes étaient entrés vierges de tout coup de crayon dans l'urne. Les socialistes se sont en outre livrés, dans les six derniers jours, à une propagande décidée et précise. Ils ont frappé dur et avec insistance sur le même clou. Ils s'en sont assez bien trouvés, et l'exemple est bon à méditer.

Depuis l'introduction de la proportionnelle, aucun parti ne possède plus à Bâle la majorité absolue. Depuis hier, les radicaux, qui tenaient la tête, passent au second rang. Ils disposent de trois sièges de moins que les socialistes, qui, pour la première fois à Bâle, constituent le groupe le plus nombreux du Grand Conseil. La situation n'est pas si inquiétante qu'on ne pense. Le mot de Mirabeau, quelque peu modifié, est toujours en situation : « Un socialiste ministre n'est jamais un ministre socialiste ».

Le nouvel ambassadeur d'Italie à Paris

On nous écrit de Rome :

La nomination du comte Gallina au poste d'ambassadeur à Paris est aujourd'hui officielle : elle a causé au premier moment une certaine surprise, car le nom du nouvel ambassadeur était peu connu du grand public. Toutefois, à la Consulta, on fait le plus grand cas du comte Gallina et on le considère comme un des diplomates les plus capables que possède l'Italie à l'heure qu'il est. Dans les nombreux postes où il a passé, à Londres, à Constantinople, à St-Petersbourg, à Paris, à Pékin, il a fait preuve de tact et d'habileté et rendu à son gouvernement de précieux services. Il a été en dernier lieu ministre à Pékin et ambassadeur à Tokio (la légation de Tokio a été transformée en ambassade il y a quelques mois). Le comte Gallina connaît donc à fond les affaires d'Extrême-Orient, et comme il avait décidé de s'y consacrer tout particulièrement, le gouvernement italien a eu de la peine à le décider à abandonner le Japon. C'est pour ce motif que jusqu'au dernier moment des bruits contradictoires ont couru ici au sujet de sa nomination. Le gouvernement français, naturellement, s'est empressé de donner son agrément à la nomination du comte Gallina. Ce dernier, du reste, n'est pas un inconnu pour Paris, puisqu'il y a séjourné quelques mois en qualité de secrétaire et qu'il avait même fait l'intérim après la mort de M. Ressimann, le prédécesseur du comte Tornielli. Il y avait laissé dans ce court passage les meilleurs souvenirs.

Le comte Gallina n'a que 56 ans ; c'est, pour ainsi dire, un homme nouveau et qui va être appelé à donner sa mesure dans ce poste diplomatique de premier ordre qu'est l'ambassade de Paris. Nul doute qu'il ne réponde pleinement à la confiance que son gouvernement a mise en lui. Tous ceux qui le connaissent de près assurent que la succession de M. Tornielli ne saurait tomber en de meilleures mains.

La politique que pratique actuellement la diplomatie italienne et à laquelle elle entend moins que jamais renoncer, est essentiellement une politique de bascule, ou, pour mieux dire, d'équilibre. L'Italie est liée par un traité officiel aux puissances centrales et ce traité, malgré certains tiraillements avec l'une ou l'autre de ses alliées, elle n'entend aucunement le dénoncer. D'autre part, des accords spéciaux la rattachent aux deux puissances occidentales, la France et l'Angleterre. Son amitié, si heureusement rétablie, avec la France présente notamment pour l'Italie une importance toute particulière, étant donné la communauté de race et de sympathie et le voisinage immédiat des deux peuples. L'Italie est donc bien décidée à faire marcher de pair ses alliances et ses amitiés et à ne renoncer ni aux unes ni aux autres. Mais il saute aux yeux que cette politique un peu compliquée, quoique absolument conforme au tempérament italien, exige infiniment de tact, de souplesse et un doigté tout particulier.

Ce qui est certain, dans tous les cas, c'est que le rapprochement franco-italien ne court aucun danger avec le comte Gallina et que ce diplomate distingué conti-

nuera, sous ce rapport, les traditions de son prédécesseur. Le nouvel ambassadeur a eu, d'ailleurs, une très bonne presse et les journaux parisiens les plus autorisés se déclarent enchantés de sa nomination. Le gouvernement italien a donc eu, en somme, la main heureuse.

En 2^e et 3^e pages :

Variétés : la Ligue des acheteurs.

En 4^e et 5^e pages :

Chronique locale. — Spectacles. — Sports. Les recrues d'artillerie à Genève. Feuilleton : La force inconnue (fin).

Espagnols et Portugais

Un vif incident de frontière

Paris, 12.

On télégraphie de Lisbonne au Petit Parisien :

Une dépêche de Montalégre dit qu'un grave conflit s'est élevé entre des troupes espagnoles et des troupes portugaises. Plusieurs contrebandiers ont été pris alors qu'ils tentaient d'introduire en Portugal du tabac et de la soie. Ils se sont battus avec les soldats portugais. Un détachement espagnol accourut et pénétra sur territoire portugais. Les soldats portugais firent feu dans l'obscurité ; les Espagnols ripostèrent ainsi que les contrebandiers. Il en résulta une lutte terrible, à laquelle des femmes même prirent part.

L'Eclair reçoit de son correspondant de Madrid une dépêche annonçant qu'une grave collision a eu lieu entre Espagnols et Portugais au village de Gorosida. Voici cette nouvelle version :

Des bergers portugais ayant introduit des troupeaux sur territoire espagnol, les paysans espagnols les repoussèrent. Des carabinières espagnols étant intervenus, les Portugais firent feu, blessant un caporal. Les carabinières ripostèrent, blessant plusieurs Portugais, dont quatre succombèrent. Le gouverneur d'Orense a ouvert une enquête.

Politique argentine

Buenos-Ayres, 12.

Le président de la République argentine a ouvert solennellement lundi la session parlementaire. Il a lu un message déclarant que le décret du 25 janvier clôturant la session parlementaire et mettant en vigueur pour 1908 le budget de 1907 a été seulement une mesure d'un caractère administratif. Le président a ajouté que ce décret ne fut nullement un empiétement sur les droits légaux du pouvoir législatif. Il a affirmé son respect profond pour la Constitution, ainsi que pour les attributions et droits concédés au Parlement.

Au sujet de la situation financière de la République argentine, le message présidentiel dit que la dette extérieure, qui fut amortie de 4,620,608 piastres or, était le 31 décembre 1907 de 319,612,507 piastres or. La dette intérieure en or, qui était à la fin de 1906 de 16,400,000 piastres or, s'élevait à la fin 1907 à 55,505,700 piastres.

Cette augmentation provient de l'emprunt de 35 millions piastres or destiné à liquider définitivement les emprunts faits pour clore l'emprunt Morgan, et de l'emprunt de 16,676,000 piastres or autorisé pour l'augmentation du capital de la Banque de la nation.

La dette intérieure en piastres papier s'élevait à la fin de 1907 à 98,502,240 piastres papier. La circulation fiduciaire était de 532,163,436 piastres papier. Le total de l'or dans les différents Etats de la République est de 180,676,000 piastres et les fonds d'encaisse pour la conversion de 180,520,000 piastres or.

Le président de la République flétrit énergiquement le mouvement subversif de San Rio de Corriente et de Santiago de l'Estero. Il déclare qu'il présentera un projet de loi assurant une réparation équitable aux victimes des accidents du travail.

Il croit nécessaire de modifier le programme naval et de faire construire d'abord des torpilleurs. Il constate que les relations de la République argentine avec tous les pays sont excellentes et termine en disant que la prospérité nationale est supérieure aux prévisions les plus favorables et que la situation actuelle des partis politiques argentins constitue, avec la situation économique du pays, une antithèse singulière. « Les partis politiques, dit-il, sont, en général, sans homogénéité. Le rôle du gouvernement n'est pas d'organiser les partis. »

La Société d'Athènes

I

Le peuple

Athènes, 8 mai.

Le voyageur fraîchement débarqué à Athènes résiste mal à la tentation de monter sans retard à l'Acropole et de saluer l'œuvre d'Ichinos et de Phidias. Il se hâte tant qu'il court parfois au-devant d'une déception. En face des lignes pures et simples de ces temples, il s'écrierait presque : « Ce n'est que cela ! » Il comprendra peu à peu, mais lentement, l'art merveilleux mais discret du Parthénon ; alors sa déception lui apparaîtra comme un blasphème de barbare, alors seulement il rendra justice à cette beauté parfaite, en des pages étranges, mais délicatement écrites, quand il s'appelle Barrès, en des proses éternelles et magnifiques quand il s'appelle Renan.

Et l'Athènes moderne ? On n'en parle pas... Cependant, en un petit nombre d'années, elle a réalisé d'étonnantes progrès. Un demi-siècle a vu décupler sa population ; mais depuis lors elle n'a cessé de grandir et de se développer. Elle perce des rues, construit des maisons, ouvre des magasins ; on n'en parle pas... Et pourtant, quelle jolie ville, aimable et vivante ! Comme elle est harmonieuse et semble s'épanouir naturellement parmi les collines de l'Attique ! Si, au lieu de se laisser obséder par les souvenirs de l'Acropole et de Périclès, on songeait aux capitales modernes de la péninsule balkanique, on serait aussitôt séduit par ses formes légères et ses joyeux couloirs. Toute claire elle semble sourire dans l'éclat du soleil et de la mer. Les boulevards invitent à la promenade, spacieux et larges ils répandent à flots la chaleur et la lumière, cette lumière unique même sous le ciel d'Orient, et dont la transparence défie toute comparaison.

L'avenue de Képhissia, les grandes places plantées de beaux arbres, qui ne refusent pas l'ombrage. Les maisons bien bâties, de hauteur moyenne, souvent ornées de péristyles et de colonnes : les délicats de crier au « faux grec », à la mauvaise contrefaçon de l'ancien. Laissons dire ; cela fait mieux, dans ce paysage, que l'architecture monumentale des grandes maisons modernes ; elle serait insupportable ici. La ville est animée et commode ; la circulation facile, les voitures sont nombreuses sur la chaussée. Le séjour y serait parfaitement agréable, si l'eau y était abondante. Elle fait malheureusement défaut, et la poussière, fléau de l'Attique, qui vous enveloppe de toutes parts, en fait d'autant plus vivement déplorer la disette.

Pour sympathique que soit la ville, ce qu'elle présente de plus intéressant, c'est le peuple, qui s'adapte admirablement à ce cadre. Il sourit et accueille lui-même. On le sent aimable, rien qu'à l'entendre et à le voir, flâneur ou pressé, qui n'hésite jamais à servir l'étranger. Il fait volontiers les honneurs de sa ville. Pourvu qu'on soit philhellène, on y est véritablement l'hôte. La sociabilité naturelle aux Hellènes rend chez eux très actif le désir de plaire. Ils n'ont pas peur de l'étranger. Ils lui parlent volontiers, le recherchent : un Français, un Méditerranéen reçoit l'impression immédiate de n'être pas dépaycé parmi eux.

Un jour nous fîmes, en groupe assez nombreux, un voyage archéologique au champ de bataille de Chéronée, sous la conduite d'un éphore très érudit. Sur place, et pendant les explications de l'éphore, un petit cultivateur de la localité s'approcha de nous, salue poliment, écoute avec attention les commentaires de notre archéologue, puis l'interroge au sujet des étrangers qui l'accompagnent, et demande enfin si la France est en ce moment philhellène. A cela rien de merveilleux, dirait-on, et les pays ne manquent pas où fleurit la sociabilité... Oui, peut-être en Provence... mais les Provençaux ne sont-ils pas un peu Grecs ?

Ce trait dénote une autre qualité, également vivace et générale en Grèce : la curiosité de l'esprit ; l'ardent désir de s'instruire. Dès l'enfance on ne néglige aucun moyen d'apprendre. Nulle part l'instruction primaire n'est plus répandue. En aucun pays l'écolier n'est plus attentif à ses leçons. Après quelques années d'école, l'enfant du peuple, devenu apprenti ou même artisan, retourne fréquemment au cours du soir, pour augmenter son bagage intellectuel. On peut dire à cet égard que la population, le gouvernement et l'instituteur rivalisent de sacrifices, de dévouement et de zèle, l'un pour multiplier les écoles, l'autre pour les fréquenter, le troisième enfin pour enseigner. Aux connaissances acquises par l'instruction s'ajoutent celles de l'éducation naturelle, celles que prodiguent en cette terre privilégiée la nature et le sol. La jeunesse grecque, bercée par les chants des poètes et nourrie de l'histoire nationale ancienne et moderne, prend ainsi la première conscience de la grandeur passée de son pays, de l'immense rôle civilisateur qu'il a joué dans le monde et de celui qu'il jouera encore dans l'avenir. Son

goût se forme précocement à la vue des collines aux lignes si nobles et si sobres de l'Attique et par la contemplation constante des chefs-d'œuvre qui couvrent la montagne sacrée, qui s'élèvent du sol ou ornent les musées.

Aussi bien cette culture primaire ne suffit-elle plus toujours aux Athéniens de la classe la plus pauvre, Edmond About, ce portraitiste peu flatteur de la Grèce contemporaine, signalait déjà — et le nombre en devient de plus en plus notable — le cas de ces jeunes gens qui, afin de poursuivre et de compléter leurs études, s'engagent comme domestiques et paient avec leurs gages le prix des inscriptions dans diverses facultés, passent leurs examens et finissent par devenir médecins, avocats, professeurs.

N'oublions pas enfin que la Grèce fut dotée des lycées de jeunes filles avant les grands pays de l'Occident.

**

Ce peuple est donc parfait ? Oh ! que non pas. Il est au contraire tout rempli de défauts, mais si sympathiques qu'on hésite à les lui reprocher. Avouons-les pourtant :

Une prédisposition naturelle, l'éducation, le régime politique le porte à une liberté voisine de l'anarchie et à un égalitarisme presque absolu, difficiles à concilier avec le minimum de hiérarchie, d'ordre et de discipline dont les nations les plus démocratiques ne peuvent se passer. Chaque citoyen d'Athènes se croit apte à gouverner l'Etat, et de fait son vote pèse autant que celui de l'homme le plus instruit. L'obéissance passive est inconnue, même chez les domestiques, même chez les soldats. Pour obéir aux chefs, le trouper hellène a besoin d'avoir confiance en eux, et s'il consent à exécuter leurs ordres, ce n'est pas sans en avoir pesé la sagesse et le bien fondé.

Les différences sociales n'existent guère en Grèce. Toutes les classes se mêlent. Artisans, petits, moyens bourgeois fréquentent les mêmes cafés et les mêmes promenades ; ils ne craignent pas de discuter ensemble les nouvelles du jour ; amusant spectacle dont le comique est tempéré par le tact naturel à la race et le sens de la mesure. On se soucie peu du rang social et des prérogatives, mais on évite l'écueil d'une familiarité choquante. Les classes, disons-nous, se mêlent, mais jamais jusqu'à se confondre. Et puis ce n'est pas le bourgeois qui s'abaisse, c'est l'artisan qui s'élève. C'est moins une démagogie qu'une sorte d'aristocratie relative de tous.

Is Pères toujours ainsi. Socrate allait nu-pieds, et avant pour amis le millionnaire Criton et Alcibiade, le sportsman à la mode.

Ils sont flâneurs, mais de ce chef aussi, des progrès ont été réalisés. Les heures de causerie sur la place de la Constitution sont de plus en plus retardées. Cependant un de leurs vifs plaisirs est encore la promenade lente, l'entretien animé, la lecture en commun des journaux. Ils s'abandonnent en se demandant « Quoi de nouveau ? » On attendrait presque : « Philippe est-il mort ? »

Le Logos surtout reste leur passion dominante. Ils sacrifient beaucoup au plaisir du discours. J'assistai récemment à une scène plaisante. Trois facteurs pétitionnaires, délégués par leurs collègues auprès d'un député influent, savaient leur cause gagnée d'avance. Le député leur avait formellement promis son concours. Néanmoins ils ne résistèrent pas à la joie de faire chacun une petite harangue sur cette même question qu'ils savaient résolue. Un succès silencieux n'eût pu les satisfaire.

Le Parlement lui-même ne fournit pas au peuple l'exemple salutaire. De ses débats prolongés ne jaillit pas toujours la lumière, et trop souvent « le raisonnement en bannit la raison ».

Chose curieuse, le Grec, pris individuellement, possède une intelligence très positive, très réaliste ; il gère habituellement bien ses affaires privées ou ses entreprises commerciales. En masse, il perd ces qualités de jugement avisé, sûr et fin ; notamment en politique il devient victime du mirage oratoire. C'est le domaine où s'obscurcit ce cerveau naturellement lucide ; où il se laisse égarer par l'esprit de chimères, d'aventure et de vanité nationale, jusqu'en des entraînements funestes, comme en 1897 ou à la force de jouer à la guerre, la Grèce finit par la faire sans l'avoir véritablement voulue.

Turbulence et indiscipline, présomption, imprudence, d'autre part sociabilité, éveil intellectuel, optimisme et sens de l'harmonie... n'insistons pas, on pourrait croire que j'étais le portrait des anciens Athéniens.

Alfred BERL.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Chambre des communes

Le canon électrique et la télégraphie sans fil. Les concessions au Congo

Répondant lundi à diverses questions à la Chambre des communes, les représentants du gouvernement ont déclaré ne pas connaître l'existence d'un canon qui aurait une portée de plus de cent milles. Le gouvernement n'a donc, par conséquent, pas eu la bonne fortune de pouvoir acheter cette arme merveilleuse. Le gouvernement s'est occupé de différentes expériences de téléphonie sans fil faites dans les environs de Paris ; il n'a pas connaissance d'expériences analogues faites en Angleterre.

Le gouvernement a fait au gouvernement belge des représentations au sujet du système actuel de concessions de territoires et de produits dans certaines parties du Congo habitées par des indigènes, où ceux-ci ont des droits de propriété ou d'usufruit. Quand on publiera ces représentations, il sera également important de faire connaître aussi la réponse du gouverne-

ment belge. Le gouvernement soumettra cette correspondance à la Chambre des communes avant de faire quoi que ce soit dans le sens du transfert du Congo.

La grève agricole de Parme

Les socialistes-syndicalistes de Rome ont tenu, dimanche, un meeting dans le but d'affirmer leur solidarité avec les grévistes de Parme. Ce meeting n'a eu que peu de succès : une centaine d'individus, à peine, syndicalistes et anarchistes y assistaient.

M. Orano, un des chefs du parti syndicaliste romain, a déclaré que ce qui distinguait la grève de Parme des grèves précédentes, c'est son caractère nettement révolutionnaire. Cette grève est avant tout une affirmation syndicaliste. Le gouvernement, a ajouté M. Orano, est impuissant, malgré les 30,000 soldats qu'il a expédiés dans la province de Parme. Il n'y a rien non plus à attendre des concessions ou des réformes qui pourraient venir de la bourgeoisie ou du Parlement. L'unique remède aux souffrances du prolétariat, c'est le renversement de l'ordre social actuel.

Un autre orateur, M. Vanini, au nom des républicains, a exhorté le peuple à descendre dans la rue et à élever des barricades. Cet appel à la violence n'a obtenu d'ailleurs aucun succès. L'auditoire s'est dispersé et le meeting a pris fin sans incident.

La grève de Parme est stationnaire. L'association des propriétaires a décidé de repousser les offres de travail faites par les grévistes. L'entente n'est donc pas près d'aboutir.

Les voies fluviales en Autriche

La Chambre autrichienne a liquidé lundi un certain nombre de chapitres du budget qui restaient en discussion, et a adopté, entre autres, le chapitre relatif aux voies fluviales. Au cours des débats, le ministre du commerce a déclaré qu'il fallait terminer d'abord les travaux de régularisation de l'Elbe, les travaux du Danube et de la Vistule, ainsi que la régularisation de la Moldau avant d'aborder les autres travaux. Le comité consultatif des voies fluviales aura donné son préavis, le gouvernement déposera un projet sur le bureau de la Chambre.

La Chambre a adopté enfin la loi de finances pour 1908. La discussion du budget est terminée.

La commission du budget de la Chambre des députés a adopté à l'unanimité une résolution invitant le gouvernement à porter à un million de couronnes le crédit inscrit au budget de l'an prochain pour l'encouragement des beaux arts.

A la Chambre hongroise

Le nouveau règlement de la Chambre hongroise, plus sévère que l'ancien, a été appliqué lundi pour la première fois. 150 députés ont proposé l'urgence pour la discussion du budget. Cette proposition adoptée, ce qui devait être fait mardi, le président de la Chambre disposera d'un pouvoir discrétionnaire plus étendu. Il pourra limiter la durée des discours des orateurs, etc. et l'obstruction deviendra beaucoup plus difficile. Il a été décidé que les séances dureront huit heures au lieu de quatre.

La Macédoine

Une note communiquée aux journaux anglais annonce que la Russie a remis une réponse à la note de sir E. Grey, réponse qui n'est pas définitive et qui donne lieu à discussion entre les deux gouvernements.

Pèlerins en révolte

Plusieurs journaux anglais publient une dépêche de Tanger, en date du 11, disant que le conseil d'hygiène avait ordonné au vapeur hollandais *Helena*, arrivé de Beyrouth et d'Alexandrie avec des pèlerins de la Mecque, d'aller subir une quarantaine à Matifou. Les pèlerins se révoltèrent et empêchèrent, par leur attitude menaçante, l'équipage de diriger le navire sur le point indiqué. Les soldats, appelés aussitôt, ne réussirent pas à rétablir l'ordre. Le corps diplomatique a adressé au ministre des affaires étrangères une requête demandant que l'on plaçât d'autres contingents militaires à bord de l'*Helena* pour protéger l'équipage. Le ministre a refusé. Les membres du corps diplomatique se sont alors réunis à nouveau, mais ils n'ont pris jusqu'à présent aucune décision.

Courrier d'Amérique

Le Palais des Républiques. — M. Roosevelt et les malhonnêtes gens. — Contre l'opium

Lundi, comme une première dépêche l'a annoncé, devant un nombreux public dans lequel toutes les Républiques américaines, tout le bureau du gouvernement américain étaient représentés, M. Roosevelt a posé la première pierre du bureau international des Républiques américaines.

Après le discours déjà transmis par le télégraphe, MM. Root, Carnegie et l'ambassadeur du Brésil ont également pris la parole.

Recevant une délégation de l'Association de la prospérité nationale, M. Roosevelt a dit :

Nous ne pouvons pas reprendre les anciens errements et fermer les yeux sur des procédés malhonnêtes. La conscience nationale s'est réveillée, mais nous ne devons pas non plus lancer dans une croisade de visionnaires contre toutes les corporations et contre tous les procédés d'affaires. Notre rôle est de veiller à la protection des droits du capital et à celle des droits du travail ; c'est ce que nous avons fait dans le passé, c'est ce que nous continuerons à faire. La prospérité durable du pays et du monde commercial dépend de leur honnêteté dans les affaires ; la malhonnêteté doit être traquée et punie sans merci, mais une fois les malfaiteurs mis au pilori, nous ne permettrons à personne de profiter de ce mouvement pour venir déclarer que tous les Américains dans les affaires ou au moins un grand nombre d'entre eux sont des malhonnêtes.

— On a lu à la Chambre des représentants un message de M. Roosevelt demandant les fonds nécessaires pour permettre aux Etats-Unis de faciliter les travaux de la commission internationale d'enquête sur le commerce de l'opium en Extrême-Orient.

BELGIQUE

— Un incendie a détruit une grande partie de la fabrique d'automobiles Pipe, à Auderghem. Le feu a éclaté dans le magasin aux huiles voisins des ateliers. Les dégâts sont évalués à plusieurs centaines de mille francs.

AUTRICHE

— L'excitation ne fait que s'étendre parmi toutes les corporations universitaires d'Autriche en faveur d'une grève générale des universités, si la suspension du cours Wahrung est maintenue à Innsbruck, à Prague, les deux universités, la tchèque comme l'allemande, se sont déclarées solidaires de l'idée libérale. Le recteur de l'université de Vienne a recommandé la prudence aux étudiants. Tout en les assurant de ses sympathies, il les a priés de ne rien entreprendre sans se mettre d'accord avec les autorités universitaires. Il leur promet, d'ailleurs, appui et conseil.

Suivant la *Neuville Presse* libre, le recteur de l'université de Vienne a déclaré lundi à une délégation des étudiants que les étudiants viennois pouvaient être assurés qu'il serait le premier à protester le jour où un pouvoir autre que celui de l'université voudrait empêcher l'enseignement d'un professeur à cause de ses opinions religieuses, scientifiques ou politiques. Sur le désir des étudiants, cette déclaration sera portée à la connaissance des autres universités, et on espère qu'elle suffira à empêcher la grève.

RUSSIE

— A la suite de révélations relatives à la corruption de la police, le chef de la police de Kief a été arrêté sous l'inculpation de collusion avec des criminels notoires.

— La statistique des condamnations à mort pendant le premier trimestre de cette année porte 706 condamnations à mort dans toute la Russie.

ITALIE

— Lundi soir, dans un village non loin de Lodi, des carabinieri sont créés en collision avec les habitants, qui refusaient d'obtempérer à leurs ordres. Deux paysans ont été tués.

— Un conflit a également éclaté à Busto-Arsizio, où se trouvent plusieurs fabriques. Quelques ouvriers ont voulu s'opposer par la force à l'arrestation d'un individu placé sous la surveillance de la police. Un ouvrier a été tué, un autre grièvement blessé.

ESPAGNE

— A l'occasion du premier anniversaire de la naissance de l'héritier du trône, la reine Victoria a eu la charmante attention, qui, paraît-il, beaucoup ému le roi et toute la cour, de revêtir le petit prince de l'uniforme du 1^{er} régiment d'infanterie, le régiment du roi. La reine portait le petit soldat dans ses bras dans le cortège qui se rendait au service d'actions de grâces, lequel a eu lieu dans la chapelle du palais royal. Après le service, en présence du roi et de la famille royale, le ministre de la guerre, le général Primo de Rivera, et le colonel du régiment du roi, ont enroûté le jeune prince comme recrue.

PORTUGAL

— La Chambre a adopté un projet de loi accordant à la veuve de M. Hintze Ribeiro une pension de 1.200.000 reis.

CANADA

— Les détectives chargés de protéger contre les grévistes le haut personnel du Canadien Pacifique ont, après les sommations d'usage, fait feu sur Owen Sund contre des ouvriers qui attaquaient les employés à bord d'un vapeur. Les détectives ont blessé cinq hommes.

AFRIQUE

— Le sauvetage du vapeur *Star of Japan*, échoué le 2 avril, au cap Blanc, est considéré comme possible après déchargement complet du navire. La poupe émerge déjà.

Nouvelles diplomatiques

— Le comte Pahlen, chargé de missions spéciales au ministère des affaires étrangères, est nommé ministre de Russie aux Pays-Bas.

CONFÉDÉRATION

M. Künzli malade

Les *Basler Nachrichten* publient une dépêche de Berne annonçant que M. Künzli, conseiller national et ancien commandant de corps d'armée, a été frappé d'une attaque d'apoplexie ces jours derniers. Son état serait grave et l'on craint dans son entourage qu'il ne puisse de longtemps reprendre son activité publique.

L'Agence télégraphique apprend de source autorisée que cette nouvelle est heureusement exagérée. L'honorable conseiller national s'est remis de façon très satisfaisante d'une indisposition dont il avait été atteint il y a quelques semaines.

La double voie

Le 21 décembre 1906 les Chambres fédérales adoptaient un postulat invitant le Conseil fédéral à intervenir auprès de l'administration des Chemins de fer fédéraux pour que la construction des doubles voies prévues fût entreprise ou achevée aussi rapidement que possible.

Ce vœu a été communiqué par le Conseil fédéral à la direction générale en date du 10 avril. La direction a été invitée à présenter, à bref délai, un nouveau programme pour l'exécution des doubles voies prévues par le programme du 1^{er} mai 1900 et par celui du Département des chemins de fer du 17 janvier 1902. On lui a fait remarquer en outre que, par suite de changements survenus dans les conditions du trafic, l'établissement de la double voie sur de nouvelles lignes, par exemple celles de Thalwil-Richterswil, Bienne-Neuchâtel, Auvier-Dailen et Sargans-Coire paraissent très nécessaires.

Dans sa réponse du 19 novembre, la Di-

rection générale a exposé l'état des études, lesquelles sont en cours pour toutes les lignes qui restent à pourvoir de la double voie, en particulier pour la ligne Winterthur-St-Gall-Ste-Marguerite. Elle a également mentionné les mesures déjà prises et celles à prendre encore sur les différentes lignes, en attendant l'établissement de la double voie, pour faciliter la circulation : le prolongement ou l'établissement de voies d'évitement et de garage, l'établissement de signaux bloquants et la pose de nouveaux fils télégraphiques.

Quant à l'intention de donner au programme des travaux, la direction générale déclarait qu'elle avait l'intention de construire la double voie d'abord sur les sections Neuchâtel-Neuveville et Thalwil-Richterswil. Elle contestait cependant qu'il fût possible d'établir un programme bien déterminé et de fixer un terme à l'achèvement des travaux.

Les pourparlers entamés à ce sujet n'ont pas encore abouti à une solution. Mais le Conseil fédéral conclut en disant qu'il ne manquera pas, conformément au vœu exprimé par les Chambres, de vouer toute sa sollicitude à la question de l'établissement de la double voie sur le réseau des chemins de fer fédéraux.

A quand la double voie sur la ligne du Simplon ?

Les accidents de chemins de fer

Le nombre total des accidents a été, en 1907, de 2388 contre 2025 en 1906. Il y a eu 49 déraillements dans les gares, 13 déraillements en pleine voie, 47 collisions dans les gares, 8 en pleine voie et 223 autres accidents. Il y a eu 53 déraillements de trains de voyageurs et de marchandises, 8 déraillements dans le service des manœuvres et un de voiture de tramway. Il est survenu 20 rencontres de trains en marche, ou collisions avec d'autres trains ou avec des wagons isolés, 21 collisions dans le service des manœuvres et 14 collisions de voitures de tramways. Ces accidents ont causé la mort de 115 personnes, contre 97 en 1906, et 279 personnes ont été blessées, contre 1835. Il serait intéressant de pouvoir comparer ces chiffres avec ceux d'autres pays.

Les Avants-Molésou

Le Conseil fédéral a chargé son département des chemins de fer de rédiger un message tendant à accorder à MM. Zehnder-Spörri et consorts la concession pour un chemin de fer électrique à voie étroite des Avants au Molésou et écartant deux autres demandes de concession.

Les Grands Concessions

Lausanne, 12. Le Grand Conseil vaudois a voté mardi matin sans discussion le crédit de 115.000 francs pour l'achat de tableaux et études du peintre Gleyre, provenant de la collection Clément, à Paris.

Eboulement au Beatenberg

Trois morts. Lundi après-midi, au Sundgraben, quatre hommes occupés à faire du bois ont été ensevelis par un éboulement. L'un d'eux a pu être retiré vivant. C'est un nommé Johann Bhand, âgé de 23 ans. Les trois autres étaient morts lorsqu'on les a retirés, deux lundi après-midi, le troisième mardi matin. Deux d'entre eux ont été asphyxiés, le troisième a été tué par les pierres. Voici les noms des victimes : Christian Feuz, marchand de bétail, âgé d'une soixantaine d'années, bien connu dans tout l'Oberland, et ses deux domestiques, Gaspard Balmer, de Wilderswil, déjà âgé, et un jeune homme de 19 ans, Albert Bengert, de Leissigen, fils aîné d'une nombreuse famille.

Le palais de la Banque nationale. — On nous prie de dire que les projets ayant pris part au concours ouvert en vue de la construction d'un bâtiment destiné à la Banque nationale suisse, à Berne, et d'un bâtiment destiné à l'administration fédérale à Berne, étaient au nombre de 46.

Les représentations du théâtre du Jorat. — Nous croyons utile de faire savoir aux personnes qui ont l'intention de se rendre aux futures représentations du théâtre du Jorat que soit Mézières, soit les localités environnantes et celles qui se trouvent sur la ligne sont largement approvisionnées pour faire face à tous les besoins : on peut y déjeuner et y dîner dans d'excellentes conditions, de même qu'à la Croix-d'Or, et ailleurs encore. Pour les représentations de *Henriette*, des dimanches 17 et 24 mai, toutes les places de deux francs et à trois francs sont vendues. Des trains spéciaux, en correspondance avec les trains C.F.P. et les tramways lausannois partent de la Salazur à Lausanne pour Mézières, à 11 h. 30, 12 h. 20, 12 h. 35 et 12 h. 51. La course dure 20 minutes. De leur côté, les tramways lausannois mettent 25 minutes pour conduire les voyageurs de la gare des C.F.P. à la Salazur.

Le tunnel du Ricken. — Pendant le mois d'avril, la maçonnerie a été achevée au tunnel du Ricken, sur une longueur de 92 m. Le tunnel est maintenant complètement terminé sur les 88 % de sa longueur totale.

Le congrès de la route. — M. Albert de Morlot, inspecteur fédéral en chef des travaux publics, est délégué pour représenter la Suisse au premier congrès international de la route qui s'ouvrira à Paris le 11 octobre 1908.

Les bouchers. — L'Association des maîtres bouchers de la Suisse s'est réunie à Zurich dimanche et lundi : les invités et délégués de l'Association des maîtres bouchers de la Suisse romande et de l'Association des bouchers allemands assistaient à la réunion. L'assemblée a voté une résolution protestant contre le système actuel de la police des épiciers, qui tient compte des intérêts des agriculteurs beaucoup plus que ceux des consommateurs, et demandant la suppression des entraves apportées à l'importation du bétail de boucherie. Elle s'est prononcée en principe pour le repos du dimanche et a arrêté ses vœux en ce qui concerne la révision du code des obligations (garantie du bétail) et l'application de la loi sur le contrôle des denrées alimentaires. Enfin, d'accord avec l'Association des garçons bouchers, elle s'est prononcée pour l'établissement de tri-

bunaux d'arbitrage destinés à prévenir les conflits entre patrons et employés bouchers.

NOUVELLES DES CANTONS

Berne. — La loi sur les grèves, récemment votée, s'étant trouvée insuffisante pour maintenir l'ordre à l'occasion du lock out des ouvriers menuisiers, le Conseil d'Etat vient de remettre en vigueur l'ordonnance interdisant les rassemblements, violences ou voies de fait, etc., à l'occasion d'une suspension du travail. Les contrevenants seront arrêtés et passibles d'amende jusqu'à 200 fr. et de prison jusqu'à trois jours. Les étrangers qui auront contrevenu à l'ordonnance seront expulsés.

Zürich. — Société des sciences physiques. — Samedi, s'est constituée à Zurich une société suisse des sciences physiques, qui sera une section de la Société helvétique des sciences naturelles, avec le but de grouper les professeurs de physique des hautes écoles de Suisse. Le comité a été composé de M. Chappuis, professeur de physique à l'Université de Bâle, président ; de M. de Kowalski, de l'Université de Fribourg, vice-président, et de M. Weiss, professeur de physique au Polytechnicum, comme secrétaire.

Novade. — Dimanche soir, à Wädenswil, le nommé Rager, tailleur de pierres, de Trüllikon, qui faisait une promenade sur le lac en compagnie de sa femme et de ses deux petits enfants, est tombé dans l'eau et s'est noyé sous les yeux de sa famille impuissante à lui porter secours. Le corps a été retrouvé lundi.

Schwytz. — La crise d'Einsiedeln. — Les quatre membres libéraux du conseil scolaire d'Einsiedeln, qui avaient démissionné, ont été remplacés par le conseil de district par quatre autres membres également libéraux. Quant à la démission des juges libéraux, elle n'a pu être acceptée, la loi s'y opposant.

Fribourg. — Nécrologie. — Dans la nuit de lundi à mardi est mort à l'âge de 78 ans, après une longue maladie, à Montbovon, M. Gillet, ancien député et ancien syndic de Montbovon, fondateur du Crédit gruyérien, très connu et très estimé dans toute la Gruyère.

Schaffhouse. — L'abbaye de Stein sur le Rhin. — La fondation Gottfried Keller songe à faire l'acquisition de la célèbre abbaye de Stein sur le Rhin. La commission doit se réunir le 19 mai à Stein pour se rendre compte sur place de l'opportunité de cet achat. Le chef du Département fédéral de l'intérieur et des beaux-arts a été invité à prendre part à cette reconnaissance artistique. La fameuse abbaye est actuellement la propriété du professeur Vetter, le pangermaniste de Berne.

Saint-Gall. — Un incendiaire. — La police de Bichwil (Bas-Toggenbourg) a arrêté un ouvrier brodeur nommé Narri, originaire de la Saxe, qui a avoué être l'auteur de l'incendie de la fabrique de broderie Graemiger, à Bichwil.

Vaud. — La grève d'Yverdon. — Notre correspondant nous écrit :

La grève des maçons et manœuvres est presque terminée. Les chantiers, abandonnés depuis plus de quinze jours, ont repris, depuis vendredi, sinon l'animation d'autrefois, du moins une joyeuse activité. Lundi, sur quatre chantiers une cinquantaine d'ouvriers étaient à la besogne. Mardi matin, ce chiffre est sensiblement dépassé. Il y avait un plus grand nombre de maçons sur les chantiers, si une notable partie des chômeurs n'avait quitté Yverdon pour aller chercher de l'embauche ailleurs.

Le syndicat jaune des maçons et manœuvres s'est définitivement constitué dimanche, dans une assemblée qui comptait une soixantaine d'intéressés.

Neuchâtel. — Députation au Conseil des Etats. — Dans la session ordinaire du printemps, le Grand Conseil élit régulièrement les deux députés du canton au Conseil des Etats : cette élection est, à l'ordinaire, une pure et simple confirmation. Il n'en sera vraisemblablement pas de même cette fois, pour un des sièges tout au moins. M. le conseiller d'Etat Jean Berthoud, en effet, a manifesté l'intention de démissionner à la fin de la session ordinaire, en raison de son état de santé. Si M. Berthoud persiste dans sa décision, le Grand Conseil devra donc donner un autre collègue à M. Arnold Robert.

Musée d'histoire naturelle. — La Feuille d'avis apprend que M. Antoine Borel, consul suisse à San Francisco, vient d'envoyer au musée neuchâtelois d'histoire naturelle une magnifique collection de coquilles de Californie. Cette collection, d'une grande valeur, comprend 450 pièces et variétés des côtes du Pacifique. M. Borel appartient à cette phalange des vieux Neuchâtelois, qui des contrées lointaines où ils étaient établis, tels les Berthoud, Coulon, les Léo DuPasquier, les James de Pury, les Arthur de Pourtales, etc., n'oubliaient pas le musée d'histoire naturelle de Neuchâtel et ont contribué à en faire ce qu'il est.

Accident mortel. — Un char de boucher a écrasé mardi, rue de l'Hôtel-de-Ville, à la Chaix-de-Fonds, une fillette de trois ans qui jouait dans la rue avec d'autres enfants. La pauvre petite, qui ne portait aucune trace extérieure de blessure, a succombé vingt minutes plus tard après d'atroces souffrances.

CHRONIQUE MILITAIRE

Les recrues à Sion

L'école de recrues d'artillerie de montagne, qui s'est ouverte à Sion le 1^{er} mai, est placée sous le commandement de M. le major à l'état-major Jean Brüderlin, officier-instructeur d'artillerie. Elle comprend les recrues de tous les cantons dans lesquels on recrute l'artillerie de montagne, soit : Valais (allemand et français), Vaud, Genève, Fribourg, Berne, Lucerne, Obwald, Nidwald, Glaris, St-Gall, Appenzell (Ext. et Int.), Schwytz et Grisons. Les officiers instructeurs attachés à l'école sont MM. les premiers lieutenants Arnold Merian et Walther Marcuard. L'école est divisée en deux batteries, dont l'une est commandée par le premier-lieutenant Louis de Torrenté, de Sion, et la seconde par le capitaine Henri Alexis, de Samaden.

Les tir se feront successivement dans les régions de Vétroz, de Drône-Champlan, dans la vallée d'Anniviers et probablement, dans la région du Simplon.

VARIÉTÉS

La Ligue des Acheleurs

— Chère madame, vous intéressez-vous à la Ligue des acheteurs ?

— Chère madame, je ne demanderais pas mieux sans doute... Mais j'ai tant de choses déjà... mon petit Arménien... et ma petite Chinoise... et la Ligue contre l'alcoolisme en Asie Mineure... et le comité pour la défense des Congolais... sans parler de la « Paix universelle » et du « Suffrage féminin ». Comment voulez-vous que je trouve une minute à consacrer à la Ligue des acheteurs ?

— Il est sûr que les œuvres exotiques sont toujours plus intéressantes... On trouve constamment de l'argent, des adhésions, des enthousiasmes quand il s'agit de propagandes très lointaines... Considérez les croisades... De tous temps les grands sacrifices ont été plus aisés à obtenir que les petits efforts de tous les jours. Comme le disait une pauvre femme de ma connaissance : « On parle des martyrs... Ils ont souffert si peu de temps ! Nous, nous souffrons toute une vie... » En vérité, mais obscurément... De même les efforts de la Ligue des acheteurs sont obscurs. Ils n'ont ni drapeaux, ni symboles, ni emblèmes, rien qui retentisse et appelle l'attention, l'admiration... Toute cette obscurité vaut-elle vraiment qu'on s'y intéresse ?

— Et puis, chère madame, je vous l'avoue avec franchise... En théorie, la Ligue des acheteurs, c'est très bien... Mais en pratique ! Songez, que de dérangements ! Il faudrait, par exemple, se priver de manger des gâteaux frais le dimanche ! Y songez-vous ? Et puis, penser d'avance à se commander ses toilettes, parce que, paraît-il, une commande tardive occasionne la veillee des ouvrières... Mais moi, j'ai toujours mes inspirations au tout dernier moment ! Que voulez-vous ? Je suis comme ça... Et puis, une robe ou un chapeau auxquels on ne pensait pas... dès l'instant où on les commande vous deviennent nécessaires... nécessaires ! à un point. On ne peut s'en passer, il le faut tout de suite ! N'est-il pas vrai ? Et puis, comme c'est incommode de toujours songer à ne pas se faire livrer les choses tard le soir... surtout quand on demeure un peu loin dans la banlieue comme moi. Vous objectez les petites commissions ? Bah !... On a bien assez fait pour elles... Il y a quelques années, on n'en parlait pas autant... Elles finiront par s'en croquer !

— Vous avez raison, chère madame... La Ligue des acheteurs nous enseigne le prix de l'effort humain... nous préoccupe des petites souffrances obscures autour de nous... C'est bien gênant... Comme il est plus commode de fermer les yeux...

C'est en 1892, à New-York, qu'un petit groupe de femmes, qui s'étaient rendu compte des fatigues écrasantes imposées aux demoiselles de magasin, eurent l'idée d'intéresser les consommateurs à ces souffrances, dont ils sont plus ou moins responsables.

Mme et M. Jean Brunhes retraçaient samedi soir, à l'Athénée, devant un nombreux public, l'origine et le développement rapide de cette initiative.

En 1902 ils suscitèrent à Paris ce mouvement qui se propage d'année en année. Aujourd'hui des Ligues se fondent dans les principales villes de province. Chacune garde son autonomie et dirige son activité selon les circonstances. La Ligue de Paris s'est intéressée en premier lieu aux ouvrières de l'aiguille, si exploitées, telle autre ligue s'efforce d'abord de procurer le repos dominical aux employés des pâtisseries. La Ligue suisse, d'origine toute récente, s'est occupée d'abord des conditions de travail des ouvriers chocolatiers.

Comme M. le professeur Brunhes l'a excellemment démontré samedi soir, les ligues d'acheteurs ne sont pas nécessairement en conflit avec les intérêts des patrons. Au contraire. Les patrons sont souvent obligés d'accepter des conditions de travail néfastes, pour ne pas mécontenter leur clientèle. Or l'activité des ligues consiste à réunir les efforts du patron et de la clientèle pour améliorer les conditions des travailleurs, conditionner la clientèle, égoïste, insouciant, ou simplement peu éclairé, contribue à aggraver.

M. Brunhes a raconté qu'à trois reprises, pendant ces derniers mois

RÉDACTION, ADMINISTRATION et IMPRIMERIE
5-7, rue Général-Dufour, 5-7Le Journal de Genève ne répond pas des
manuscrits qui lui sont adressés et ne se
charge pas de les renvoyer.

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse.....	Fr. 2.50	7 12 20		
Genève local.....	—	5 10 20		
Union postale.....	Fr. 4.—	11 20 37		

Les abonnements partent du 1^{er} ou du 15 de chaque mois.

PRIX DU NUMÉRO : 10 centimes

JOURNAL DE GENÈVE

NATIONAL, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ORGANE QUOTIDIEN

Deux éditions : 5 heures du soir et 5 heures du matin

VENTE AU NUMÉRO

à l'Administration du JOURNAL DE GENÈVE
et dans tous les kiosques et garas de la Suisse

ANNONCES

Payables d'avance
La ligne de sept points, ou son espace 40 cent.
Réclames : Fr. 1.25 la ligne

BUREAUX DES ANNONCES

HAASENSTEIN & VÖGLER
18-17, Corratier, 18-17
GENÈVE

et Succursales en Suisse et à l'Étranger.

BULLETIN

GENÈVE, 13 mai 1908

Tyraux exotiques

Depuis quelque temps, à intervalles irréguliers, le télégraphe nous apporte la nouvelle que le président Cabrera a fait fusiller un certain nombre de ses sujets : avant-hier il n'y en avait que deux, quelques jours auparavant on en comptait une quinzaine. Le lecteur lit et passe. Des faits aussi lointains ne l'agitent pas facilement. Et ce qui se produit au Guatemala a cessé depuis longtemps de l'émeuvoir. Le public est blasé sur les troubles plus ou moins sanglants qui sont la maladie chronique de beaucoup de républiques de l'Amérique méridionale.

L'Europe, cependant, ne saurait s'en désintéresser complètement. Elle a envoyé dans ces pays beaucoup de ses enfants et beaucoup de ses capitaux. Elle leur doit aux uns et aux autres défense et protection.

C'est ainsi qu'elle est intervenue au Venezuela. On se souvient qu'il y a quelques années, des commerçants européens, parmi lesquels des Suisses, avaient réclamé vainement du président Castro des indemnités équitables pour les dommages causés à leurs propriétés au cours de la guerre civile. Castro avait fait le sourd. Et alors l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie bloquèrent le littoral vénézuélien, coulèrent les quelques canonnières de l'escadre et bombardèrent le port de Puerto Cabello.

Castro avait cédé, mais pour recommencer, tôt après, d'autres tours de sa façon. Il se plut entre autres à dépouiller une compagnie française de câbles télégraphiques de ses lignes côtières sous prétexte que plusieurs de ses agents étaient contre sa dictature. Le chargé d'affaires de France, M. Taigny, ayant protesté, Castro le fit expulser. On avait annoncé une action énergique de la France et l'envoi de quelque cuirassé. Mais le gouvernement de Paris s'était borné à rompre ses relations et à confier ses intérêts au ministre des États-Unis.

Le président Castro, un moment retenu dans ses excès par l'action des trois puissances, a recommencé de se mal conduire. Habitué à mener son pays à coups de trique comme une plantation, il en prend à son aise avec les Européens, les spoliant de leurs biens et les expulsant pour le moindre prétexte. Les États-Unis, dont quelques ressortissants ont été malmenés, ont fini par se fâcher. Le sénateur Culow réclame une bonne correction. Et l'Europe ne demande pas mieux que ce soit

l'Amérique qui se charge de l'opération.

Le Guatemala, dont on parle tant ces jours-ci, à cause des hauts faits du président Cabrera, est un pays moins important que le Venezuela. Il compte 1 750 000 habitants. La classe dirigeante est fortement mélangée de sang indien. La grande richesse du pays est le café. Pendant longtemps les plantations de café furent un placement de tout repos. Leurs propriétaires n'avaient d'autre souci que d'amasser les bénéfices de la récolte. Puis une crise s'est produite. Les propriétaires ont hypothéqué leurs terres, dont beaucoup sont tombées ainsi dans les mains d'Européens.

Sur cette crise économique est venue se greffer une crise politique. Il n'y a pas ici de luttes de principes. Le pouvoir appartient aux plus énergiques, aux plus hardis et ils s'efforcent d'en tirer tout ce qu'il peut leur donner. C'est le système de gouvernement qui a dominé jusqu'ici dans la plupart des États de l'Amérique latine. Le vénérable président Porfirio Diaz, qui gouverne le Mexique depuis si longtemps, et y maintient l'ordre et la paix, a eu des débuts aussi mouvementés que ses collègues moins célèbres et moins respectés. C'est ce qu'il ne faut pas oublier quand on parle de ces pays. Nous sommes ici plus près des républiques italiennes du moyen âge que de l'Europe contemporaine. Avec cette différence cependant que nous n'avons pas affaire dans l'Amérique du Sud à un peuple ancien, nourri des traditions classiques, mais à une race nouvelle née de mélanges extraordinaires, pleine de ressources et de sève, et dont le développement se fait dans un sens que nous ne saurions encore définir.

Cabrera, qui est un homme, paraît-il, fort intelligent et qui a travaillé à relever le niveau de son pays, a réprimé déjà une série de révolutions. Il a essuyé des attentats. Ses partisans lui avaient même reproché d'avoir montré, dans ces circonstances, trop de douceur. Il s'efforce maintenant, comme on voit, d'effacer cette impression, qui pourrait lui nuire dans l'esprit de la population. Les fusillades de ces derniers temps nous le montrent à l'œuvre.

Et si en Europe on suit, dans certains milieux, avec une vive attention ce qui se passe au Guatemala, c'est précisément à cause des intérêts engagés dans ce pays.

M. Roosevelt a fait une allusion très discrète l'autre jour à ces événements en parlant des progrès des républiques latines au « point de vue de la stabilité politique ». Il a prononcé ces paroles en posant la première pierre de l'édifice destiné au « Bureau des républiques ».

paix universelle. Vraiment, oui, la saison a de la peine à finir.

quelles américaines » à Washington, et pour lequel M. Carnegie a légué un nombre considérable de millions.

Cet édifice doit symboliser cette solidarité panaméricaine qui n'exclut pas les froissements actuels entre le Venezuela et les États-Unis, mais qui tend à exclure de plus en plus l'ingérence de l'Europe dans les affaires du continent américain.

La Constituante à Saint-Pierre

La Constituante ecclésiastique, issue du vote du 3 mai, va inaugurer ses travaux. Elle tiendra ce soir sa première séance. Elle la tiendra à Saint-Pierre.

Avant compris que l'œuvre qu'il leur échoit d'élaborer était essentiellement religieuse, les hommes de bonne volonté qui composent la Constituante ont voulu commencer par se recueillir. Ils ont résolu que leur premier acte serait une prière. Avant toute chose, ils ont décidé de monter à l'église, qui domine notre cité comme elle domine notre passé. Puis, s'étant placés sous la face de ce qui est éternel et ayant imploré la bénédiction de celui qui est éternel, demain ils se mettront à l'ouvrage.

La responsabilité qui leur incombe est une des plus hautes responsabilités qui soient. Elle est en même temps une des plus nobles. Ils ne doivent pas la redouter et ils ne la redoutent point, puisqu'ils l'ont acceptée. Ils en doivent encore mesurer l'étendue.

L'avenir supérieur du pays, celui qui en détermine tous les développements, puisqu'il en commande toutes les lignes, dépend des décisions qu'ils vont prendre, et de l'esprit, de la qualité d'esprit, qu'ils y vont témoigner. Une date considérable est pour s'inscrire dans l'histoire de notre peuple, dont on ne saurait prévoir d'assez loin les conséquences infinies, ni calculer trop à l'avance les innombrables et irréparables répercussions. Ils l'ont compris.

Plus que jamais, l'heure que nous vivons est décisive. Il serait aussi puéril que présomptueux de chercher à se le dissimuler. A voir le travail de soude et sûr désagrégation qui s'opère, à considérer combien le petit noyau protestant, jadis centre de nos destinées, compacte, consistant, souverain, est maintenant battu en brèche de partout, de quelle anarchie il est la proie, quels dangers aussi bien extérieurs qu'intérieurs le menacent, une inquiétude traverse le cœur des plus fervents, un doute saisit la foi des plus robustes.

Devant cet émiettement général des convictions et des idées, un impérieux besoin d'union se fait sentir. C'est d'entente, c'est d'accord, c'est de paix que nous avons soif et faim. Et c'est d'élévation aussi. Se serrer la main en face de l'orage qui gronde ; oui. Se sentir les coudes entre ceux qui restent : certes. Mais, pour cela, se dégarer, s'affranchir, échapper aux contingences, s'arracher au moment, voir plus loin, chercher plus haut, élever les regards !

Les hommes qui vont se mettre à l'ouvrage en ont la nette conscience. Aucun d'eux, nous en avons la ferme persuasion, qui ait accueilli à la légère la lourde tâche

à laquelle il fut élu. Chacun, nous le savons, se rend un compte douloureux de toute la gravité et de toute la sainteté de sa mission. Ce soir les voûtes de Saint-Pierre les verront réunis.

Au seuil de l'église, qui fut et qui restera le palladium de notre vie nationale, notre sympathie, la sympathie du monde réformé dans sa totalité, gardant maintenant les yeux sur nous.

Là, sous les nefs de pierre nue, de grands souvenirs s'évoquent. De mâles résolutions furent signées. Des engagements décisifs, soit publics, soit privés, furent pris dans le secret des consciences closes ou dans l'explosion des événements communs. Là ont communé, prêché, lutté, ceux qui pour leur foi accomplirent les sacrifices suprêmes, ceux qui inscrivirent les trois lettres du monogramme au sommet de leur vie, ceux qui firent de Genève l'ardente et lumineuse cité.

Le contact de pareils exemples est tonique. Que les membres de la Constituante emportent de cette heure de recueillement, écoutée dans la maison de Dieu, le seul sentiment qui convient !

Chronique Vaudoise

La législation sur les grèves

Lausanne, le 12 mai.

Le Grand Conseil a siégé toute la semaine passée ; il continuera à siéger cette semaine-ci.

Ses débuts de session n'ont pas été palpitants d'intérêt. Réserve faite de l'interpellation relative à l'incident Kuhlbeck, ils ne relèvent guère de l'attention en dehors de nos limites cantonales.

Un objet mérite cependant une mention spéciale. Il traitait des préoccupations qui se manifestent aussi ailleurs, en Suisse, ainsi que la prouve la politique la plus récente de différents États confédérés.

Une motion a été déposée qui sollicite une loi créant des offices de conciliation entre employeurs et employés et réprimant les excès occasionnés par des grèves. Cette motion a été approuvée par le Grand Conseil et renvoyée au Conseil d'État, qui lui donnera la suite qu'elle comporte.

Le Conseil d'État n'a d'ailleurs pas attendu les sollicitations du Grand Conseil pour mettre à l'étude la question soulevée par les motionnaires. Un projet de loi est actuellement en voie d'élaboration. Les grèves de 1907 en ont démontré la nécessité. Le Grand Conseil ne tardera pas beaucoup à en être saisi. Comme récemment le peuple zuricois, le canton de Vaud se montre disposé à répondre aux théories du congrès socialiste de Bienne.

Le moment actuel paraît bien choisi pour entreprendre une étude de ce genre. Les esprits paraissent assez généralement rentrés dans le calme. A part le petit groupe d'impulsifs qui gravite autour de la Voix du Peuple, personne ne serait désireux de renouveler les expériences des dernières grèves. On discutera donc avec plus d'objectivité les problèmes que soulèvent les conflits grévistes et l'on risquera moins de porter atteinte à des droits et à des libertés légitimes.

A ce point de vue, l'expérience de Zurich

suggestions pour un œil de peintre. Et je ne m'étonne pas si, après les lépidoptéristes eux-mêmes, dont la ferveur enthousiaste a quelque chose d'émouvant à contempler, l'exposition de l'Institut n'a pas eu de visiteurs plus fervents et plus enchantés que précisément les peintres eux-mêmes. Quant aux poètes, nous savons, depuis *Vacances d'artistes*, quels accents la beauté de « Thalys » et sa poursuite ont sur leur inspiration !

Quels sentiments, quelles ardeurs, quelles passions ont bien pu inspirer les Genevoises d'autrefois, dont on voit les portraits exposés aujourd'hui à la salle Thellusson ? Quelles passions ont-elles pu ressentir elles-mêmes ? On se le demande à les voir et l'on n'obtient pas de réponse. Même en peinture, et après tant d'années écoulées, les Genevoises gardent leur secret. Peut-être aussi qu'elles n'en ont pas ? Nos arrière-grands-mères aimèrent-elles ? Qui aimèrent-elles ? Peut-être leurs maris tout simplement, et ainsi s'expliquerait le grand calme qui règne sur toutes ces figures anciennes. Stendhal, qui les vit pour la première fois en 1804, se récria, dans une lettre à Edouard Monnier, sur le charme de nos aïeules :

La chose qui nous frappa le plus en arrivant est la beauté des femmes et des demoiselles, et cette coutume singulière et admirable qui fait que les jeunes filles vont partout seules, la franchise touchante de leurs procédés, qui montrent bien ces âmes qui ne comprennent pas seulement la coquetterie et qui sont si sensibles à l'amour... Je désespérais de trouver au monde des femmes comme celles-ci ; je cherchais à me désabuser d'un espoir chimérique ; jugez de mes transports en trouvant à Genève plus encore que je n'avais imaginé. Cette franchise sur-

ne doit pas être négligée. Sous l'empire de l'excitation causée par les agitations socialistes, le projet d'abord préconisé par les signataires de la demande d'initiative contre les excès des grèves avait dépassé les limites de la légitime défense sociale. Le législateur dut élever la voix de la modération.

Le souvenir de nos grèves vaudoises est maintenant assez atténué pour que notre Conseil d'État et après lui le Grand Conseil n'éprouvent pas de très grandes difficultés à se maintenir sur le terrain des principes. La future loi vaudoise s'appliquera à affermer les libertés respectables de chacun, celles que revendique le droit à la grève et celles qu'exige le droit au travail.

En 2^e et 3^e pages :

Guillaume II à Carlsruhe.

Un concours architectural.

Le théâtre paysan.

En 4^e et 5^e pages :

Chronique locale. — Spectacles. — Sports.

La société d'Athènes

II

L'élite

Athènes, 10 mai.

Ce peuple d'élite a lui-même une élite. Divers en sont les éléments. D'abord la dynastie ; à sa tête le roi George cautions devant l'Europe avec un grand prestige, le pays qu'il gouverne depuis quarante-cinq ans. En dépit de leur humeur frondeuse, ses sujets l'apprécient et s'accrochent à la dire la politique la plus expérimentée du royaume. Il les connaît à fond, juge leurs défauts et leurs qualités, les aime et se sait aimé d'eux. Derrière le souverain une légion de princes et de princesses, parmi lesquelles brille une Française intelligente et belle, épouse du pays qui est devenu le sien.

Pour assurer le gouvernement le souverain peut faire appel à un état-major politique restreint, mais suffisant. Il y eut toujours, sous son règne, deux ou trois personnages éminents, capables d'exercer le pouvoir avec honneur sinon avec éclat. Les noms de Delyanni, de Coumoundouros, de Tricoupi sont restés dans toutes les mémoires ; les deux derniers furent de véritables hommes d'État qui eussent pu figurer à la tête de n'importe quel grand État européen. Le premier actuel est l'héritier fidèle et autorisé de M. Tricoupi.

Des hommes fort distingués mènent l'opposition, surtout cette fraction de Tricoupiistes dissidents qui reconnaît pour leader M. Dragoumis, parlementaire consommé, d'une culture solide et étendue, d'un caractère élevé. M. Rhallis, orateur habile plus qu'homme d'État, dirige une opposition plus ardente, mais moralement inférieure, parce que moins mesurée, à celle des Dragoumistes. Une pléiade de talents

(1) Voir le Journal de Genève du 13 mai.

tout, la seule chose que la coquetterie ne puisse imiter, cette joie pure d'une âme ouverte, je ne l'ai jamais si bien sentie, mon cher ami... Quelle différence des femmes que je quitte et de celles que je vais trouver à Paris !

Quand Stendhal écrit cela, il a vingt ans, et il n'est pas interdit de penser qu'il est amoureux. Plus tard, il en rabattit beaucoup de cet égoïsme lyrique. Belles, sans doute, il y revient, vertueuses assurément, les Genevoises sont à ses yeux d'une prudence insupportable en 1817. « C'est, écrit-il alors, la caricature des Anglaises ». Mais, en 1837, il a de nouveau changé d'avis. Il a rencontré « au petit pont suspendu devant le bastion de Saint-Antoine » des femmes charmantes. « Ce sont, dit-il, de belles Allemandes, ayant de l'esprit sérieux dans les yeux ». Et il épilogue :

Le genre de beauté genevoise consiste, quand il n'est pas strictement allemand, dans de grands traits à la florentine, embellis par une extrême fraîcheur. Le défaut de cette beauté, c'est quelquefois la lourdeur du menton et des ailes du nez, et, pour l'expression, l'air insignifiant, l'air d'un beau mouton qui rêve.

Ainsi parle l'irrévérencieux Bayle. Mais dans ces Genevoises, où il reconnaît tantôt des Allemandes, tantôt des Anglaises ou des Florentines, Stendhal n'a pas marqué le trait qui frappe dans les portraits anciens de la salle Thellusson comme chez nos plus jolies contemporaines. L'expression de ces Genevoises n'est point du tout « insignifiante », elle est soucieuse. Et l'on peut remarquer que la barre du souci, qui ride les fronts les plus jeunes, est souvent d'autant plus profonde que celle qui montre ce front plissé paraît devoir être à l'abri de tout souci extérieur. Mais cette règle, par bonheur, souffre de nombreuses exceptions. L'ancêtre de la famille Bovy,

secondaires, mais utiles, seconde les chefs et peut pourvoir aux différentes fonctions ministérielles. Ce sont des hommes laborieux, gérant utilement leurs départements respectifs ; presque tous formés dans les grandes universités de l'Occident, ou sortis des hautes écoles d'administration et de sciences politiques.

Néanmoins, le niveau moyen du Parlement pourrait être aisément dépassé ; d'autant que dans ce pays démocratique survivent un certain nombre d'anciennes familles, déjà notables ou illustres sous la domination turque, et qui ont rejoint leur nom et leur gloire en payant de leurs personnes ou de leur fortune, lors de la guerre de l'Indépendance. Les Grecs, qui n'ont pas oublié leurs services, choisissent, parfois, peut-être pas assez fréquemment, les héritiers de ces vieilles familles pour les représenter au Parlement.

A cette élite héréditaire s'agrégent les nouveaux venus de la science, de la richesse et du talent. Dans un jeune pays en voie de rénovation, la sélection est encore facile, malgré la concurrence, et toutes les valeurs ont vite marqué leur place. La Grèce compte déjà des lettrés et des savants qui l'honorent, à côté des professionnels, qui sont sa force vive. Il est une catégorie de plus en plus nombreuse d'Hellènes qui vont en Egypte, en Roumanie, en Turquie, à Marseille, gagner des fortunes importantes, et viennent ou reviennent à Athènes pour y finir leurs jours et doter la ville de riches monuments, d'utiles fondations. C'est un apport précieux de capitaux, d'activité ou même d'oisiveté intelligente, dont la Grèce a bénéficié depuis plusieurs années et qui a contribué à son essor économique non moins qu'à son progrès social.

C'est à la réunion de toutes ces composantes qu'Athènes doit le développement sa société. Car c'est le privilège d'Athènes ; elle est la seule ville des Balkans qui puisse se flatter d'avoir une société. Déjà même elle a ses « salons », comme New-York a ses fameux « quatre cents ».

Ni Belgrade, ni Sofia, ni même Bucarest ne peuvent à cet égard être l'objet même d'une comparaison. Ces capitales ont aussi leurs dynasties, une cour ; on y voit des personnalités remarquables, trop peu nombreuses, il est vrai, et qui se distinguent du reste de leurs compatriotes plutôt qu'ils ne les représentent. Il existe bien en Roumanie une caste sociale, héritière des boyards, détentrice de vastes latifundia et d'opulentes fortunes. On y donne des réceptions mondaines et des fêtes luxueuses. Et pourtant Bucarest n'est pas, comme Athènes, un centre social.

Une cour, une classe riche, de belles fêtes ne suffisent pas à créer une société ; une société n'est pas une simple juxtaposition de personnes, et l'on ne saurait l'improviser comme une loi. C'est le résultat d'un long travail historique, l'expression finale d'une ancienne civilisation, pleine des grandeurs passées d'un peuple, de ses aspirations présentes. Pour que des salons puissent vivre d'une vie réelle, sociale, il faut mettre des esprits en contact. Cela implique d'abord des traditions de politesse gracieuse, de tact exquis ; un personnel féminin très affiné de manières et de culture, et qui seul est capable de main-

qu'à portait une peinture inconnue, montre une figure rieuse, défilée et gailarde de vieille femme gaie. La jeune femme décolletée, qu'a peinte Gédéon Reverdin, se retourne vers le spectateur pour lui montrer un visage de claire et espérante gaieté. Et les trois demoiselles Carteret, que Baron a revêtues de sa grâce fine de coloriste, sont trop jolies et trop élégantes pour laisser voltiger les papillons noirs parmi les roses et les lys de leur teint reposé. Et encore ne voudrais-je point en jurer. Quant aux autres Genevoises, depuis les matrones vénérables qu'ont peintes Lugardon et Hornung, jusqu'aux fillettes fûtées qu'ont peints E. Ravel ou F. Furet, dites si leur marque commune n'est pas l'expression soucieuse ou, si ce mot vous déplaît, l'expression pensive et concentrée. Et j'avoue qu'il n'est pas besoin de savoir beaucoup d'histoire et la psychologie de notre race, pour s'expliquer fort bien ce trait dominant et distinctif.

Il ne me reste que peu de place pour vous dire l'émotion qui s'est emparée de moi en lisant, dans vos colonnes, les adieux de M. Marteau. Jamais, avant cette lecture, je ne m'étais douté de l'étendue et de l'importance des événements que nous avons traversés, et de ceux qui nous menacent encore.

Voilà, plutôt. Des rêves gigantesques se font au-dessus de nos têtes, des décollages cruels en marquent l'écroulement, des ruptures atroces déchirent des affections ferventes, Genève temple et refuge de l'art musical s'effondre sous nos yeux... Et nous ne savons rien de tout cela. Et nous le savons aujourd'hui. Et nous vivons encore, l'ayant appris !

Gaspard VALLETTE.

Feuilleton du JOURNAL DE GENÈVE

LA VIE GENEVOISE

Fin de saison. — Une soirée au 18^e siècle. — Peintres et papillons. — Les Genevoises et Stendhal. — Portraits d'aïeules. — Les adieux de M. Marteau.

La saison a commencé tard l'automne dernier, et il semble, ce printemps, qu'elle ne veuille pas finir. Les plaisirs de l'hiver se prolongent jusque vers l'été, à moins qu'on ne préfère dire qu'une saison de printemps, moins tendue et plus amène, vient s'ajouter à la saison d'hiver enfin terminée.

Les concerts continuent plus nombreux dans les salles que les morilles dans les prés. Les collègues donnent, au profit de leur fonds jubilaire, des soirées charmantes où ils font preuve de plus d'invention littéraire et de fantaisie poétique que leurs aînés de l'Académie. La Société d'histoire et d'archéologie prolonge ses séances où l'historien Henri Fazy a lu, le 7 mai, un chapitre inédit de son prochain volume, chapitre relatif à la reddition de Bonne et au massacre de la garnison (août 1580). Les questions graves restent à l'ordre du jour et, malgré les blandices du printemps qui sollicitent à la promenade, on écoute volontiers le docteur Charles Ladame, préconisant « le travail comme moyen thérapeutique dans les maladies mentales » et M. Quartier-la-Tente rétrissant les horreurs de la guerre et célébrant les beautés de la

Le Cercle des arts et des lettres, lui-même, si prompt d'habitude à clore ses portes pour laisser les peintres plainairistes prendre leur envol et s'enfuir aux champs, nous a retenus, cette année-ci, aux derniers jours d'avril, par une exquise soirée de musique ancienne.

Pièces de clavecin en concert, gigue, pavan et brunnets, menuets, gavottes et rondeaux, berceuses et La Poplinière, Rameau, Handel et l'abbé L. Poignière, voilà le programme. Et pendant une heure ou deux, car le temps a passé trop vite, nous nous sommes crus transportés dans un délicieux salon du 18^e siècle, parmi les fins propos, les caillades galantes, les prestes ripostes, les révérences courtoises et les amours légères à fleur de sensibilité et d'esprit. Un menuet dansé par huit élèves de M. Eugène Revuz, en beaux costumes du temps et dans un style parfait, a prolongé et augmenté l'illusion gracieuse produite par la musique. Que dire de celle-ci ?

Même pour un profane, tout fut délicieux, limpide, souriant, depuis les trios de Rameau, Handel ou Reincken, finement interprétés par MM. Eugène Reymond, Ad. Rehberg et E. Decrey, les airs chantés par Mlle E. Bastard avec sa diction parfaite et sa voix superbe, jusqu'aux solos pour violoncelle (une suite de J.-A. Birkenstock, 1687-1733), et pour violon (concerto de F.-M. Veracini, 1685-1750), où MM. Rehberg et Reymond ont fait valoir, avec leur sentiment musical pénétrant, leur virtuosité brillante d'exécutants.

Ainsi se termina, par une fête délicate de l'œil, de l'oreille et de l'esprit, cette saison d'hiver où le Cercle des arts et des

lettres a déployé beaucoup d'activité et d'entrain.

Une fête pour l'œil encore cette exposition de papillons, dont vous avez dit l'importance et la valeur scientifique. Le public genevois a porté à cette exposition un intérêt passionné, qu'attestent l'affluence des visiteurs et l'attention émerveillée qu'ils prêteront aux dociles et claires explications de cicérons parfaitement affables et supérieurement renseignés.

Ma radicale ignorance en entomologie ne m'a pas permis de saisir au vol ou de retenir beaucoup de ces commentaires lépidoptérologiques. Je demeurerais toujours à peu près aussi rebelle que ci-devant aux mystères de la genèse, du développement, de la nutrition, de la reproduction et de la tératologie des papillons indigènes ou exotiques. Mais, quand on vivrait cent ans, on ne saurait oublier la prodigieuse beauté, l'ineffable somptuosité des couleurs nacrées de certains papillons géants de l'Amérique du Sud. L'imagination elle-même n'atteint pas à cette splendeur d'éclat, à cette intensité presque troublante de la couleur qu'aucune parole ne saurait exprimer. Dans d'autres séries, c'est, au contraire, l'exquise subtilité des nuances qui étonne et charme l'œil, et l'insensible et harmonieuse gradation, sur ce petit espace, des demi-teintes délicieusement délicates et imprévues. L'art du bijoutier et du joaillier a déjà beaucoup appris de l'étude et de l'observation patiente du papillon, et il pourra en tirer encore d'admirables motifs de décoration. Mais, en dehors même de la forme extérieure qui peut inspirer les créateurs de bijoux d'art, je crois que la seule couleur, la simple harmonie naturelle des tons colorés de ces papillons-là peut être une source infinie d'enseignements et de

tenir les habitudes de bonne éducation, de grâce élégante, de causerie légère.

Seul le monde hellène était en mesure de répondre à toutes ces conditions. Il faut même quelque chose de plus : un sentiment commun, un même idéal qui fasse taire les conflits et les rivalités, où se confondent non seulement les esprits, mais les cœurs. Cet idéal commun est l'originalité de la société grecque. Sous sa culture cosmopolite, polyglotte, qui permet à l'élite des deux sexes d'affronter toutes les discussions, de parler avec goût des dernières œuvres parues dans les grandes littératures occidentales, il y a un sentiment latent : le patriotisme, l'amour de l'hellénisme, qui prime, dans cette race si intellectuelle, le pur intellectualisme.

Ce patriotisme est à la fois très large et très aigu ; très large, car, à l'encontre des peuples balkaniques, les Grecs ne se préoccupent ni des origines ni de l'histoire ; pour eux le principe de la nationalité est celui du droit moderne, le libre consentement. Patriotisme assimilateur qui absorbe et hellénise sans réserve les enfants d'allo-gènes nés sur le sol antique, qui les adopte sans arrière-pensée, au point qu'à l'heure présente, une des reines, par la grâce et l'esprit, de la moderne Athènes — aussi grecque que n'importe quelle Grecque — est fille d'un érudit d'origine germanique ; mais elle est aussi fille de l'Hellade, l'éternelle génératrice d'Hellènes !

Patriotisme aigu, disions-nous, comme cela est naturel chez un peuple dont la formation territoriale est encore incomplète, frustrée jusqu'à présent de la Crète et de l'Épire, menacée dans ses revendications macédoniennes, et qui interroge anxieusement les courants de la diplomatie européenne, parce qu'il sait que d'elle dépend son sort, son avenir. Ces préoccupations d'ordre national et international sont le thème courant des conversations des salons athéniens ; elles donnent à ces derniers un ressemblance étrange avec ceux de Turin, de Milan, de Florence, à l'époque du « Risorgimento », après Novare, avant Solferino. C'est un moment historique, des plus intéressants, des plus graves aussi que traverse l'Hellénisme, et qui doit tenir l'attention en éveil.

Nous rendons hommage au patriotisme grec, auquel on a reproché souvent et non toujours justement d'être plus bruyant qu'effectif. Mais comme des amis fidèles, nous nous demandons si en fait la politique grecque répond bien aux angoisses patriotiques de la société athénienne, si l'organisation de ses forces militaires et navales, la Grèce peut attendre avec calme les surprises de demain, et si elle a bien pris la voie qui de Novare mène à Solferino.

Alfred BERL.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

En Russie

LE BUDGET A LA DOUMA

Mardi, comme une première dépêche l'a annoncé, la Douma a abordé le budget du ministère de l'intérieur.

Les orateurs du centre et de l'opposition ont regretté que le gouvernement ne suive pas une politique logique. Le centre ne veut appuyer les déclarations d'état de siège que dans certains cas déterminés.

L'opposition croit que l'état de siège a une influence démoralisatrice sur les organes du gouvernement. L'état de siège est devenu en Russie un système d'administration. Les orateurs de la droite espèrent que le gouvernement va suivre une politique conséquente particulièrement dans les régions frontalières.

Le député polonais Dmowski critique la conduite du ministre de l'intérieur à l'égard de la Pologne, notamment en ce qui concerne les mesures prises contre la nationalité polonaise.

Le député Pouchkinevitch, de l'extrême droite, déclare au contraire que le gouvernement ne s'est pas montré assez énergique dans la répression des menées polonaises. Il dit que le gouvernement russe devrait prendre exemple sur le gouvernement allemand.

LES ÉVASIONS

Les détenus enfermés dans les prisons de Smirnopole se sont évadés après avoir réussi à se procurer des armes. Au cours de la sortie, le gouverneur de la prison a été blessé. Son second, le médecin et deux inspecteurs ont été tués. On n'a pas encore établi le nombre des fugitifs.

ON FERME LES ÉCOLES POLONAISES

Quarante écoles polonaises ont été fermées le 12 mai dans le gouvernement de Kielce. Cette mesure prive 4000 enfants de tout enseignement (*Gazette de Voss*).

Guillaume II à Carlsruhe

L'empereur et l'impératrice d'Allemagne sont allés rendre visite à la famille grand-ducale de Bade.

En passant devant la mairie pour se rendre au château de Carlsruhe, l'empereur a été salué par le maire, qui a déclaré que, suivant les traditions du grand-duc défunt, le duc de Bade élevait toujours respectueusement ses regards vers l'empereur comme vers le protecteur du peuple allemand et l'emblème vivant de l'unité et de la puissance nationale.

L'empereur a remercié en rappelant que le grand-duc se trouvait à ses côtés pour représenter l'empire aux dernières fêtes jubilaires de Vienne.

Au banquet de gala donné mardi soir au palais grand-ducal, le grand-duc a rappelé les liens étroits qui unissent sa maison à la maison impériale. Il a rappelé les marques précieuses de sympathie que lui a données l'empereur dans les circonstances douloureuses du mois d'octobre dernier. Il

a exprimé la fidélité des Badois à l'égard de l'empereur et de l'empire.

Guillaume II a dit que le grand-duc défunt a été comme l'empereur François-Joseph, avec lequel il se trouvait dernièrement en compagnie du grand-duc actuel, un modèle de l'accomplissement de la tâche d'un monarque. C'est le grand-duc défunt qui a créé l'amitié qui unit sa maison à la maison impériale.

L'empereur a terminé en souhaitant que cette amitié continue à rapprocher les deux maisons et a dit : « Nous voulons être fidèles à la patrie allemande. Nous voulons unir toutes les énergies pour la faire respecter parmi les peuples. A cet effet, il faut que les princes et leurs sujets travaillent dans une étroite communauté d'idées. »

La France, l'Italie et Abdul-Hamid

La *Wiener Allgemeine Zeitung* reçoit une dépêche de Constantinople disant que le gouvernement italien a fait savoir à la Porte que si les réclamations de l'Italie en Tripolitaine n'étaient pas réglées sous peu par la voie diplomatique, elle se verrait contrainte de prendre les mesures nécessaires pour en assurer le règlement.

Le correspondant du *Matin* à Rome dit qu'un membre du gouvernement italien lui a déclaré que jamais il n'y a eu entre l'Italie et la France la moindre divergence de vues dans les affaires balkaniques, pas plus que dans l'affaire des mines d'Héracle. L'homme d'Etat italien a déclaré que jamais les intérêts des deux pays n'ont été plus liés qu'aujourd'hui.

D'après une dépêche officielle de Tripoli, l'enquête officielle sur le meurtre du moine italien à Derna a confirmé les résultats primitifs. Il a été, assure-t-on, assassiné par un de ses compatriotes ; ce dernier sera probablement jugé en Italie. D'autre part, un indigène, arrêté comme complice par les autorités turques, sera jugé par les tribunaux turcs, étant donné que le meurtre a été commis sur le territoire turc et que le complice est sujet ottoman. La Porte a proposé à l'Italie de faire juger l'assassin du moine par les tribunaux italiens, mais l'Italie a décliné cette proposition, se basant sur les capitulations.

Au Reichsrath

Les recrues, la landwehr, la Galicie

Au cours des débats sur la motion d'urgence concernant l'élevation du contingent de landwehr et des recrues à la Chambre autrichienne, le député Weidenhofer a affirmé que l'attitude du parti populaire dans cette question dépendrait de la loi sur les langues et des garanties qui pourront être données à la liberté d'expression scientifique des socialistes.

Les députés socialistes et radicaux tchèques ont présenté les motifs qui les poussent à rejeter le projet. Le député Liebermann s'est ensuite attaqué à la situation actuelle de la Galicie, dont l'étranger a eu connaissance par l'assassinat du gouverneur. Le peuple galicien a perdu sa confiance dans le Parlement, qui est devenu à ses yeux un instrument aveugle dans les mains du gouvernement. Les socialistes polonais prendront, devant les nécessités qu'il se trouve l'Etat, la même position intransigente que le gouvernement observe à l'égard des maux qui affligent la Galicie.

La mission hafidienne à Paris

Le *Matin* a interrogé le chef de la mission hafidienne à Paris. L'envoyé de Moulay Hafid a déclaré que chacune des trois délégations, qui ont quitté Safi en même temps, à destination de Londres, Paris et Berlin, porte une lettre au chef de chacun des trois Etats. Le chef de la mission a affirmé que son maître ne demande qu'à devenir l'ami fidèle de la France. « Nous voulons voir les chefs de votre pays, nous voulons leur dire que nous voulons avant tout nous mettre d'accord avec eux, et quand nous aurons signé un traité d'alliance avec la France, nous irons à Madrid en conclure un autre avec le gouvernement espagnol. »

Allemagne et Etats-Unis

Inexplicable conflit

On télégraphie de Washington au *Morning Post*, le 12 :

Le président Roosevelt a été très surpris de ce que l'Allemagne a refusé de négocier un traité d'arbitrage avec les Etats-Unis, analogue à celui déjà conclu avec différentes puissances. Le gouvernement allemand s'est refusé à donner les raisons de son refus ; il a tout simplement déclaré que les négociations étaient suspendues et qu'il ne s'attendait pas à les voir reprises dans un avenir très prochain.

Cette attitude de l'Allemagne, rapprochée de son attitude à la Conférence de la Haye, où elle a fait tous ses efforts pour diminuer l'importance du tribunal d'arbitrage, est très commentée à Washington, surtout si l'on songe que l'Allemagne montre actuellement un grand désir d'affirmer ses relations avec les Etats-Unis.

Le terrorisme dans l'Inde

On mande de Calcutta au *Daily Mail*, le 12 :

Une information venant de Chandernagor dit que des anarchistes avaient organisé un plan d'action, de concert avec le comité radical-socialiste de cette ville. Chandernagor avait été choisi comme lieu de refuge, parce que l'extradition pour délits politiques n'est pas légale en territoire français.

GRANDE-BRETAGNE

— On a fait, mardi, une répétition de la cérémonie d'ouverture de l'Exposition franco-britannique. M. Cambon, ambassadeur de France à Londres, a présenté M. Cruppi, ministre du commerce, au roi Edouard.

— Dans une élection partielle, qui a eu à Montrose, M. Harcourt, libéral, a été élu. Il n'y a pas de changement.

FRANCE

— Des agents de la brigade fluviale reti-

raient, dimanche, de la Seine et transportaient à la Morgue, aux fins d'autopsie, le cadavre d'un ancien pasteur protestant de Clamecy (Nièvre), M. Michel Bouillat, domicilié, 8, rue Pastourelle, à Paris, chez M. Lacombe, fabricant de jumeaux, boulevard des Filles-du-Calvaire, dont il se proposait d'acheter l'établissement. Des déclarations faites par M. Lacombe, il résulte que rien ne permet de croire à un suicide. De son côté, Mme Bouillat est convaincue que son mari a été assassiné. Elle a déposé une plainte contre inconnu entre les mains du procureur de la République.

— Un incendie a détruit en totalité les usines de la Société de papeterie Leewé à Paris. Les ouvriers que le sinistre prive de travail sont au nombre de 150 environ. Les dégâts dépassent un million et demi. Sauf deux pompiers légèrement blessés, on ne signale aucun accident de personnes. On ignore les causes de l'incendie.

ALLEMAGNE

— La voiture du prince Jean-Georges de Saxe, frère du roi, a heurté une automobile dans la Praderstrasse, à Dresde. Le prince et son épouse n'ont pas été blessés et ont continué leur route à pied.

— On mande de Metz que le lieutenant Kumeruch, qui avait déserté du 9^e régiment de dragons, vient de rentrer. Il a été arrêté aussitôt. Sa maîtresse a livré à un agent français certains documents militaires allemands.

— Mardi ont commencé les manœuvres navales allemandes dans la mer du Nord : 62 bâtiments sont réunis sous le commandement du prince Henri de Prusse, assisté de deux vice-amiraux et de quatre contre-amiraux. Les manœuvres se déroulent entre les trois points stratégiques de Heligoland, Cuxhaven et Wilhelmshaven, et elles se termineront à la fin du mois dans la mer Baltique par une attaque du port de Kiel. La flotte est divisée en deux escadres : l'une composée des bâtiments de la catégorie *Wittelsbach* et *Kaiser*, la deuxième des nouveaux cuirassés du type *Preussen* et *Brinnschweig*. L'escadre d'éclaireurs est composée de trois cuirassés et de cinq croiseurs. Les cuirassés sont rendus de la Baltique dans la mer du Nord par la cap Skagen et le Grand-Belt ; les croiseurs ont passé par le canal de Kiel.

— Les évêques de Strasbourg et de Metz viennent de rappeler au clergé lorrain et alsacien l'obligation liturgique de la prière pour l'empereur, que certains prêtres n'observaient pas.

— Le régent de Bavière, seul des souverains allemands, est resté à Vienne depuis la visite à l'empereur ; il passe son temps, comme il aime à le faire à Munich, à visiter les ateliers des peintres et sculpteurs.

— La grande promenade traditionnelle de mai au Prater — le Longchamp viennois — a eu lieu mardi. L'empereur y a assisté comme il l'avait promis. Il a été acclamé.

AUTRICHE

— On mande de Tetschen (Bohême) que plusieurs personnes sont recherchées pour avoir jeté des pierres à maintes reprises contre des trains royaux près de Vienne (?). Comme on craint que ces incidents ne se répètent pendant le prochain voyage à travers la Bohême du roi de Danemark, on a pris des mesures sévères pour en empêcher le retour.

— La *Nouvelle Presse libre* croit que la grève des étudiants peut être considérée comme évitée à Innsbruck, et par suite dans tout l'empire.

ETATS-UNIS

— Une explosion de gaz s'est produite mardi soir, dans les charbonnages de Mount Lookout (Pennsylvanie). Sept hommes ont été tués et un vingtain blessés.

MEXIQUE

— Le Congrès a voté le budget pour l'exercice 1908-1909, avec certaines modifications de peu d'importance. Il a décidé de supprimer pour une année les droits d'entrée sur les machines employées dans les mines. Il a voté également un projet laissant au gouvernement la faculté de déclarer la franchise d'entrée de marchandises de toute espèce pour une durée illimitée dans le territoire de Quintanario. Une pétition des fabricants, demandant une élévation des droits d'entrée sur les étoffes et les fers, a été rejetée.

GUATEMALA

— Le président du Guatemala a désigné M. Bocanegra comme délégué au tribunal arbitral de l'Amérique centrale à Costa-Rica.

EGYPTE

— On assure que le Crédit foncier égyptien et d'autres établissements financiers ont réussi à emprunter en Europe plusieurs millions de livres sterling.

NOUVELLES DIVERSES

A l'Institut

L'Académie française compte ne point s'occuper, avant la fin de l'année, de la succession de MM. Gebhart et Ludovic Halévy. La vacance des deux fauteuils sera, il est vrai, déclarée dans les délais d'usage, c'est-à-dire avant les vacances, mais on ne s'intéressera officiellement aux candidatures qu'après les réceptions de MM. Francis Charras, Jean Richepin et Henri Poincaré, qui n'auront lieu qu'en décembre et janvier.

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres, MM. Henri Cordier et Théodore Reinach viennent de poser leur candidature au fauteuil de M. de Boislisle dans la section des membres libres.

Cyclone dans le Nebraska

Un important cyclone a ravagé mardi soir le Nebraska. Il y a de nombreuses victimes. A Louisville, la moitié de la ville est abattue au ras du sol ; il y a dix morts et de nombreux blessés.

Richmond a été fortement éprouvé. Les dégâts sont considérables.

Le crime de Jeanne Weber

Commercy, 11.

Les professeurs Parisot et Michel, de Nancy, ont procédé, mardi après-midi, en présence de M. Rollin, juge d'instruction, à une nouvelle autopsie du corps du petit Marcel Poirot. En quittant l'hôpital, ils ont déclaré que les conclusions consécutives à cette contre-expertise étaient de tous points conformes aux premières, dont le texte avait été remis au parquet dès samedi soir. Il résulte de leurs constatations que le petit Poirot a été étranglé. Le diagnostic est des plus nets.

Les traces relevées sur le cou, les caillots de sang qui se sont formés sous ces marques, les cartilages du larynx broyés, tout démontre sans aucun doute possible que l'enfant a succombé à l'asphyxie par strangulation.

Maintenant comment Jeanne Weber a-t-elle accompli son crime ? Question délicate. Les professeurs de la faculté de Nancy n'ont pas voulu formuler même une hypothèse à ce sujet. Ce qui est certain, c'est que Jeanne Weber se livrait couramment à des excès de tous ordres. Déjà, M. Jolly, le cultivateur de Lay-Saint-Kémy qui la fit venir en Meurthe-et-Moselle, avait affirmé qu'elle buvait « comme un temple ». D'autre part, diverses personnes ont déclaré que pendant les quelques jours qu'elle a passés dans les environs de Toul, l'ogresse s'était livrée à plusieurs hommes, charretiers de bateaux ou manouvriers.

Paris, 13.

La femme Charbonnel, qui était partie de Commercy avec Poirot, le frère de la victime de Jeanne Weber, est arrivée seule à Paris. Elle prétend qu'elle a laissé Poirot à Commercy, où il serait encore. Pressé de questions par de nombreux journalistes, Mme Charbonnel a refusé de leur dire ce qu'elle est venue faire à Paris. Elle leur a fait savoir seulement qu'elle est chargée par un homme d'affaires de s'entendre avec Poirot, lequel doit se porter partie civile dans le procès.

La ferme sanglante

La Porte, 13 (Indiana).

On a retrouvé dans les décombres de la ferme de Mrs Guinness ce qu'on croyait être une fausse dent montée en or appartenant à la meurtrière. Mais un dentiste a déclaré que ce n'était pas une dent, mais un morceau de bois dur provenant d'un cadre.

On a découvert aussi dans les décombres une vingtaine d'instruments de chirurgie, ciseaux, scalpels, etc., qui ont servi sans doute à dépecer les victimes.

CONFÉDÉRATION

Les Grands Conseils

Soleure, 13.

Le nouveau Grand Conseil soleurois est convoqué en séance constitutive, pour lundi 25 mai, sous la présidence du doyen d'âge, M. Albert Jäggi, banquier à Balstal, né en 1838, député au Grand Conseil depuis 1866, avec deux courts intervalles.

La dime de l'alcool. — La commission du Conseil des Etats pour l'examen de l'emploi de la dime de l'alcool en 1906, réunie les 12 et 13 mai à Sarnen, a approuvé les comptes présentés par les cantons. Cependant, la commission exprime le vœu qu'à l'avenir certains cantons se tiennent plus strictement que par le passé aux dispositions constitutionnelles qui tendent à combattre non seulement les conséquences de l'alcoolisme, mais aussi ses origines.

La tombola de la presse. — Le Conseil d'Etat bernois a autorisé le comité d'organisation du Congrès de la presse suisse en 1908 à Zurich à vendre dans le canton des billets de la tombola organisée en faveur d'un fonds de secours et de pension de la Société suisse de la presse.

La ligne Ramsel-Somswald. — Huttwil sera livrée à l'exploitation très probablement le 25 mai, d'après les résultats de la collaudation officielle.

Valais. — Le compte d'Etat pour 1907 boucle par un déficit de 270 fr. 85 seulement. La dette a été amortie de 139,000 fr., de sorte que le résultat financier est très satisfaisant.

Un concours architectural

On nous écrit de Berne : (F.) Le public — et la presse — ont été admis mardi matin à visiter l'exposition des 40 projets envoyés par les architectes suisses au concours ouvert pour la construction du bâtiment de la Banque nationale à Berne.

Le problème à résoudre était très difficile. Il fallait, d'une part, d'après le programme, que la façade fût plus ou moins en harmonie avec celles du palais du Parlement et du bâtiment de la Banque cantonale, et que l'aménagement intérieur répondît aux multiples exigences du service d'un grand établissement de banque, avec hall aux guichets, caveaux souterrains et bureaux. Le bâtiment forme d'ailleurs à l'extérieur deux parties distinctes. La Banque nationale occupera la partie ouest, avec la façade monumentale donnant sur la place du Parlement, tandis que l'arrière-corps du bâtiment, avec façades sur la rue de la Préfecture et la rue de l'Isle, recevra une partie de l'administration fédérale, toujours trop à l'étroit.

Si, venant par la place de l'Ours, vous arrivez sur la place du Parlement, vous avez en face de vous le palais du Parlement, à droite le bâtiment de la Banque cantonale de Berne, avec sa façade Empire, et, à gauche le futur bâtiment de la Banque nationale, qui viendra prendre la place de la maison Jonquière et des vieilles maisons situées entre la rue de la Préfecture et le nouveau Palais fédéral et remplacera par des moellons les beaux arbres qui mettaient encore une note de verdure et de fraîcheur dans le désert de la vaste place asphaltée.

Les concurrents ont cherché, de leur mieux, à vaincre la difficulté et beaucoup y ont réussi. Les uns se sont tenus d'avantage à la façade de la Banque cantonale, avec sa colonnade et ses statues d'illustres Bernois ; d'autres au palais du Parlement, avec son architecture composite, où se mêlent le style roman et le florentin. D'autres ont carrément abandonné le programme et ont cherché à faire un édifice qui fût en harmonie avec ceux du Vieux-Berne. Et l'on peut dire que ce sont ceux-là qui sont arrivés au meilleur résultat.

C'est ainsi que M. Edouard Joos, architecte à Berne, qui a obtenu le premier prix de 5000 francs, a conçu une exquise façade tout à fait dans le style baroque bernois. Le toit surtout est étonnant de

grâce et de légèreté, malgré les dimensions de l'édifice. Les façades nord et sud sont très heureusement traitées, également ; un motif central et deux pavillons à droite et à gauche viennent rompre l'uniformité de d'autres concurrents n'ont pas su éviter, car la façade est très longue.

MM. Bracher et Widmer, architectes à Berne également, ont obtenu le deuxième prix de 4000 francs. Ils se sont tenus d'avantage à la façade de la Banque cantonale. Leur projet prévoit une colonnade reliant les premier et deuxième étages ; au troisième, entre les fenêtres, des statues assises. Le toit, avec balustrade, est bien traité, ainsi que les façades latérales.

Le projet qui a obtenu le troisième prix de 2600 francs, est celui de M. Marc Camoletti, à Genève. La façade a une certaine analogie avec celle du projet de MM. Bracher et Widmer : elle est simple de lignes et élégante avec sa colonnade. Le toit, en saillie, est celui des maisons bernoises. Enfin, les façades nord et sud sont très plaisantes, et leur simplicité n'exclut nullement l'élégance.

Enfin, le projet de MM. Prince et Béguin, architectes à Neuchâtel, auxquels a été attribué le quatrième prix de 1800 fr., frappe par son caractère de sombre élégance. Il est conçu également dans le goût du XVIII^e siècle, avec une façade en bossage surmontée d'un balustre. L'ensemble est tout à la fois, léger et « vornehm », suivant une expression qui rend bien l'idée que je voudrais traduire.

Je signale encore rapidement le projet numéro 20 de MM. Joos et Klausner, architectes à Berne, qui a été acheté pour 1800 fr. La façade XVIII^e donne une impression de force et de robustesse qui confine à la lourdeur, et le toit ne le relève pas, quoique l'ensemble ne soit nullement déplaisant. Je crois savoir d'ailleurs que, si le jury a décidé l'achat de ce projet, c'est beaucoup moins pour la façade que pour l'aménagement intérieur, qui est fort bien traité. Enfin, le numéro 36, sans nom d'auteur, acheté également pour 1800 fr., et dont la façade, avec sa double colonnade, est intéressante.

Je ne puis, dans cette hâtive revue, que parler des projets primés. Il faut reconnaître cependant que le concours représente une grande somme de travail et de talent ; la moyenne est excellente et le choix du jury n'a pas dû être facile. Il n'y a pour ainsi dire pas un projet manqué ou ridicule, encore que quelques-uns des concurrents aient fait un peu trop caserne ou castel. Et l'impression générale sera sans doute qu'il vaut mieux ne pas se tenir trop exactement aux autres édifices de la place, assez vaste pour que chacun d'eux puisse valoir par lui-même, et chercher à faire un bel édifice qui soit un ornement de plus pour la ville fédérale. A ce point de vue, les projets de MM. Ed. Joos, Bracher et Widmer, Camoletti, et de plusieurs autres, primés ou non, fourniront une heureuse solution.

Le théâtre paysan

A propos de l'inauguration de la scène de Mézières, le *Figaro* consacre par la plume de M. Edouard Rod un article intéressant à « ce théâtre très particulier qui s'est constitué dans la Suisse française, au cours de ces dernières années, et dont les manifestations, déjà nombreuses, ont offert un croissant intérêt ».

Voici les considérations générales par lesquelles débute M. Rod.

Il s'agit d'un théâtre à la fois national et populaire, qui nous ramène au temps où des foules nombreuses acclamaient des acteurs sortis de leurs rangs et prêts à y rentrer si tôt la représentation terminée, après avoir interprété des œuvres en parfait accord avec le sentiment et la pensée de tous ; d'un théâtre très différent de ce qu'on appelle « le théâtre », qui n'est pas une affaire, et qui ne rapporte guère, sauf en des cas très exceptionnels, qu'une forte somme de plaisir et d'émotions artistiques à beaucoup de gens. Quand on en écrit l'histoire — ce qui ne manquera pas d'arriver quelque jour — on verra, je crois, qu'il a une double origine.

Il remonte, d'abord, soit à ces sociétés d'étudiants, qui sont un des éléments de la vie intellectuelle suisse, soit à des sociétés d'amateurs comme la Muse, de Lausanne, ou les Amis de l'Instruction, de Genève, qui recrutent leurs membres, pour la plupart, dans les rangs de la bourgeoisie laborieuse. Ces sociétés avaient des longtempes l'habitude de représenter des pièces classiques ou connues, qui échappaient à l'activité des troupes régulières. Le moment vint où elles éprouvèrent le besoin d'élargir leur champ, en remplaçant le répertoire par des pièces originales ; elles eurent la bonne fortune d'en découvrir plusieurs qui obtinrent des succès mérités.

Pendant que ces sociétés se développaient de la sorte, certaines commémorations nationales ou cantonales provoquaient dans un domaine voisin de plus larges initiatives. Aux approches de quelque grande date susceptible d'éveiller le patriotisme, des comités se constituaient pour la célébrer, et l'on pensait tout naturellement à un spectacle. Autrefois, dans ces commissions, on se contentait d'un simple cortège historique, avec des costumes, de la troupe et de la musique. On essaya de faire mieux. Ainsi naquirent, entre autres, la *Juba Alpina*, de M. Ad. Ribaux, qui fut jouée dans les arènes romaines de l'antique ville d'Avenches ; le *Neuchâtel suisse*, de M. Ph. Godé ; le *Daël*, de M. V. Rossel ; le *Festival vaudois*, de M. Jacques-Dalcroze ; le *Peuple vaudois*, du noble poète que fut Henri Wagnery. Quelques-unes de ces œuvres mirent en mouvement deux ou trois mille acteurs, figurants, chanteurs et musiciens. Remarquables à plusieurs titres, elles avaient entre elles ce trait commun que leurs racines plongeaient profondément dans les cœurs de tous les spectateurs.

M. Rod raconte ici dans quelles circonstances la *Dime* fut écrite et jouée :

En surveillant les répétitions de la *Dime*, où il avait mis en scène un grand nombre de personnages secondaires, M. Morax s'aperçut que ses acteurs animaient singulièrement son texte en le débitant avec leur accent, en y mêlant des expressions du terroir, des mots patois, peut-être même un peu de leur humour paysanne. Un pédant ou un sot

n'eût pas manqué de se fâcher. Mais M. Morax est un artiste ; il comprit que ces braves gens lui apportaient des éléments nouveaux, un véritable trésor de sève et de verdeur ; et, maniant son œuvre comme un sculpteur sa glaise, il la modifia, la transforma, l'enrichit, de sorte qu'il en fit une chose inattendue, heureuse, vivante, très personnelle et fraîche, où les acteurs et les spectateurs retrouveraient tous un peu de leur passé ancestral et de leur âme la plus intime.

... Pendant les années qui suivirent, d'autres représentations, sur divers points, montrèrent que la public prenait un intérêt croissant à ces tentatives. Le goût s'en répandit de plus en plus. Chaque comitisme voulut avoir sa place, ses acteurs, sa grange ou son amphithéâtre, et son succès. Des villages écartés, perdus dans les montagnes, entrèrent en lice, et se tirèrent d'affaire à leur honneur. Quelques-uns commencèrent alors à penser que ces efforts épars pourraient être coordonnés ou perfectionnés. Le rêve d'un théâtre populaire moderne hanta les esprits. Des projets furent esquissés, on discuta des plans et des emplacements. C'est encore à M. Morax que revient l'honneur d'avoir mené à bonne fin cette jolie entreprise. Soutenu par l'active sympathie de ses interprètes, de la population du Jorat, qui s'intéressait tout entière à ses desseins, par celle de ses collaborateurs, — son frère, M. Jean Morax, qui est un bon peintre et un décorateur merveilleux, M. Gustav Dorel, très populaire dans le pays depuis la *Fête des Vignerons* et les *Armaillots*, aidé aussi par des souscriptions auxquelles les aïeuls d'une création sans précédent donnent un caractère bien désintéressé, il a pu construire un théâtre qui se dressa maintenant aux lieux mêmes où il remporta ses premiers succès.

Voici la conclusion de l'article :

Cette fois-ci, il me paraît probable que le cercle de la curiosité, de l'intérêt, de l'admiration peut-être, va beaucoup s'élargir. Je ne puis rien dire d'une œuvre dont j'ignore tout ; mais je suis persuadé qu'elle résultera plus pleinement cette harmonie entre acteurs, auteurs et spectateurs à laquelle ce théâtre populaire a tendu dès ses premiers pas. D'autres pièces suivront avec des chances diverses et des mérites inégaux, tantôt évoquant les grandes pages de l'histoire, tantôt retraçant l'image de la simple vie de tous les jours. Et ce mouvement, qui commence, va soulever toutes sortes de problèmes d'art dramatique, d'architecture théâtrale, de musique et de décoration, peut-être même d'autres encore ; car enfin, quelle en sera l'action sur le développement de ces populations rustiques ! Comment les acteurs et les actrices, enivrés par un mois d'activité fiévreuse et d'acclamations, feront-ils pour reprendre la fourche et le râteau ? Et si, comme il est probable, après tout, puisque l'expérience a été faite, — ils se remettent simplement à leurs travaux accoutumés, quel joli succès pour cet art sain et cher à tous !

Edouard Rod.

CHRONIQUE MILITAIRE

Le tir d'artillerie

On nous écrit de Berne : Les membres du Conseil féd

ΤΙΜΑΙ ΠΡΟΠΛΗΡΩΜΩΝ

ΕΣΩΤΕΡΙΚΟΥ	ΕΞΩΤΕΡΙΚΟΥ
Τομήνιος..... Δρ. 9	Χρυσά φράγκα..... 20
Εξάμηνος..... 16	Χρυσά φράγκα..... 40
Ετήσιος..... 30	Χρυσά φράγκα..... 40

Μετά μηνιαίον παραρτήματα ες 128 τολλάχμον σελ. μεγάλου έου σχήματος

ΑΙ ΠΡΟΠΛΗΡΩΜΑΙ ΓΙΝΟΝΤΑΙ

ΠΡΟ ΤΗΣ ΑΠΟΣΤΟΛΗΣ ΤΩΝ ΦΥΛΛΩΝ
ΚΑΙ ΥΠΟΔΙΟΝΤΑΙ ΑΠΟ ΤΗΣ ΑΠΟΣΤΟΛΗΣ ΤΟΥ Α'. ΦΥΛΛΟΥ

ΑΘΗΝΑΙ

ΔΙΕΥΘΥΝΤΗΣ & ΙΔΙΟΚΤΗΤΗΣ ΓΕΩΡΓΙΟΣ Κ. ΠΑΠ

ΤΙΜΑΙ ΚΑΤΑΧΩΡΙΣΕΩΝ

Ες την 4ην σελίδα ο στίχος.....	λεπτά 20
Ες την 3ην σελίδα ο στίχος.....	λεπτά 50

ΓΡΑΦΕΙΑ

ΟΔΟΣ ΣΤΑΔΙΟΥ — ΑΠΕΝΑΝΤΙ ΤΗΣ ΒΟΥΛΗΣ

ΑΡΙΘΜΟΣ ΤΗΛΕΦΩΝΟΥ 201

ΑΝΑΤΟΛΙΚΗ
ΕΠΙΘΕΩΡΗΣΙΣ

[ΕΚΑΣΤΗΝ ΔΕΥΤΕΡΑΝ]

Η ΜΑΚΕΔΟΝΙΚΗ ΥΠΟΘΕΣΙΣ

Διέπραξε ποτε εν Κωνσταντινουπόλει υπαρχόν τις τας προαίτιους και της πόλεως, ο Κύριος. Τού Βασιλέως η θέλησις υπερέβαινε αυτόν της Πόλεως και, κληρονομιά περιελάμβανε τα σχήμα. Έπισκοπος της Σμύρνης μετέβλεπεν. Ο Κύριος, εις την έρχαν αυτου απελθών και εν ημέρα Χριστουγέννων αναγκασθείς, αυτός ο μη θεολόγος, ο βέβηλος, να δηλώσει, ειπε τα εξής αληθινά, αποτελέσαντα την μόνον, περί τη επέσειω της του Χριστού γεννήσεως διασκαλίαν αυτού: «Το μυστήριον της θείας αναγνωρίσεως, ως υπερεβαίνον πᾶσαν έννοιαν ανθρωπίνην, σιωπή τιμάσθω πάντοτε, νυν και άει και εις τους αιώνας των αιώνων».

Δεν γνωρίζομεν διά τί η ανάνησις του θαυμασίου εκείνου υπάρχον, του ανανεωσαντος τα τεύχη της Κωνσταντινουπόλεως, ήλθε να διαταράξη τον ειρηνών των ιδεών ήμων, γερώντων την α' Ανατολικήν Έπιθεώρησιν. Ίσως ίνα υπομνησθή ήμιν, ότι και ο Κύριος, εις δολωλάρης το πρώτον και χριστιανός γενόμενος ακολουθείς, κατ' ακολουθίαν δ' ήκιστα ήκλήνας εις της Θεολογίας τα δόγματα, δια σιωπής καί ανάγκης επίτηδες το μυστήριον της του Χριστού γεννήσεως και αναγνωρίσεως και ίνα υπομνησθή ήμιν, ότι και οι ι θύοντες σήμερον τα Κοινά, οι έπισκοποι και οι άποστόλοι ουχί πλέον τών θεών του ανανθρωπισσαντος λόγου ρημάτων, άλλα τών δικαίων της Έβν. Ίσως, ήκιστα ήκλήνας εις τών εθνικών δογμάτων την έρμηνείαν, δια σιωπής τιμάσθω πᾶν ό,τι περί ήρας τελείται και εις ανανήσαν Πρακτορεία διαπιστεύονται: την διευκρίνισιν συμφωνιών και συζητήσεων άπορροσών εις ύψιστης σημασίας εθνικά θέματα. Και ό μὲν Κύριος, εις δολωλάρης, δεν ήλυντο, χριστιανός γενόμενος, περί τών μυστηρίων του Χριστιανισμού να δηλώσθω, ό ένεκα δια σιωπής ήλπιμας και συνθέσεις να τιμωρούνται αυτά, οι δὲ τὰ παρ' ήμιν ήθύνοντες, οι και εκπροσωπούντες επίτηδες τον Έβνον της θέλησιν, εξ άδελφότητας, ίνα ήμν έπωμεν άλλο τι, δια σιωπής τιμάσθω και συνιστάσθω να τιμωρούνται τα έν Μακεδονία και περί την Μακεδονίαν μυστηριώδη ή' αυτούς συμβάλλουσιν.

Και όμως περί της έν Ρεβλά συναντήσεως και περί τών ληθεσιών καί' αυτήν απορρασαν έδει άσφαλ ή και άκριβη να έγωμεν γνώμην, ίνα υπερασπισθώμεν τών δικαίων ήμων, ίνα προαχθώμεν αυτών άπειλούμενων, ίνα δείξωμεν εν κείναι, ότι διαρρηθίσεις και μεταρρυθμίσεις εν Μακεδονία, αντικείμενα αντιστρέφει εις τών γηγενών τα δικαιά ταράγματα, δεν είνε δυνατόν ούτε να έμπεδωθώσιν ούτε να προκύψωσιν. Άλλ' η Κυβέρνησις του προαισθητικού Βασιλείου, άλλως σκεπτομένη, μεριμνών περί της μεταρρυθμίσεως αυτής προς έμπροσθεν μικρών κομματικών συμφερόντων, ούδε προ σφής δεσίο θέματα ζυγιστάτα και ι διατάστα θίγοντα ήμιν αυτών την υπαρχόν και την ύπόστασιν ως Έβνον και ως Κράτος, όπό μόνον τουτο, άλλα δια της σιωπής αυτής, δια της διπλωματικής αυτής διένευσής, δια της ιδιουόμοτης τακτικής αυτής συντελεί εις την διεξαγωγήν συζητήσεων επί θεμάτων, περί ών σαφής δεν έμπορώθη επί γνώμη και περί ών ουδείς έπίσημος ή ήμετέροθεν άναγνωσκών παραδίδωκε έγγεγραμ, ός άν να ανακηρυχθέντα και ανακηρυχόμενα θέματα έσιν ένα προς ήμεις, ένα προς την εθνικήν ήμιν σταδιοδρομίαν, ένα προς την Ανατολήν, και το Γραφεϊόν του τούτου: Καί αι άλλαι υπερεβαίνου του Έπουργοιού επί τών Έξωτερικών: Έπί του χάρου μόνον και προς έξοικονόμησιν φίλων λειτουργιών.

Ήμεις δεν θα συζητήσωμεν επί τών θεμάτων και τών συμπερασμάτων, περί ά περισσάρα και εις α κατέληξεν ή έν Ρεβλά συνάντησις, διότι έγωμεν την άρχήν, ότι αι συζητήσεις δέον να διεξάγονται επί γνωστών και αναγνωρίσθησαν δεδομένων. Άρκούμεθα μόνον να έπωμεν, ότι το Μακεδονικόν Ζήτημα και κατ' ακολουθίαν ολόκληρον ή' Ανατολικόν εις ένα εισέρχεται σοβαρώτατην και επικίνδυνον γράν, ότι εν έτι τελείται ήμια πράξις άποσπασιν της Μακεδονίας από του Ανατολικού Οικουμενισμός και ότι οι ποικίλοι άγροπορριστικοί συνδυασμοί, ουδώς έμπεδόντες την τάξιν, την ήσυχαν και την ασφάλειαν, άπεργάζονται καταστροφάς, ές μόνή η' Ανατολική, ή Πανατολική πολιτική, ή πάντοτε υπερεμψυμένη από τών στεγλών τουτων και ήν εισήγαγον εν τη Βουλή ο κ. Δραγούμης και ο πολιτικός αυτου συμβουχός και συνεργάτης κ. Αλεξάνδρης, δύνανται να ποτρώθω. Ποτε επί τέλους θα κατανοήθ ή αλήθεια αυτή ή φυσική και ζωντανή: Κύριος ούεν. Και όμως οι κίνυντοι ραγδαίον έπεργονται και το παμύνητον πύ των ένικών επιβρομών έννοτοτερον ήμέρα τη ήμέρα λυμινεται την Ανατολήν πᾶσαν.

ΟΙ ΑΛΒΑΝΟΙ

Και καθ' ήν ώραν οι Κυβερνήται της χώρας ήλθονε τρυφά σιγήν, καθ' ήν ώραν ουδείς άβνηος έντειθεν άντιτάσσεται, ό Ίσμαήλ Κεμάλ βέης, ό γινωστής Αλβανός υπερεπείσθη από τών στεγλών τουτων και ήν εισήγαγον εν τη Βουλή ο κ. Δραγούμης και ο πολιτικός αυτου συμβουχός και συνεργάτης κ. Αλεξάνδρης, δύνανται να ποτρώθω. Ποτε επί τέλους θα κατανοήθ ή αλήθεια αυτή ή φυσική και ζωντανή: Κύριος ούεν. Και όμως οι κίνυντοι ραγδαίον έπεργονται και το παμύνητον πύ των ένικών επιβρομών έννοτοτερον ήμέρα τη ήμέρα λυμινεται την Ανατολήν πᾶσαν.

και ό Σκουλούδης και ό Βουτουράς και ό Καρολίδης και ή σωρεία όλων των σωφρονούντων πολιτικών, λογίων και δημοσιογραφών, και οι προμαχόντες άπαρμύλλας οι εν τοις πεδίοις των τριών Βιλαετιών άγωνίζοντες: Έλληνες και οι Αλβανοί, και οι άπανταχού της Τουρκίας Έλληνες, δεθείας δεν θα ήρώσονε σοβαρά διαμαρτυρία επί τοις τελουμένοις, δεν θα ήρώσονε οι άγωνιάσεις παλμοί της αποπνευμένης Πανατολικής Ψυχής. Ο Κεμάλ βέης, διμύλων περί της έν Μακεδονία και της έν τη Ανατολή καθ' όλον καταστάσεως, δια χειρής επιτηδεάς χειρουργού άνωθεν άποκαλύπτων τα σενέον α το όλον σώμα έλκη, άποδεικνύων την ανάγκην της συνεννοήσεως και συμπαρέσεως Έλλήνων και Αλβανών, έβαλυν την σπουδαιότητα της Ίγνηνους Δυνάμεως, του Ίγνηνους Όγκου, του Ίγνηνους Βλου των Έλλήνων και των Αλβανών, άρμυμένους τρανά μαρτυρία περί της Δυνάμεως ταύτης εξ αυτών των έν τη Μακεδονία τριών Βιλαετιών έπιτυχών άγώνων των Έλλήνων και των Αλβανών, έπάγεται, ότι αι δεινάς των Έλλήνων και των Αλβανών πρέπει να ώσι σεβαστάι, διότι οι δύο λαοί αυτοί άποτέλεσαν εν γένει της τάξεως, δια έξασφαλισμού το ισούζιον εν τώ Αίμω και δια κατοχυρώσεως το Ανατολικόν Καθεστώς, το τούτο αναγκαίον δια την ειρήνην της Ευρώπης.

Οι Έλληνες και οι Αλβανοί ζήρυσιν, ίνα αι διατάξεις της Συνθήκης του Βερολίνου εκτελεσθώσι και ίνα αι μεταρρυθμίσεις έπαρμόσθωσι γενικώς, συμφωνίας προς την άποψη της έν δύναμει του 2δου άρθρου της Συνθήκης συγκροτηθείσης Διεθνούς Έπιτροπής... Οι Έλληνες και οι Αλβανοί άποδέχονται την έν διατήρησιν του Οθωμανικού Καθεστώτος, ού ή ύπαρξις υποδοχθή, εν περιπτώσει αναπλάσεως αυτου, την άνάπτυξιν των κατά τόπους ρυλετικών όμαδων Έν εν Καθεστώ τουτο διαταράσσεται, θα συννηνούν, ίνα άντιταχθώσι κατά πάσης άποπειρας, άπειλούντες την πολιτικήν αυτών ύπαρξιν.

ΟΙ ΝΕΟΤΟΥΡΚΟΙ

Μέχρις έπ' εσχάτων διέκρινον ήμεις ποιά τις άντρέσις εν ταύς συζητήσεσι, συνήθως δε συμμετείχον αυτών οι γνωρίζοντες τα πράγματα, άστέως προς τας ψυχούσας, αίνετας έμμερίζον πως την έρβήν εν τη συζητήσει κρίσιν. Τα έμμεζήματα των υπό τοιούτων φυσικών παθινόμενων ήγνολύντο, ως επί το πολύν, εις γενητόνων πραγματικών και άληθινών, παραμένων μόνον ποίαν τινα σφάλλωσιν εν τη πραγματική αυτών άποδοσει, ως εν της ψυχούσας, της πατριωτικής άλλως τε, της συνεγχε τους συζητητάς. Ουδέποτε όμως μέχρι τούδε διατήρησιν ή αλήθεια κατά τριπτον ποσιν προσαρτή και άγνοτα σω δια σφραγίσαν αυτην εν τώ ελλήνω του Έλληνισμού της παρελθούσης Παρασκευής. Είχε καθήκον και ύποχρεωσιν ή εταιρία ό α' Έλληνην έμψυχ, σεβόμενη έαυτήν και την αλήθειαν, να ήμν φιλοενησίγη άστειαν συρραφήν, αναλήψη λήγουσαν περί τών Νεοτούρκων. Είχε καθήκον και ύποχρεωσιν ή έν λόγω Έταιρία, άφο ή γινέαι τα πράγματα, να έρωτή τον κ. Παύλον Καρολίδην, τον συνεργάτη της Έιστορίας του Ιθ' αιώνος, ίνα μάθω, ότι οι Νεοτούρκοι ένεργήσανσαν από της έποχής Σελίμ του Ι', ότι ό Κωνσταντινός ό Τυφλάνης και κλειστός έννευμένος Φαναριώτης εϊργάσθησαν ύπέρ της διαπλάσεως Νέας Τουρκίας, ότι ό Μεγάλος Βεζύρης Ρεσής πασάς, ό συντάκτης του Χάτι—Σερήρ του Γκιουλχανή, υπήρξεν ό ίδιον της νέας μορφής του Νεοτουρκισμού, ότι ό Σουλτζάνος Μουράτ ό Ε', ό Μιδχάτ πασάς και Σαδίκ πασάς, μεθ' όν συνεργήσανσαν και ό Έκπεμνωδίας Δεληγώργης και ό Στέφανος Σκουλούδης και ό Χαρίλαος Τριφυλλής και ό Θ. Δηλιγιάννης, ήσαν Νεοτούρκοι, ότι Νεοτούρκοι είνιν οι κατά ήλιόδας κατακειμένοι εν ειρκταίς και εν έξορίσι Τούρκοι, Σύροι, Αρμένιοι, Αλβανοί και Έλληνες και ές είσι Νεοτούρκοι ό Σάββα πασάς, ό Σάβας, ό Μουσουρούς-Γκιζίκας, ό Αδωνίδης, ό Σκαλιέρης και τούτοι άλλοι Έλληνες, ών δι' ένούθητος λόγους δεν δύναμθα να σημειώσωμεν τα όνόματα. Οι άρνούμενοι την ύπαρξιν του Νεοτουρκισμού, ήτοι της Ίβας περί διαπλάσεως Νέας Τουρκίας, Νέου Πολιτισμού Οικουμενισμός επί τη βάσει γενικών μεταρρυθμίσεων και ισότητάς, άρνούται την Έιστορίαν, άρνούται την Αλήθειαν. Οιαδήποτε άλλη έρμηνεία εν έδρησεως έξινον υπό τοιαύτην άρνητικήν έννοιαν δημοσιεύει, θα ήτο ίσως συγγνωστή. Έρμηνείας όμως έχουσα ώρμηγμένη άποστολήν και έμμεζήμένη άπο έκπροσωπούσα πατριωτική όμαδα, έργαζομένη προς άμυναν του Έλληνισμού, δεν είχε το δικαίωμα να φιλοενησίγη λιτέλως διασπώντας μίαν Ίβαν και τούς έχιρτούς των έξω Έλλήνων, οίντες πάντες, έξενιστάμενοι κατά της Έλλαδικής πολιτικής τωνών των ένταυθα, ένγονται και ποδούν, ίνα γενικώς μεταρρυθμισθεί και ισότητά διαπλάσθω νέαν Τουρκίαν, ές ής πολλά άπεκδέγονται ύπέρ της εθνικής αυτών σταδιοδρομίας. Καί ένε λυπρόν, ότι γράφονται ταύτα, καθ' ήν έποχην οι Βούλγαροι, κατακτησαντες την φίλιαν ενών των Αλβανών, περιποιούνται ήμν τόν εν τώ έπαδών της Νεοτουρκικής Ίβας Τούρκους. Γράφοντες τ' άνωτέρω, ήμιοιμεν άπλως περί της σπουδαιότητος, της σημασίας και της ύπαρξεως του Νεοτουρκισμού, μη είτερήμενοι ουδε ήγόντες έλπομεν ρεζιλίας. Η καλή και φιλότιμος ήθοποιος ποσέφερονε διας της προσπαθείας. Είς την έξομολογήσιν της πός των Έργων ειχε σιγήμια ώρμια παραφοράς, άποία δεν είνε εύκαλος εις το θέατρον.

Το βέβαιον είνε ότι ό κ. Φύσος έπαιξε μέ δύναμιν και μέ όρεξιν. Το μέγος του το ήγάτο. Καί τα ίδια πρέπει να λελθόν δια την κυρίαν Νίκα. Η καλή και φιλότιμος ήθοποιος ποσέφερονε διας της προσπαθείας. Είς την έξομολογήσιν της πός των Έργων ειχε σιγήμια ώρμια παραφοράς, άποία δεν είνε εύκαλος εις το θέατρον.

ΑΠΟ ΤΑΣ ΕΞΕΤΑΣΕΙΣ ΤΟΥ ΔΙΟΙΟΥ



Η δ'ος Ήβη Πανά

[Ηας έτιμη βραβείον κατά τας εξετάσεις της έν τώ Ήβη].

Η δ'ος Ήβη Πανά

Τούρκων, των Έλλήνων και των Αλβανών των έργαζομένων προς διάπλασιν νέας Τουρκίας, Νέου Πολιτισμού Ανατολικού Οικουμενισμός. Μόνον τη ήμέρα, καθ' ήν πᾶσα συνεννοήσις θα άδυνάται, μόνον τη ήμέρα, καθ' ήν οι έν τών Νεοτούρκων Τούρκοι θα δείξωσιν, ότι άπεράσαντες θα καταδείξωσιν, τότε και τότε μόνον έκαστος θα προνήσθ, να στήν ή έαυτου ψυχήν, προσπαθών να παραστή την ζωήν αυτου, ως όρθιατα παρστήσε ποτε ό Ίσμαήλ Κεμάλ βέης. Αυτή είνε ή αλήθεια και οι άρνούμενοι την αλήθειαν ταύτην άπεργάζονται τών έλεθρον της Ανατολής, την διασπασιν των Έλλήνων, τών έλεθρον της Έλληνικής φυλής. Πρέπει να γνωσθή επί τέλους, ότι οι Θρικής και οι Μακεδόνες, οι θαυμασιώτεροι των Έλλήνων, ουδέποτε θα έπείρσωνται την εις βάρος αυτών πολιτικήν του οικου, την τείνουσαν εις την έτι έκδοσι και επί έλεθρον αυτών άσφην των Έλλαδικών όριων. Μόνον δια της αναδιοργάνσεως και της αναπλάσεως της Τουρκίας θα διατηρηθί το ένταυθα και το άδιάσπαστον του Έλληνισμού και μόνον, έτε ή τοιαύτη αναδιοργάνωσις και διαπλάσις θα καταδείξωσιν άδυνάτοι, οι Θρικής και οι Μακεδόνες θα σκεφθώσι τί πρέπει να γείνη. Ερ' όσον ούτοι, οι άμέσως διασπρόμενοι, αγνώστον, ουδείς έχει το δικαίωμα άπορρίπτειν και να έκράξω γνώμην περί της αυτών.

ΠΡΟΣΩΠΑ ΚΑΙ ΠΡΑΓΜΑΤΑ

Η "ΣΑΛΩΜΗ"

Δίκαιον ήτο να θεωρηθί και έδωροθή φιλολογικόν γενηός ή παρδοσιός της Σαλώμης, εις το θέατρον Συντάγματος, και κανένα βέβαιον δεν έκάληται ή σωστή την όνομα προσέλασιν ή παρδοσιός. Πείρ την Σαλώμην έγινε όθουρος όχι πλέον εις την Άγγλιαν, όν τον κόμον ολόκληρον έπ' έννομιον ήν φυσικήν να προελθί ή περίεργος του κοινού, το όποιον δεν είχε άκομή πολλας στενάς σχέσεις με την φιλολογίαν άπ' εθείας, έγει όμως μερικώς άναγκάσασιν. Όταν πος μέ ερχεται άπ' έξω, έχομεν άντικαταστήσειν έδω. Συγγά μάλιστα συνήθισεν ό άντικαταστήσειν να είνε καί' όλους τούς κανόνες, δηλαδή άνάτοια.

Διά τών ποιητήν της Σαλώμης τον περιήρμον Όσκαρ Ουάιλν έγινε ήμν προχέθε από αυτην την στήλην. Η Σαλώμη, το ποίημα της ήθονας και του θανάτου δεν είνε το χαρακτικό-ισμωτικόν έργον του. Είς τα μυθιστορημά του ό συγγραφέας έξοργισμένος καλλιεργόν έν έντον τον. Άλλά και εις την Σαλώμην ύπόψη άρθονος ή όδους του μεγάλου ήθονιστού, ό όποιος έργαζε τον συγγραφέα. Άπό το έργον πλημμελής ή ήθον, εις το έργον έξαιρέται ή ήθον. Η καλή της Ηροδίας είνε πάσιμα καμωμένη από πόθος, στεναγμούς θράσους εις πικράν δίεσιν. Ο διάλογος της πός τον άσπιναν προσηνόν τον Έγανών έχει την φύλα του έλποκρίαν εις το ποίημα του Σαλώμην. Η Παλαιά Διαθήκη, γνήσιη και αυτή από ήθονισμ, έμμελκτήη καλά πών γαργρή το θέμα.

Όσον και ό έν έκφυρόμην του συγγραφέας έπάσαν εις το έργον του, κανείς δεν ήμπερθε ν' άγνοήθί ότι ή Σαλώμη είνε από τα δυνατότερα έργα που άνέβησαν ή άνθησάντη φαντασία εις το θέατρον. Γίγνο από το μικρόν έπεσοδών έπείχεθ με κάποιαν άρμονικήν σφαιαν πάθος βαθύ και φιλοεργόν, το πάθος που κυριόταν και παραέγει και εις της μικράς Ίουδαίας βασιλοπούλας της ήλβας άποσπασμόν διας μεταγωγής ζωντανών και ολόθρονος το φλογόν άμα της μεγάλης αυτής βασιλικής έρωτικότητας ή όσια ήν ή Ηροδίας.

Υπάρχον εις το έργον και θέσεις δραματικές, άι όποιαι έμφλοτεσθύνονταν μέ ήμνησιν, και μέ γνώμιν και της ψυχής και της σιγήν, και το βαθύ μυστήριον που πλαναται άπ' άρχής μέχρι τέλους ένταυθα εις την ψυχήν μίαν έν τον γυναικίαν, την γυναικίαν που θωμάει και ναι εις την μεγάλην τέχνην.

Άλλ' έκείνο το όποιον ιδιαίτερος κάμνει έν τέτοιον εις α πικρά και άλλεπάλληλα είνε, μέ το ήθος το βιβλικόν, μέ την παλαιάν φασοφολογίαν την όποιαν μέ τούτον ιδιαίτερον φασοφία άπέδωκαν οι έβροδικοί μεταρρασταί εις το άλομα όματών, εις το βιβλικόν της Έβθής, ός Δευτερονόμιον.

Από την Σαλώμην που γυρίζε αιματημένη προφητεία και κάποιαν συμφωνία, έος τον τραγικόν θάνατον της Σαλώμης όποιον από τας άσπιδας των σταντοτών, από την άρχή έως το τέλος περνά κανείς διά μέσον οργισμών συγκινήσεων. Καί αυτό είνε ή τέχνη. Η δύνατις τέχνη.

ρόλον του μεγάλου άσκητου. Η φωνή του δεν έρρημοποιήθη όπως έπαυσε άλλ' αυτό δεν είνε λίθος αυτου βεβαίως, άλλα λίθος του διδέντος.

Και ή μουσική του κ. Σκαλιέρη, ή όποια τούτον καλά έδωκε το σναίσθημα της ποιητικότητας και της ήθονας το όποιον έσομύλινε ό ήθος των έπτά πέλων, δεν έδωκεν άφορμιά να γορησθή ποιητικώς ήθος σύμφωνον μέ το έργον. Ίσως ό ήθος κάποιος έπτερόβας των έπτεροβώντων όριων, ίσως άναπαρής διδασκαλία έρεγεν αυτό το άποτέλεσμα.

Άλλά δια την μεταφρασιν τί να έπτη κανείς. Τι ήτο έκείνος ό άπορροσικός πληθυντικός, έπτεροβώντων εις τούς Άγγλους, οι όποιοι μόνον εις τον θένον όμιλον έννομας—ό Βόρον έχει εις τον ένικόν και ποίημα πός τον άκατον—άπορροσώς όμεις εις το Έλληνικόν κοινόν:

Και τί ήσαν έκείνα: «οι μαθητές μου» και το έννομα σε μέναι και «ό ήθος μου» και μερικά άλλα του αυτου είδους, βαλμένα, νομίζεις, έπίτηδες, δια να γινέσκον τα νείρα των θεατών:

Η ΦΩΤΟΓΡΑΦΙΑ ΤΗΣ ΦΩΝΗΣ

ΝΕΑ ΒΕΒΥΡΕΣΙΣ

Όπου διασφαίνεται και το ζήτημα της φωτογραφίας της φωνής, πράγμα το όποιον έδωροθετέ άκατόφθονον.

Μέχρι τούδε άνεκαλήρθη ή φωτογραφία των λόγων. Άλλά τα σμεία τα άποτυπούμενα επί της ευαισθητού ταινίας δεν ήσαν πάντοτε καθαρά και σαφή, ούτως ώστε ή άνάγνωσις των σημείων αυτών ήτο σφάδεν άδύνατος. Νέα ήδη έφεύρεσις θα έπείρσθ του λοιπού την φωτογραφίαν του λόγου τη βοηθήσ σημείων καθάρων, τα όποια εύκόλως δύναται ν' άναγνωσθών. Ο κ. Πουανκαρέ παρουσίασε εις την Ακαδημίαν των Έπιστημών εν Παρίσι την έφεύρεσιν ταύτην του Γάλλου φυσικού κ. Δεδού-Σαρμπινέλι.

Τα προεργάσματα σύμφωνα και φωνήεντα ένόμισαν μικρόνόν σνδεδυμένον μετά έκκερσομογράφου Βλονδέ έξαιρετικώς εύκατόφθονον μεταφέρονται επί φωτογραφικής πλάκας δια καμψύλων χαρακτοριστικών δι' έκαστον είδος του τόνου.

Η καμψύλη έκαστου φωνήεντος παρουσιάζει τέλειαν περιουχτικότητα, ένθ ή καμψύλη του σνμφώνου ουδεμίαν περιουχτικότητα παρουσιάζει.

Η έφεύρεσις αυτή, έζηγεί ό κ. Δεδού-Σαρμπινέλι, χρησιμεύει ώστε ν' άναγνωσθόν τα ήγληνόμενα ένός άπτοντος, έπίσης δε ν' άποτυπούται εύκρινώς ή φωνή των έγγληματιών, ώστε ν' άποτελεσθ μέρος της όλης ανθρωπομετρικής ύπηρεσίας.

ΑΝΑΤΡΟΦΗ ΤΩΝ ΤΕΚΝΩΝ

Βεβαίως μια όθονομένη πράξις μόνή η' ανατήρη τά τέκνα της. Άλλ' έγει δια τ' άσπαιτούμενα άρδία: Ίδου έρώσιμα δια το όποιον μόνον άναλήψης άναγνώσις δύναται να δοθών. Όλοι νομίζον δια δύναμιν να μορφώσων τά τέκνα των, και το λέγονται οι μὲν εις πεποιθήσεις, οι δὲ εν κοινοπονησίονησιν. Έάν όμως άι άποτύποις ίδιονς ήγνησθεις τάς λεπτομερείας της μορφώσεως, οι πλείστοι, εν μη πάντες θα σιγήσιν, ή και, άν δεν σιγήσιν, θα τά κάμουν θάλασσαν εις άνοπισία.

Η μόρφωσις του παιδιού άλλως τε δεν γίγνεται μόνον εις το σχολείον. Το σχολείον πρέπει να παραλάβη την μικράν ψυχήν έχουσαν βίονα δια την διαπλάση συμφωνίας προς τάς νεωτέρας απαιτήσεις. Άλλ' άν ή μικρά ψυχή δεν έχη τάς άσπαιτούμενες βίονας, ό διδασκαλικός ματαιός ό άνοπισθός, ματαιός θα κοπώσθ, ματαιός θα διδδθ.

Οι λόγοι αυτοί έπισαν τον Δίον τον Βιωμαγίαν να ίδρύν ήμν μεγάλην ήλκην ήλκην οικόδομασίων, όπου όμως έσχον το δικαίωμα δια αις μέτροις να μεταβλήσιν ίνα μορφώσων δια αις μέτροις άντι έπιδοθ εις έν προέδοσιν, λειτουργεί δε από τών άρχων Μαύου μέχρι τέλους Όκτωβρίου. Αι μέτρητες μεταβλησιν έκεί με τα μικρότερα των τέκνα, είνεαι δια κατήρηται διδάσκον έμπεράσεως πός αι μετρήσεις πρέπει να μεταγυρίζωσιν τά τέκνα των: όταν είνε κανονική, ύπουλα, πονηρά, άμωχα, βίανουα, δευά ή έχουν άλλα έλαττώματα. Τας διδάσκον τί πρέπει να μανθάνων εις τά τέκνα των, με ποία πράγματα δεν πρέπει να φορτώνων το νευρία των μικρών, τίς βίονας αυτών, τα παύγια, τάς ώρας του ύπνου της τροφής, της παιδείας, και μύρια δια άλλα, άποτελούντα λεπτομερείας μὲν, άλλα λεπτομερείας θμελιώδεις.

ΕΠΙΣΤΗΜΟΝΙΚΑ ΠΕΡΙΕΡΓΑ

ΑΠΟ ΤΗΝ ΖΩΗΝ ΚΑΙ ΤΗΝ ΦΥΣΙΝ

Η όσις του εδάφους και ή θορυή

Άγχιον έπιστημονικόν περιοδικόν ήρωτήθη, άν δια νείρη, πεπληρωμένα ήρωσας και έρωσας εις το αυτό περσιον από το έδάφος ήθως, άλλ' ουχί, και ύπερδον όμοιος φασος έδαφος, έπτερίζονται από τού εδάφους μέ τούς ένταυθα εις την ψυχήν μίαν έν τον γυναικίαν, την γυναικίαν που θωμάει και ναι εις την μεγάλην τέχνην.

Άλλ' έκείνο το όποιον ιδιαίτερος κάμνει έν τέτοιον εις α πικρά και άλλεπάλληλα είνε, μέ το ήθος το βιβλικόν, μέ την παλαιάν φασοφολογίαν την όποιαν μέ τούτον ιδιαίτερον φασοφία άπέδωκαν οι έβροδικοί μεταρρασταί εις το άλομα όματών, εις το βιβλικόν της Έβθής, ός Δευτερονόμιον.

Από την Σαλώμην που γυρίζε αιματημένη προφητεία και κάποιαν συμφωνία, έος τον τραγικόν θάνατον της Σαλώμης όποιον από τας άσπιδας των σταντοτών, από την άρχή έως το τέλος περνά κανείς διά μέσον οργισμών συγκινήσεων. Καί αυτό είνε ή τέχνη. Η δύνατις τέχνη.

ουδέ σχηματίζει την βροχήν. Άλλ' ήτις ύποβη, θέτ την πύσιν αυτής ή μάλλον τών βροχίνων σταντών.

Η θερμοκρασία και τα δηλητήρια

Ο γενηνός έπιστήμον Ζήλ έμμελτες τελευταίως την έπίδωσιν της θερμοκρασίας επί της δραστηριότητος των δηλητηρίων. Το ζήτημα τουτο δεν έρευνάται το πρώτον, άλλα τα άντιφατικά συμπεράσματα, εις α κατέληξαν αι προηγουμένα μελέται, έπέβαλλον νέας μελέτας και παρατηρήσεις. Ο κ. Ζήλ, προελθών δια άφορα πειράματα, έπίσθθ, ότι ή ύφωσις της θερμοκρασίας προκαλεί σφάδεν πάντοτε έντασιν της έπιβλαβούς δραστηριότητος του δηλητηρίου. Το χλωροφόρμον όμως, ό αθόρη και άλλα άργανικά όσια άποβαίνοντων διλυτότερον δηλητηριώδες μετά της ύφωσεως της θερμοκρασίας.

Ο κ. Ζήλ έμμελτες και τα έν της συνδυασμένης ζώσεως δύο δηλητηρίων άποτέλεσματα και κατέληξεν εις το συμπέρασμα, ότι ή έν περιτομή της ζώσεως δύο διαφόρων τοξικών ούδαν μετά της έπιβλαβή δηλητηριώδη έπίδωσιν. Άλλα τούτο άληθινά προκαμύνον περί μεταλλικών ούσων. Όταν μεταχειρίζεται τις ταυτόχρονα δύο δηλητήρια όργανικά ή έν όργανικόν και έν μεταλλικόν, το άποτέλεσμα ποικίλει άνάλογον των περιετούσων πός δι-πάσεις έντασης, άσθεις, πός μείωσις και πός άπλή πρόσθεσις δηλητηριώδους έντασης. Ο κ. Ζήλ υποστήριξε εν συμπεράσματι, ότι ή έ-νωσις έλαχιστης ποσότητος μεταλλικού άλατος ή όργανικής ούσιος μετά τοξικής διαλυσεως μεταλλικής ούσιος προκαλεί πάντοτε μείωσιν, έλάττωσις της δραστηριότητος του δηλητηρίου.

ΕΠΙΣΤΟΛΑΙ ΕΚ ΤΟΥΡΚΙΑΣ

ΑΙ ΑΞΙΩΣΕΙΣ ΤΩΝ ΣΕΡΒΩΝ

ΔΙΑ ΤΗΣ ΕΛΛΗΝΙΚΗΣ ΠΡΕΣΒΕΙΑΣ

— Αδελφεία Τούρκων εν Έλαιοδύν — Το Ρεβλά και ή Τουρκία — Τα Σαμιακά

ΤΟΥ ΑΝΤΑΠΟΚΡΙΤΟΥ ΜΑΣ

ΚΟΝΙΠΟΛΙΣ. 7 'Ιουνίου (ταχ. ύπορμηκός).— Οι Σύριοι ουδώς άπελπισθέντες εις της όσπαιτούμενες της Ί. Συνοδός, όπως μήτε Μητροπολίτης μήτε έπισκοπος Σύριος διορισθ έν τη έπαρχία Λεβών και Βελισίου, μέ άποκαρμύ μάλιστα έπιδόχον την έπίστωσιν του πούου αυτών.

Προς τούτον ένηγγισαν, όπως τά διάφορα ερειδικά γυρία του τμήματος Κιρσοδού και Κιρπολίου άποκαταστήσιν κατ' έθείας από τα Πατριαρχεία Σύριον έπισκοπον κατ' άρχας, εις τάς και Σύριον Μητροπολίτην.

Η Ί. Συνοδός έγινε άπ' όψις ότι ο νύν Μητροπολίτης Λεβών και Βελισίου παπρίστατα άναποκρινεται προς τάς ανάγκας της έπαρχίας, ός κατόπιν της σεβερικής ήρωσας και των έκεί εν γρήσει ήρωσικών ύπομνητων, άπορίμης τάς σεβερικάς τάσεις άξιώσεως, καθύστεν μάλιστα ή Έκκλησία ουδώς φέρει φυλετικόν χαρακτήρα, ήμν καμωσιν διακρίσιν μεταξύ των διαφόρων ήθονιστικών. Δυστυχώς ή τοιαύτη λογικότητα άφορμας της Ί. Συνοδός, ήτις άσπαιτο έρωτική μόνη των δικαίων άξιώσεων του έν τη Β. Μακεδονία σεβερικού πληθυσμού παρά τη Τουρκική Κυβερνήσιν, ίδια δε τελευταίως εις το ζήτημα του κλειστήματος των σεβερικών σφελείων και του άποκαρμύ εις αυτών των Σεβρών διακρίσεως, ία το όποιον και έννοτωσιν τα

ΑΘΗΝΑΙ

ΕΞΩΤΕΡΙΚΑ

8 ΙΟΥΝΙΟΥ

Η τελευτούμενη υπό την Σερβίαν νησιολογική Σύμβαση, εις ην αντιτίθεται η Βουλγαρία, διεκδικούσα την επί των Νησιολογικών

ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

ΚΑΙ ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

Η τελευτούμενη υπό την Σερβίαν νησιολογική Σύμβαση, εις ην αντιτίθεται η Βουλγαρία, διεκδικούσα την επί των Νησιολογικών

ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

ΚΑΙ ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

Η τελευτούμενη υπό την Σερβίαν νησιολογική Σύμβαση, εις ην αντιτίθεται η Βουλγαρία, διεκδικούσα την επί των Νησιολογικών

ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

ΚΑΙ ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

Η τελευτούμενη υπό την Σερβίαν νησιολογική Σύμβαση, εις ην αντιτίθεται η Βουλγαρία, διεκδικούσα την επί των Νησιολογικών

ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

ΚΑΙ ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

Η τελευτούμενη υπό την Σερβίαν νησιολογική Σύμβαση, εις ην αντιτίθεται η Βουλγαρία, διεκδικούσα την επί των Νησιολογικών

ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

ΚΑΙ ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

Η τελευτούμενη υπό την Σερβίαν νησιολογική Σύμβαση, εις ην αντιτίθεται η Βουλγαρία, διεκδικούσα την επί των Νησιολογικών

ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

ΚΑΙ ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

Η τελευτούμενη υπό την Σερβίαν νησιολογική Σύμβαση, εις ην αντιτίθεται η Βουλγαρία, διεκδικούσα την επί των Νησιολογικών

ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

ΚΑΙ ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

Η τελευτούμενη υπό την Σερβίαν νησιολογική Σύμβαση, εις ην αντιτίθεται η Βουλγαρία, διεκδικούσα την επί των Νησιολογικών

ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

ΚΑΙ ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

Η τελευτούμενη υπό την Σερβίαν νησιολογική Σύμβαση, εις ην αντιτίθεται η Βουλγαρία, διεκδικούσα την επί των Νησιολογικών

ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

ΚΑΙ ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

Η τελευτούμενη υπό την Σερβίαν νησιολογική Σύμβαση, εις ην αντιτίθεται η Βουλγαρία, διεκδικούσα την επί των Νησιολογικών

ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

ΚΑΙ ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

Η τελευτούμενη υπό την Σερβίαν νησιολογική Σύμβαση, εις ην αντιτίθεται η Βουλγαρία, διεκδικούσα την επί των Νησιολογικών

ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

ΚΑΙ ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

Η τελευτούμενη υπό την Σερβίαν νησιολογική Σύμβαση, εις ην αντιτίθεται η Βουλγαρία, διεκδικούσα την επί των Νησιολογικών

ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

ΚΑΙ ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

Η τελευτούμενη υπό την Σερβίαν νησιολογική Σύμβαση, εις ην αντιτίθεται η Βουλγαρία, διεκδικούσα την επί των Νησιολογικών

ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

ΚΑΙ ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

Η τελευτούμενη υπό την Σερβίαν νησιολογική Σύμβαση, εις ην αντιτίθεται η Βουλγαρία, διεκδικούσα την επί των Νησιολογικών

ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

ΚΑΙ ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

Η τελευτούμενη υπό την Σερβίαν νησιολογική Σύμβαση, εις ην αντιτίθεται η Βουλγαρία, διεκδικούσα την επί των Νησιολογικών

ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

ΚΑΙ ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

Η τελευτούμενη υπό την Σερβίαν νησιολογική Σύμβαση, εις ην αντιτίθεται η Βουλγαρία, διεκδικούσα την επί των Νησιολογικών

ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

ΚΑΙ ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

Η τελευτούμενη υπό την Σερβίαν νησιολογική Σύμβαση, εις ην αντιτίθεται η Βουλγαρία, διεκδικούσα την επί των Νησιολογικών

ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

ΚΑΙ ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

Η τελευτούμενη υπό την Σερβίαν νησιολογική Σύμβαση, εις ην αντιτίθεται η Βουλγαρία, διεκδικούσα την επί των Νησιολογικών

ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

ΚΑΙ ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

Η τελευτούμενη υπό την Σερβίαν νησιολογική Σύμβαση, εις ην αντιτίθεται η Βουλγαρία, διεκδικούσα την επί των Νησιολογικών

ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

ΚΑΙ ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

Η τελευτούμενη υπό την Σερβίαν νησιολογική Σύμβαση, εις ην αντιτίθεται η Βουλγαρία, διεκδικούσα την επί των Νησιολογικών

ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

ΚΑΙ ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

Η τελευτούμενη υπό την Σερβίαν νησιολογική Σύμβαση, εις ην αντιτίθεται η Βουλγαρία, διεκδικούσα την επί των Νησιολογικών

ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

ΚΑΙ ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

Η τελευτούμενη υπό την Σερβίαν νησιολογική Σύμβαση, εις ην αντιτίθεται η Βουλγαρία, διεκδικούσα την επί των Νησιολογικών

ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

ΚΑΙ ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

Η τελευτούμενη υπό την Σερβίαν νησιολογική Σύμβαση, εις ην αντιτίθεται η Βουλγαρία, διεκδικούσα την επί των Νησιολογικών

ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

ΚΑΙ ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

Η τελευτούμενη υπό την Σερβίαν νησιολογική Σύμβαση, εις ην αντιτίθεται η Βουλγαρία, διεκδικούσα την επί των Νησιολογικών

ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

ΚΑΙ ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

Η τελευτούμενη υπό την Σερβίαν νησιολογική Σύμβαση, εις ην αντιτίθεται η Βουλγαρία, διεκδικούσα την επί των Νησιολογικών

ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

ΚΑΙ ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

Η τελευτούμενη υπό την Σερβίαν νησιολογική Σύμβαση, εις ην αντιτίθεται η Βουλγαρία, διεκδικούσα την επί των Νησιολογικών

ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

ΚΑΙ ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

Η τελευτούμενη υπό την Σερβίαν νησιολογική Σύμβαση, εις ην αντιτίθεται η Βουλγαρία, διεκδικούσα την επί των Νησιολογικών

ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

ΚΑΙ ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

Η τελευτούμενη υπό την Σερβίαν νησιολογική Σύμβαση, εις ην αντιτίθεται η Βουλγαρία, διεκδικούσα την επί των Νησιολογικών

ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

ΚΑΙ ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

Η τελευτούμενη υπό την Σερβίαν νησιολογική Σύμβαση, εις ην αντιτίθεται η Βουλγαρία, διεκδικούσα την επί των Νησιολογικών

ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

ΚΑΙ ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

Η τελευτούμενη υπό την Σερβίαν νησιολογική Σύμβαση, εις ην αντιτίθεται η Βουλγαρία, διεκδικούσα την επί των Νησιολογικών

ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

ΚΑΙ ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

Η τελευτούμενη υπό την Σερβίαν νησιολογική Σύμβαση, εις ην αντιτίθεται η Βουλγαρία, διεκδικούσα την επί των Νησιολογικών

ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

ΚΑΙ ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

Η τελευτούμενη υπό την Σερβίαν νησιολογική Σύμβαση, εις ην αντιτίθεται η Βουλγαρία, διεκδικούσα την επί των Νησιολογικών

ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

ΚΑΙ ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

Η τελευτούμενη υπό την Σερβίαν νησιολογική Σύμβαση, εις ην αντιτίθεται η Βουλγαρία, διεκδικούσα την επί των Νησιολογικών

ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

ΚΑΙ ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

Η τελευτούμενη υπό την Σερβίαν νησιολογική Σύμβαση, εις ην αντιτίθεται η Βουλγαρία, διεκδικούσα την επί των Νησιολογικών

ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

ΚΑΙ ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

Η τελευτούμενη υπό την Σερβίαν νησιολογική Σύμβαση, εις ην αντιτίθεται η Βουλγαρία, διεκδικούσα την επί των Νησιολογικών

ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

ΚΑΙ ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

Η τελευτούμενη υπό την Σερβίαν νησιολογική Σύμβαση, εις ην αντιτίθεται η Βουλγαρία, διεκδικούσα την επί των Νησιολογικών

ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

ΚΑΙ ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

Η τελευτούμενη υπό την Σερβίαν νησιολογική Σύμβαση, εις ην αντιτίθεται η Βουλγαρία, διεκδικούσα την επί των Νησιολογικών

ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

ΚΑΙ ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

Η τελευτούμενη υπό την Σερβίαν νησιολογική Σύμβαση, εις ην αντιτίθεται η Βουλγαρία, διεκδικούσα την επί των Νησιολογικών

ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

ΚΑΙ ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

Η τελευτούμενη υπό την Σερβίαν νησιολογική Σύμβαση, εις ην αντιτίθεται η Βουλγαρία, διεκδικούσα την επί των Νησιολογικών

ΝΟΤΙΟΣΛΑΒΟΙ

ΑΣΤΥΝΟΜΙΑ

Κλοπή παντοπωλείου

Οί Π. Ροδόπουλος και 'Ανδρ. Οικονομολογός εισελθόντες εις το επί της οδού Μενιδίου παντοπωλείον του Μ. Γκιόκα καὶ ἦν στήλην οὐτος ἀποσπῶντες, ἀφῆσαν ἐν δοχείῳ ἐν λευκοπιδίῳ πετρελίου. Οἱ δὲ αὐτοὶ συνέλαβον.

Καταδίκης τῆς ἐπιτελείας

Συνελήφθησαν ὑπὸ τῶν ἀστυνομικῶν ὁρῶνται οἱ ἐργάται Γ. Νταρῆς, Π. Τόμπρος, Χουστὴν Μερμέτ, 'Αντ. Χάλαρης καὶ Γ. 'Αποστολίδου, οἵτινες ὡδήγησαν εἰς τὴν διεύθυνσιν τῆς 'Αστυνομίας, ὅπου καὶ κρατούνται.

Τραυματισμὸς θυροφύ

Τὴν παρελθούσαν νύκτα ὁ Δ. Σένος ἐπιπλοποιεὶ συμπληκτικῶς μετὰ τοῦ θυροφύ τῆς ἐπὶ τῆς οδού Καποδιστρίου ὑπ' ἀριθ. 22 οἰκίας ἐνδύματι 'Ηλ. Περιτλίου ἐτραυματίσθη αὐτὸν δὲ τὸν ἀρστέρον βραχίονα δι' ἐγγυερτίου. Ὁ δὲ αὐτοὶ συνέλαβον.

Ἰεροδιάκονος κλεπτόμενος

Τὴν παρελθούσαν νύκτα συνέλαβον οἱ Λωποπόται Δ. Γιανναράς καὶ Π. 'Αλκρόπουλος, οἵτινες ἀφῆσαν ἐπὶ τῆς ἐπὶ τῆς οδού Σόλωνος οἰκίας τοῦ ἱεροδιάκονου Βλάσ. Σακελλαρίου τὸ ἀργυρὸν ὁρολόγιόν του.

Θάνατος 'Αρχιμανδρίτου

Τὴν παρελθούσαν νύκτα ἐν τῇ ἐνοχλήσει ἡ 'Αργολίς, ὅπου διέμενε, ἔπεσε ἀπὸ αἰφνιδίου παθὼν ἐκ συγκοπῆς τῆς καρδίας ὁ ἐξ 'Ανδρῶν 'Αρχιμανδρίτης Λεόντιος Πισιδίου.

Τραυματισμὸς ἐν Πειραιῇ

Τὴν παρελθούσαν νύκτα ἐν Πειραιῇ ὁ Μ. Καραγιάννης συναντήσας ἐξωτὸν τοῦ καφεῖου τῶν ἀδελφῶν Φωτίνου τὸν Βλάσ. Τζελήτην, καὶ οὗ οὗ εἶχε προσηγομένην ἀρρώστια, ἐπέστηκε κατ' αὐτὸν διὰ μαχίρας καὶ τὸν ἐτραυματίσεν ἐν τῷ ἀρστέρον βραχίονα. Ὁ δὲ αὐτοὶ συνέλαβον.

Δύο μίαν ὑπερέστησαν

Χθὲς τὴν τὴν ἐσπρινὴν ὥραν εἰς τὸν κήπον τοῦ 'Αγχιολογικοῦ Μουσείου ὁ Γεωρ. Βαγγελάτος συνελθὼν μετὰ τοῦ στρατιώτου τοῦ πεζικοῦ 'Αντ. Σκανδίου καὶ ἐπέστηκε κατ' αὐτὸν διὰ μαχίρας. Ἐπεμάνθη δὲ τὰ ἀπὸ τῶν ὁρίων συνελθόντων ἐπὶ τῆς ἐπὶ τῆς οδού Σόλωνος οἰκίας τοῦ ἱεροδιάκονου Βλάσ. Σακελλαρίου τὸ ἀργυρὸν ὁρολόγιόν του.

Καταδίκης 700 δραχμῶν

Μετὰ τὴν γῆρας εἰς τὴν διεύθυνσιν τῆς 'Αστυνομίας ὁ ἐπὶ τῆς οδού Φωλῆς ἀριθ. 30 διατρίβων ἀποστρίβων 'Ηλ. Μπίλλος κατήγγειλε, ὅτι δὲ ὑπάλληλος αὐτοῦ Β. Ζήκος ἐτραυματίσθη ἀπὸ δύο ἡμερῶν συναποκομῶν μετ' αὐτοῦ καὶ ὁ ἀρχαῖος 700 δραχμῶν εἰς εἰσπραξίαν.

Ὁ ἐξαναγκαστὴς ὑπάλληλος ἀφῆκε ἡλικίαν 21 ἔτους, εἰς ἐξανάθεσιν καὶ οὐδὲν περὶ τῆς ἐξανάθεσιν.

Ἀπολάνθους παίδος

Τὴν παρελθούσαν νύκτα οἱ Κυρ. Ριγανῆς καὶ Π. 'Αλεξάνδρου ἀποπλανήσαντες τὸν παῖδα Γ. Οὐφάνου ὡδήγησαν αὐτὸν εἰς τὸν κήπον τῶν Μουσίων, ὅπου ἀπεπειρήσαντο νὰ κακοποιήσωσιν αὐτόν.

Ὡς τὰς κραυγὰς τοῦ παίδος προσέδωκεν τὰ ἀστυνομικά ὄργανα καὶ συνέλαβον τοὺς πανταλοῦς τούτους ἀνθρώπους, τὰ δὲ αὐτοὺς παῖδον ὡδήγησαν εἰς τὴν οἰκίαν του.

Διόφθορος συλλήφτης

Συνελήφθησαν ὑπὸ τῶν ὁργάνων τοῦ τμήματος τῆς καταδίκες οἱ συγγενεῖς Βύθιου, Λαμπρού, Παναγιῶ, καὶ Ἰωάν. Ρούλλος καὶ Θεοδ. Κόκορης, οἱ καὶ οἱ φωνήσαντες Γ. Μερζιάνης καὶ Βλάσ. Μπίλλος.

Τραυματισμὸς νέου

Χθὲς τὴν ἡμέραν ὥραν μ. μ. ἐξωτὸν τοῦ σιδηροδρομικοῦ σταθμοῦ τοῦ ἡλεκτρικοῦ 'Αθηνῶν-Πειραιῶς παρὰ τὴν πλατείαν τῆς 'Ομονοίας ὁ Θεομ. Πάνου, ἱεστὴς τὴν ἡλικίαν, δι' ἀσχηματισμὸν ἀπορῆν ἐπέστηκε κατὰ τοῦ ὁμηλικίου τοῦ Χρ. Βλασιῆ, ὃν καὶ ἐτραυματίσεν διὰ μαχίρας εἰς τὴν δεξιάν ὡμολάτην. Ὁ δὲ αὐτοὶ συνέλαβον, ἐνὶ δὲ τραυματίσθαι μετ' ἐντὶ τὴν Πολυκλινικὴν 'Αθηνῶν πρὸς νοσηλείαν.

Μεθοδικὸς τραυματισμὸς

Ὅλγιον πρὸς τὸν μεσοκύντιον γῆρας εἰς τὴν ὁδὸν Βικτωρίας Ὁμήρου ἔλαβε ὥραν συμπληκτικῶς μετὰ τοῦ Ν. Δραγῶνα καὶ τοῦ Κ. 'Αναγνωστοπούλου. Τὸ ἀποτέλεσμα τῆς συμπληκτικῆς ὑπερβῆκε τὸν τραυματισμὸν τρίτου τινος Ν. Πατριῶν ὑπὸ τοῦ Δραγῶνα διὰ μαχίρας εἰς τὸν ἀρστέρον βραχίονα, καὶ ἦν στήλην ἐπενεχθῆ ἵνα διαγνώσῃ τοὺς συμπληκτικῶς.

Ὁ δὲ αὐτοὶ συνέλαβον ὁ δὲ τραυματίσθαι ὡδήγησαν εἰς τὴν οἰκίαν του, ἐνὶ δὲ ἔπειτα τῶν συμπληκτικῶν διέφυγε τὴν σύλληψιν.

Λοποδύτης κατὰ χοροφύλακον

Ἰπὸ τὸν ἀστυνομικὸν ὄργανον τῆς καταδίκες ὡς ἀστυνομικὸν ὄργανον τοῦ διαιτητοῦ Βαγγελάτος. Κατὰ τὴν σύλληψιν του οὗτος ἐπέστη δὲ ἀποστρίβων μαχίρας κατὰ τὸν χοροφύλακον οἵτινες πρὸς ἐκδορίσμον ἐμπορεύσαντο ἐπανεπιβλημένους εἰς τὸν ἀέρα. Ἐπὶ τῶν καταδίκες εἰς ἐγκρίσιν ὁ ἀστυνομικός Γ. Μανωλακίου κατέφυγε νὰ ἀποστρίβῃ τὸν Βαγγελάτον καὶ νὰ τὸν ὡδήγησιν εἰς τὸν κρατήριον.

Τραυματισμὸς λογιῶν

Παρὰ τὸν μεσοκύντιον εἰς τὴν πλατείαν τῶν 'Ηρώων ὁ 'Εμ. Καλαμάρης κατέπιν συμπληκτικῶς δι' ἀσχηματισμὸν ἀπορῆν ἐτραυματίσθη εἰς τὴν κεφαλὴν διὰ φαλλίδος τὸν λογίαν τοῦ Γου. Πεζικοῦ συντήματος κ. 'Αλξ. Σάββαν.

Ὁ τραυματισμὸς λογίαν εἰς ὁ ἔπειτα τῶν λογίων, οἵτινες συνέλαβον ἐν Ν. Φαλήρῳ τὸν περιβόητον λογάριον τοῦ Μενιδίου Μίαν.

ΔΙΚΑΣΤΗΡΙΑ

ΚΑΚΟΥΡΓΟΔΙΚΕΙΟΝ ΤΡΙΚΛΑΩΝ

Ἡ ἀδελφότητα τῆς λαοφιλίας

ΤΡΙΚΛΑΩΝ, 8 Ἰουνίου (ἡμερησίως).

Δικασθεὶς ἐνὸς τῶν δικαστηρίων τῶν ἐνταῦθα Κακούργικων ὁ ἐκ Τυρνάβου 'Απόστ. Χαλδαζοῦλης, κατηγορούμενος ἐπὶ φόνῳ τῆς ἀδελφῆς του 'Ελνίνας, συζύγου τοῦ Δ. Μπίκα, διὰ λόγους τιμῆς πρᾶξε λαθροκίον τῶν 'Οικωβίων τοῦ παρελθόντος ἐτους ἐν Λαρίσσι ἐκρήρυξεν ἄδικος.

ΔΥΣΤΥΧΗΜΑ Εἰς ΠΕΡΙΣΤΗΝ

ΒΟΛΟΣ, 8 Ἰουνίου (ἡμερησίως).

Ὁ λῆγον ἐξωτὸν τῆς πόλεως ὁμᾶς ἐργάτων ἐνὶ κατηνέτο εἰς τὴν κατασκήνωσιν ἱεραιμάτων εἰς ἀνεγερθεὶν οὐκ ὀκνησάν, εἰς ἐξ αὐτῶν ἐνόματι Γ. Νικολάου ἀπολέσας τὴν ἰσορροπίαν κατέπεσε ἐξ ὕψους 6 μέτρων καὶ ἐτραυματίσθη εἰς διάφορα μέρη τοῦ σώματος καὶ ἰδίᾳ εἰς τὴν κεφαλὴν καὶ τὸν δεξιὸν ποδᾶ ὑποστὰς ἐξάρθρωσιν κατὰ τὸ ἐμῶνον γόνυ.

ΣΜΥΡΝ

ΑΘΗΝΑΙ

ΚΑΘΗΜΕΡΙΝΗ ΕΦΗΜΕΡΙΣ

Ιδιοκτήτης και Διοικητής ΓΕΩΡΓΙΟΣ Κ. ΠΑΝΟΣ

10 ΛΕΠΤΑ ΤΟ ΦΥΛΟΝ ΛΕΠΤΑ 10

Παράδοξος πληρωμής φέρει την υπογραφήν του 'Ιδιοκτήτου των 'Αθηνών' κ. Γ. Κ. Πάνα.

Αι 'Αθήναι' δεν δημοσιεύουν διαφημίσεις διαρκούν μετά ληπτομερείων των μεταδοτικών νοσημάτων.

ΕΛΛΗΝΙΚΗ ΗΜΕΡΑ

ΑΣΤΕΡΟΣΚΟΠΕΙΟΝ

8 Ιουνίου.

Η βαρομ. πίεσις ἐν Ἑλλάδι κατήλθεν περὶ τὰ 2-3 χιλ. ἀπὸ τῆς κανονικῆς ἡ δὲ διακυμάντις αὐτῆς διεσπάρησεν σχεδὸν ὁμαλῇ. Τοιαύται ἐπίσης πίεσις καλύπτουσι καὶ τὴν Ἀ. καὶ Κ. Εὐρώπην, τὴν δὲ λοιπὴν καλύπτουσι πίεσις ὕψους 760. Οὐ καίτοι ἐν μὲν τῇ Γερμανίᾳ καὶ Α. Εὐρώπῃ εἰνε βροχοεὶς ἐν δὲ τῇ λοιπῇ καλὴ καὶ θερμὴ. Οὐ καίτοι ἐν Ἑλλάδι τὸν σήμερον ζῆρος καὶ λίαν θερμὸς μὲν οὐρανὸν αἴθρον—Οἱ ἀνεμοὶ πρὸς μεταβολὴν μέρους ἀπὸ βορρᾶς ἐν Ἀθῆναις ἀπὸ βορρᾶς μέρους ἀπὸ βορρᾶς ἐπὶ τῇ θαλάσσῃ αὐρᾷ.

Θάλασσα καλὴ ὅλην τὴν Μεσόγειον τεταραγμένη.

Ἐν Ἀθῆναις τῇ 8 π. μ. βαρ. 758.0, θερμ. 30.4, ἡ μέγιστος 35.0, ἡ ἐλάχιστος 22.2 καὶ ἡ μέση ὕγρασις 37.1.

Ἡ βροχὴ ἐν Θεσσαλίᾳ

Προχθὲς ἔβρεξε ἐν διαφόροις μέρει τῆς Θεσσαλίας, καθὼς καὶ ἐν Βόλῳ. Ἡ βροχὴ ὑπερῆκε διαρκέστερα ἐν Αἰτωλίᾳ, Ὀρεῶν, Μαγνησίᾳ, Δεμετρίᾳ, Σοφάδῃ καὶ Καρδίᾳ.

ΤΑΧΥΡΟΜΕΙΟΝ

ΔΕΥΤΕΡΑ, 9 Ιουνίου.—Εἰς Αἴγυπτον καὶ Κύπρον (Διακρίν) 9 π. μ. Εἰς Εὐρώπην καὶ Ἀμερικὴν (Διόδο) μεσημβρινῶν. Εἰς Σουδάν, Λαοκίαν, Κωνσταντινῶν, Ὀρεῶν, Βουλγαρίαν, Ρουμανίαν καὶ Ρωσίαν (Μεσσαζιόν) 4 π. μ. Εἰς Κρήτην (Παλαιή) 4 π. μ. Εἰς Θεσσαλονίκην καὶ Σερβίαν (Πανούλια) 5 π. μ.

ΧΡΗΜΑΤΙΣΤΙΚΑ

Ὁ κρούσιος τῆς Αἰγύπτου

Κατὰ τὴν παρελθούσαν ἐβδομάδα εἰσῆλθον χρῆσις ἐν τῷ Αἰγύπτῳ ἐν συνόλῳ ἀντιπροσωπεύοντες 3,353 λίρας Αἰγύπτου καὶ ἐξῆλθον 14,800.

ΟΙΚΟΝΟΜΙΚΑ ΕΙΔΗΣΕΙΣ

Τὸ Ἐμπορικὸν ἐν τῇ Παρίσι καὶ ἐξέδωκεν σπουδαίαν ἀποφασίαν, ἥτις ἀνεκρίθη τὸν Χρηματιστικὸν κῆλον. Διὰ τῆς ἀποφάσεως αὐτοῦ τὸ Ἐμπορικὸν ἐν τῇ Παρίσι ἐδέχθη τὴν Χρηματιστικὴν κερδοσκοπίαν. Κατὰ τὴν ἐκδοθέντα ἀποφασίαν ἀπὸ τοῦ ἰδιοῦ, μὴ ἐμπορῶν, ἀλλ' ἐπιβλέποντι εἰς μεγάλαν καὶ συνεχεῖς κερδοσκοπικὰς πράξεις ἐπὶ τῷ Ἀγορᾷ χρωματιστικῶν καὶ ἐπὶ τῷ Ἀγορᾷ Χρηματιστικῶν, θεωροῦνται ὡς ἔμποροι καὶ συνεπὶς κηρύσσονται εἰς κατὰστατον χρεωκοπία, ἐν δὲ πληρωσὶν τῆς καὶ τῆς κερδοσκοπίας εἰς βάρος αὐτῶν προνοησάμενος διακρίσεις.

Η ΑΠΟΡΑΙΑ ΤΩΝ ΔΙΔΗΡΩΝ

Ἡ ἀπορία αὐτῶν τῶν Ἐμπορικῶν ἐπιχωρησάμενα ἀμετακίνητα ὑπὸ τοῦ Ἐμπορίου, ἐξεδόθη κατὰ τὴν ἀποφασίαν τοῦ Ἐμπορίου, ἀρνησάμενος νὰ πληρωθῇ τὰ εἰς αὐτοὺς ἐν χρηματιστικῶν πράξεων οὐρεσάμενα ποσά. Ὁ κερδοσκοπὸς κατὰ τὴν ἐκδοθέντα τῆς ἀποφάσεως δὲν ὑποβόησεν τὴν ἐμπορικὴν τῶν πράξεων, ἀλλὰ τὴν ἐπαγγελματικὴν ἰδιότητα αὐτοῦ. Τὸ Διακρίσιν ἀπεάντησεν, ὅτι ὁ ἀριθμὸς καὶ ἡ σπουδαιότης τῶν γενομένων ἐν συνεχείᾳ πράξεων ἵκνουν, ἵνα ἀπαρτίσται τὴν ἀμετακίνητην ἐπαγγελματικὴν. Ἡ ἀπορία αὐτῶν, ὡς ἐν ἀρχῇ ἐλέγχθη, κρινεῖται σπουδαίαν, διότι δὲ περιόριση τὴν κακοπιστίαν τῶν κερδοσκοπῶν.

ΕΜΠΟΡΙΚΑ

Ἐξαγωγή δάμνατος

Κατὰ τὴν λήξαν ἐβδομάδα ἐξήλθον ἐξ Ἀλεξανδρίας 9,278 δέματα δάμνατος διὰ Ἀλεξάνδριαν, 7,069 δέματα διὰ Μάασσα, 1,880 δέματα διὰ Τεργέστην, 824 δέματα διὰ Μασσαλίαν, 150 δέματα διὰ Βομβῆν καὶ 350 δέματα διὰ Ἰσταντῶν.

Ἡ Αγορά τῶν διδῆρων

Εἰς τὴν Κωνσταντινουπόλιν ἡ ἀγορὰ τῶν διδῆρων κατὰ τὴν παρελθούσαν ἐβδομάδα ἦτο εἰς μέτριαν κίνησιν. Ἀποσταλὴ ἐγένετο διὰ τοὺς λιμένας τοῦ Βυζαντίου Πόντου. Ἡ ζήτησις ἰσχυρὴ ἦτο ἐπὶ τῶν διδῆρων Βελγίου.

Αἱ ἀποσταλὲς τῶν διδῆρων

Ἐξήλθον ἀπὸ τοῦ ἰδιοῦ ἀποσταλῶνται εἰς τὴν Εὐρώπην τὰ ἐπιβόητα ἀνιστάμενα ἀποσταλῶν Ἀμερικῆς.

Κατὰ τὴν παρελθούσαν ἐβδομάδα ἐστάλησαν

εἰς τὰς διαφόρους γῆρας τῆς Εὐρώπης τὰ ἑξῆς ποσά:

Δι' Ἀγγλίας 26 χιλιάδες τόννοι, διὰ Γαλλίας 10,000 τόννοι, διὰ Βελγίου καὶ Ὀλλανδίας 17,000 τόννοι, διὰ Γερμανίας καὶ Αὐστρίας 5,000 τόννοι, καὶ διὰ τὰς λοιπὰς γῆρας τῆς Εὐρώπης 4,000 τόννοι.

Ἀπῆλθαν αὐτοὶ οἱ τόννοι ἐξήλθον ἐκ τοῦ Ἀμερικανικοῦ λιμένος τοῦ Ἀτλαντικοῦ.

Ἐκτός τοῦ σίτου ἐξήλθον καὶ ἀραβίστος καὶ ἔλαιον.

Ἡ ποσότης τοῦ ἀραβίστου ἀνῆλθεν εἰς 7,000 τόννοι, ἐκ τῶν ὧν 5,000 δι' Ἀγγλίας καὶ ἀνὰ χίλιον διὰ Γερμανίας καὶ Αὐστρίας. Ἀεὶ ἐξήλθον δι' Ἀγγλίας 70,000 σάκκοι καὶ διὰ τὴν λοιπὴν Εὐρώπην 40,000.

Ἐντός τῆς ἐβδομάδος ταύτης: αἱ ἀποσταλὲς ὅτι ἐν μεγάλῃ καὶ αἱ τιμαὶ κατὰ τὴν ἡμετέραν.

ΣΤΑΤΙΣΤΙΚΑ ΠΕΡΙΒΡΕΓΑ

Αἱ ἡμετέρας Πολιτείας

Εἰς τὰς ἡμετέρας Πολιτείας ἡ παραγωγή καὶ αἱ πωλήσεις κατὰ τὴν α' τριμήνιον τοῦ παρόντος ἔτους 1908 ἦσαν κατώτεροι κατὰ 25-50 ὁμοίως τὰς τῆς ἀντιστοίχου τριμήνης τοῦ παρελθόντος ἔτους 1907.

Τὸ ἀγγλικὸν ἐμπόριον

Κατὰ τὸν μῆνα Μάρτιον τοῦ 1908 ἡ εἰσαγωγή καὶ ἐξαγωγή τοῦ ἀγγλικοῦ ἐμπορίου παρουσιασάντων ἐν ὅλῳ μείωσιν 7 1/2 εκατομμυρίων λίγων. Ἡ εἰσαγωγή μόνον κατὰ τὴν πρῶτην τριμήνιον τοῦ 1908 παρουσιασάντων ἐν ὅλῳ 10,313,000 λίγων ἀνέναντι τῆς ἀντιστοίχου τριμήνης τοῦ 1907.

ΠΡΑΚΤΙΚΑ ΓΝΩΣΕΙΣ

(Σαλατῶν)

Τώρα μὲν τὰς διαφόρους νόσους πρὸς τὴν λαμβάνουσαν μέτρα θύειν διὰ τὰ σαλατικά κινεῖται, τὰ ὅποια τρώγονται ἀβυσσῶν. Ἀπῆλθον τῆς Εὐρώπης, καὶ μάλιστα εἰς Παρίσιον, ὅπου τὸ ὄνομα τοῦ Σηκουάνης, χρησιμοποιοῦντο καὶ εἰς τοὺς λαγανόκτους, περιέχει δὲ τὸν πυρετὸν τὰ μικροβία, εἰς τὰ μαγειρεῖα τῶν οἰκῶν ἐξ ὧν διδοῖται πλῆρη ὕδατος μετὰ πολλοῦ ὕδατος καὶ θύονται εἰς αὐτὰ τὰς διαφόρους σαλάτας ἐπὶ τὴν λατρίαν. Ὅλα τὰ ἐξωτὴ καὶ τὰ μικροβία φέγγουσιν ἡ φρενέονται.

Ἡ Τεχνική

ΓΕΩΡΓΙΚΑ

Ἡ ἀποσταλὴ καὶ

Κατὰ προέβλεπον ὑπολογισμοὺς ἡ ἐρευνῇ ἐν τῇ Περσικῇ καὶ Ἀσιατικῇ Τουρκίᾳ ἐσοδὸς περιλαμβανόμενης τῆς κερδῆς, τῆς βρομῆς, τῆς σκελῆς καὶ τοῦ ἀραβίστου θὰ ἀνέλθῃ εἰς 10,000-000 γιλιγρ.

Αἱ ἐν Ἀμερικῇ καὶ Ἀργεντινῇ πρωτογενεῖς ἀβύσσους ἀποστάει δὲν εἰν δυνατόν νὰ μὴ ἐπηρεάζονται ἐξ ἰσού τὰς καταναλωτικὰς ἀγορὰς τῆς Εὐρώπης, ὅπου ἐπηρεάζονται ὡς ἐκ τούτου ἰκανοὶ ἐκπαιστέ.

Ἡ γεωργικὴ κατὰστασις τῶν τουρκικῶν ἐπαρχιῶν

Διὰ τὰς ἡμετέρας τῆς 1908 ἐκινδύνουσαν νὰ καταστρεφθῇ, ἀλλ' αἱ ἐπιβλέπονται βροχαὶ ἐν καίρῳ, ἀπεστέφανον τὸν κίνδυνον τῆς καταστροφῆς καὶ ἡ κατὰστασις τῆς ἐσοδείας ἐβελτίωθη, προβλεπεται δὲ διὰ αὐτὴν θὰ εἴναι καλὴ καὶ ἀβύσσος.

Θεσσαλονίκη. Μετὰ δὲ μὴν ἡμετέραν ἐκινδύνουσαν ἐν τῇ ὁποίᾳ διετρεῖται τὸν ἔσχατον κίνδυνον αἱ ἐσοδαὶ τὴν παρελθούσαν τεταρτήν κατέστησαν αἱ πρῶται βροχαὶ, αἱ ὅποια εἰς ὅλην τὴν αὐτὴν ἐκινδύνουσαν ἐπηρεάζει. Εἰς τὰ περὶ ὅμοιοι τοῦ νομοῦ Θεσσαλονίκης ἡ ἐρπασία ἐβελτίωθη. Ἐν Ἀδριατικῇ, Μπαλῇ, Μεσσηνίᾳ, Ραφίᾳ, Διμριτρίᾳ καὶ Σερματινῇ οὐδὲ σταγόνων βροχῆς κατέστησαν.

Ὁ ἐν Σαρματινῇ πνεύσας πνιγρὸς νότος ἐβλάπτει τὰς ἐσοδείας.

Σερραί. Ἡ ἐρπασία ἐβελτίωθη ὅσοι καὶ κῆλον ὁ ὑπερβολικὸς κατεστρεφθῇ δὲ ἐκ τούτων μέρος τὸν σπαρτῶν.

Οἱ βροχὲς οὐδ' ἐβλάπτουν καὶ αἱ ἀραβίστοι ἐκίσταν.

ΔΙΑΦΟΡΑ ΕΡΓΑ

Νέα πλοῖα δεξαμενῆ

Εἰς τὸν Ἅγιον Φραγκίσκον μὴ ἐταίρια ναυπηγικὴ ἀνέλαβε νὰ κατασκευάσῃ ἐν Hünkers Point πλοῖον δεξαμενῆν 320 μέτρων μήκους καὶ 44 πλάτους καὶ βάθους 10.50.

ΝΑΥΤΙΛΙΑΚΑ

Τὰ καλλίστερα θαυρηκτά

Τὸ Ἀμερικανικὸν ἐνδύον θαυρηκτὸν Pennsylvania κατέλαβε τὴν πρῶτην θέσιν ἐν τῷ συναγωγῷ τοῦ ῥήματος. Τὰ τηλεβόα τοῦ 203 γιλ. ἐπέτυχον 25 ὁμοίως τὸ σπῆμα μετὰ ταύτης 2 βολῶν καὶ 8 κατὰ λεπτόν.

Τὸ ὁμοίον πλοῖον τῆς ἰδίας συμπεριφοράς (Montana) ἐπέτυχεν ταχύτητα 22.05 μιλίων ἐν τριμυρίοις βολαῶν.

Αἱ ἀγοραὶ

Ἀγορὰ Πειραιῶς

Ἀποικιακά.—Ζαχαροὶ: εἰς σάκκους ἡ δὲ 1.60—1.64. Καφέδες Α' ποσότητος 3.20, Β' 3.40, Γ', 2.90.

Καρβόνι διὰ μὲν 105,000,000 4.00.

4.06, Ἰαπωνίας 85—90.

Ὁρυζόνιον ΑΑΑ ΑΑ 86—85.

Ὁρυζόνιον Ἰαπωνίας γυαλιστέον 0.84, Ἀμ-βούργου Α' 76, Β' 72, Ἀγγλίας 60, Θεσσαλίας 88.

Μαυροπίπτον γερὸν 2.80, κοῦσιον 2.80.

Στρατὶς καὶ Εὐρώπης ἡ βάλει 31.00, κίτριον γαλλικὸν 25, ἑλκερὰ 16, ἐγγυρῶν 14.50, μετὰ ἐγγυρῶν 30.

Κόλλα Κόλλαν' ἡ δὲ 96, Ράτας 93 Νετλ' 85.

Κανέλλα εἰς λιθῶτα ἡ δὲ 3.30.

Σπῆμα φίλον ἡ δὲ 3.20, γονόρον 3.10.

Σπῆμα εἰς κούλουρας Εὐρώπης ἡ δὲ 2.50. Μερλόν 2.70, Ταμπούρον 3.00.

Γαρούφαλλον εἰς ὕδατος ἡ δὲ 4.40.

Χρυσὴ γραφικὴ ριγῶτο ἡ δὲ 2.60, κοῖνον 2.40.

Σόδα εἰς βαρέλια στερεὰ ἡ δὲ 17, καυστική 6 στατήρ 16, σκούρα 11.50.

Στύλις εἰς βαρέλια ἡ δὲ 35.

Φαλὶς κατὰ 52, ψιλὰ 44.

Βακαλὶς Γαλλίας ὁ στατήρ 44.

Σαρδέλλαις Πορτογαλίας τὸ βαρέλιον 46.

Δαλματίας—Φαντομαλὸν 75, Ἰαπωνίας 60.

Σαμάρταϊα Κερκύρας εἰς λιθῶτα τὸ κατὰ 1.20, Φοῖβος εἰς 1.20.

Κίμων 2.00, Γλυκάνιον 1.80, Σινταπὸς 75, Λιανόσπορος 40, Κεγρί 45.

Κακὰ Τριπλὸς 60, Κοπιάς 14.

Σάπων Εὐρώπης εἰς 1.60, τὸν 200 καὶ 51, τὸν 100, 22, Ζακύνθου λιθῶτα ὁ στατήρ 38.50, κίτριον ἡ δὲ 65—68—70.

Φακί 56, Ρεβόντια Δομρὸν 54.

Καρύδα 80.

Τυρὸς εἰς σκελῆς 3.00, Λαμίας 3.00.

Μπακάμι μύρον 35, κόκκινον 70.

Βούτυρον γάλακτος εἰς τεκεῖ. 5.20, τυροῦ 4.70.

Σαχάρη τὸ σάκτο 3.60.

Χαδὶρ μύρον 33.

Γάλα Ἑλβετίας εἰς κατὰ 1.35.

Ἀστακὸν Μάρτον 2.65, μετὰ 1.55, Ἀστακὸν διὰ, μάρκα ὅλοκα, κυτ. 2.65, μετὰ 1.50.

Μύρον ἀπὸ τὸν κίθωνον 86, Λανίας 83, Μονάγος 2.40.

Σαρδέλλαις εἰς κατὰ Γαλλίας 1.40, Ὀλλανδίας 90.

Τυρὸς εἰς 5.90, Ὀλλανδίας 5.66, Γαβιάς 4.00.

Μπακάμι εἰς κατὰ 2.80, εἰς κατ. 3.00.

Ἑλαιο.—Γυθῖον 105—1.08, Ἀστρὸν 102-104, Μεθάνον —, Γεραμῶνος 1.12—1.14, Κερνίδιον 1.20—1.25.

Γαλλοφρονες

Κάρδι (Cardiff) 33.—

Newport (Νιούπορτ) 31.—

Newcastle (Νιούκαστλ) 30.—

Κίχ γυθῖον 56.—

Γαλ. Ἑλβετίας γονόρον 29.—

Ἑλβετίας (Songulak) ψιλ. 21.—

Γαλλοφρονες Κίχης 22.33.—

Ἀγγλικὸν Gas Cook 5.—

Ἀγορὰ Κωνσταντινῶν

Ἑλαιοί: ἱμαί ὡς ἔξω κατὰ ποσότητα καὶ προέλευσιν: Καπνιστὸν ποσότητες πρ. 68—70 ἡ δὲ 1.20, πρῶτος 70—75, ἔξω 80—88, ἀντιστ. 95—100 καὶ σπαστικὸν γρ. 3—3 1/2 ἡ δὲ 1.20.

Κηρύς 19 1/2—20 1/2 γρ. ἡ δὲ κατὰ ποσότητα.

Στατὸ καὶ ῥεῖα. Φουσίς ἔξω τῶν 11 γιλιγρ. τὸν κίθωνον γρ. 58, βελγικὸν τὸν 40 γιλιγρ. 52 1/2, τὸν 8 γιλιγρ. 42, τὸν 7 1/2 γρ. 39 1/2 καὶ τὸν 3 1/2 γρ. 18 1/2.

Στατὸ καὶ ῥεῖα. Φουσίς ἔξω τῶν 11 γιλιγρ. τὸν κίθωνον γρ. 58, βελγικὸν τὸν 40 γιλιγρ. 52 1/2, τὸν 8 γιλιγρ. 42, τὸν 7 1/2 γρ. 39 1/2 καὶ τὸν 3 1/2 γρ. 18 1/2.

Στατὸ καὶ ῥεῖα. Φουσίς ἔξω τῶν 11 γιλιγρ. τὸν κίθωνον γρ. 58, βελγικὸν τὸν 40 γιλιγρ. 52 1/2, τὸν 8 γιλιγρ. 42, τὸν 7 1/2 γρ. 39 1/2 καὶ τὸν 3 1/2 γρ. 18 1/2.

Στατὸ καὶ ῥεῖα. Φουσίς ἔξω τῶν 11 γιλιγρ. τὸν κίθωνον γρ. 58, βελγικὸν τὸν 40 γιλιγρ. 52 1/2, τὸν 8 γιλιγρ. 42, τὸν 7 1/2 γρ. 39 1/2 καὶ τὸν 3 1/2 γρ. 18 1/2.

Στατὸ καὶ ῥεῖα. Φουσίς ἔξω τῶν 11 γιλιγρ. τὸν κίθωνον γρ. 58, βελγικὸν τὸν 40 γιλιγρ. 52 1/2, τὸν 8 γιλιγρ. 42, τὸν 7 1/2 γρ. 39 1/2 καὶ τὸν 3 1/2 γρ. 18 1/2.

Στατὸ καὶ ῥεῖα. Φουσίς ἔξω τῶν 11 γιλιγρ. τὸν κίθωνον γρ. 58, βελγικὸν τὸν 40 γιλιγρ. 52 1/2, τὸν 8 γιλιγρ. 42, τὸν 7 1/2 γρ. 39 1/2 καὶ τὸν 3 1/2 γρ. 18 1/2.

Στατὸ καὶ ῥεῖα. Φουσίς ἔξω τῶν 11 γιλιγρ. τὸν κίθωνον γρ. 58, βελγικὸν τὸν 40 γιλιγρ. 52 1/2, τὸν 8 γιλιγρ. 42, τὸν 7 1/2 γρ. 39 1/2 καὶ τὸν 3 1/2 γρ. 18 1/2.

Στατὸ καὶ ῥεῖα. Φουσίς ἔξω τῶν 11 γιλιγρ. τὸν κίθωνον γρ. 58, βελγικὸν τὸν 40 γιλιγρ. 52 1/2, τὸν 8 γιλιγρ. 42, τὸν 7 1/2 γρ. 39 1/2 καὶ τὸν 3 1/2 γρ. 18 1/2.

Στατὸ καὶ ῥεῖα. Φουσίς ἔξω τῶν 11 γιλιγρ. τὸν κίθωνον γρ. 58, βελγικὸν τὸν 40 γιλιγρ. 52 1/2, τὸν 8 γιλιγρ. 42, τὸν 7 1/2 γρ. 39 1/2 καὶ τὸν 3 1/2 γρ. 18 1/2.

Στατὸ καὶ ῥεῖα. Φουσίς ἔξω τῶν 11 γιλιγρ. τὸν κίθωνον γρ. 58, βελγικὸν τὸν 40 γιλιγρ. 52 1/2, τὸν 8 γιλιγρ. 42, τὸν 7 1/2 γρ. 39 1/2 καὶ τὸν 3 1/2 γρ. 18 1/2.

Στατὸ καὶ ῥεῖα. Φουσίς ἔξω τῶν 11 γιλιγρ. τ

REDACTION, ADMINISTRATION et IMPRIMERIE
5-7, rue Général-Dufour, 5-7

Le Journal de Genève ne répond pas des
manuscrits qui lui sont adressés et ne se
charge pas de les renvoyer.

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse.....	Fr. 2.50	7	12	20
Genève local.....	—	5	10	20
Union postale.....	Fr. 4.—	11	20	37

Les abonnements partent du 1^{er} ou du 15 de chaque mois.

PRIX DU NUMÉRO : 10 centimes

JOURNAL DE GENÈVE

NATIONAL, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ORGANE QUOTIDIEN

Deux éditions : 5 heures du soir et 5 heures du matin

VENTE AU NUMÉRO

à l'Administration du JOURNAL DE GENÈVE
et dans tous les kiosques et gares de la Suisse

ANNONCES

Payables d'avance
La ligne de sept points, ou son espace 40 cent.
Réclames : Fr. 1.25 la ligne

BUREAUX des ANNONCES

HAASENSTEIN & VOGLER

16-17, Corrairie, 16-17

GENÈVE

et Succursales en Suisse et à l'Étranger.

Nous prions instamment les personnes qui ne trouveraient pas le Journal de Genève dans les dépôts de journaux, et en particulier dans les gares, de nous signaler le fait en nous indiquant si possible le jour et l'heure où elles l'ont demandé.

Nous rappelons à ce propos que notre première édition est en vente à Genève, à 5 h. le soir, et à la gare de Lausanne à 6 h. 15.

BULLETIN

GENÈVE, 22 août 1908

Le Congo colonie belge

L'acte le plus grave sur lequel la Chambre belge ait eu à se prononcer depuis 1830, c'est-à-dire depuis que la Belgique s'est séparée de la Hollande, vient de s'accomplir. La reprise du Congo a été votée, après une interminable discussion, par 83 voix contre 54 et 9 abstentions.

Si le Sénat ratifie cette décision — et cela ne paraît pas douteux — les Belges seront en possession, depuis le 1^{er} janvier 1909, d'une colonie quatre-vingts fois plus grande que la Belgique.

Cette question redoutable, qui a déjà soulevé tant de discussions avait été posée devant le pays dès la publication, du testament du roi Léopold, en 1889. La couronne de l'Etat indépendant du Congo — faut-il le rappeler ? — avait été offerte à ce souverain par une association internationale qui s'était formée pour cultiver, exploiter, « civiliser », cet immense empire exploré par Stanley. La Belgique avait autorisé son roi à vouloir se convaincre tout de suite des horreurs congolaises. Ils trouvaient suspecte l'ingénierie de certaine grande puissance. L'histoire politique et coloniale nous a suffisamment édifiés sur les prétextes vertueux que trouve le loup lorsqu'il désire croquer l'agneau. Si le souverain du Congo, disait-on, s'appelaient Guillaume II ou Nicolas, on ferait moins de bruit autour des iniquités de son administration. Sur ce dernier point, les déclarations réitérées du gouvernement anglais devaient servir à dissiper certaines craintes légitimes.

Dans l'entre-temps on avait appris que le roi Léopold ne voulait pas attendre sa mort pour mettre la Belgique en possession du superbe héritage qu'il lui destinait. Il lui offrait tout de suite le domaine africain. Il le lui offrait en se réservant pour lui-même et pour ses héritiers une immense propriété désignée sous le nom de domaine de la couronne et qui échappait au contrôle de l'administration.

On sait comment ces nobles intentions se sont réalisées. Le Congo belge a été depuis lors le chef-d'œuvre de cette « expansion commerciale » qui paraît être le but unique d'une nouvelle humanité. Le Congo est l'exemple

le plus frappant des excès où peut conduire la poursuite de plus en plus exclusive du bénéfice matériel. La population indigène réduite au plus dur esclavage, les principales richesses du pays, l'ivoire, le caoutchouc déclarées propriété exclusive du fisc. Les malheureux nègres contraints à coups de trique à travailler comme des bêtes de somme, sous la surveillance d'agents sans cœur et sans conscience, qui infligeaient à ces malheureux les pires supplices : la chicotte, c'est-à-dire la flagellation à coups de nerf d'hippopotame, la chaîne, réservée à ceux qui ne voulaient pas travailler. Pour un rien, on brûle leurs villages, on mutilé les habitants en leur coupant la main. Ces faits atroces, souvent exposés dans notre journal, ont été révélés par les missionnaires anglais, par des Belges eux-mêmes, dernièrement encore par M. Stanislas Lefranc, ancien juge à l'Etat du Congo : ils ont été confirmés par des enquêtes officielles.

L'opinion publique s'en est émue. Les gouvernements s'en sont intéressés. Le Parlement anglais s'en est occupé à diverses reprises. Une Ligue internationale, dont font partie plusieurs de nos compatriotes, s'est formée « pour la défense des indigènes du Congo ». Mais ces amis du Congo et de la justice avaient à lutter contre de redoutables adversaires. Le Congo est une affaire magnifique, qui rapporte des bénéfices merveilleux aux compagnies concessionnaires. Telle action émise à 500 est cotée jusqu'à 25.000. C'est une pluie d'or qui apaise bien des scrupules, atténue les indignations, et réduit au silence les indiscrets. L'argent, dit-on, est toujours bon à prendre. Comme l'affirmait déjà Vespasien, il n'a pas d'odeur.

Et puis, beaucoup de gens n'ont pas voulu se convaincre tout de suite des horreurs congolaises. Ils trouvaient suspecte l'ingénierie de certaine grande puissance. L'histoire politique et coloniale nous a suffisamment édifiés sur les prétextes vertueux que trouve le loup lorsqu'il désire croquer l'agneau. Si le souverain du Congo, disait-on, s'appelaient Guillaume II ou Nicolas, on ferait moins de bruit autour des iniquités de son administration. Sur ce dernier point, les déclarations réitérées du gouvernement anglais devaient servir à dissiper certaines craintes légitimes.

Dans l'entre-temps on avait appris que le roi Léopold ne voulait pas attendre sa mort pour mettre la Belgique en possession du superbe héritage qu'il lui destinait. Il lui offrait tout de suite le domaine africain. Il le lui offrait en se réservant pour lui-même et pour ses héritiers une immense propriété désignée sous le nom de domaine de la couronne et qui échappait au contrôle de l'administration.

tion belge. La Chambre belge n'a pas admis cette condition. Le domaine de la couronne est supprimé. Le Congo passe tout entier à la Belgique. Les cléricaux ont voté à peu près unanimes pour l'annexion. Les libéraux se sont divisés. Les socialistes ont voté contre.

L'événement qui fait de la petite Belgique une grande puissance coloniale est considérable. Nous aurons à revenir sur ses conséquences politiques et financières.

Mais la question du Congo n'est pas réglée pour cela. Elle subsiste tout entière. On est heureux d'apprendre qu'un Etat éclairé et libéral, prend en mains l'administration de cet empire africain, gouverné jusqu'ici par une société de spéculateurs cosmopolites, sous le patronage lointain du roi Léopold. On sait que la Belgique n'est pas responsable des scandales congolais et qu'elle n'entend pas couvrir de son pavillon cette marchandise douteuse. Les débats de la Chambre, qui ont abouti au vote d'une Charte coloniale, ont affirmé la volonté du peuple belge d'administrer sa colonie loyalement, au grand jour, avec justice et humanité. Les termes de cette Charte coloniale sont malheureusement très vagues. Ils ne nous rassurent pas entièrement sur les actes positifs, sur les réformes urgentes que l'opinion éclairée attend avec anxiété et qui seuls pourront résoudre la longue et douloureuse question.

Les confessions en Suisse

Berne, 21.

Nous n'avons pas encore parlé du résultat de l'enquête du Bureau fédéral de statistique, en ce qui concerne la répartition des confessions en Suisse. Mais il en est de la statistique comme des bonnes choses : il ne faut pas en abuser, mais espacer les doses.

Donc, d'après le recensement de 1900, la Suisse compte 1.916.157 protestants, 1.379.664 catholiques, 12.264 israélites et 7.358 personnes appartenant à d'autres confessions... ou sans confession. La proportion pour mille habitants est de 578 protestants, 416 catholiques, 4 israélites et 2 d'autres confessions.

Si l'on compare ces chiffres avec ceux des précédents recensements, on verra que depuis 1888, la proportion entre protestants et catholiques, restée presque constamment la même depuis 1850, s'est modifiée au profit des catholiques. Dans tous les cantons, la confession catholique compte plus d'adhérents qu'en 1888 ; ce phénomène se produit surtout dans les villes en majorité protestantes. On peut l'expliquer en partie, par l'accroissement du nombre des étrangers, spécialement des Italiens, qui se sont surtout fixés, dans ces dernières années, dans les villes et les cantons industriels. Tandis que jusqu'ici, sur l'en-

semble de la population suisse, on pouvait compter 3/5 de protestants et 2/5 de catholiques, la proportion est devenue de 4/7 à 3/7 : dans les villes, elle est de 2/3 à 1/3.

Les étrangers résidant en Suisse appartiennent, pour plus des deux tiers, à la confession catholique. Pour les citoyens suisses, la proportion est de 3/5 de protestants contre 2/5 de catholiques ; elle est donc restée ce qu'elle était autrefois pour l'ensemble de la population.

Les chiffres suivants montrent combien les confessions sont mélangées :

Des 1.916.157 protestants en 1900, 1.771.808, soit les 925 pour mille (937 en 1888) habitent des régions où leur confession domine ; 144.259 ou les 75 pour mille (63 en 1888) étaient dispersés dans les cantons catholiques. Quant aux 1.379.664 catholiques, il s'en trouvait 1.013.750 ou les 735 pour mille (791 en 1888) dans les cantons catholiques et 365.914 ou les 265 pour mille (209) dans des cantons protestants.

On comptait, en 1900, 15.234 protestants dans les villes en majorité catholiques de Lucerne, Fribourg, Thurgovie et Soleure, et 143.831 catholiques dans les villes en majorité protestantes. Genève n'est pas comprise dans ces chiffres ; les protestants y étaient jadis bien plus nombreux que les catholiques ; actuellement, il y en a 30.000 pour 28.000 catholiques.

Le phénomène constaté lors du recensement de 1888 se trouve confirmé ; c'est que, proportionnellement à l'ensemble de la population, la confession dominante est en diminution et celle de la minorité en augmentation dans tous les cantons sur les chiffres de 1850. Ce phénomène a été constaté dans d'autres pays d'Europe, notamment en Allemagne, et il faut l'attribuer surtout à l'augmentation des migrations et aux mélanges, ainsi qu'aux mariages mixtes qui en sont la conséquence. C'est le cas surtout pour les villes. D'autre part, un coup d'œil jeté sur la carte permet de se rendre compte que les régions dans lesquelles une confession comprend le 95 pour cent de la population, sont les cantons exclusivement agricoles, qui reçoivent peu d'éléments étrangers et restent ainsi fidèles à leur confession de naissance.

Voyons encore ce qui concerne les israélites. La comparaison avec les chiffres des recensements précédents permet de constater que, de l'année 1888 à 1900, le nombre des israélites s'est accru de 1905. Les trois quarts d'entre eux, soit 9259, habitent les dix-neuf villes les plus peuplées. L'affluence des étudiants russes dans les universités ne doit pas être étrangère à cet accroissement.

En 2^e et 3^e pages :

Demétrius Vihélas.

Chronique militaire.

La Saison.

En 4^e et 5^e pages :

Chronique locale. — Spectacles. — Sports.

Le centenaire jussurand.

Lettre de Macédoine

Un mois après. — La crainte de l'Europe. — La fin des luttes intestines. — Les prochaines élections.

Salonique, 18 août.

Depuis un mois, nous assistons à une suite d'événements inattendus se succédant avec une telle rapidité, que nous nous demandons parfois si c'est un rêve.

Des volumes avaient été écrits sur les agissements des divers comités : soit bulgares, soit grecs, soit serbes, soit valaques, et jamais un mot sur le comité jeune-turc dont on n'ignorait cependant pas l'existence, mais dont les revendications étaient, en général, considérées comme peu sérieuses. Tout à coup, comme un coup de foudre, nous apprenons que les Jeunes-Turcs ont levé l'étendard de la révolution dans le vilayet de Monastir, que des officiers, des soldats, réclament le rétablissement du régime constitutionnel et sont prêts à mourir pour cette cause ; et, fait unique dans les annales de l'histoire, des bataillons venus de l'Asie, d'accord avec les officiers, envoyés pour combattre les révoltés, se joignent à ces derniers et proclament eux-mêmes la Constitution. De tous les points de la Macédoine des dépêches sont adressées à l'Inspecteur général : « Nous voulons la Constitution » ; et le palais répond à ces télégrammes qui lui sont transmis : « Arrêtez par n'importe quel moyen ce commencement de révolution. — Je n'ai pas de soldats », riposte Helmi pacha. Il aurait pu ajouter : « Moi et mon valet de chambre nous sommes les seuls n'étant pas dans le mouvement jeune turc ».

C'est aux accents de la Marseillaise que la Constitution a été proclamée le 24 juillet, et, le sultan, se voyant réduit à l'impuissance, proclame le rétablissement de la Constitution du 23 décembre 1876.

Chose extraordinaire, pas un cri discordant dans la foule, pas un mot dissonnant dans les discours et pas une goutte de sang versée. Cette révolution du 24 juillet, profondément nationaliste, apparaît très nettement, du moins en Macédoine, comme un mouvement des classes instruites musulmanes — fonctionnaires et officiers — contre l'absolutisme impérial.

La grande préoccupation du Comité jeune-turc dit maintenant « Comité Union et Progrès » a été et est encore d'éviter toute intervention de l'Europe et même de montrer aux puissances combien est inutile la présence de leurs envoyés extraordinaires. Dans un discours, reproduit par la presse locale, l'un des membres du Comité, le major Enver bey, a remercié les puissances des bonnes intentions avec lesquelles elles étaient intervenues en Macédoine ; mais il a manifesté l'espoir qu'elles ne tarderaient pas à reconnaître que cette intervention est désormais sans objet.

C'est dans ce but, que ledit Comité a demandé aux divers chefs de bandes de déposer les armes et de renoncer à leurs luttes intestines. Jusqu'à ce moment des résultats inouïs ont été acquis ; plus de 3000 insurgés, grecs, bulgares, serbes, valaques, ont défilé triomphalement dans les rues de Salonique ; ils ont crié : « Vive la Constitution ! » Ces frères ennemis se sont embrassés, et la réconciliation semble être

faite, car depuis un mois environ on ne signale de l'intérieur aucun crime, aucun assassinat. Est-il possible que subitement l'entente des diverses races ait pu se faire ? Est-il admissible que toutes ces embrassades, tous ces serremments de mains, tous ces discours de protestations d'amitié, d'oubli, soient sincères ? En un mot peut-on croire que Grecs, Bulgares, Serbes, valaques renoncent à leurs luttes d'influence et au partage de la Macédoine selon leurs théories ethnographiques ? Tout en restant très sceptique sur ce point, il est difficile de se prononcer ; l'avenir seul nous éclairera sur cette question primordiale.

Mais il est évident que si, comme on peut l'espérer, la mise en pratique du régime constitutionnel s'effectue dans des conditions favorables et apporte au pays l'ordre et la sécurité, le contrôle européen doit disparaître. Mais, en revanche, si cet effort de liberté échouait, si les luttes de race renaissaient, il y a lieu de supposer que la crise revêtirait un tel caractère de gravité que l'élément turc, qui a pris conscience de sa force, n'écouterait nullement les avis de l'Europe.

Dans tous les cas, momentanément, du moins, le comité « Union et Progrès » a obtenu le résultat qu'il désirait : cessation des luttes intestines, rétablissement de la sécurité, de la tranquillité, il prépare le pays aux élections, qui auront lieu sans doute dans deux mois environ. Il fera tout son possible pour que cette première chambre donne à l'Egypte des garanties indiscutables d'ordre, de tranquillité et de sécurité pour tous, dans l'Empire ottoman en général et dans la Macédoine en particulier.

Ces premières élections seront très intéressantes à suivre, car certainement on y verra poindre les prétentions des diverses races ; les programmes des candidats nous éclaireront sur ce point.

A. M.

L'Exposition Franco-Britannique⁽¹⁾

II

Londres, 20 août.

Je n'ai pas l'intention de vous présenter en détail l'Exposition de Shepherd's Bush. Quelques impressions d'ensemble et quelques notations personnelles, sans prétention du reste, suffisent.

Une visite rapide à travers le Palais XIII, consacré aux arts essentiellement parisiens de la mode, laisse une impression charmante. On ne conserve peut-être pas un souvenir précis de toutes les robes merveilleuses, de toutes les étoffes, de toutes les dentelles que l'on a admirées au passage, mais l'on éprouve tout le temps que dure la visite ce sentiment agréable que l'on a, quand on contemple un édifice aux lignes gracieuses et nettes, construit sur un plan logique et clair et dont toutes les proportions s'équilibrent à la perfection. Les Français ont su mettre en valeur le moindre objet, et les étalages de toutes les grandes maisons parisiennes sont des

(1) Voir le Journal de Genève du 21 août.

Feuilleton du JOURNAL DE GENÈVE

VARIÉTÉS

« L'Action française »

Paris, 21 août.

Comme Paris a sa banlieue, lépreuse et pelée dans les environs des fortifications, couverte d'usines du côté de Saint-Denis, mais, dans la direction de Versailles ou de Montmorency, environnée de forêts pleines de retraites délicieuses s'ouvrant sur les paysages les plus français qu'on puisse s'imaginer, avec des hétraies et des charmes à perte de vue, des tonnelles vulgaires, des châteaux du XVIII^e siècle, de grandes allées sous bois où passent, le dimanche, d'innombrables bandes de jeunesse joyeuse, la vie politique française a aussi sa banlieue qui ressemble à l'autre.

L'aspect de la région où loge le petit groupe de l'« Action française » ne manque pas d'élégance. Ce sont des raffinés qui ne se plaisent pas sur le talus des fortifications. Les membres de ce « club » s'efforcent de reconstituer, en pleine démocratie radicale, à deux pas de la résidence de la République, non loin de la C. G. T., une demeure monarchique, où viennent deviser les intellectuels du parti, Charles Maurras, Léon Daudet, Henri Vaugeois, Lucien Moreau, Maurice Barrès, etc... On dirait des enfants qui s'amuse à se faire une pelouse, au pied d'un escalier royal. Ce n'est qu'en s'approchant d'eux qu'on découvre combien ils sont sérieux et se doutent peu de la vanité de leurs pensées. Il convient, en ce temps de vacances, de leur consacrer quelques instants, comme

on s'en va, le dimanche, passer l'après-midi dans les bois de Chaville ou de Viroflay.

..

L'« Action française » naquit à l'époque de l'affaire Dreyfus, et tout dernièrement, dans *Pages libres* (1), le philosophe D. Parodi, en racontant les origines, les étapes, en exposant les principes. Nous lui empruntons la plupart des renseignements qui suivent.

Dans la première idée des fondateurs, l'alliance avec les royalistes et les catholiques ne devait être que provisoire ; il s'agissait de créer un mouvement de réaction pour, avant tout, tâcher de refaire l'ancienne mentalité française, ravagée par l'« idéalisme béat » des dreyfusards ; le salut de la société française apparaissait aux chefs du groupe comme intimement liée à la destruction de la « métaphysique libérale » et de la « métaphysique égalitaire ». Puis on attaqua violemment le protestantisme dans un libelle, odieux à certains égards, mais très curieux, intitulé : *Les Monod prints par eux-mêmes, histoire naturelle et politique d'une famille de protestants étrangers dans la France contemporaine* (2).

A partir de 1900, le mouvement vers le royalisme s'accroît, sous l'influence prépondérante de Charles Maurras. Henry Vaugeois, que nous connaissons jadis à l'« Union pour l'action morale », de P. Desjardins, se convertit, se rend auprès du duc d'Orléans présenter l'hommage de sa fidélité à la monarchie. Et Maurras, s'adressant à ceux que la grâce monarchiste avait touchés, s'écrit : « Mais à Carlsruhe, lorsque surgit le fait magnifique et char-

(1) *Pages libres* (numéros du 30 mai et du 6 juin 1908), 17, rue Séguier, Paris.

(2) Dans le *Bulletin de l'Action française* (n° du 15 octobre 1899 et suivants).

mant, quand parut le jeune homme dont l'allure vous signifiait tout d'abord qu'il s'appelait Lion (?) et qu'il était le Roi, vous m'avez bien dit que votre tête est partie du coup (sic) et qu'il n'y avait plus un seul de ses syllogismes qui tint ; notre antique passé opéra dans le mystère de notre sang ».

Depuis lors, l'« Action française » a multiplié ses moyens de polémique. Elle a créé un « Institut d'action française », un théâtre (naturellement) et un journal quotidien (à un sou). C'est une feuille très littéraire, très amusante pour ses adversaires ; on y prépare le coup d'Etat, on y cultive les soupçons et les haines de la période aiguë de l'affaire ; on se délecte dans un dédain stupide pour la foule grossière et stúpide, pour la naïveté des hommes vaincus, pour les mœurs bourgeoises de M. Fallières ; on pourfend journellement la juiverie et l'huguenoterie, et on parvient à infuser à tous ces éléments troubles, parfois même assez bas, une sorte de discipline logique, inspirée par un instinct patriotique volontairement aveugle et qui, aux hommes de l'« Action française », mais à eux seuls, donne l'illusion d'avoir une doctrine et des principes.

..

Quels sont donc les principes de ce groupe qui s'est donné pour tâche de restaurer le monarchisme en France et une Eglise catholique d'Etat ?

C'est dans la « philosophie de l'histoire » telle que l'entend M. Maurras, qu'il faut les aller chercher. Je me bornerai à l'essentiel, la pensée inspiratrice de cette philosophie, la pensée de la « révolution nationale » libérale n'est pas un idéal français. Beaucoup s'imaginaient, au contraire, que les idées égalitaires ou démocratiques de la

France moderne, avec précisément ce qu'elles ont parfois de superficiel, d'anti-individualiste, provenaient du nationalisme foncier de notre race. Erreur ! Elles découlent de la source abominable entre toutes : la source juive et protestante ! Ici, je me borne à citer :

« Le peu, dit Charles Maurras, que nos livres puissent montrer d'esprit égalitaire ou libéral s'explique... par la lecture et l'étude que firent sans cesse nos clercs de l'un et de l'autre Testament » ; heureusement « le christianisme apparaît en France entièrement purgé de l'anarchisme évangélique ou prophétique », tandis que le Germain est retombé avec Luther (le *Francis* Calvin les emmène) « aux ténébreuses de sa conscience individuelle » : « fétichisme aussi fou et plus rétrograde que les superstitions de la Papouasie ». Et ce misérable Rousseau ! « Il venait d'un des points du monde où, depuis deux siècles, grouillaient les mélanges de l'anarchie juéo-chrétienne... Pour parler net, il est fou ». Puis « toute la barbarie judéo-allemande, je dirai plus, toute la Barbarie, trouveront leur formule exacte dans cette tête mythématique de Kant » ; une Genevoise, Prussienne par son grand-père, Mme de Staël, divulga le kantisme aux Français ; « c'est par là que sont devenues françaises les imaginations de Kant, de Rousseau, de Luther... (Calvin est encore passé sous silence)... Elles sont en réalité des protestantes et des juives, ou, si l'on veut, ce sont des Suisses, mises aux couleurs françaises par Victor Hugo, Michelet, Mme Sand et toute la cohue des écrivains romantiques ».

Eh ! Il y a du vrai dans ces imaginations... La Suisse, berceau de la Révolution française ! Ce n'est pas un mince honneur pour elle, à supposer qu'elle l'accepte sans réserve. Mais M. Maurras n'explique pas comment ces idées « protestan-

tes, suisses et germaniques », n'ont guères amené la Révolution dans leurs pays d'origine, tandis que chez nous, d'après lui, nous avons aucune affinité pour elles, elles se sont implantées et ont triomphé. Il est vrai que l'« Action française » affirme que l'Angleterre et l'Allemagne ne sont plus des nations protestantes.

Si le protestantisme est une religion anarchique et anti-française, le catholicisme, toujours au dire de M. Maurras, se caractérise par une atténuation des principes évangéliques et juifs ; outre qu'il fait partie intégrante de la tradition française, il apporte avec lui, grâce à l'autorité de Rome qui l'a sévré de ses éléments révolutionnaires, « une discipline sociale, un principe de hiérarchie, d'ordre et de conservation ; il est un christianisme atténué, filtré par le génie heureux de la France ».

L'« Action française » sera par suite foncièrement cléricale, sans être le moins du monde chrétienne. Par sa défiance à l'égard de tout idéalisme, elle sera également positiviste et anti-démocratique. La monarchie est la seule forme de gouvernement compatible avec la tradition française, cléricale, anti-parlementaire, etc... Elle seule assure la nécessaire stabilité sociale par le principe de l'hérédité remis en honneur, etc... J'abrége.

..

Vous distinguez maintenant quelques lignes de cette nouvelle bâtisse, élevée dans la « banlieue » parisienne, par ces étranges architectes. Je dois ajouter qu'ils se sont mis à flirter dernièrement avec le syndicalisme révolutionnaire, et j'ai entendu l'un d'entre eux exprimer l'espoir que, si le roi revenait, il se mettrait à la tête du mouvement syndicaliste. De braves cœurs et quelques charmants esprits, par réac-

J.-E. R.

chefs-d'œuvres de goût de logique et d'art : rien n'est laissé au hasard, chaque chose est à sa place, et nulle part on ne sent le moindre effort pour mettre de l'ordre et pour imposer à ce classement une méthode rigoureuse.

Traversez et allez parcourir le palais opposé, consacré aux industries britanniques qui ont pour inspiration la femme et sa toilette, vous tomberez dans un véritable capharnaüm qui vous blessera les yeux, comme le font les lumières trop crues et les éclairages électriques trop violents. Chaque maison anglaise a construit ses vitrines comme bon lui semblait. Les boiserie de l'une sont peintes en jaune, de l'autre, en bleu ou en vert; c'est un chaos de couleurs criardes qui transforment le vaste hall en un véritable bazar. Approchez-vous des vitrines et vous verrez par exemple des superbes échantillons de dentelle irlandaise, jetés sans goût, sans aucune notion de l'art de la montre; et ce manque de méthode se retrouve dans tous les stands de la section anglaise; chaque individu fait de son mieux sans s'occuper de ce qu'a découvert le voisin; le progrès collectif n'existe pas. Ces différences fondamentales entre la section française et la section anglaise n'ont d'ailleurs pas échappé aux Anglais eux-mêmes.

Traversons, si vous le voulez bien, les premiers jardins et entrons dans le Palais des Arts de la Femme; là encore, quelle confusion, quelle fantaisie dans la classification des objets exposés ! Tout près d'œuvres intéressantes, que de choses grotesques et ridicules qui ne rentrent dans aucune catégorie connue. Que peuvent bien faire à côté d'œuvres d'art d'une réelle valeur les produits dits domestiques, tels que conserves au vinaigre, etc. ?

Sortons de là et allons passer un instant dans ce qui est vraiment le clou de l'exposition; la section des beaux-arts. La partie française, exposition cinquantenaire est très belle bien que certains maîtres modernes n'y soient pas représentés par les œuvres les meilleures; mais, la salle incomparable, c'est celle qui est consacrée dans l'exposition centenaire anglaise aux portraitistes du commencement du 19^{ème} siècle. Il faudrait tout un livre pour décrire les chefs-d'œuvres qui sont accumulés dans ces quelques mètres carrés, et cette exposition des beaux-arts mérite à elle seule le voyage à Londres.

Dans la section coloniale, les colonies anglaises occupent la meilleure place, cela se comprend, l'exposition nous a permis de constater une fois de plus que dans les affaires le sentiment n'avait aucune place. Les invités, c'est à dire les Français, ont été placés dans les endroits dont les Anglais ne voulaient plus, et en général ils ont toujours passé après les Anglais pour tout et partout, sauf quand des réclamations par trop vives ont valu aux représentants de la section française d'être traités à égalité. L'Anglo-Saxon n'aime et ne respecte vraiment que ceux qui lui rendent coup pour coup, qui s'affirment ses égaux et qui ne supportent jamais, sans représailles immédiates, qu'on les écarte du coude, ou qu'on leur marche sur les pieds.

Les colonies anglaises sont donc situées dans l'axe central de l'Exposition et, par leurs dimensions gigantesques, elles attirent l'attention des visiteurs les plus indifférents. Quatre palais se dressent dans l'avenue Coloniale : ceux de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie, du Canada et des Indes. Enfin, dans un coin tout petit et presque honteux, un bâtiment est consacré aux colonies de la couronne (Crown Colonies); disons tout de suite que l'exposition des colonies de la couronne ne présente qu'un intérêt très relatif et que l'installation officielle qui a été faite par les agents desdites colonies paraît fort mesquine. De même le palais des Indes est surtout envahi par des marchands d'objets dits coloniaux, qui n'ont qu'un rapport lointain avec l'Inde. Il faut pourtant noter l'ensemble des produits manufacturés aux Indes. Leur variété et leur excellente fabrication indique que, dans un avenir rapproché, ce vaste empire pourra se dispenser des importations venues de Manchester et autres centres de la métropole; l'œuvre civilisatrice de la Grande-Bretagne portera alors tous ses fruits dans une Inde économiquement indépendante de la mère-patrie.

Le véritable intérêt de l'exposition coloniale anglaise est concentré dans le palais de la Nouvelle-Zélande, dans ceux de l'Australie et du Canada.

La Nouvelle-Zélande est, de tous les pays anglais, le plus méthodiquement ordonné. Les ressources de ce pays fertile et riche sont admirablement mises en valeur; mais, ce qui frappe surtout, c'est l'importance de l'élevage et les conséquences qu'il peut avoir pour notre vieille Europe. Quelle concurrence ce pays jeune ne nous fera-t-il pas lorsque le perfectionnement des procédés réfrigérants aura atteint son plein développement et que les viandes et le beurre de la Nouvelle-Zélande, qui encombreront déjà les marchés de Londres, pourront envahir les marchés Européens ! Il faut noter aussi la richesse et la beauté des bois de la Nouvelle-Zélande, comparables à ceux des forêts africaines.

Le Palais d'Australie donne une impression bien différente. Si l'on en croit inscriptions et étiquettes, ce continent est le rival le plus dangereux de tout le Midi de la France. On y voit partout des bords ou des bourgades d'Australie. De même, la production de l'or est symbolisée avec éclat par un immense portique à deux portes couvert de feuilles d'or, qui est censé représenter la production australienne; on serait tenté d'oublier que d'autres parties du globe ont leur large part dans la production mondiale de l'or. Certes, on ne saurait nier la richesse du continent australien, mais à voir ainsi groupés quelques-uns de ses produits, on est presque tenté d'oublier que cette prospérité est plus apparente que réelle, et qu'étant donné la superficie colossale de cette colonie, le pourcentage de sa production n'a, lui, rien de colossal.

Le Canada, avec un art et une habileté scénique dont il faut louer, met en relief ses richesses d'incomparable grenier à blé. Des groupes allégoriques en beurre gelé, symbolisent le débarquement de Jacques Cartier et l'Entente cordiale. Les fruits, surtout ces merveilleuses pommes du Canada, sont exposés dans un décor d'opérette qui nous transporte dans une ferme en pleine exploitation. Mais, comment exprimer ce que l'on éprouve en parcourant ce vaste palais orné de hautes allégories, qui feraient facilement croire à tous les émigrants futurs que le paradis terrestre n'était qu'un pauvre endroit comparé au « Dominion » du Canada, où le climat est la perfection même, où le froid n'est pas vraiment froid, et où la fortune sourit à tous venants ? On a malgré soi le sentiment que les colonies anglaises ont surtout voulu attirer et séduire les émigrants possibles, et éblouir les visiteurs crédules ou mal informés.

La section coloniale française, de son côté, est une admirable leçon de choses donnée sans prétention et sans réclame. On y trouve présentée de façon documentaire et scientifique, l'œuvre accomplie depuis 30 ans. Comme dans la section française, tout y est subordonné aux lois du bon goût et de la logique; je ne saurais en faire un plus bel éloge.

J. COUDURIER.

A propos du premier article que nous avons publié sur l'Exposition franco-britannique, on nous signale que plus de la moitié des palais ont été construits par des architectes français, mais deux d'entre eux, le Grand-Restaurant (devant le Flip-Flap) et le Garden Club ont été érigés sous la direction d'un jeune architecte suisse à Paris, M. Gaston Thorimbert, qui a fait une partie de ses études à Genève, aux Ecoles d'art.

Le pavillon de musique et gradins, au centre des jardins de cette partie de l'exposition, a également été construit sous ses ordres.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

La situation internationale

M. Lloyd George à Berlin

M. Lloyd George, ministre anglais du Trésor, est arrivé vendredi à Berlin, venant de Francfort-sur-Mein. Il a fait une visite au ministre de l'intérieur M. de Bethmann-Hollweg.

Le secrétaire d'Etat à l'intérieur a offert le soir, en l'honneur de son visiteur, un dîner au restaurant du Jardin zoologique.

On sait combien cette visite du chancelier a été commentée à Berlin. Entre autres suppositions, on a prétendu que M. Lloyd George voulait causer avec les autorités responsables, de la limitation des armements navals.

Le secrétaire du ministre anglais, M. Spender, a fait au correspondant du *Berliner Tageblatt* à Francfort les déclarations suivantes :

Pour ce qui concerne M. Lloyd George, il est évident que son voyage à Berlin n'est pas sans importance politique, mais il n'est pas le premier ministre anglais, et il n'est pas chargé par le cabinet de Londres de s'occuper de la question du désarmement. Il est donc impossible qu'il arrive à Berlin avec des propositions précises dépassant la portée d'entretiens oraux. Mais M. Lloyd George consentirait bien volontiers à entrer en négociations avec les milieux officiels allemands, si ceux-ci l'y engageaient.

Le correspondant demanda alors au secrétaire, qui était autorisé par M. Lloyd à parler en ces termes, en quoi pouvait consister ce désarmement préconisé par M. Lloyd George. Le secrétaire répondit :

L'Allemagne a une armée huit fois plus forte que l'Angleterre; elle peut bien nous faire au sujet de la flotte une concession.

M. Lloyd George considère qu'une conférence anglo-allemande pourrait conduire à une limitation réciproque des armements maritimes.

Le correspondant du *Journal des Débats* à Londres dit qu'on a été étonné, dans les cercles politiques, de l'arrivée subite de M. Asquith, qui a interrompu sa villégiature pour venir s'entretenir avec Sir Ed. Grey au Foreign-Office. On prétend que les deux ministres ont désiré s'entretenir des entrevues que le roi Edouard a eues avec l'empereur Guillaume et l'empereur d'Autriche, et au sujet desquelles Sir Ch. Hardinge, qui vient de rentrer à Londres, a pu leur donner des détails complets.

Dans la Mauritanie française

Une colonne attaquée

Le *Temps* publie une information du ministre des colonies, disant que le capitaine Berger a été attaqué le 24 juillet à 34 kilomètres de Nonamarch, par les Maures, qui ont été repoussés et ont eu 6 tués et 7 blessés. Les Français ont eu un tué et deux blessés.

Le capitaine Berger a ensuite dû, pour trouver de l'eau, parcourir une très dure étape, au cours de laquelle il a perdu 22 tirailleurs indigènes, 11 disparurent et 11 sont morts de soif.

Le capitaine Berger a demandé des renforts, 120 gnomiers auxiliaires et 30 meharistes partirent à son secours avec des vivres et des munitions.

Les bateaux parisiens

Il semble qu'on arrive à la fin de la grève des bateaux parisiens. Chaque jour un ou deux bateaux nouveaux s'ajoutent à ceux qui sont déjà en service. D'ailleurs, dans une réunion tenue jeudi, les grévistes semblaient incliner à reprendre le travail.

L'affaire Gregori

Les débats relatifs à l'attentat commis sur le commandant Dreyfus par M. Gregori viendront le 9 septembre devant la cour d'assises de la Seine. M. Gregori sera défendu par M. Joseph Ménard, vice-président du conseil municipal de Paris.

On ne sait encore si le commandant Dreyfus, qui est actuellement en Suisse, se portera partie civile.

La scission socialiste en Allemagne

Six réunions socialistes avaient été convoquées récemment à Berlin à l'effet de discuter les questions qui seront posées au prochain congrès du parti, à Nuremberg : 1^{re} Organisation de la jeunesse; 2^e fête du 1^{er} mai; 3^e vote du budget.

Le *Vorwärts* annonce que les voix ont été partagées dans les six réunions sur les deux premiers points, mais que l'on a été unanime à condamner le vote du budget.

De toutes les résolutions, celle de la troisième circonscription électorale a été la plus violente. La voici :

L'assemblée condamne le vote du budget par les camarades de Bavière et du grand-duché de Bade et considère leur action comme une grave infraction aux principes et aux résolutions de tout le parti. Le cas de force majeure inséré dans la résolution de Lubek ne saurait être invoqué en cette occurrence. L'assemblée exprime le souhait que cette décision soit rapportée au prochain congrès. Elle estime aussi que le comité du grand-duché de Bade et celui de Bavière ont commis une faute grave contre les statuts organiques du parti en refusant de fournir au comité directeur les renseignements qu'il était en droit d'exiger en vertu des pouvoirs qui lui ont été délégués par tout le parti socialiste allemand.

Une dépêche de Nuremberg annonce, par contre, que, dans une assemblée socialiste convoquée par le comité de Furth, une résolution a été adoptée à l'unanimité approuvant l'attitude des députés socialistes qui ont voté le budget au Landtag de Bavière.

La situation en Finlande

Le *Lokal Anzeiger* de Berlin a reçu des nouvelles pessimistes de Finlande; un conflit y aurait éclaté entre la Diète nouvellement élue et le gouvernement impérial. Les Finlandais refusent l'impôt militaire et invoquent la Charte qui leur donne le droit d'entretenir des milices; ils refusent de payer les frais d'un chemin de fer que l'on veut établir entre St-Petersbourg et la Finlande, mais, surtout, car sur les deux premiers points ils feraient peut-être des concessions, ils prétendent que pour toutes les affaires qui intéressent à la fois la Finlande et la Russie, le secrétaire d'Etat de Finlande doit être écouté.

On prévoit que le Landtag de Finlande va être de nouveau dissous et le *Lokal Anzeiger* ajoute qu'il peut en résulter des troubles sérieux.

En Turquie

Suivant un télégramme de Constantinople à la *Gazette de Cologne*, le conseil des ministres a décidé d'adopter un conseiller anglais au ministère de la marine, et un conseiller français au ministère des finances, en vue de la réorganisation de la marine et des finances.

Il a décidé également de liquider la question de la frontière persane, de retirer toutes les troupes turques de cette région et d'y envoyer des fonctionnaires chargés de liquider l'affaire à l'amiable.

L'Autriche rappelle ses officiers de la gendarmerie macédonienne.

Le Maroc

De Paris, le 21 : Une dépêche Havas a annoncé ce matin que la mehalla d'Abd el Aziz avait été battue et que ses adversaires l'avaient poursuivie jusqu'au camp, mais que l'artillerie les avaient finalement arrêtés. Jusqu'à présent on n'a aucune confirmation de cette nouvelle et rien ne permet de la tenir pour exacte.

ALLEMAGNE

D'après la *Gazette de Cologne*, l'examen des livres de la Banque de Solingen aurait démontré que l'ancien directeur de cet établissement, M. Remesse, aujourd'hui décédé, se serait rendu coupable de falsifications d'écritures. Une demande de mise en liberté formulée par le directeur Becker a été repoussée. Ce dernier a déposé une plainte.

AUTRICHE

L'empereur François-Joseph partira le 6 septembre pour un séjour de quatre semaines en Hongrie. Il habitera quelque temps la résidence de Godeollo, où il n'était pas retourné depuis de nombreuses années.

RUSSIE

L'Agence télégraphique de St-Petersbourg est autorisée à déclarer que la nouvelle répandue dans les journaux étrangers, et suivant laquelle la flotte russe de la mer Noire se trouverait actuellement dans les eaux turques, est dénuée de tout fondement.

Mort de Louis Varney

On annonce la mort, à l'âge de 64 ans, de M. Louis Varney, un des auteurs d'opérettes des plus connus et des plus féconds des trente dernières années. Il n'a pas écrit moins de 27 opérettes, dont la meilleure est, sans contredit, les *Mousquetaires au Couvent*.

Le fonds Zeppelin

Le fonds Zeppelin a atteint vendredi la somme de deux millions de marks.

Les autorités berlinoises ont décidé de donner le nom de Zeppelin à une place située près de l'hôpital Rodolphe Virchow.

Tremblement de terre

Jeudi, dans la matinée, les appareils de la station centrale de sismologie de Hambourg ont signalé de fortes secousses de tremblement de terre à une distance d'environ 6,500 kilomètres. Les oscillations ont duré trois heures.

Démétrius Vikélas

On nous écrit :

L'homme de cœur, l'écrivain charmant et profond, le philanthrope dévoué qui vient de s'éteindre à Athènes, mérite plus qu'une brève mention de son passage à l'éternité. Démétrius Vikélas sera pleuré, célébré dans sa patrie, mais ses écrits avaient franchi de beaucoup les frontières trop étroites de la Grèce libre, même celles du vaste Empire qui parle et pense en grec en préparant sa complète résurrection.

Son style avait un attrait incomparable. Les scènes tragiques et sublimes de la guerre de l'indépendance revivent sous la forme simple et touchante de souvenirs de famille dans le petit chef d'œuvre intitulé *Loukas Laras*, qui a été traduit dans toutes les langues du monde civilisé. L'existence actuelle de la Grèce, sa force latente de dévouement et de courage, ne sont pas moins naïvement décrits dans les *Nouvelles*, traduites aussi. La seule scène de guerre qui s'y trouve, la plus belle de toutes peut-être, est prosaïquement intitulée : « Pourquoi je suis resté avocat ». Rien du style de l'épopée, peu de cliquetis d'armes; on n'entrevoit un instant un long fusil que pour le voir déposer presque assis, si simplement qu'on ne comprend pas pourquoi l'on craint de deviner l'histoire d'une défaillance... et ce n'est qu'à la dernière ligne, avec un spasme d'émotion que le lecteur, en trébuchant pour ainsi dire sur une jambe de bois, apprend du héros mutilé « pourquoi il est resté avocat ».

Héros aussi ce gros homme plaisant, presque ridicule au premier abord, ce Pléatés qui joue le rôle principal dans le délicieux récit intitulé : *la Sœur laide*. Héros encore le tout jeune curé de campagne, le *Pappas Narhisos*, qui au commencement fait pitié dans son infirmité douloureuse et si peu glorieuse : la peur ! Tout tremblant, tout honteux de ses frissons misérables, le voilà qui monte sur son petit âne, par les collines pelées, sous le brûlant soleil d'août, à l'assaut d'un danger plus écouant que les balles ennemies... Il le faut... c'est son devoir, on l'a appelé, on l'attend... mais il ne pourra pas, non, jamais assister un mourant, être témoin des convulsions de la mort ! Il n'a pas de courage, hélas !

Mais la dernière page le montre à genoux près de l'effrayé défunt, du lépreux de la montagne dont nul ne voulait, approcher, et par une dernière, charité, volant l'horreur du pauvre cadavre; il a attendu sur lui son propre manteau, après avoir consolé son atroce agonie...

Ces tableaux, échos dans l'âme d'un Grec, évoquent un aspect peu remarqué et cependant bien caractéristique de l'âme grecque dans tous les temps. L'héroïsme rétif qui se lit toute la répugnance humaine à briser devant le sacrifice et la mort, et qui cependant l'accepte, pour Dieu ou pour la patrie, ce n'est pas le conte de Vikélas, c'est l'histoire de trois mille ans. C'est aux temps homériques Iphigénie telle qu'Euripide nous l'a peinte; c'était hier, quelques-uns de ces braves officiers, heureux de tous les bonheurs de ce monde, qui sont partis isolément, obscurément au secours de la Macédoine, sans rien de l'ivresse du combat; sachant et sentant, les yeux fixés sur leur jeune famille, tout ce qu'ils allaient sacrifier « pour que les enfants des autres ne fussent pas orphelins... »

Cette forme particulière du courage grec, ne serait-ce pas le courage par excellence ? Ne serait-il pas d'une nature plus auguste que l'ardeur belliqueuse, presque physique, qui se précipite sans réflexion au-devant du danger ?

La fiction qui ouvre de tels horizons, qui atteint de telles hauteurs, n'est pas encore frivole. L'œuvre historique de Vikélas est moins répandue et cependant les pages modestes qu'il a écrites « Sur les Byzantins » ont révélé des vérités mal connues, bien des années avant l'essor d'études qui s'est produit dans toute l'Europe savante, avant les monographies grandioses qui ont enfin remis le vieil Empire à sa place méritée dans le respect du monde. La modération impartiale, qui ne vise pas au pègreage de des ancêtres calomniés, rend d'autant plus puissant le témoignage.

Vikélas avait un défaut : il ne savait pas haïr. Le lui avons-nous assez reproché, nous ses amis, comme jaloux de le voir prodiguer à des indignes les trésors de son indulgente bonté ! Croyant toujours au bien, même où il n'en existait pas, il voyait des amis dans le monde entier, et il s'en faisait, en effet, partout où il passait. Il ne voulait condamner personne. Il aurait inventé des circonstances atténuantes pour les pires malfaiteurs; mais ce n'était pas chez lui la sensiblerie égoïste du *juif* qui acquitte l'assassin pour ne pas troubler sa propre digestion : Vik' l'excusait et pardonnait ce qui est bien autrement dur au juré que l'assassinat d'autrui; les offenses contre lui-même. Il n'y avait pas jusqu'à la blessure d'amour-propre littéraire, cette cuisante piqûre que si peu d'auteurs savent supporter qui ne le laissât sans venin et sans amertume. Les indignités d'un rival, pire encore, l'ignorance des indifférents à l'endroit de ses œuvres exquises, pouvaient nous exasperer tout autour de lui sans l'exaspérer jamais lui-même. Son procès a dû être court devant le tribunal où il est dit : « Ne jugez point et vous ne serez point jugés... »

Malheureusement cette modestie si rare est cause qu'il a cessé trop tôt d'écrire lui-même pour publier les œuvres des autres, les jugeant, bien à tort, meilleures que les siennes pour mettre l'instruction à la portée de tous, dans un pays où le besoin d'apprendre est, chez les plus humbles travailleurs aussi aigu que la faim et la soif.

Dans le succès rapide de la petite bibliothèque à six sous, créée par ses soins et répandue par milliers d'exemplaires, il voyait avec ivresse la réalisation d'un rêve caressé toute sa vie. Mais on y aurait cherché en vain une ligne de la plume qui savait parler bien, pourtant, du courage et de la bonté ! L'un des petits volumes intitulés *Les Devoirs du Soldat*, a été emprunté à une littérature étrangère, quelques plus hautes leçons de vertu militaire n'aurait pas données la courte campagne de celui « qui était resté avocat ».

Puis il s'est mis à bâtir un asile pour les enfants aveugles; d'autres institutions précieuses d'éducation commençaient sous ses auspices; et son temps et son cœur y passaient tout entiers, et sa plume restait inactif.

C'était presque avec colère que nous lui disions : « Pourquoi faire ce que font tant d'autres, quand on peut donner au monde des œuvres que si peu sont capables de lui donner ? »

Et il souriait de son bon sourire indulgent, sans même prendre la peine de décliner l'éloge... Oh ! que nous l'aimions, tout en le querellant sans cesse ! Et qui sait si dans la région sereine où il est entré, où la charité et l'humilité brillent d'un éclat plus pur que la gloire littéraire, nous n'apprenons pas un jour que c'est lui qui avait raison ?...

M. R.

Art et Science

Une des universités du monde les plus fréquentées est celle de Tokyo. Elle se compose de six Facultés, droit, médecine, sciences, littérature, philosophie et agriculture, et comprend en outre deux sections distinctes, l'une de droit français et l'autre de littérature française. Cinq mille auditeurs environ suivent ces différents cours, dont 1,958 étudient les sciences, 714 la médecine, 165 la technique scientifique, 590 la littérature, 164 la philosophie et 583 l'agriculture. Le nombre des professeurs est de 300, parmi lesquels figurent douze Européens.

CONFÉDÉRATION

Pour les victimes du *Loetschberg*. — On a arrêté la procédure pour la fixation des indemnités aux familles des victimes de la dernière catastrophe au *Loetschberg*. Les familles en question vont remettre procuration, si elles ne l'ont pas déjà fait, à la légation italienne à Berne pour les représenter. D'autre part, l'entreprise et la Société du *Loetschberg* éliront chacune un délégué qui, conjointement avec le représentant de la légation d'Italie — très probablement M. de Michelis, commissaire spécial pour l'émigration italienne — examineront les conditions spéciales de chaque cas et fixeront le montant des indemnités.

La seconde galerie du Simplon. — Malgré la nécessité de procéder sans retard à la construction de la seconde galerie du Simplon, il ne paraît pas que l'on soit prêt de commencer les travaux. Les pourparlers entre les C. F. F. et l'entreprise Brandt, Brandau et Cie continuent, mais ils n'avancent pas; on prévoit, au contraire, qu'ils n'aboutiront pas et que les Chambres fédérales auront à s'en occuper. Cela retardera sans doute les travaux, d'autant plus que le Tribunal fédéral aura à dire, on le prévoit, le dernier mot dans cette question.

St-Gall. — Arrestation. — La police municipale de St-Gall a arrêté deux individus poursuivis par le parquet de Winterthour pour des vols ayant entraîné la mort.

Valais. — Les vols dans les églises. — L'individu arrêté à Martigny comme soupçonné d'être le principal auteur des vols commis dans différentes églises du Valais est un nommé Armando Besagni, Italien, âgé de 33 ans. Il a commencé par nier, mais on a trouvé dans un hôtel de Martigny et dans un paquet qui lui appartenait, coupés en morceaux au moyen d'un outil spécial, le calice et les ciboires volés à Glis, et un papier à son nom Sculpabilité paraît ainsi démontrée. On croit que c'est le chef de la bande. Le capitaine de gendarmerie Favre, qui a procédé à l'arrestation, est parti vendredi après-midi, à 3 h., pour Brig, avec les chaussures du prévenu, pour les comparer aux empreintes relevées à Glis.

Autour d'une rixe

Bâle, 20 août.

Le *Journal de Genève* a publié lundi le récit succinct d'une bagarre qui a éclaté samedi soir, à la Clarastrasse, entre garçons bouchers. Il y a là plus qu'un simple fait-divers. La rixe en question est l'un des nombreux épisodes de la lutte engagée depuis fort longtemps entre les maîtres bouchers et l'Union ouvrière de Bâle.

Les hostilités entre maîtres bouchers et l'Union ouvrière commencèrent, il y a plus de six mois, pour un motif en apparence futile. Un beau matin le maître boucher L., un « gros bonnet » de la corporation, congédia l'un de ses employés parce qu'il appartenait à un syndicat de la place de Bâle. Telle est du moins la version de l'Union ouvrière. L. prétendit plus tard avoir congédié son « garçon » pour un tout autre motif. Toujours est-il que ce menu incident déclencha la colère des dirigeants de l'Arbeiterbund et des membres du Syndicat des garçons bouchers. Deux de ceux-ci, sur le conseil du secrétaire ouvrier Grimm, se mirent quelques jours plus tard en devoir d'empêcher par la force les garçons du maître boucher L. de livrer les commandes à domicile. Fureur du patron qui ouvre action à Grimm et aux deux syndiqués. Le comité de la Société des maîtres bouchers prit fait et cause pour le plaignant et décida d'inviter les membres de la société à congédier les garçons syndiqués qu'ils pourraient avoir à leur service. Hâtons-nous d'ajouter que quelques patrons seulement répondirent à cette invitation.

L'Union Ouvrière, de son côté, résolut de recourir aux grands moyens. Elle boycotta les établissements de L. et de trois membres du comité des maîtres bouchers. Ceux-ci, jugeant cette mesure illégale, intentèrent un procès à l'Union Ouvrière et au secrétaire ouvrier Grimm.

L'affaire L. contre Grimm et consorts se termina par la condamnation des trois défendeurs, qui furent frappés d'une amende.

Quant au second procès, il eut une issue moins heureuse pour les maîtres bouchers. Dans un jugement longuement motivé, le tribunal civil de Bâle déclara que le fait d'avoir congédié et de refuser d'embaucher des garçons syndiqués, constituait en l'espèce une véritable provocation de la part des maîtres bouchers. Considérant toutefois que l'Union Ouvrière avait dépassé

les limites de la légitime défense, le tribunal la frappa d'une amende minime. Les frais furent mis à la charge des deux parties. Grimm fut acquitté.

Ce jugement, qui fut rendu le 25 avril dernier, ne calma pas les esprits. Des négociations furent cependant engagées entre l'Arbeiterbund et la Société des maîtres bouchers aux fins de faire cesser le lock-out qui pesait toujours sur les garçons syndiqués. Elles échouèrent. La semaine dernière, l'Union Ouvrière décida de boycotter une seconde fois les mêmes établissements.

Des affiches furent placardées sur les murs de la ville, et chaque jour un certain nombre de syndiqués postés aux abords des quatre boucheries dont les propriétaires avaient été frappés d'ostracisme par l'Arbeiterbund distribuaient force feuilles volantes recommandant le boycottage.

Sollicitée d'empêcher la distribution de ces feuilles volantes, la police se déclara impuissante à agir aussi longtemps qu'aucun désordre ne se produirait de ce fait.

Que se passa-t-il alors ? L'Union ouvrière, par l'organe du *Vorwärts*, prétend que les patrons bouchers soudoyèrent quelques garçons fidèles et les lancèrent à moitié ivres sur les distributeurs de petits papiers. Le fait est que, samedi soir, ceux-ci se virent soudain entourés par une bande d'individus armés de matraques en caoutchouc et de cannes et qu'ils reçurent force horions. En retour, l'un des assaillants fut frappé d'un coup de couteau en pleine poitrine.

Les maîtres bouchers, dans une lettre ouverte à la presse, rejettent la responsabilité des événements de samedi sur le secrétaire ouvrier Grimm.

L'enquête ouverte par le juge d'instruction réussira, il faut l'espérer, à remettre les choses au point.

Un syndiqué avait été arrêté au cours de la bagarre. Il vient d'être remis en liberté sous caution, sur les instances de l'Union ouvrière.

Mardi, l'Arbeiterbund et le comité du parti socialiste ont convoqué une assemblée pour protester contre les incidents de samedi dernier et contre l'attitude de la police. Les assistants, très nombreux, ont voté une résolution invitant le public à continuer le boycottage plus énergiquement que jamais.

L'affaire en est là. Mais on peut s'attendre à de nouveaux incidents, car, dans les deux camps, les esprits sont très surexcités.

CHRONIQUE MILITAIRE

Les manœuvres du III^e corps d'armée

Le département militaire fédéral a désigné

les officiers dont les noms suivent :

6^e division. — Arbitre directeur : le colonel Alfred Audéoud, commandant de la 1^{re} division et des écoles centrales à Thonon, avec, comme adjudants : le lieutenant-colonel Adolphe Hadorn, commandant du 39^e régiment d'infanterie, officier instructeur, à Thonon, et le capitaine Alfred Odier, adjudant du 6^e régiment d'infanterie, à Colombier. — Arbitre : le colonel Th. Zwicky, instructeur d'arrondissement de la 3^e division, à Berne, avec, comme adjudants : le major K. Vordt, instructeur, à Berne, et le capitaine U. Wille, instructeur, à Zurich. — Arbitre : le colonel à l'état-major général Schultze, instructeur d'arrondissement de la 11^e division, chef d'état-major du II^e corps d'armée, à Colombier, avec, comme adjudants : le major G. Iselin, instructeur, à Aarau, et le capitaine Paul Moser, instructeur, à Zurich.

7^{me} division. — Arbitre-directeur : le colonel divisionnaire P. Isler, chef d'arme de l'infanterie, avec, comme adjudants : le lieutenant-colonel Hermann Reiser, commandant du 43^e régiment d'infanterie, instructeur à Zurich et le capitaine Albert Ott, instructeur à Zurich, Arbitre : le colonel Robert Hintermann, instructeur d'arrondissement de la 4^{me} division, à Lucerne, avec, comme adjudants : le lieutenant-colonel Hermann Müller, commandant du 40^e régiment d'infanterie, instructeur à Lucerne et le capitaine à l'état-major général Walter Hediger, deuxième officier d'état-major de la 3^{me} division, instructeur à Lucerne. Arbitre : le colonel Fritz Gertsch, commandant de la 6^e brigade d'infanterie, instructeur à Berne, avec, comme adjudants : le major Leo Oswald, commandant du bataillon 114, instructeur à Lucerne et le capitaine Stefano Bonzanigo, premier adjudant de la 8^{me} division, instructeur à Bellinzona.

Cavalerie. — Arbitre : le colonel Hans Schlapbach, commandant de la 4^e brigade de cavalerie, instructeur à Berne avec, comme adjudants : le capitaine à l'état-major général Henri Poudret, officier d'état-major de la 1^{re} brigade d'infanterie, instructeur à Berne, et le capitaine de cavalerie Albert Mylius, commandant de la 3

Une évasion

Le ballon militaire allongé dit « saucisson », amarré sur le champ de manœuvre de Mankdorf, près Berne, jeudi après midi, s'est tout à coup échappé. Il avait été fixé d'une façon insuffisante. Il s'est envolé jusque près de Utzigen, où il atterrit sans autre accident et où il put être repris. Une automobile avait été lancée à sa poursuite.

Accident

Buren s/Aar. 21.

Vendredi, le capitaine médecin Meier, de la batterie de campagne 34, a fait entre Buren et Ruti une chute de cheval si malheureuse, qu'il a reçu des lésions internes graves. Il a été transporté à l'infirmerie de Buren.

LA SAISON

Nos hôtes

On annonce l'arrivée à Thoun, où elle compte faire un séjour prolongé, de lady Drury, de Londres, femme de l'amiral sir Charles Drury, commandant de l'escadre anglaise de la Méditerranée.

On signale la présence au couvent d'Einsiedeln, outre celle du cardinal Rampolla, de l'archevêque Raymond Denzhammer, de Bucarest, de trois évêques de Suisse, du cardinal Gibbons, de Baltimore accompagné de deux évêques d'Amérique.

L'ancien président du ministère espagnol, M. Moret, est également en séjour à Einsiedeln. Il a fait visite au cardinal Rampolla qui reçoit journellement un grand nombre de personnes de haute distinction.

Fatale imprudence

L'autre jour arrivait à Morante, à la frontière française, un touriste anglais, jeune homme de 27 ans, venant de l'Oberland et voyageant seul. Il descendit à l'hôtel Nappé et, comme il avait très chaud, demanda de l'eau très froide pour procéder à quelques ablutions. Il les commençait à peine quand il tomba frappé d'une congestion.

Transporté à l'hôpital, il ne tarda pas à succomber, malgré les soins empressés de quatre médecins. Les obsèques ont été célébrées jeudi à Morante, provisoirement et en attendant le transfert du corps en Angleterre. Un révérend anglais, de passage dans la région, s'est trouvé là par hasard tout à point pour y présider.

Heimatschutz, en avant !

On se prépare, à Wilderswil, un gros vil, l'agitation. Et on veut en profiter, paraît-il, pour démolir une des anciennes maisons du village, type accompli de la maison oberlandaise, pittoresque à souhait sans sa tour de vigie et qui fait l'admiration des touristes, de ceux au moins qui savent voir. Cette maison donne à la rue tout entière quelque caractère, et c'est justement elle que l'on veut sacrifier, aux exigences du trafic, naturellement. Car on voudrait à tout prix établir un trottoir pour les étrangers, qui s'en sont parfaitement passés jusqu'ici.

Les journaux bernois signalent le nouvel acte de vandalisme qui se prépare. Ils espèrent que la section bernoise de la Ligue pour le Heimatschutz réussira à l'empêcher. Nous nous joignons de cœur à leur protestation et souhaitons avec eux que Wilderswil conserve le plus précieux de ses joyaux.

L'autre jour, vers midi, une élégante automobile filait à bonne allure devant le lac Bleu, sur la route de Kandersteg, sans que ses occupants parussent se soucier le moins du monde de l'existence de l'interdiction de la route pour les automobiles. Naturellement la gendarmerie se mit à leur poursuite et le véhicule finissait par être rejoint devant l'hôtel de l'Ours, à Kandersteg. Savez-vous qui s'y trouvait ? Un des membres de la plus haute autorité de la Suisse, contre lequel un procès-verbal fut dressé suivant toutes les formes du droit. Sur un seul point, les braves gendarmes se laissèrent fléchir, et voici leur arrêt : Le conseiller fédéral pourra apaiser sa fièvre et admirer la contrée ; mais ensuite, il devra filer rapidement par le Bühl. On voit qu'il y a encore des juges à Kandersteg comme à Berlin.

L'administration du Journal de Genève rappelle que toute demande de changement d'adresse doit indiquer, en même temps que la nouvelle, la dernière adresse à laquelle le journal a été envoyé, afin d'éviter les confusions de noms et de faciliter les recherches.

Zurich, 22.

La pression a augmenté dans le sud et du continent. Dans le centre, le nord-ouest et le nord de l'Europe, la zone de haute pression s'est étendue avec des perturbations secondaires sur le nord de l'Allemagne et l'ouest de la France. Dans notre pays des orages sont tombés hier soir et on signale des dépressions par places. Aujourd'hui le ciel est couvert encore partout. Température sans grand changement.

Temps probable : très variable, nuageux, un peu de pluie par places.

Pressions : 755 Stormoway, Shagen, Aaleund ; 760 Beumtelt, Cherbourg, Bruxelles, Breslau, Carlsbourg, Pitea ; 764 Zurich ; 765 Brindisi, Budapest, Kief ; 767 Hermannstadt.

Prévisions de Paris : Temps nuageux probable, avec température voisine de la normale.

Temps à Genève le 22 août : Pluie le matin, et l'après-midi.

DERNIÈRE HEURE

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE

L'agitation syndicaliste en France

Paris, 22.

Une réunion avait été organisée pour vendredi soir par l'Union des syndicats de la Seine pour protester contre l'arrestation des membres de la C. G. T. et envisager la question d'une grève générale. Un millier de personnes y ont participé. Plusieurs orateurs ont pris la parole. Ils ont déclaré que les militants de la C. G. T. à Draveil-Vigneux et à Villeneuve-St-Georges constituaient un élément de calme et non pas de désordre. Ils ont réclamé de la classe ouvrière une agitation qui aura, selon eux, pour effet d'arrêter les poursuites commencées.

L'anarchiste Libertat a été particulièrement violent. La réunion s'est terminée à minuit 30 sans incident.

Besançon, 22.

Divers journaux parisiens racontent que l'effervescence est grande parmi les chômeurs en soierie de Besançon. Cette information n'est pas exacte ; les meneurs savent qu'ils ne seront pas réengagés et cherchent par tous les moyens possibles à empêcher leurs camarades en grève de travailler.

La bombe dont on a parlé dans la presse n'était qu'un vulgaire pétard et si des coups de revolver ont été tirés, ils l'ont été en l'air à seule fin d'empêcher les meneurs de s'opposer à la rentrée des travailleurs à l'usine. Pour les deux tiers, les travailleurs se sont armés et n'acceptent plus d'être accompagnés par la troupe ou les gendarmes, ni à la rentrée, ni à la sortie de l'usine.

M. Lloyd George à Berlin

Londres, 22.

M. Lloyd George a déclaré au correspondant du Daily Chronicle à Berlin que son voyage a exclusivement pour but l'étude du système allemand d'assurance vieillesse, accidents et invalidité. Sa visite n'a rien d'officiel et n'a rien à voir avec la politique internationale.

M. Isvolsky à Carlsbad

M. Isvolsky, ministre des affaires étrangères de Russie, est arrivé vendredi après-midi à Carlsbad.

La maladie de la duchesse

Paris, 21.

La princesse Hélène de France, duchesse d'Aoste, qui paraissait rétablie depuis son voyage dans l'Erythrée, est retombée gravement malade. Des médecins illustres ont été appelés à son chevet, mais ils ont tous reconnu la gravité de l'état de la princesse. Ils ne conservent qu'un faible espoir. La malade désire voir la comtesse de Paris, qui partira incessamment pour Naples.

Mutinerie

Lille, 22.

Comme l'on sait, une mutinerie de détachés militaires a éclaté vendredi au fort Gassion, près de Lille. Les mutins ont chanté des chants révolutionnaires pendant une grande partie de la nuit. Le désordre a duré jusqu'à l'arrivée d'une compagnie d'infanterie.

Dans la même localité, une caserne d'infanterie, sise rue de la Caserne, a été détruite par un incendie. Les soldats ont pu se sauver, mais les dégâts sont considérables.

Chine et Japon

Berlin, 22.

On mande de Pékin au Berliner Lokal Anzeiger qu'un Chinois, ancien officier japonais, a été arrêté et sérieusement blessé par des soldats japonais dans la maison d'un fonctionnaire du ministère de la guerre, située dans la ville chinoise. Cet incident a provoqué un sérieux conflit entre la Chine et le Japon. Ce dernier pays a fait des excuses, mais le ministre des affaires étrangères de Chine les trouve insuffisantes.

La flotte américaine en Australie

Sydney, 22.

La réception faite à la flotte américaine à Sydney a été des plus brillantes. 2500 marins américains ont participé à un défilé à travers la ville. L'amiral américain désirait qu'ils fussent armés, mais les autorités s'y opposaient. Finalement, on convint que les marins seraient armés, mais n'auraient pas de munitions.

Le gouverneur général de l'Australie a échangé avec le président Roosevelt de longs télégrammes de circonstance.

Au Maroc

La défaite de Moulay Hafid

Londres, 22.

Diverses dépêches de Casablanca confirment la défaite, par le caïd M'Tougui, de la Mehalla hafidienne près de Marrakech. On assure que Moulay Hafid a tout perdu, hommes, chevaux et canons.

Cette défaite a jeté la panique à Marrakech. Le gouverneur prend des mesures énergiques pour défendre la ville.

Plusieurs correspondants ont télégraphié vendredi soir que M'Tougui était dans Marrakech et qu'il avait massacré hommes, femmes et enfants ; toutefois, cette information n'a pas encore été confirmée.

La reprise du Congo

Londres, 22.

Le correspondant du Daily Telegraph à Bruxelles, dit qu'on lui a donné à entendre que le premier ministre de la colonie belge sera M. Félix Fuchs, actuellement vice-gouverneur général du Congo.

Bruxelles, 22.

L'Etoile belge commentant le vote de la Chambre, sur la reprise du Congo, qualifie cette journée de journée historique.

Le XX^e Siècle écrit : Nul ne songe à se dissimuler la gravité de la tâche que nous réserve l'avenir, mais l'unité qui vient de s'affirmer à la Chambre nous en rendra l'accomplissement plus facile. Nous puiserons la force de remplir tout notre devoir dans la volonté de rester fidèles à la vocation providentielle que les événements nous imposent et dans notre volonté de remplir le rôle d'une Belgique déjà singulièrement forte et prospère.

Le Journal de Bruxelles conclut ainsi son article :

Il nous paraît que le grand acte qui aura pour effet de donner à la Belgique un plus grand rôle parmi les nations civilisées modernes, soit un acte parlementaire, l'œuvre du gouvernement et de la majorité catholique. Il serait injuste d'oublier, toutefois, qu'un certain nombre de membres de l'opposition libérale y ont prêté leur concours. Cela fait honneur à leur patriotisme et à leur caractère.

Boston, 22.

L'Association pour la réforme du Congo, qui a son siège à Boston, aux Etats-Unis, a télégraphié à M. Elihu Root, secrétaire d'Etat, pour protester contre l'annexion du Congo à la Belgique dans les conditions du projet adopté par la Chambre belge. L'Association demande au Département d'Etat d'insister pour obtenir des garanties assurant l'abolition du travail forcé et du système des concessions, ainsi que l'introduction du libre-échange.

Les événements de Turquie

A Ildiz Kiosk

Constantinople, 22.

Le sultan a accordé vendredi une audience aux ambassadeurs de Russie et de France, ainsi qu'au chargé d'affaires allemand. Ce dernier part à cause du retour prochain de l'ambassadeur d'Allemagne. Les deux premiers étaient venus au palais car ils ont de tout retour de voyage.

Comme d'habitude, une foule nombreuse a assisté au passage du sultan lorsqu'il s'est rendu à la mosquée.

Suivant une lettre que publie l'Ikdam, quelques-uns des fonctionnaires civils de Casaree se sont opposés au rétablissement de la Constitution. Plusieurs ont été arrêtés, les autres se sont enfuis. Les habitants se réjouissent de l'instauration du nouveau régime.

Grecs et Bulgares

Athènes, 22.

On mande de Monastir que les agissements ayant pour but d'intimider la population grecque de ce district continuent. Dans le village de Neogiri, un prêtre bulgare ayant occupé par la force et avec l'aide de comitatifs, l'église grecque, célèbre la messe en bulgare, malgré les protestations des paysans.

Dans une autre localité, un chef de bande a essayé d'obtenir que les paysans patriotes adhèrent à l'exarque. Les paysans ont désigné une commission pour protester auprès du comité contre de pareilles violences.

Ces nouvelles ont une vive répercussion dans l'opinion grecque. Quelques journaux conseillent même la reprise du système de défense jusqu'ici usité en Macédoine.

Le contre-coup en Egypte

Vienne, 22.

On mande de Constantinople au Bureau de Correspondance viennois que les égyptiens qui résident à Constantinople font tous leurs efforts pour que l'on étende à l'Egypte la Constitution et une réunion dans ce but a eu lieu chez l'un d'eux.

Contre les Kurdes

Constantinople, 22.

Une dépêche du commandant militaire du IV^e corps d'armée annonce que les troupes turques ont pris d'assaut les hautes de Duzukubaba et de Kandiki, qu'elles ont chassé les Kurdes et que ces derniers ont eu 19 morts.

Les Jeunes-Turcs de Paris

Paris, 22.

Les Jeunes-Turcs de Paris publient un journal intitulé Nouvelle Turquie. Le premier article fait l'historique de la révolution ottomane et expose les maux dont souffrit l'empire. Il rappelle les efforts que les Jeunes-Turcs ont fait pour mettre fin à une situation malheureuse et montre la tâche qui reste à accomplir pour préparer un régime de réparation et de prospérité.

Le lock-out de Moravie

Brunn, 22.

Les manufacturiers qui font partie de l'Association industrielle du coton en Moravie n'ont pas donné suite au lock-out dont ils avaient menacé les ouvriers à la suite d'une grève qui avait éclaté dans une manufacture de peignes à Brunn.

ALLEMAGNE

L'empereur Guillaume est arrivé jeudi matin à Grosser-Sand, dans les environs de Mayence, pour passer la revue des troupes du corps d'armée hessois. Il a été reçu à la gare par le grand-duc de Hesse, le prince et la princesse Frédéric-Charles, la kronprinzessin de Grèce, les princes Georges et Alexandre de Grèce, et le chef du 17^e corps d'armée, général von Eichhorn. L'empereur a assisté à des exercices de cavalerie ainsi qu'à différents manœuvres de deux brigades d'infanterie et est rentré à Mayence à la fin des troupes. Après un dîner de gala, il fut servi au château de Mayence. L'empereur s'est rendu à Cronberg en compagnie du prince et de la princesse Frédéric-Charles de Hesse, ainsi que des altesses royales grecques, et a passé l'après-midi au château de Friedrichshof.

FRANCE

La Libre Parole annonce que samedi, à Paris, a eu lieu une réunion des cardinaux français, au cours de laquelle il a été surtout question des mesures éventuelles à prendre en vue de la poursuite certaine d'une loi sur l'enseignement.

Le Gaulois publie une lettre du comte de Mun au ministre de la marine, dans laquelle le député du Finistère proteste énergiquement, au nom des familles des victimes de l'accident survenu à bord de la Couronne, contre le refus opposé au clergé d'accompagner les corps des victimes à la gare.

Le Journal annonce qu'une scène de violence se serait produite entre le conseiller d'ambassade italien à Paris, baron Carlo Aliotti, et M. Sacco, négociant de Rome. D'après une information, M. Sacco aurait prié le baron Aliotti de vendre une tapisserie, lui promettant pour sa peine une commission de 2500 fr. Ne recevant aucune réponse de cette opération de vente, qu'il affirmait être faite, M. Sacco, rencontrant le baron Aliotti, rue Scribe, le gifla.

RUSSIE

On mande de St-Petersbourg au Daily Telegraph que l'expérience organisée par la Société géologique est de retour du Kamchatka. Elle rapporte qu'elle a trouvé du charbon et de l'or dans le voisinage du lac Nepsitshje.

ESPAGNE

On a procédé vendredi, au ministère de la marine, à l'ouverture des plis contenant les offres en vue des adjudications pour la construction d'une escadre et d'arsenaux. Ces offres émanent : 1^o d'un groupe de plusieurs établissements français, notamment du Creusot ; 2^o d'un groupe hispano-anglais et des Compagnies Ansaldo et Armstrong ; 3^o d'un groupe asturien en combinaison avec la Compagnie anglaise Palmer ; 4^o d'une société espagnole de constructions navales.

PORTUGAL

Vendredi soir, le roi Manuel s'est rendu à Torresvedras. Les habitants de la localité et de la région environnante sont accourus pour le saluer avec enthousiasme. Le roi a été reçu dans le salon de l'hôtel de Ville par le conseil municipal qui a offert un déjeuner en son honneur. Y assistaient les ministres, les autorités et 150 invités. Le roi, après avoir visité quelques établissements, est rentré à Lisbonne.

La Chambre a approuvé par acclamations un vote d'hommages au vainqueur de la bataille de Vimiero, remportée sur les Français le 21 août 1808 et qui précéda la convention de Cintra. Le gouvernement s'est associé à cet hommage.

A la suite d'une discussion à la Chambre des pairs, un duel au pistolet a eu lieu vendredi entre le comte Lagoa et M. Lucien Monteiro. Deux balles ont été échangées sans résultat.

CHINE

On mande de Pékin au Times que la Gazette officielle publie un édit impérial prescrivant que les Chinois qui fabriquent de la morphine ou des instruments pour les injections hypodermiques, ainsi que les marchands qui vendent ces objets, seront bannis et leurs boutiques fermées.

CONFÉDÉRATION

M. Brosi se retire

Soleure, 22.

M. Albert Brosi, conseiller national de Soleure, vient de déclarer que, pour des raisons d'âge et de santé, il déclinerait une nouvelle candidature au Conseil national. M. Brosi appartenait depuis 35 ans à l'Assemblée fédérale et, sans une interruption de six ans, au conseil national. De 1876 à 1882, pendant qu'il était membre du Conseil d'Etat du canton de Soleure, il faisait partie du Conseil des Etats. En 1882, lorsqu'il quitta le gouvernement, il entra au Conseil national.

M. Brosi était très apprécié aux Chambres fédérales et son avis était très écouté, surtout en ce qui concerne les questions constitutionnelles.

Assurance incendie. — L'assemblée des délégués de l'Association des établissements cantonaux d'assurance contre l'incendie, réunie à St-Gall, a nommé dans le comité-directeur, en remplacement de M. Rubattel, conseiller d'Etat à Lausanne, décédé, M. Fonjallaz, conseiller national. Après un rapport de M. Schwab (Berne), le comité a été chargé d'étudier la question de la création d'un office de réassurance. Les établissements cantonaux devront exprimer jusqu'à la fin de 1908 leur avis à ce sujet.

Thurgovie. — Le conflit d'Arbon. — La maison d'Arnold B. Heine déclare qu'elle ne peut faire aucune nouvelle concession en ce qui concerne la question des salaires. Elle ne peut pas consentir non plus à reprendre tous les ouvriers sortis, mais seulement ceux dont les services on l'attitude peuvent être considérés comme étant dans l'intérêt de la maison.

CHRONIQUE LOCALE

Dernière heure

Fédération abolitionniste internationale

Le programme du prochain congrès de la Fédération abolitionniste internationale qui se tiendra à Genève, du 7 au 11 septembre 1908 vient de paraître. Il est renfermé dans une élégante plaquette dont les matières agréablement disposées seront pour le congressiste un précieux auxiliaire. Cet opuscule débute par un rapide exposé des principes et du but poursuivis par la Fédération abolitionniste internationale et par l'Association internationale pour la répression de la traite des blanches. Ce rappel n'était pas superflu : l'un et l'autre des deux groupements possèdent, en effet, leur raison d'être et leur objectif bien défini. C'est du reste à mettre en relief la dépendance existant entre la proxénétisme organisé d'une part et les manifestations constatées de la traite des blanches, d'autre part, que les promoteurs du congrès se sont attachés.

Leur préoccupation domine l'ordre du jour de chacune des six séances constitutives du congrès. De substantiels rapports confiés à des spécialistes éminents, évoluant avec maîtrise au milieu de ces questions délicates, aborderont tour à tour les multiples aspects du problème proposé à l'attention des congressistes, savoir : La traite des blanches dans ses rapports avec la police des mœurs. Une discussion, fort nourrie sans doute, suivra la lecture de chaque rapport.

Le congrès, présidé par M. Alf. de Meuron, député, aura son siège, 10, place de la Madeleine, salle centrale, hors une conférence publique de clôture organisée pour le 11 septembre, à 8 heures du soir, dans la grande salle de la Réformation. Les langues officielles seront le français, l'allemand et l'anglais.

Une excursion sur le lac et plusieurs réceptions contribueront à rendre aux congressistes attendus le séjour de Genève particulièrement attrayant. Le comité de l'Association abolitionniste genevoise, constitué en comité de réception du congrès, mettra d'ailleurs tout en œuvre pour offrir aux participants toutes facilités désirables.

Il faut ajouter enfin que le congrès en perspective ouvre largement ses portes à toute personne ayant, avant la séance d'ouverture, fait parvenir son adhésion et sa cotisation, 6 francs, au bureau du congrès, soit en son nom personnel, soit au nom d'une association. S'adresser au secrétariat général : rue du Vieux-College, à Genève.

BULLETIN FINANCIER

Du 22 août

La consolidation du récent mouvement de hausse se poursuit, normalement et la tendance reste généralement soutenue.

A Paris, le début a encore été ferme, puis les transactions sont devenues plus calmes et quelques réalisations s'étant produites en fonds et valeurs russes, la cote a un peu rétrogradé et la Bourse est restée en clôture passablement irrégulière.

Les fonds d'Etats reprennent un peu de terrain, à part le Turc qui était ferme. Bonne tenue des Etablissements de crédit, surtout la Banque de Paris et la Banque ottomane. Les Chemins espagnols ont légèrement réagi quoique conservant de bonnes dispositions.

A l'exception de la Sosnowice, qui s'améliore à 1773, les valeurs industrielles russes fléchissent légèrement.

Lourdeur du Rio Tinto, toujours très discuté ; après avoir valu 1746, la clôture s'effectue à 1741 contre 1749 hier ; le Boléo, par contre, monte à 3760 en hausse de 40 fr. sur la veille.

La De Beers a peu varié et finit au niveau précédent. Valeurs sud-africaines assez fermes, mais calmes.

Le marché de Londres, qui chôme aujourd'hui, n'avait pas beaucoup d'entrain hier. Celui de Berlin a conservé une tendance relativement soutenue, et celui de New-York, influencé par les soubresauts des cours de coton, se tasse en général.

Dans la Suisse allemande, surtout à Zurich, les affaires ont été très animées, notamment sur l'Electrobank et les Cham-Nestlé en reprise sensible.

Sur notre place, les affaires ont été très calmes avec des cours fermes. Industrie mexicaine 395. Union financière 594. Goers 28. Franco-Suisse 443. Société cotonnière 905. Part 240. Auto-Place 114.

N.B. — Dans le tableau des recettes des chemins de fer Bergslagens at Westers publiées dans notre précédent numéro, il faut lire :

2^e trimestre et 1^{er} semestre

au lieu de

1^{er} trimestre et 2^e trimestre

MÉTÉOROLOGIE

OBSERVATOIRE DE GENEVE

Août 16 17 18 19 20 21 22 Août

740 745 750 755 760 765 770 775 780 785 790 795 800

740 745 750 755 760 765 770 775 780 785 790 795 800

740 745 750 755 760 765 770 775 780 785 790 795 800

740 745 750 755 760 765 770 775 780 785 790 795 800

740 745 750 755 760 765 770 775 780 785 790 795 800

740 745 750 755 760 765 770 775 780 785 790 795 800

740 745 750 755 760 765 770 775 780 785 790 795 800

740 745 750 755 760 765 770 775 780 785 790 795 800

740 745 750 755 760 765 770 775 780 785 790 795 800

FRACTIONS DE SATURATION (HUMIDITÉ)									
1 h. mat.	.80	.83	.87	.81	.80	.92			
1 h. soir	.35	.65	.18	.64	.52	.67			
9 h. soir	.74	.78	.78	.63	.72	...			
Eau tombée	...	...	...	...	7.3	...			

HAUTEUR DU LAC (mm.) ET DE L'ARVE (étage)

LAC	1.56	1.56	1.57	1.58	1.58	1.60
JONCTION	1.93	1.94	1.45	1.49	1.45	1.45

DIRECTION ET VITESSE DU VENT (kil. à l'heure)

Août	19	20	21	22
1 h. matin	W 6	W 0	SE 4	SW 5
1 h. soir	N 12	N 8	N 6	SSW 15
9 h. soir	N 6	SSW 8	NW 7	

DURÉE D'INSOLATION

Août	18	19	20	21
Soleil	4 ^h 25 ^m	10 ^h 25 ^m	11 ^h 50 ^m	8

CHRONIQUE LOCALE

Le centenaire jusserand

C'est par une des plus belles soirées d'été, de cette année, que la commune de Jussy a célébré sous les ombrages du château du Crest, le centenaire de son union avec les familles Micheli et Faesch.

A cinq heures un très nombreux cortège faisait son entrée dans la Cour. Le drapeau de la vaillante société chorale « L'Echo des champs » admirablement dirigé par M. Meylan, régent à Coligny, ouvrait la marche, suivi de tous ses membres, des conseillers municipaux, des deux adjoints en écharpes. Les enfants des écoles secondaires et primaires suivaient et la foule des Jusserands et citoyens suisses habitant Jussy.

M. le pasteur Lenoir ouvre la cérémonie et parle sur ce texte « Mon âme bénit l'Eternel et n'oublie aucun de ses bienfaits ». Cette invocation animée d'un grand souffle religieux et patriotique donne la note qui sera la dominante de toute la fête. Un verset du chant « O toi dont les bienfaits ne tarissent jamais » et la parole est à l'excellent adjoint, M. Marc Pittard.

Dans son discours d'une belle simplicité, d'une cordiale affection et d'une réelle et intense émotion, M. Pittard rappelle les développements, les progrès successifs, accomplis dans tous les domaines, sous la bonne administration de François-Jules Micheli, 1808-1834; d'Alphonse Faesch, 1834-1842; Jean-Louis Micheli, 1842-1865. Puis seconde magistrature d'Alphonse Faesch, 1865-1878; Marc Micheli, 1878-1902; Henry Faesch, 1902-1907; Jules Micheli, 1907... ad multos annos.

M. Pittard a su faire ressortir très bien le caractère propre, la personnalité individuelle de chacun de ces maires. Son émotion a été intense quand il a rappelé les magistratures de Marc Micheli et d'Henry Faesch, dont il a été le collaborateur dévoué et l'ami fidèle.

Ce n'est pas seulement au nom du Conseil municipal, a-t-il dit, au début, mais c'est au nom de la population jusserande tout entière que je prends la parole pour exprimer nos sentiments d'estime, de respect, d'affection que tous nous éprouvons pour les deux familles Faesch et Micheli dont nos célébrités aujourd'hui le centième anniversaire de l'exercice de la plus haute magistrature de la commune.

Il a conclu ainsi: J'arrive à la dernière étape, M. Jules Micheli est notre maire. Jeune encore, il n'a pas craint d'assumer ces hautes responsabilités, et nous n'avons pas hésité à lui accorder notre confiance. Nous savons qu'il a mérité à tous égards, et si nous avons des vœux à exprimer c'est que le Ciel lui accorde une longue vie pour le bonheur des siens et pour celui de notre chère commune.

M. Jules Raymond remet alors à M. Jules Micheli et à M. Robert Faesch, un album signé de tous les Jusserands et citoyens suisses de Jussy. La première page de cet album (en double) est une feuille de parchemin superbement enluminée par le maître Edmond Reutter et contenant l'adresse suivante:

« Les Jusserands et les habitants de Jussy, reconnaissants envers les familles « Micheli et Faesch, pour les services rendus à la commune pendant cent ans de « bonne et paternelle administration, leur « offrent ce souvenir comme témoignage de « leur cordial attachement. »

Pendant que les mains se serrent, l'« Echo des champs » entonne le *Cantique suisse*.

M. Jules Micheli, d'une voix tremblante d'émotion, remercie ses chers amis de Jussy. Tout son discours mériterait d'être reproduit, mais cela serait trop long. Nous nous bornerons à en citer quelques passages:

Il y a des jours dans la vie, quand on est en prise à une émotion intense, quand on est touché jusqu'au plus profond de son être, par une manifestation telle que celle que vous avez organisée aujourd'hui pour nous l'on ne sait de quels temps se servir pour dire le merci qui vous remplit le cœur.

M. Micheli a relu tous les procès-verbaux des séances du Conseil depuis 1808 jusqu'à nos jours. Il constate le sérieux, le souci constant, l'absence de toute préoccupation politique de toutes ses séances. Une seule fois le Conseil fait preuve d'indépendance, il ne s'attache pas uniquement à la discussion des faits en cause. C'est lors de la première séance qui a eu lieu après la Restauration.

Le procès-verbal de cette séance porte en tête, en lettres majuscules, République et Canton de Genève. Cette en-tête est un cri de joie. Délivrés de l'obsession du Département du Léman, les conseillers municipaux d'alors avaient d'emblée placé leurs délibérations sous l'Egide de la vieille République à laquelle ils étaient, malgré tout, restés profondément attachés.

Voici la superbe péroraison de ce beau discours qui, nous le répétons, mériterait d'être reproduit in extenso.

Ah! oui, sois heureuse, belle et bonne commune dont la plaine fertile se déroule devant nous et que nous aimons comme on ne peut aimer que le coin de terre qui nous a vus naître, sois heureux, cher Jussy dont le nom seul est pour nous comme un talisman, dont le nom sonne et résonne et vibre dans nos êtres, sois heureux à jamais!

M. Micheli remet ensuite à la commune, comme souvenir, un superbe tableau contenant les noms et prénoms de tous les maires, adjoints et conseillers municipaux depuis 1808 à nos jours.

M. Robert Faesch, au nom de sa famille, remercie les Jusserands de cette belle manifestation et du superbe parchemin qui restera comme le plus beau titre de noblesse de sa famille.

M. Corbaz, régent, fait chanter à ses élèves un chœur de circonstance dont il est l'auteur. Voici la première strophe: C'est aujourd'hui fête au village, Accourons, joyeux Jusserands, Le Crest nous prête son ombrage, Que vers le ciel montent nos chants,

Nous te félicitons, terre chérie.

Où chaque jour nous trouvons le bonheur. Chantons notre belle patrie, Chantons Jussy, chantons en chœur:

Trois jeunes filles de l'école secondaire et de l'école primaire s'avancent, portant d'immenses gerbes de fleurs. L'une d'elles, Mlle Alice Raymond, s'adressant à Mmes Jules Micheli, Marc Micheli et Henry Faesch, leur dit un joli petit compliment et leur remet, avec la gerbe de fleurs, à chacune une petite breloque — une feuille de lierre en or avec brillant — et les dates du centenaire.

Un chœur de l'Echo des champs, *Au drapeau!* est enlevé avec vigueur.

Mme Marc Micheli remercie et embrasse Alice Raymond, toute rougissante. La partie officielle est terminée. Elle a gardé un caractère de sérieux, d'affectueuse et cordiale sympathie, d'émotion vive et intense, dont seuls les spectateurs peuvent se rendre compte.

La cloche du château sonne joyeuse, comme un carillon de fête. A cet appel, tous se dirigent vers les grands marronniers. Sous ces ombrages séculaires, un excellent souper froid est servi. De longues tables, richement fleuries de bouquets aux couleurs genevoises, invitent à s'asseoir.

La table d'honneur, plus richement décorée que les autres et leur faisant face, attend les invités officiels. Ce sont les adjoints, les conseillers municipaux et leurs épouses, les anciens pasteurs de la paroisse, les parents, etc. A cette table d'honneur, à droite et à gauche de M. Jules Micheli, les deux doyennes jusserandes, Mme Louis Depierregrasse et Mme Louis Raymond, en face une troisième doyenne, Mme Dupan-Faesch.

Ce souper de plus de 400 couverts est admirablement et très rapidement servi. Les excellents crus du Crest, blanc et rouge, mettent la joie et l'entrain. A quelque distance, sur la pelouse, les enfants dînent et leurs cris joyeux montrent qu'eux aussi sont contents.

M. Jules Micheli porte en termes excellents le toast aux doyennes et aux dames de Jussy. Très rapidement et sans de longs développements oratoires, M. Heyer, ancien pasteur, porte la santé des membres des familles Faesch et Micheli, en rappelant le souvenir de chacun de ses membres absents.

M. Gustave Ador, conseiller national, allié de la famille Micheli, porte son toast à cette vieille et fidèle commune de Jussy où il aime toujours à revenir. Il loue l'esprit dont sont animés les membres de la famille jusserande, puis franchissant les limites de la petite patrie communale de la Patrie cantonale, dans un discours de superbe envolée, il porte son toast à la chère Patrie suisse, toujours plus aimée, plus vénérée.

Un beau chœur chanté par l'infatigable chorale suit ce discours vibrant.

Puis, c'est une des doyennes, c'est Mme Dupan-Faesch, qui lit d'une voix tremblante d'émotion, une très jolie poésie de circonstance, dont les vers bien rythmés, alertes et vifs, sont aussi jeunes de sentiments et d'allure, que la personne même de M. Alph. Faesch:

Pardonnez mes amis, humblement je m'ac-

coulez, Aux flots des souvenirs je n'ai point mis

Et j'ai vu vous lasser, parlant ainsi de moi

Mais je quitte la scène en quittant mon vieux

Chère demeure, ou toujours je revois

Celui qui fut le plus tendre des pères

Des hommes le meilleur,

Comme aussi sans mentir le plus aimé des

Son esprit conciliant lui gagnait tous les

Il avait du savoir, il avait de la grâce

Et était un de ceux dont le temps point

En laissant après lui comme un brillant sil-

Qui sur nos pas met sa clarté.

M. Charles Martin, ancien pasteur, raconte quelques souvenirs de ses années passées à Jussy. Il s'attache surtout à mettre en relief la personnalité, la figure si vive, si fine et si bienveillante de M. Alphonse Faesch.

M. Goth, ancien pasteur, lit un dialogue rimé entre le Pasteur et le Marguillier — et quittant le domaine poétique nous dit en excellente prose les sentiments qu'il a conservés pour ses ex-paroissiens et pour tous les Jusserands.

Le Dr Cattin porte son toast aux trois générations de Micheli et Faesch, représentées à cette fête, les petits au nombre de neuf, mignons et jolis — aux quatre mamans, Mmes Jules Micheli, Léopold Micheli, Duval-Faesch, Barbey-Micheli; aux quatre grands-mamans, Mmes Marc Micheli, Henri Faesch, Soret et de Lacroix. — M. Gaston de la Rive rappelle les sentiments d'affection et d'amitié qui ont toujours existé entre sa famille et les familles que l'on fête aujourd'hui.

M. Adolphe Dunant, président du Conseil de paroisse, dit quelques mots de remerciement aux Micheli et aux Faesch pour l'intérêt qu'ils ont toujours porté aux choses de l'église.

Le souper est terminé, la chorale chante un chœur: les *Guides du Mont-Blanc*, et M. le conseiller national Ador remercie ces excellents chanteurs et fait battre en leur honneur un ban chaleureux et bien mérité.

Pendant tout le repas, l'orchestre d'Allessandro a alterné avec la chorale, et nous a fait entendre de jolis pots-pourris sur les *Amalillis*, sur *Faust*, des airs patriotiques, etc. Il se dirige maintenant vers une estrade qui domine un plancher de plus de cent mètres carrés, et le bal commence. Les valses alternent avec les quadrilles, les polkas et les mazurkas et cela dura jusqu'à 11 h. 30. Toute cette partie au pied

du donjon est brillamment illuminée et est le siège d'une vive et joyeuse animation. Quelques pétards annoncent le feu d'artifice qui est fort brillant. La pièce de résistance représente un immense portique portant l'écusson des Micheli, et en immenses lettres de feu: « Commune de Jussy, 1808-1908. »

Le bouquet est fort beau — puis, hélas! tout rentre dans l'ombre. L'orchestre reprend de plus belle, mais tout se passe dans un ordre parfait, sans cohue, mais très familièrement et amicalement.

Tout a une fin. Jules Raymond, en termes vibrants, remercie encore la famille Micheli de sa gracieuse hospitalité et donne le signal du départ. Il est 11 h. 30.

De toute cette inoubliable journée, de cette magnifique manifestation de loyalisme des Jusserands envers leurs maires — et des maires envers leurs administrés, il ressort un exemple et une leçon — exemple de fidélité de constante amitié et de confiance, et une leçon, c'est que de cette union intime et centenaire, il en est résulté le plus grand bien pour le bonheur, la prospérité et le progrès matériel et moral de notre chère commune.

Au prochain centenaire! D. L. C.

Echos du Congrès de géographie

Les excursions

Un troisième contingent de géographes a visité, sous l'habile direction de M. le professeur Schardt (Neuchâtel) tout d'abord le curieux lac des Brenets, dans le ca non du Doubs avec son curieux barrage, puis de la chaîne de Som Martel il se sont dirigés par le col des Loges, la combe de la Suze, la Tête-de-Rang avec ses pils faillies pour atteindre Neuchâtel, où l'on visite les sources. C'était donner une belle vue d'ensemble sur le Jura dans l'une des régions les plus classiques. En un raid rapide à travers le plateau suisse on put étudier l'action glaciaire fluviale telle qu'elle se traduit actuellement par l'orographie et les dérivations répétées de l'Aar et de la Singine. Enfin, guidés par l'auteur de la théorie, si séduisante et maintenant généralement acceptée, des nappes de recouvrement, nos congressistes ont pu voir sur le terrain la curieuse superposition du Trias sur le Flysch et les phénomènes qui attestent de l'énorme refoulement venu des hautes Alpes et qui a accolé ici le Flysch sous-jacent contre les nappes de recouvrement des Préalpes. Les diverses phases de ce grandiose phénomène ont été étudiées en détail au travers des Alpes, du Moléson à Sion.

Peu favorisée par le temps, cette excursion a cependant superbement réussi. Grâce à l'entrain du chef de course, qui a été vivement remercié par les savants qui, du Japon, de l'Allemagne, de l'Angleterre, etc., s'étaient donné rendez-vous dans nos montagnes pour y étudier un des plus grandioses phénomènes que nous ait fait connaître la géologie moderne, et dont l'explication a été donnée pour la première fois par le professeur Schardt.

M. le Professeur Emile Chaix et M. le Professeur Brunhes (Fribourg) ont mené les congressistes visiter aux Oulles les phénomènes d'érosion dont ils ont fait précédemment une étude détaillée et qui leur a servi au congrès pour illustrer leur projet d'un atlas de l'Erosion.

Plus tard M. E. Chaix qui connaît mieux que personne les phénomènes karstiques a continué ses démonstrations dans la région du Désert de Plât sur laquelle il a publié une si attrayante monographie.

Au même moment les photogéographes ont accompagné M. le Dr J. Briquet, directeur du jardin botanique, en Savoie. Ils ont pu, sous son habile direction examiner sur place les phénomènes de distribution des végétaux en fonction du climat actuel ou anciens et en fonction des conditions du sol et des altitudes. M. Briquet se trouvait être the right man in the right place puisque c'est à lui qu'on doit de magistrales études sur cette région.

Les participants de tous les pays qui ont suivi nos savants genevois ne se sont pas moins déclarés enchantés de ceux qui ont profité de l'expérience et du savoir de nos confédérés.

Enfin, M. le prof. Brückner (Vienne) qui avait déjà, pendant le congrès, convoqué au Salève un nombre considérable de congressistes pour leur faire admirer et comprendre l'admirable panorama qui, selon lui, n'est dépassé au point de vue géographique et géophysique par aucun autre point des Alpes, a conduit en Suisse une autre expédition dans le but d'étudier principalement les phénomènes glaciaires. Nous reviendrons sur cette très intéressante excursion scientifique dès que nos renseignements seront complets.

Toutes ces remarquables démonstrations sur le terrain et qui, plus que toute autre chose pouvaient faire saisir à nos hôtes l'énorme travail produit en Suisse dans le domaine de la géographie physique et biologique, ont été organisées sous la direction du Comité des excursions scientifiques, dont M. Emile Chaix a été la cheville ouvrière. R. C.

A propos de l'incendie de l'usine Grandjean à la Queue d'Arve

On nous prie d'insérer la lettre suivante: D'après les comptes rendus des journaux de notre ville, le récent incendie de l'usine de la Société anonyme Grandjean, à la Queue d'Arve, serait dû à la malveillance. Or, d'après ce que prétendaient des personnes présentes sur les lieux du sinistre au début de l'incendie, les portes des locaux de l'usine (notamment celles du bâtiment incendié) se seraient trouvées toutes grandes ouvertes et en partie même sorties de leurs gonds! Je n'ai pas pu contrôler l'exactitude de ce fait et j'ignore si la direction de cet établissement avait des raisons spéciales pour ne pas fermer les portes de ses ateliers pendant la nuit, mais il me semble, étant donné le fait que, lors du précédent incendie de cette mé-

me usine et d'une autre analogue, il avait déjà été fortement question de malveillance ou de vengeance, que la prévoyance la plus élémentaire aurait dû décider la direction de l'usine en question d'établir une garde de nuit permanente, comme cela a lieu généralement dans les fabriques plus spécialement exposées aux risques d'incendie.

Dans l'espace de deux ans, c'est pour la seconde fois que l'usine Grandjean est la proie des flammes, et le manque évident de surveillance suffisante dans cet établissement constitue un danger continu pour ses voisins, notamment pour la maison Chuit, Nae et Cie, située à proximité immédiate. Comme lors du sinistre d'il y a deux ans, cette dernière n'a été épargnée que grâce au vent du nord qui soufflait au moment de l'incendie; elle l'a été cette fois encore par l'absence de tout vent et grâce à la vigilance de son personnel, accouru au moment de l'alarme.

Je vous serais reconnaissant de donner à ces lignes l'hospitalité des colonnes de votre honore journal et, en vous remerciant, agréé, etc. M. NAERF.

Notre rade et nos quais

M. le conseiller d'Etat Charbonnet, chef du Département des travaux publics, étudie actuellement un projet intéressant: celui de prolonger le quai marchand des Eaux-Vives, puis d'élargir et d'embellir, jusqu'au Port-Noir et peut-être plus loin la promenade du même quai. La Ville, de son côté, élargirait le quai du Léman.

Le Conseil d'Etat vaudois, pressenti comme gouvernement d'un canton riverain du lac de Genève, a aimablement répondu qu'il ne voyait aucun inconvénient à ce que l'on procédât à ces travaux d'embellissement de notre rade; c'est de bon voisinage.

C'est là, comme on le voit, un vaste projet, dont le plan sera incessamment soumis au Conseil et qui serait réalisé par étapes.

M. Charbonnet, qui, disons-le en passant, plantera de beaux arbres sur les quais rajeunis, a également l'intention d'ouvrir un concours entre les architectes paysagistes.

Conseil d'Etat

Séance du vendredi 21 août

Le Conseil d'Etat autorise la Loge le « Rhône », n° 124, de l'Ordre des Bons-Templiers, société d'abstinence, à faire une collecte du 15 septembre au 15 octobre.

Choses de Turquie

Les Jeunes Turcs domiciliés à Genève ont été les premiers étonnés à la nouvelle d'un congrès qui se tiendrait prochainement dans notre ville. La rédaction du *Droschak* dévouée au mouvement constitutionnel de la Turquie, ignore elle aussi la réunion d'une telle assemblée et ne s'explique pas son opportunité. La personnalité de M. Chekfi interviewé par un journal de notre ville est inconnue de tous ceux qui s'intéressent au mouvement jeune Turc.

La rédaction du *Droschak* a reçu hier une dépêche de Tiflis disant que les émigrés arméniens venant du Caucase, sur la foi de la constitution, désireux de rentrer dans leur pays auraient été en partie massacrés par les Kurdes sur la frontière turcorusse.

Le drame de la Forêt-Noire

Il n'y a plus aucun doute. L'individu arrêté à Genève par le poste de gendarmerie de l'Arsenal est bien celui recherché par le procureur d'Etat d'Offenburg. La photographie de l'auteur présumé du drame est parvenue hier à la police, et c'est celle de von Janson. D'ailleurs celui-ci a fini par reconnaître qu'il est bien le personnage visé par le mandat d'arrêt, mais il persiste à déclarer qu'il n'est pas l'assassin du Dr Sæckinger.

Von J. est en outre recherché par les autorités judiciaires d'Argovie pour vol de 40 francs commis à Kuhl.

Von Janson a fini par avouer être l'auteur du vol de la Forêt-Noire.

Fédération abolitionniste internationale

Voici la liste des délégués ayant annoncé leur participation au Congrès de la Fédération abolitionniste internationale qui se tiendra à Genève du 7 au 11 septembre prochain.

I. Délégués de gouvernements: M. Kronauer, procureur général de la Confédération suisse.

II. Délégués des comités nationaux pour la répression de la traite des blanches: Autriche: M. Emile Gaertner, vice-président. Angleterre: M. W. A. Coote, secrétaire du Bureau international; Miss Phillips et miss Janette Steer. — Allemagne: M. le major A. Wagner. — Pays-Bas: M. les A. de Hogen-dorp, la baronne de Linden et Mme C. Sanders. — Hongrie: M. le Dr A. Szilagy. — Norvège: M. Andraas Fœrden. — Suède: M. Clara Wahlstrom. — Suisse: M. Daulte. — Etats-Unis: M. le Dr O. Janney. — Italie: M. le J. Vernansal de Villeneuve.

III. Délégués des comités nationaux de la Fédération abolitionniste: France: MM. Yves Guyot, ancien ministre, président; le Dr Flaix, vice-président; le professeur Tarbonnec, et Mme Avril de Sainte-Croix, secrétaire générale. — Pays-Bas: M. le Dr A. de Graaf. — Suède: M. F. Schulthess, président; Mlle Wahlstrom. — Allemagne: Mme K. Scheven, présidente. — Angleterre: M. Maurice Gregory, secrétaire itinérant. — Suisse, comité genevois: M. Adolphe Audéoud; comité tessinois: Mme G. Andina, présidente; M. Charbon, secrétaire. — Norvège: Mme Michelet, M. Andraas Fœrden, avocat. — Etats-Unis: M. le Dr O. E. Janney.

La séance d'ouverture aura lieu le mardi 8 septembre, à 9 h. du matin, à la Salle centrale, place de la Madeleine, par un discours de M. le professeur James Stuart, membre du Parlement, président de la Fédération abolitionniste internationale.

La rentrée scolaire

Ecole professionnelle et ménagère

Les inscriptions des nouvelles élèves pour les premières, les deuxième années et les sections d'apprentissage seront prises au bu-

reau de la direction, 2^e étage de l'école de la rue J.-J. Rousseau, les lundi 31 août et mardi 1^{er} septembre, de 9 h. à midi et de 2 à 4 heures.

Les jeunes filles doivent être accompagnées d'un parent ou d'un fondé de pouvoirs. Elles apporteront leur extrait de naissance ou une pièce officielle établissant leur âge, ainsi que leur dernier bulletin scolaire.

Sont admises: a) dans la première année de l'école ménagère, les jeunes filles sortant de la sixième année de l'école primaire; b) dans la deuxième année, les élèves qui ont fait une première année d'école ménagère ou d'école secondaire rurale; c) dans les sections d'apprentissage, les élèves sortant de deuxième année.

Les examens d'admission pour les élèves sortant d'autres établissements d'instruction auront lieu le mercredi 2 septembre, à 8 h. du matin, à l'école de la rue J.-J. Rousseau.

La rentrée de toutes les classes aura lieu le vendredi 4 septembre, à 7 h. du matin.

Ecoles primaires

La rentrée des écoles primaires des villes de Genève et de Carouge, de Plainpalais, des Eaux-Vives, du Petit-Saconnex et de Lancy, aura lieu le lundi 31 août, suivant l'horaire d'été.

Accident mortel

M. Charles Renevier, qui le 17 courant était tombé d'une échelle à Plan-les-Quates et s'était brisé la base du crâne, vient de succomber à l'hôpital cantonal.

Les enfants cambrioleurs

M. le substitut Baillard a consacré l'après-midi de vendredi à l'interrogatoire des trois petits chenapans et de leur complice B. qui n'avait pas encore été arrêté.

Les garnements ont avoué les vols que l'on sait tout en se chargeant mutuellement. Ils ont même déclaré qu'ils étaient les auteurs du cambriolage commis en novembre dernier chez M. Brocher, Tranchées de Rive. Ce dernier avec met donc définitivement hors de cause M. D. employé à la Compagnie de navigation, sauf erreur, sur qui les soupçons de la police s'étaient portés à l'époque. On avait en effet retrouvé dans le jardin de M. Brocher le carnet de travail de M. D.

Ce dernier s'était défendu énergiquement de ce vol, peu important, d'ailleurs, et avait déclaré qu'il avait perdu ses papiers quelques jours avant.

Un des jeunes malfaiteurs a, en effet, affirmé qu'il avait trouvé le carnet de M. D. aux Eaux-Vives et qu'il l'avait égaré dans la campagne Brocher en jouant au « fleuriste » avec ses jeunes camarades, après avoir cambriolé la maison.

Ce premier interrogatoire ayant établi que le jeune M. n'avait pas participé au vol de la villa Salisco, l'enfant a été rendu à sa mère et à ses jeunes sœurs, qui l'appelaient de tous ses poumons dans les couloirs du palais de justice. En revanche, M. le substitut Baillard a gardé à sa disposition le jeune B., qui avait été laissé en liberté provisoire.

(Publié dans l'édition du matin).

NOUVELLES DIVERSES

— Nous apprenons la mort, à l'âge de 55 ans, après une longue et cruelle maladie, de M. Claude Charrière, qui faisait partie de l'administration municipale depuis 1893.

— Jean R., 40 ans, Français, avait menacé M. D. domicilié à Puplinge, d'incendier sa ferme. Il a été arrêté.

— J. Bernois, a été écroué à St-Antoine pour affaire de meurtres.

— La police a extradé aux autorités judiciaires de Flawil (St-Gall) un nommé Albert R. prévenu de vol.

— Un groupe de personnes, parmi lesquelles se trouvait Mlle Alice Silet, âgée de 15 ans, domiciliée chez ses parents, à Genève, revenait l'autre soir de la vogue de Saint-Cergues, lorsque, près de Reignier, elles se prirent de querelle avec des cyclistes. Pendant la discussion, un chien se mit à aboyer; l'un des velocemen, croyant que l'animal allait s'élancer sur lui, tira un coup de revolver, qui atteignit Mlle Silet à la jambe gauche. La jeune blessée a été reconduite chez ses parents.

— La Fanfare municipale de Plainpalais doit partir ce matin pour faire une excursion de quatre jours dans les environs de Dijon.

— Un sieur R., français, s'était introduit durant la nuit de jeudi à vendredi, dans le jardin de M. Dufontnet et Sufio, maraîchers près des promenades de Carouge. Le maraudeur était en train de cueillir salades, tomates et haricots, lorsqu'il fut arrêté dans cette opération lucrative, vers 2 h. 30 du matin, par les gardes Clavel et Favre.

R. est, en outre l'auteur du vol de bicyclette commis le 29 juillet, au préjudice de M. Buet.

CONFÉRENCES ET RÉUNIONS

Samedi 22 août

9 h. à 6 h. (dimanche excepté). Salle Thel-lusson. Exposition d'horlogerie ancienne et moderne.

8 h. 30 s. Union chrétienne de jeunes gens. 3^e rue Général-Dufour. Réunion de prière. Le 9^e commandement: « Le mensonge d'Ananias et de Saphira ». Actes 4, 32 à 5, 11. Cordiale invitation à tous les jeunes gens.

Spectacles et Concerts

Grand Théâtre. Tournées annoncées:

Lundi 31 août et jeudi 3 septembre, tournée Baret: la *Femme nue* de Henry Bataille.

Vendredi 11 septembre et jours suivants: *Madame Sans-Gêne*.

Mardi 22 septembre et jours suivants, représentations de Mme Sarah Bernhardt.

Nouveau théâtre (Kursaal). — Tous les soirs, à 8 h. 30, concert et spectacle varié. A 4 h., concert symphonique sur la terrasse. Le dimanche, matinée à 2 heures.

Parc des Eaux-Vives. 3 h. 30 et 8 h. 30 s., concerts symphoniques et attractions variées.

Tous les jours, la tribu d'Indiens Sioux

« Woulagala » donnera, au Parc des Eaux-Vives, des représentations à 4, 5, 6 et 7 heures. Le prix d'entrée est fixé à 50 centimes pour les grandes personnes et 25 centimes pour les enfants.

A 4 h. et à 9 h. Concert par l'orchestre Barrau.

Cinéma fixe en plein air. Tous les samedis, à l'issue du spectacle, tramways pour Versoix et Bellevue.

Samedi, 22, 8 h. 45. *Miquette et sa mère*. Dimanche 23, de 10 h. m. à 6 h. 30 s. Grandes régates organisées par la Société nautique de Genève. Courses à l'aviron, à voiles et de canots automobiles. — Au théâtre, à 8 h. 45. *Chambre à part*. — Grand feu d'artifice.

[illegible]

Entreprise générale
DE
Pompes Funébres
Veuve G. ERATH
80, rue du Rhône
Téléphone 23, GENEVE
autorisée à cet effet par le
Conseil d'Etat pour la fixation
des tarifs de pompes funébres,
visiteurs, Etat-civil,
Transports, Cercueils,
Enterrements de toutes
classes. 2818

Le Tarif
des
Avis mortuaires
émanant de
SOCIÉTÉS
est de Fr. 2.50
jusqu'à concurrence de
10 lignes par insertion,
les lignes en plus se
payent à raison de
40 centimes.

Monsieur Charles Kraft,
docteur en médecine, Ma-
dame et leurs enfants;
Monsieur Gustave Kraft,
docteur en sciences, Ma-
dame et leurs enfants;
Monsieur Antony Kraft,
pasteur à Genève, Ma-
dame et leurs enfants;
Madame Robert Nicole,
pasteur à Montreux et
leurs enfants; Madame
Charles-Benjamin Mey-
lan, Monsieur Charles-
Benjamin Meylan, phar-
macien au Centre et leur
enfant; Mesdemoiselles
Julie et Marguerite Kraft
à Lausanne; Madame
Roderf-Kraft, à Zu-
rich, ses enfants et pe-
tits-enfants; Monsieur
et Mme Antony Kraft-
Rous, à Genève; Ma-
dame Laure Verray-Da-
vid et ses enfants, Lau-
sanne et Paris; Ma-
demoiselle Elise Margot,
à Lausanne; Mesdemois-
elles Lina, Antoinette et Hé-
lène Kraft, les fami-
les Verray et Bernard,
à Lausanne et Paris; les
familles Secretan, de Me-
yenbourg-Secretan, Cur-
chod-Secretan, Götze-Se-
cretan, Le Cocq et de Va-
rigny, font part à leurs pa-
rents, amis et connais-
sances de la grande perte
qu'ils viennent de faire
en la personne de

Monsieur
Henri Kraft-Verrey
ancien pharmacien
leur cher père, beau-père,
grand-père, frère, beau-
frère, oncle, grand-oncle
et cousin germain, décédé
à 75 ans, le 22 août, à
3 h. Cuite à 2 h. 30,
Chapel Beaudou, Avenue
Bergères, 1, Lausanne.

BERLITZ-SCHOOL
6, Corratierie. Téléph. 4675
Institut pour l'enseignement
des Langues modernes par des
professeurs nationaux. Pro-
spectus et leçons d'essai gratuits.
Cours du soir. Traductions.
Dr phil. O. Bittel, directeur-
propr., seul concessionnaire de la
Méthode Berlitz pour Genève.

DÉSINFECTION
après décès ou maladie
PUNAISES
E. PERROTTET, pharmacien
3 - Cours de Rive - 3

D^r LARDY
de retour

Doct^r A. COLOMB
Médecin-oculiste
ASSENT du 15 août au 2 sept.

Docteur BRISSARD
absent pour service militaire

Prof^r D^r MEGEVAND
de retour

PERDU
une paire de boutons d'oreilles
en diamant plus dans une
petite feuille de papier. Les rap-
porter contre 300 fr. de ré-
compense chez MM. Rusillon
et Delagrè, régisseurs, Cor-
ratierie, 8, Genève. 6872

PHOTOGRAPHIE
L.L. PRICAM
2, Boulevard de Plainpalais
PORTRAITS - GROUPES - AGRANDISSEMENTS
TELEPHONE 307

A. GLATOU
A. REGEN & Co. successeurs
BIJOUTIERS-HORLOGERS
GENEVE
Corratierie, 1, Pl. Bol-Air, 2.
CANNES
8, rue d'Antibes
PARIS: 228, rue de Rivoli

LA PLUS SIMPLE ET LA MEILLEURE DES
PLUMES RESERVOIR
Papeterie LAGIER FRERES
Rue des Allemands
Ecole de la Cour de St-Pierre
pour jeunes filles de 8 à 16 ans
Rentrée des classes le lundi 14 septembre, à 9 heures.
Les inscriptions sont reçues à l'école dès le 1er septembre,
de 2 à 3 heures, tous les jours, sauf le jeudi et le dimanche.
Les cours supérieurs pour dames et demoiselles commencent
le 1er novembre. 6878

Caisse Hypothécaire du Canton de Genève
La Caisse émet actuellement à 3 1/4 0/0 des
Cédules à 5 ans, avec coupon d'intérêt annuel
et des Certificats de dépôt, à 5 ans, avec coupons semestriels
La Caisse reçoit des dépôts à un an, à 3 1/2 0/0.
La Caisse se charge de la garde des titres
Bureaux: Place du Molard, 2
Edmond MONOD
Professeur au Conservatoire
reprendra ses leçons à partir
Inscriptions le 11 h. à midi
GENEVE, 8, Bd de la Tour
Téléphone 5270

Ecole et Jardin d'Enfants
(Méthode Froebel)
Directrice: Mlle ZBINDEN
4 - Rue Tour-Maitresse - 4
Rentrée le vendredi 4 sep-
tembre. On reçoit les enfants
dès l'âge de 4 ans. Classes pri-
maires préparant les élèves
pour le Collège et l'Ecole se-
condaire. Inscriptions à partir
du mardi 1er septembre, de 9
à 11 heures. 6890

HOTEL-PENSION FAMILLE
"Le Verger du Gr-Lancy"
Ed. MONARD-VALENTIN
Situation plaisante à 2 m. du
tramway, et à 20 m. de Genève.
Confort moderne. Bains. Ven-
nus. Grand jardin ombragé. Télé-
phone. Prix spécial par semaine
à 10 francs. Arrangement pour fa-
mille et séjours prolongés.

VICTIMES 3 SORT
48000 francs. 15.12.1974
que la BEAUME-REVENUE
que la CHANCE REVENUE
REVENUE en tout, THOMPSON
demandez le Petit Livre en 20 fr. p.
le Mage Noory's, 19, r. Mazargues/Paris

PRÊT argent sur signal.
Société Industrielle, 8, La-
fayette, Paris (31e année).

VIN ROUGE DE COTES 17 fr.
Echantillon, gratis. 17 fr.
FELIX FLAISIERS, Prop.
VERGEZE (Gard)

VIN ROUGE DE COTES 17 fr.
Echantillon, gratis. 17 fr.
F. AUDEMARD, prop.
VERGEZE (Gard) 3202

Für 16 jährigen Gymnasias-
ten und 16 jährigen Knaben
auf dem Lande wird
Hofmeister gesucht
der alle Gymnasial-Fächer in
leichtfasslicher interessierender
Weise unterrichtet. Tägliche 2-
2 1/2 Stunden. Im übrigen teil-
weise freie Zeit gegeben. Ge-
fällige eingehende Anträge mit
Referenzen sub Chiffre B. G.,
619, an Rudolf Mosse, Basel.

On cherche, dans ban-
quière Genève, appart. meublé,
5 chamb. Of. s. Vp3790, à Haas-
enstein et Vogler, Lubock (All.).

UN COMMISS. suisse-alle-
mand, sachant assez bien le fran-
çais, cherche place
d'un bureau. Of. s. U-1400X,
à Haasenstein et Vogler, Genève.

P^r architectes
Un jeune homme de 18 ans,
ayant terminé avec des bon-
nes notes les écoles secondai-
res, ainsi que le second semes-
tre au technicum de Berthoud,
cherche place chez un archi-
tecte pour continuer la pra-
tique de bureau. S'adresser à
l'agence de publicité Haas-
enstein et Vogler, Borne, s. chif-
fre A 915 Y. 6776

DEMOISELLE
de la Suisse allemande, diplô-
mée, connaissant toutes les
langues, ayant déjà travaillé
pratiquement pendant plusieurs an-
nées, désire trouver emploi
dans un bureau. - Offres sous
Yc 14551 X, à Haasenstein et
Vogler, Genève. 6794

Jeune demoiselle, allemande
du Nord, 6890
CHERCHE PLACE
d. bon. famille de la Suisse fran-
ç. aider dans le ménage. Désire
vie de famille. Prêt. modeste.
Ecr. case Rhône 1926.

Jeune homme ay. suivi les
cours de l'école de commerce
de Munich et travaillé pendant
1 année 3/4 dans la
branche banque
cherche place de volontaire.
Off. sous M.T. 1932, à Haas-
enstein et Vogler, A.G., Munich.

Institutrice française
diplômée, connaissant l'alle-
mand et l'anglais, munie d'ex-
cellents certificats et références
cherche place dans pensionnat
ou famille. Genève ou étranger.
Externat préféré. Adr. offres
par écrit sous J 7505 L à Haas-
enstein et Vogler, Lausanne.

PROFESSEUR
parlant, écrivant français, fran-
çais, espagnol, italien, corré-
anglais et allem. désire occu-
pation, réduisant minimum.
Bianchi, postlagernd, Basel.

GARDE-MALADE
Valeur de char. 20 ans,
cherche place. Bonnes ré-
férences. S'adresser à R. chaz
M. de P. MONLEZI, Sagnettes
(Val-de-Travers). 6875

DEMOISELLE protestante,
âgée de 48 ans, ayant été long-
temps en France, possédant
de très bons certificats,
cherche à se placer
pour soigner des enfants, ou
pour voyager, ou soigner dame
malade. S'adresser à Ma-
demoiselle Ottilie Wöhrn, Lud-
wigsburg, Myliusstrasse 10,
(Wurtemberg). 6870

COMPTABLE
expérimenté est demandé pour
la place de Lausanne, person-
ne connaissant la partie mé-
tallurgique serait préférée.
Ecrire offres avec copies de
certificats et prétentions sous
chiffre A 13 705 L, à Haas-
enstein et Vogler, Lausanne. Po-
sition assurée pour jeune hom-
me capable. 6883

FEMME DE CHAMBRE
av. bonne prononciation fran-
çaise, est demandée p. Trieste
(Autriche). Ecrire à: Weiss,
Trieste, Corso, N. 2. 6893

ON DEMANDE
jeune homme sach. bien con-
duire et soigner chevaux. Of-
fres avec prétentions sous
Y 3940 X, à Haasenstein et
Vogler, Genève. 6892

Famille française, cherche
pour le Midi, sérieuse et bon-
ne
CUISINIÈRE
Fin septembre. - Offres sous
V 14613 X, à Haasenstein et
Vogler, Genève. 6874

On recr. d. bonne famille
habit. belle contrée du Würt-
temberg, un ou deux
jeunes gens
desir. fréq. le gymnase de la
ville. Bon. pension. Référence.
S'adr. s. J7404, à Haasenstein
et Vogler, Stuttgart. 6866

voiturette
état de neuf, à vendre, bon-
nes conditions. Convientrait pour
dames. Adr. offres Stutzman,
Richelien s/Versois. 6877

SOCIÉTÉ des RÉGISSEURS
AVIS IMPORTANT. - La liste générale des appartements, villas et locaux
divers à louer, publiée par la Société des régisseurs dans son
BULLETIN OFFICIEL est délivrée gratuitement dans chaque bureau.

Bureaux de MM. Archinard frères. - H. Barraud & Grasset. - Bernard,
Cramer & Corthay. - Bory & Favarger. - H. Carey. - F. Delarue.
- L. Gos-Perrier. - F.-L. Grange & Fils. - Th. Huet & Fils. - Ed. Ma-
rion. - A. Martin. - Ernest Naef. - Phil. Sechenay & Constantia. -
A. Téroud, Holi & Sessano. - De Westerweller, Rigot & Dumont.

RÉGIE
ARCHINARD FRÈRES
3, Rue des Allemands
APPELLEMENTS A LOUER
13 pièces, rue du Rhône, 61, au 2me.
7 pièces, quai d'Arve, 31, au 3me, b. vue.
12 pièces, rue de Candolle, 22, (balcon).
6 pièces, rue de Candolle, 24, (balcon).
6 pièces, r. de Lancy, 10, (Acacias), jardin.
4 pièces, rue Pendi, 44, au 3me (Montbrillan).
4 pièces, rue Muz, 15, au 2me.
4 pièces rue de Lausanne, 28.

A LOUER
Boulevard des Tranchées, bel appartement
de 10 pièces, confort moderne.
S'adresser à MM. Archinard frères, 3, rue
des Allemands. 6883

A VENDRE
Avenue Pierre-Oder, belle villa, très com-
fortable de 12 à 13 pièces (dont une très grande
salle de réception). Jolie vue, jardin de
4400 m.
S'adresser à MM. Archinard frères, 3, rue
des Allemands. 6883

ERNEST NAEF
AGENCE IMMOBILIÈRE
Genève, - 18, Corratierie, 18 - Genève
A LOUER
10 pièces, chemin de Miremont (Champel),
maison neuve.
9 pièces, boulevard de la Tour, 8.
8 pièces, rue Bellot, 7, 1er étage, soleil.

Régies immobilières et agricoles
De Westerweller, Rigot & Dumont
Corratierie, 20, Genève
APPELLEMENTS
11 pièces, rue de l'Archevêque, 1er étage.
11 pièces, rue de l'Archevêque, 3, au rez-de-
ch.
9 pièces, rue Massot, 4, 2me étage.
9 pièces, rue Töpfer, 11, 3me étage.
8 pièces, rue Töpfer, 12, 4me étage.
8 pièces, rue Töpfer, 13, 5me étage.
8 pièces, rue Töpfer, 14, 6me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 15, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 16, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 17, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 18, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 19, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 20, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 21, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 22, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 23, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 24, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 25, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 26, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 27, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 28, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 29, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 30, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 31, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 32, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 33, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 34, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 35, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 36, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 37, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 38, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 39, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 40, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 41, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 42, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 43, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 44, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 45, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 46, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 47, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 48, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 49, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 50, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 51, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 52, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 53, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 54, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 55, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 56, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 57, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 58, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 59, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 60, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 61, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 62, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 63, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 64, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 65, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 66, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 67, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 68, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 69, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 70, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 71, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 72, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 73, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 74, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 75, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 76, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 77, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 78, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 79, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 80, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 81, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 82, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 83, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 84, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 85, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 86, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 87, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 88, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 89, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 90, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 91, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 92, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 93, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 94, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 95, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 96, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 97, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 98, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 99, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 100, au 3me étage.

APPELLEMENTS
11 pièces, rue de l'Archevêque, 1er étage.
11 pièces, rue de l'Archevêque, 3, au rez-de-
ch.
9 pièces, rue Massot, 4, 2me étage.
9 pièces, rue Töpfer, 11, 3me étage.
8 pièces, rue Töpfer, 12, 4me étage.
8 pièces, rue Töpfer, 13, 5me étage.
8 pièces, rue Töpfer, 14, 6me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 15, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 16, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 17, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 18, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 19, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 20, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 21, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 22, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 23, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 24, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 25, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 26, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 27, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 28, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 29, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 30, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 31, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 32, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 33, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 34, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 35, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 36, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 37, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 38, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 39, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 40, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 41, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 42, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 43, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 44, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 45, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 46, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 47, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 48, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 49, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 50, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 51, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 52, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 53, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 54, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 55, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 56, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 57, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 58, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 59, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 60, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 61, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 62, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 63, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 64, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 65, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 66, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 67, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 68, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 69, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 70, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 71, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 72, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 73, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 74, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 75, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 76, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 77, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 78, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 79, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 80, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 81, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 82, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 83, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 84, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 85, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 86, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 87, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 88, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 89, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 90, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 91, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 92, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 93, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 94, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 95, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 96, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 97, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 98, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 99, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 100, au 3me étage.

APPELLEMENTS
11 pièces, rue de l'Archevêque, 1er étage.
11 pièces, rue de l'Archevêque, 3, au rez-de-
ch.
9 pièces, rue Massot, 4, 2me étage.
9 pièces, rue Töpfer, 11, 3me étage.
8 pièces, rue Töpfer, 12, 4me étage.
8 pièces, rue Töpfer, 13, 5me étage.
8 pièces, rue Töpfer, 14, 6me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 15, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 16, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 17, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 18, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 19, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 20, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 21, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 22, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 23, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 24, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 25, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 26, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 27, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 28, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 29, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 30, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 31, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 32, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 33, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 34, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 35, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 36, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 37, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 38, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 39, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 40, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 41, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 42, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 43, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 44, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 45, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 46, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 47, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 48, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 49, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 50, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 51, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 52, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 53, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 54, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 55, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 56, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 57, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 58, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 59, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 60, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 61, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 62, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 63, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 64, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 65, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 66, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 67, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 68, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 69, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 70, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 71, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 72, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 73, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 74, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 75, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 76, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 77, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 78, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 79, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 80, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 81, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 82, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 83, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 84, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 85, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 86, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 87, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 88, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 89, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 90, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 91, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 92, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 93, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 94, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 95, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 96, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 97, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 98, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 99, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 100, au 3me étage.

APPELLEMENTS
11 pièces, rue de l'Archevêque, 1er étage.
11 pièces, rue de l'Archevêque, 3, au rez-de-
ch.
9 pièces, rue Massot, 4, 2me étage.
9 pièces, rue Töpfer, 11, 3me étage.
8 pièces, rue Töpfer, 12, 4me étage.
8 pièces, rue Töpfer, 13, 5me étage.
8 pièces, rue Töpfer, 14, 6me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 15, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 16, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 17, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 18, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 19, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 20, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 21, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 22, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 23, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 24, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 25, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 26, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 27, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 28, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 29, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 30, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 31, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 32, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 33, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 34, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 35, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 36, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 37, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 38, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 39, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 40, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 41, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 42, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 43, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 44, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 45, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 46, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 47, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 48, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 49, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 50, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 51, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 52, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 53, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 54, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 55, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 56, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 57, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 58, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 59, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 60, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 61, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 62, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 63, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 64, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 65, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 66, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 67, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 68, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 69, au 3me étage.
7 pièces, rue Töpfer, 70, au 3me étage.
7 pièces